

ESSONNE ET HUREPOIX

110^e ANNÉE (2004)



BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix

CHAMARANDE
2005

ANNÉE 2004 – BULLETIN N° 74

TABLE DES MATIÈRES

Nicolas-Roland PAYEN (1914-2004). In memoriam	3
Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Morsang-sur-Orge)	5
MARTIN (Michel), BEAUDOIN (Frédéric) et BINVEL (Bernard), Les seigneuries laïques au pays d'Étampes (XI ^e -XIV ^e s.)	9
REGIBIER (Philippe), La maison de Léon Gozlan à Corbeil	43
CORNETTE (Claude), La verrière armoriée de l'église Sainte-Madeleine de Marcoussis	57
WINGLER (Clément), Lutte contre l'incendie et sapeurs pompiers : l'exemple d'Étampes (XVIII ^e -XIX ^e s.)	83
LECLERC (Guy), Les cloches de l'église de Saint-Martin de Vert-le-Petit	113
OLIVE (Monique), CHRISTENSEN (Marianne), PIGEOT (Nicole) et TABORIN (Yvette), Le site magdalénien d'Étiolles en 2004	121
NOTES ARCHÉOLOGIQUES	135
PATRIMOINE ARCHITECTURAL	139
BIBLIOGRAPHIE	149
CHRONIQUE	175
NÉCROLOGIE	187

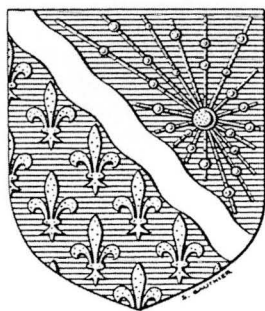
TABLE DES ILLUSTRATIONS

Denier d'Hugues Bardoul	12
« Le chevalier », gravure sur grès à Milly	16
Sceaux de Guillaume Menier, Guillaume III de Lignères, Jeanne de Saint-Yon et de Louis II d'Evreux	24, 30, 36, 37
Carte des sites fortifiés autour d'Étampes	28
Ormoy-la-Rivière. – Le Mesnil-Girault	31, 32
Abbéville-la-Rivière. – pierre tombale	34
Léon Gozlan. – portrait	45
Corbeil-Essonnes. – cadastre et maison Rapharel	51, 54
Marcoussis. – église S ^{te} -Madeleine. – verrière (en couverture)	59, 60
Armoiries des Montagu, des Lagrange, du couvent des Célestins, des Malet de Graville, des Balzac d'Entraques et des Illiers	61, 63, 65, 66, 68, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 78, 79, 80
Étiolles	123, 125, 127, 128, 133

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

110^e ANNÉE (2004)

*Ouvrage publié avec le concours de la direction régionale
des Affaires culturelles (ministère de la Culture)
du Conseil général de l'Essonne et de la ville de Corbeil-Essonnes*



CHAMARANDE

2005

En couverture

Verrière armoriée de l'église Sainte-Madeleine de Marcoussis
(cliché Michel Arrambourg).

© Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix (2005)

Archives départementales, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande
ISSN 1154-368X

Nicolas-Roland PAYEN

1914 – 2004

In memoriam

Notre vice-président, Nicolas-Roland Payen est décédé le 8 décembre. Né le 2 février 1914, à Athis-Mons, il fut attiré très tôt par l'aviation et multiplia les visites de l'aérodrome d'Orly. Il a lui-même raconté, dans notre bulletin de 1993, ses débuts dans l'aéronautique, en 1929, à Athis-Mons, réalisant ainsi ses rêves d'enfant.

Toute sa carrière se déroula dans la même usine, quai de l'Industrie, à proximité d'Orly.

À la retraite, il continua ses activités d'avionneur en participant à la restauration des modèles anciens conservés par Salis à l'aérodrome de Cerny. Il créa, en outre, l'association Athis-Paray qui installa le musée-Delta pour conserver et faire visiter quelques appareils hors service (dont le Concorde n°2).

Sa deuxième passion fut l'archéologie. Amoureux des châteaux de Montlhéry et de Marcoussis, il entraîna jeunes et moins jeunes dans deux sociétés : Les amis du château de Montlhéry et l'Association historique de Marcoussis qui œuvrèrent sans relâche à la restauration de ces lieux prestigieux, travaux dont nous avons rendu compte régulièrement de 1971 à 1995.

Il s'intéressa aussi aux caves et souterrains dont il fit de nombreux relevés. On ne faisait jamais appel en vain à lui chaque fois qu'un effondrement de terrain était signalé.

Il participa avec ardeur aux diverses manifestations organisées à Montlhéry (fêtes, foires, visites...) et, par son enthousiasme, réussit à obtenir aides et appuis nombreux pour faire avancer ses projets.

Monsieur Payen était des nôtres depuis 1968. Il fut élu membre du conseil d'administration en 1984 et vice-président en 1998.

Notre président nous a représentés à ses obsèques, à Athis-Mons, le 14 décembre, où vinrent lui rendre hommage, en foule, mordus de l'aviation, historiens, archéologues et ses nombreux amis.

Nous redisons à sa fille toute notre sympathie.

Vie de la Société

Conseil d'administration (2004)

Président

M. l'abbé Jean MERMINOD

Vice-présidents

M. Roland PAYEN (†)

M. Jacques GÉLIS

Vice-président d'honneur

M. le Marquis de GANAY

Secrétaire général

M. Clément WINGLER

Secrétaire adjoint

M. Alain SÉNÉE

Trésorier

M. Alain DEVANLAY

Responsable des publications

Mme Paulette CAVAILLER

Membres du Conseil

Mme B. d'ANDURAIN

Mme Raymonde AUTIER

M. Serge BIANCHI

M. François DEGOMMIER

Mme Nicole DUCHON

M. Jean-Jacques IMMEL

Mme Annie JACQUET

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMATTRE

Mme Elisabeth MITTON

Mlle Yvette TABORIN

Mme Marie-Madeleine THIBIERGE

Nouveaux membres inscrits en 2004

AUX AMATEURS DE LIVRES, 62, avenue de Suffren, 75007 Paris.

BOURGOIN (André), 152, avenue Paul Vaillant-Couturier, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, 2, rue Vivienne, 75002 Paris.

SYNDICAT D'INITIATIVE, 91430 Vauhallan.

Le nombre de membres au 31 décembre 2004 est : 389.

Assemblée générale à Morsang-sur-Orge

Notre assemblée générale pour 2004 s'est tenue le dimanche 13 juin au château – hôtel de ville de Morsang-sur-Orge.

La séance est ouverte à 13 heures 35, en présence de 34 personnes, par notre président, l'abbé Merminod, qui remercie la municipalité et la société historique de Morsang pour leur charmant accueil et communique la liste des absents excusés. Il donne ensuite la parole au secrétaire général, pour la présentation de son rapport moral.

M. Wingler présente les activités de la Société depuis la dernière assemblée générale tenue Méréville le 24 mai 2003 : le conseil d'administration s'est réuni le 6 décembre et a mis au point le sommaire du bulletin 2003. Le bulletin 2002 a été distribué en septembre. Avec ses 222 pages, il est particulièrement abondant et varié. La promenade d'automne a eu lieu le 26 septembre ; la matinée a été consacrée à la visite du musée et des salons de l'hôtel de ville à Étampes et l'après-midi à celle de l'église abbatiale de la Sainte-Trinité à Morigny-Champigny sous la conduite du Père Frédéric Gatineau qui avait mis à notre disposition une salle du presbytère d'Étampes pour le déjeuner-buffet qui a réuni une soixantaine de convives. Il remercie chaleureusement M. Alain Devanlay, trésorier, pour son aide précieuse en matière de secrétariat et de suivi des courriers de la Société ».

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

M. Wingler reprend alors la parole pour présenter le rapport financier de l'exercice 2003, en lieu et place de M. Devanlay. Le bilan financier de l'année écoulée apparaît sain puisque les dépenses se sont élevées à un total de 17617, 11 euros, tandis que les recettes se sont

élevées à 32899,32 euros. Au 31 décembre 2003, le solde de trésorerie était de 15282,21 euros.

Quitus est donné, à l'unanimité, au trésorier, pour son rapport financier.

Le président Merminod propose d'approuver la réélection au conseil d'administration, pour une durée de trois ans, des membres suivants : Mme Autier, MM. Immel, Klein et Merminod.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Abordant les questions diverses, M. Wingler expose quelques pistes de réflexion après quatre années en tant que secrétaire général. Il constate la baisse inquiétante du nombre d'adhérents : de 600 membres, il y a cinq ans, les effectifs de la Société sont passés aujourd'hui à 450 environ. Il demande en conséquence à chaque adhérent de bien vouloir devenir un agent de prospection. Il annonce également la mise en chantier d'une plaquette de présentation de la Société qui pourra être diffusée d'ici l'été 2005, par exemple dans les lieux publics culturels.

Le secrétaire général s'interroge également sur le degré de représentativité et sur l'efficacité du conseil d'administration, plusieurs membres ne jouant qu'un rôle « fictif » et n'assistant jamais aux réunions. M. Bosc propose d'appliquer une règle pratiquée par bon nombre d'associations : l'exclusion des membres du C.A. qui omettraient d'assister à trois séances successives, sans motif valable. Bien entendu, les membres « d'honneur » ou ayant joué un rôle important dans le passé de la Société, ne seraient pas concernés par cette mesure. M. Wingler propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain C.A., tout en souhaitant l'entrée dans cette instance, de nouveaux membres cooptés et motivés. Plusieurs personnes présentes dans l'assistance manifestent leur souhait de participer activement au travail de la Société et envisagent de poser leur candidature.

Monsieur Klein, qui possède du matériel informatique « Mac », se propose d'effectuer des travaux de saisie ; Monsieur Gélis pense que la Société pourrait recourir à un vacataire pour la frappe des textes manuscrits du bulletin, ce qui coûterait vraisemblablement moins cher que la reprise des textes par l'imprimeur Maury. Par ailleurs, ne faudrait-il pas solliciter d'autres imprimeurs pour l'établissement de devis comparatifs ? M. Gélis rappelle également que la Société est membre de la Fédération des Sociétés savantes d'Ile-de-France et que la Fédération pourrait permettre à notre association d'élargir son audience.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 30.

À l'issue de l'assemblée générale, sous un soleil radieux, les membres de la Société découvrent le château de Morsang, dans le cadre d'une visite commentée par Jean-François Melon, Alain Rivière et Evelyne Verdière, puis se rendent dans la cour du logis Saint-Magloire, où ils peuvent admirer les originales structures en bois de l'ancienne demeure seigneuriale. La promenade dans le vieux bourg de Morsang s'achève avec la visite de l'église Saint-Jean. Enfin, une balade à travers le parc Beauséjour, sous la conduite de Solange Jungers et de Catherine Leteuff, historiennes de l'art et de l'architecture, permet aux participants de lier connaissance avec le patrimoine immobilier de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle, dont le fameux Castel d'Orgeval dû à Hector Guimard.

À 19 heures, la sortie touche à sa fin et les membres de l'association prennent congé de leurs hôtes de la Société historique de Morsang.

Les seigneuries laïques au pays d'Étampes (XI^e-XIV^e siècle)

Par Michel MARTIN, Frédéric BEAUDOIN
et Bernard BINVEL

La noblesse médiévale semble bien connue d'un point de vue général, mais son origine, sa stratigraphie sociale, l'évolution de sa richesse, ses débouchés, son type d'habitat et son comportement présentent des variantes régionales. Or la noblesse de la région étampoise a fait l'objet d'une seule étude en 1909, limitée dans le temps et surtout axée sur la généalogie¹. Il existe des travaux plus ou moins anciens consacrés aux régions périphériques, eux aussi surtout généalogiques ou consacrés aux officiers royaux. Les travaux plus récents de Guy Fourquin s'arrêtent aux portes du pays d'Étampes² tandis que ceux d'André Chedeville débordent légèrement sur notre région³ ; en conséquence la noblesse de ce vieux pays robertien et capétien demeure mal connue. Nos données concernant le Moyen Âge central permettent cependant de compléter partiellement les connaissances du XI^e au XIV^e siècle.

Le pays d'Étampes fut un *pagus* mérovingien puis un *comté carolingien*. Les *Robertiens* (futurs Capétiens), *comtes carolingiens* puis *ducs des Francs*, étaient des proches des Carolingiens, et même leurs parents par les femmes. Depuis 850 environ, ils contrôlaient la majeure partie de la région comprise entre la Seine et la Loire⁴. Du fait de la décomposition de l'état carolingien, les administrateurs territoriaux assurèrent d'abord la gestion au quotidien. Ensuite ils se

1. DEPOIN Joseph, « La chevalerie étampoise », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix (SHACEH)*, 1909, p. 73-93.

2. FOURQUIN Guy, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1964, 585 p.

3. CHÉDEVILLE André, *Chartres et ses campagnes*, Paris, Garnier, (première édition 1973), 1991, 575 p.

4. SETTIPANI Christian avec la collaboration de Patrick Van Kerrebrouck, *La préhistoire des Capétiens*, Villeneuve d'Ascq, Van Kerrebrouck, 1993, p. 399-400, p. 407, p. 417.

considèrent comme propriétaires de leurs « circonscriptions administratives », la plupart du temps des comtés. Certains plus actifs finirent par contrôler plusieurs comtés. Ils furent confrontés eux-mêmes au désir d'indépendance de personnages de rang inférieur (à la tête d'un *pagus*) et à des rivalités externes. Certains cédèrent localement leurs prérogatives à des « subalternes » afin d'obtenir leur collaboration. Au plus haut niveau, le père de Hugues Capet, Hugues le Grand, dut abandonner Chartres et Châteaudun au comte de Blois vers 950⁵. Du IX^e au XI^e siècle, les uns s'élevèrent et les autres s'abaissèrent. /

1 - Les grands féodaux et le roi

Au terme de ce processus de désagrégation les Robertiens montèrent sur le trône de France. Les premiers Capétiens jouissaient d'un véritable pouvoir mais uniquement dans leur domaine personnel et passaient parfois pour des usurpateurs⁶. Les princes territoriaux et les prélats qui les avaient soutenus admettaient que l'onction du Saint Chrême leur conférait une « aura » particulière seulement dans le domaine spirituel. Pour le reste les princes ou leurs proches, comme les évêques issus en majorité des mêmes milieux, n'admettaient guère que les Capétiens se mêlassent de la gestion de leurs biens temporels.

Au XI^e siècle, le domaine royal n'était guère étendu. Dans la région, à l'est, s'étendait le comté du Gâtinais, définitivement démantelé au profit du domaine royal entre 1115 et 1120⁷ tandis qu'à l'ouest, on butait rapidement sur le comté de Chartres, mais le comte fut généralement contré efficacement par les Capétiens, en particulier par Louis VI. De Paris à Orléans, le territoire dépendait à peu près entièrement du roi, ce qui n'empêchait pas certains de ses vassaux de prendre les armes contre lui⁸.

Nous ne trouvons pas à proximité immédiate des potentats locaux dont les revenus pouvaient égaler ou dépasser ceux du monarque. Les seuls féodaux territoriaux importants sont des les chapitres cathédraux (Paris, Orléans) ou d'anciennes abbayes au pouvoir étendu (Saint-Denis, Saint-Benoît-sur-Loire...). Pourtant à la fin du IX^e siècle, Eudes avait mis la main sur les possessions des abbayes de Saint-

5. SASSIER Yves, *Hugues Capet naissance d'une dynastie*, Paris, Fayard, 1987, p.14-17.

6. *Ibid.*, p. 14-21.

7. FOURQUIN Guy, *Le domaine royal en Gâtinais d'après la prise de 1332*, Paris, SEVPEN, 1963, p. 39.

8. Par exemple en 1108/09, Bertrade et Amaury de Montfort, voulant contrer le roi, donnèrent le fief de Montlhéry à Hugues de Crécy qui épousa la fille d'Amaury. Louis VI se hâta d'arriver à Arpajon, gagna la population, assiégea probablement Montlhéry et donna la seigneurie à Milon de Brai.

Denis à Essonnes⁹ et de Saint-Germain-des-Prés à Chalou et Souzy-la-Briche¹⁰. À un niveau inférieur, ces confiscations de biens religieux continuèrent jusqu'au début du XII^e siècle, malgré la réforme grégorienne. Ainsi, vers 1104, profitant du départ en Terre sainte de son suzerain Guy le Rouge (*Guido Rosselus*), seigneur de la Ferté-Alais, dont la famille avait fait don de la terre de Gommerville à l'abbaye de Morigny, Bonnard tenta d'en chasser l'abbaye au nom de son épouse qui était apparentée à Guy le Rouge. Bonnard aurait incendié la ferme du Touchet afin d'intimider les religieux. Le retour de son suzerain mit fin à cette affaire¹¹.

2 - La noblesse de second rang au XI^e et au début du XII^e siècle

Nous distinguerons la noblesse de second rang, les plus riches et les plus puissants des vassaux directs des potentats locaux, ici le roi, et la petite noblesse. Hors du domaine royal, ses membres sont des arrière-vassaux du roi, mais sur le domaine royal de nombreux vassaux directs du roi possèdent des revenus mesurés.

Les sources ecclésiastiques et royales conservées nous renseignent peu sur la petite noblesse de la région aux XI^e et XII^e siècles. Nous appréhendons un peu mieux la noblesse de second rang. Elle semble moins développée que dans le comté de Chartres. Par la suite, les sources étant moins rares, les résultats sont plus fiables, mais les données concernent surtout la petite noblesse.

Les seigneurs de Méréville constituent un bon exemple de cette noblesse de second rang. Hugues Bardoul (*Hugo bardulphus*) était le petit-fils de Rainard, seigneur de Pithiviers vers 950¹². Possessionné à Méréville et à Pithiviers, il se fit remarquer par ses prises d'armes contre Henri I^{er}. Le roi prit Méréville en 1037 et Pithiviers en 1044¹³. Hugues Bardoul rentra en grâce. À la fin de sa vie, il souscrivit un acte

9. BUR Michel, *Suger, Abbé de Saint-Denis, régent de France*, Paris, Perrin, 1991, p.188.

10. BARATAULT Anne-Claire, *Le Moyen Âge dans le département de l'Essonne 6^e - 12^e siècle, bilan des connaissances*, mémoire de maîtrise de l'Université Paris X-Nanterre dirigée par Jean Charles Picard, 1990, 2.2. p. 6-7.

11. *La chronique de Morigny*, édité par Léon Mirot, Paris, Picard, 1912, p. 41 ; Gustave Estournet, « La Ferté-Alais, ses origines, ses seigneurs, ses premiers châtelains » dans *Bulletin SHACEH*, 1945, p. 52

12. DEVAUX Jules, « Essais sur les premiers seigneurs de Pithiviers », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais (SHAG)*, 1885, p. 254-255.

13. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, 24 tomes en 26 volumes, nombreux éditeurs, 1738-1904. t. 11, p. 159e.



droit



revers

Denier de Hugues Bardoul frappé pour Dreux (28) au XI^e siècle ; Droit, croix pattée, Drucas casta ; Revers, église, Hugo Comiti.

relatif à la collégiale royale Notre-Dame d'Étampes. La rédaction suggère qu'il aurait pu en être l'abbé¹⁴.

Venus de la vallée de la Loire et alliés aux seigneurs de Méréville, les seigneurs du Puiset devaient être assez proches des responsables carolingiens chargés de l'administration de cette région. Déjà vicomte de Chartres, Evrard I^{er} devint seigneur du Puiset par son mariage avec Humberge. À la fin du XI^e siècle, la puissance de la famille du Puiset-Méréville se fondait sur des possessions territoriales comprises entre Méréville, Voves et Orgères. On ne manquait pas d'audace dans ce lignage.

En 1093, le vicomte, probablement avec la complicité royale¹⁵, séquestra au Puiset Yves l'évêque de Chartres ; dès 1108, son fils, relativement jeune alors, se souleva contre le pouvoir royal. Il fallut dix ans et trois sièges du Puiset pour l'amener à la raison et l'expédier méditer en Terre sainte¹⁶. Notons que son oncle, Guy, vicomte d'Étampes, était resté fidèle à Louis VI.

Si nous ajoutons une branche de la famille *Dives* (Le Riche) présente à Étampes dans la première moitié du XII^e siècle¹⁷ nous avons fait le tour des nobles de second rang de la région. Ces *Dives* se rattachaient aux Vermandois¹⁸. Nous pourrions évoquer les Montfort, seigneurs de Montlhéry, mais ils sont absents en tant que détenteurs de fiefs locaux et méritent d'être cités seulement pour leurs démêlés avec Louis VI. Les vicomtes d'Étampes apparaissent uniquement comme souscripteurs d'actes royaux ou lorsqu'ils agissent à titre privé ; aussi est-il difficile d'apprécier leur rôle dans le cadre de leur fonction.

3 - La petite noblesse

À l'époque des raids scandinaves, les comtes carolingiens prirent en main la défense des régions menacées, avec le concours plus ou moins efficaces et sporadiques des évêques. Les chefs de guerre sont connus, mais la piétaille, comme les cavaliers lourds qui constituaient le fer de lance de l'armée carolingienne, demeurent anonymes. On trouvait

14. « Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes », édité par Jean Marie Alliot, *Mémoire SHAG*, n° 69, 1889, p. 68.

15. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 258-259 et 500.

16. SUGER (Abbé), *Vita Ludovici Grossi*, éditée par Henri Waquet, Paris, Les Belles lettres, (première édition 1929), 1964, p. 153-171.

17. « Cartulaire de l'abbaye de Josaphat », édité par Charles Métails, *Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL)*, 2 t., 1911-1912, p. 61, p. 193.

18. Ils descendaient de Charlemagne ; ce prestige s'ajoutait à leur richesse due partiellement au démantèlement des propriétés ecclésiastiques ; Chédeville André, *op. cit.*, p. 259.

parmi eux aussi bien des hommes libres, tenus de participer aux opérations militaires, que des familiers des potentats locaux, entraînés aux métiers des armes, les nombreux ministériaux du domaine germanique, dont le statut juridique n'impliquait pas une liberté absolue.

Cavaliers ou chevaliers ?

Au XI^e siècle, quand les représentants de la petite noblesse apparaissent indirectement ils sont pourvus d'un minimum de droit de ban. Ils peuvent commander et punir très localement, possèdent des terres et combattent à cheval. S'agit-il de ministériaux récompensés pour leurs services ou d'anciens hommes libres d'une aisance moyenne qui, se plaçant sous la protection d'un « grand », lui ont donné leur terre immédiatement rendue sous forme de fief ? D'autres ont récupéré cette petite possession seulement sous forme de tenure. Ces termes peuvent être anachroniques si le phénomène s'est déroulé au début du X^e siècle. Dans les actes des XI^e et XII^e siècles, il est souvent délicat de détecter la qualité des nombreux souscripteurs ou témoins des documents. De 1050 à 1150, les sources historiques suggèrent que la qualité de *miles* (chevalier) n'est nullement une preuve de grande dignité. Vers 1030, celle d'Albert, fils du comte de Corbeil et seigneur d'Itteville¹⁹, qui donne au chapitre de Notre-Dame de Paris toutes les coutumes, sauf la haute justice, n'est pas contestable, mais d'autres mentions sont plus difficiles à interpréter.

Quels étaient les chevaliers (*milites*) de Henri I^{er} qui, en même temps que le souverain, ont abandonné leurs droits sur la *villa* de Fontaine-la-Rivière au profit du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans en 1044²⁰ ? Ont-ils agi spontanément ? Ont-ils été dédommages par le roi ? Sont-ils devenus vassaux du chapitre ? Nous l'ignorons.

En 1046, le chevalier *Teudo* qui a donné à Notre-Dame d'Étampes l'alleu (*allodium*) « d'Ansonvilliers », qu'il tenait en fief (*beneficium*), n'a peut-être pas agi spontanément. En effet cette donation est mentionnée après une série de dons royaux et le roi pourrait lui avoir forcé la main²¹. Il était alors possible de dédommager les petits féodaux, car la remise en valeur de terres délaissées et d'authentiques

19. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, édité par Benjamin Guérard, Paris, 4 t., 1850, t. 1, p. 323.

20. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans », édité par J. Thillier et Eugène Jarry, *Mémoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais (SAHO)*, n° 75, t. 1, 1906, p. 96.

21. FLEUREAU Basile (Dom), *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes avec l'Histoire de l'abbaye de Morigny, et plusieurs remarques considérables qui regardent l'Histoire générale de France*, Paris, Coignard, 1683, p. 294.

défrichements permettaient l'octroi de nouveaux revenus²². Vers 1100 à Orangis, donc hors de notre zone, Thibaut (*Tebaldus*), vassal d'Eudes de Vert, semble donner la totalité de ses modestes biens au prieuré de Longpont²³.

Un peu plus tard, quelques mentions permettent de douter de la dignité de certains chevaliers.

André Chédeville signale la survivance de chevaliers domestiques au service des religieux chartrains au XII^e siècle. Certains, qui bénéficiaient d'un revenu inférieur à celui des cuisiniers ou lavandiers, devaient vivre assez chichement. On ignore leur statut juridique²⁴. En 1135, on peut avoir des doutes sur la qualité de Hervé et de Baudouin (*Herveius miles, Balduinus miles de Dordan*)²⁵. Certains pourraient être des chevaliers de château, soldés pour assurer la garde d'une forteresse, possédant pour fief une rente en argent. Nous n'en avons pas découvert avec certitude. Quelques mentions du cartulaire du prieuré de Longpont suggèrent leur présence à Montlhéry, mais ces personnages apparaissent lors de dons en nature au prieuré. En plus de leur « solde » possédaient-ils une maigre fortune personnelle ?

Assez tard, à Étampes en 1145/48, Bartholomé *Dives* autorise les religieux de Josaphat à construire une maison à Châlo-Saint-Mars²⁶. Parmi les souscripteurs figure le gendre de Bartholomé, Jean-Bernard. Nous trouvons ensuite Hugues qualifié de chevalier de Jean-Bernard (*miles ejus*), puis viennent Pierre de *Brahio* (toponyme non identifié) et Bernier, un « familier » du précédent (*famulus ejus*), c'est à dire probablement un domestique éventuellement non libre. Au mieux comme ici, ces *militēs* pourraient se comprendre par vassaux, mais il peut s'agir de simples sergents à cheval. Parmi eux, certains ne se paraient du titre de chevalier que pour se démarquer de la masse des hommes désarmés, alors que leur statut et leurs revenus ne les en distinguaient qu'à peine. Espéraient-ils se hausser au niveau de petits nobles nantis d'un fief modeste, qui devaient tout à un personnage de rang supérieur ?

Le cartulaire du prieuré clunisien de Longpont, couvrant la période 1050-1185, mentionne un nombre relativement important de *militēs*,

22. BEAUDOIN Frédéric, Michel MARTIN, Richard PROT, Bernard MARTIN, Dominique BASSIÈRE, Georges GAILLARD et MARTIN Jean-Pierre, « Les défrichements autour d'Étampes », *Bulletin de la société historique de Dourdan et du Hurepoix (SHDH)*, n° 38, 1999, p. 41.

23. MARION A., *Le cartulaire du prieuré de Longpont de l'ordre de Cluny au diocèse de Paris*, Lyon, Perrin, 1879, p. 243 ; il s'agit de la maison (*domus*) près de l'église, où il demeure, avec 3,5 arpents de terre, d'un hôte payant des cens en nature et d'une censive rendant 5 deniers annuels, il n'est pas qualifié de *miles*.

24. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 313-315.

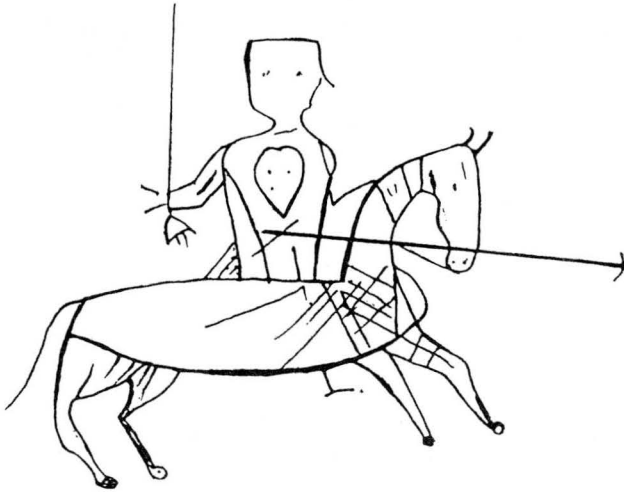
25. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée », édité par René Merlet, Archives d'Eure-et-Loir, Collection des cartulaires chartrains, Chartres, t. 1, 1906, p. 29.

26. « Cartulaire de l'abbaye de Josaphat »..., t. 1, n° 113, p. 193.

mais il concerne seulement une partie réduite de la zone étudiée. On retire cependant la même impression : en 1070, le vicomte de Corbeil Aymon (*Aymo*) souscrit un acte sans juger utile de mentionner sa qualité probable de chevalier tandis qu'Escelin (*Hescelinus*), le souscripteur précédent, fait valoir cette dignité²⁷.

L'émergence de la dignité de chevalier

Depuis longtemps, l'adoubement, sous une forme plus ou moins complexe et dépourvue de tout sens chrétien, devait accompagner, à sa majorité, la remise des armes au jeune cavalier²⁸. Nous suivons l'ascension sociale du titre de chevalier qui devient un signe indubitable de dignité à la fin du XII^e siècle, alors que l'adoubement s'est chargé de signification chrétienne. Néanmoins, si le doute sur la qualité des hommes semble levé, d'un acte à l'autre le même personnage est cité avec ou sans mention du titre de chevalier. En 1156-59, le chevalier Garembert, membre certain du second ordre, approuve une donation à Ardelu, mais dans un second acte il ne mentionne pas son titre²⁹.



Le chevalier (gravure sur grès, Milly-la-Forêt, grotte « à la chaise percée »). La scène a été gravée entre le XII^e et le XV^e s. L'homme noble se perçoit et est perçu comme un homme de guerre. (Hinout Jacques, « L'art rupestre des grottes et des abris des massifs gréseux du Bassin Parisien » Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne, 2000, n° 24, p. 45).

27. MARION A., *Le cartulaire du prieuré de Longpont ...*, p. 95.

28. Pour la région, la plus ancienne mention d'adoubement, sans détail sur la cérémonie, remonte à 1115-1118 ; MARION A., *op. cit.*, p. 213.

29. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., 1906, t. 1, p. 42.

D'après le contexte il était jeune, aussi peut-on supposer qu'il n'était pas encore adoubé. Les choses paraissent moins simples car les oncles de Garembert ne sont pas qualifiés de chevaliers. De plus l'officier du roi Philippe de Lévis n'est pas cité comme *miles* en 1192³⁰, puis l'année suivante la source signale qu'il est chevalier³¹, mais rien ne prouve qu'il ne l'était pas auparavant.

Dans un premier temps, la formule N *miles* de X apparaît. Cette formulation semble assez générale dans la région³². À l'abbaye de Morigny en 1192, Arnoul d'Auvers est paré de la dignité de chevalier sous la forme *Arnulphus miles de Auvers*. Une précision supplémentaire peut intervenir. On ajoute la ou les seigneuries dépendant du sire mentionné, comme en 1203 pour Anseau de Boutervilliers : *Ansellus miles de Boterviller, dominus de Merevilla*³³. Pourtant cette forme rédactionnelle sera bientôt désuète et c'est la rédaction N de X, *miles* qui s'impose après 1225. La première mention remonte à 1193 avec Philippe de Lévis, *Philippus de Levis, miles*.

Les nobles ne sont pas tous chevaliers

Pourtant en même temps nous voyons apparaître la mention d'écuyer (*armiger*), il ne s'agit plus d'un terme technique correspondant à des valets d'armes d'humble origine. Vers 1123, l'un d'entre eux, l'écuyer Guibert (*Guibertus armiger*), souscrit un document concernant un don à Manterville (28) de son maître Gautier Lohold. Dans le courant du XIII^e siècle, l'écuyer désigne le frère non adoubé d'un chevalier. Dès 1233, Robert de Machère et son frère Guillaume se portent garants pour la vente d'une taxe féodale à Manterville, le premier est chevalier, le second écuyer³⁴. En 1200, deux hobereaux de la région de Mainvilliers (45) pour bien marquer le fait qu'ils combattent à cheval se font qualifier d'*equites*³⁵.

La particule n'est pas une marque absolue de noblesse. Vers 1218, 70 % des familles nobles du bailliage d'Étampes disposant d'un revenu conséquent portent une particule³⁶, alors qu'à la même époque 31 % des effectifs d'une liste d'hôtes de Morigny en possèdent une³⁷.

30. *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny*, in Menault Ernest, *Morigny (village monacal) son abbaye, sa chronique et son cartulaire suivi de l'histoire du doyenné d'Étampes*, Paris, Aubry, 1867, p. 57.

31. « Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes »..., p. 303-304.

32. Elle est enregistrée pour la première fois en 1135.

33. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 70.

34. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 31, p. 116.

35. *Recueil des actes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, édité par Maurice Prou et Alexandre Vidier, Paris, Picard, 1937, t. 2, p. 407.

36. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 132.

37. *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny*..., p. 202.

En 1308, c'est le cas de 7 bourgeois d'Étampes (27 %) sur 26 mentionnés³⁸. L'échantillon roturier (plusieurs milliers de personnes) pour notre période permet d'estimer avec confiance l'évolution onomastique qui comprend de 7 à 30 % de « patronymes à particule » au XIII^e siècle³⁹, mais au XV^e siècle la moyenne n'excède guère 5 %. Notre échantillon masculin du second ordre montre que ce pourcentage de 70 % se maintient jusqu'à l'orée du XVI^e siècle⁴⁰. Dans les deux cas il s'agit de la même cause, un « patronyme » fondé sur le lieu de résidence ou de naissance ou une propriété.

Fréquence des mentions au cours du temps dans les actes concernant la région d'Étampes⁴¹

Période	nombre de mentions			
	<i>miles</i> chevalier	<i>dominus</i> ⁴² seigneur	<i>armiger</i> écuyer	<i>domicellus</i> ⁴³
XI ^e siècle	5	0	0	0
1100-1149	5	0	4	0
1150-1199	7	2	0	0
1200-1249	62	44	12	2
1250-1299	48	14	25	3

Ensuite ce sont les mentions d'écuyers qui sont nettement les plus nombreuses.

4 - La richesse du second ordre

Au X^e siècle, il n'existait pratiquement plus de villes à l'exception des cités épiscopales, anciennes villes gallo-romaines ne dépassant guère le millier d'habitants. Les princes territoriaux, le roi compris, accompagnés de leurs proches, de leurs domestiques généralement non libres, de clercs chargés de l'administration à différents degrés et de professionnels du métier des armes se déplaçaient de domaines en domaines. Il s'agissait parfois d'une ville épiscopale, parfois d'une forteresse au sens strict, mais aussi des domaines ruraux. Le roi garda

38. Archives Nationales, J415, n° 171.

39. La moyenne se situe à 15 % pour plus d'un millier de « patronymes » régionaux.

40. L'échantillon est significatif car nous connaissons probablement un quart des petits nobles de la région.

41. Le cartulaire de Longpont n'est pas pris en compte, de nombreux *domina* et *dominus* y apparaissent.

42. Il ne s'agit pas d'ecclésiastiques.

43. *Domicellus* signifie arrière-vassal ou damoiseau. Ils prêtent foi et hommage à un suzerain qui n'est pas le roi.

cette habitude jusqu'à la fin du XII^e siècle. La richesse se mesurait surtout d'après l'étendue des propriétés foncières, leurs productions agricoles et le revenu des droits féodaux.

Le manque de monnaie métallique en circulation, uniquement des deniers d'argent et des pièces divisionnaires jusqu'à Louis IX, interdisait même aux nobles de second rang de posséder des espèces en quantité importante⁴⁴. En 1096, Evrard du Puiset finança sa croisade par la vente à Philippe I^{er} du domaine que l'abbaye de Morigny tenait en fief à Morigny⁴⁵. La richesse était immobilisée sous forme de capital foncier et des droits qu'il engendrait, y compris la justice. Pour cette raison, la noblesse était essentiellement rurale malgré le développement urbain du XII^e siècle, dont on saisit les frémissements parfois dès le X^e siècle. En revanche, les possessions et les revenus de la petite noblesse apparaissent surtout au travers de ventes et de dons ; aussi est-il délicat d'en appréhender l'ensemble pour une seule famille et à un moment précis.

Les taxes féodales sont mentionnées assez tôt en monnaie métallique dans le domaine royal. Un cens de 10 sous (120 deniers) pèse sur les deux moulins de Notre-Dame d'Étampes situés à Bierville en 1046. Les taxes féodales frappant les paysans sont plus modestes, surtout s'ils sont les hôtes d'une ville neuve. À Torfou, sous Louis VI, les hôtes doivent un cens annuel assez léger de 6 deniers, deux poules et un setier d'avoine⁴⁶. Dans le dernier quart du XIII^e siècle au Mesnil-Girault, apparaît un cens de 15 sous (180 deniers) et d'une poule tandis qu'une autre censive rapportait 16 deniers seulement mais plusieurs gélines⁴⁷. La valeur du cens a pu être réévaluée malgré la coutume et il ne faut pas comparer ces données à celles du XI^e et du XII^e siècle sans esprit critique. En 1218, l'abbaye de Morigny a réévalué le cens pour 18 hôtes⁴⁸. Il n'empêche que, tard dans le XIII^e siècle, une part du cens est encore payée en nature. Même lorsqu'une taxe féodale est mentionnée en monnaie métallique, elle peut être payée en nature, faute de mieux. À la fin du XIV^e siècle, le détail des dons au profit de Notre-Dame d'Étampes effectués par Louis II d'Evreux pour sa messe anniversaire fait encore apparaître des taxes en nature⁴⁹ ; par exemple :

« A Blandy en la granche des chanoines de Saint-Gatien de Tours, 40 sols parisis.
Item, en ladite granche, 7 oyes, & 14 coches, 16 sols parisis.
Item, 2 muids de bled à ladite mesure de Blandy, 28 sols parisis. »

44. Il y a 12 deniers dans un sou et 20 sous dans une livre.

45. *La Chronique de Morigny...*, p. 1.

46. BEAUDOIN *et al.*, *op. cit.*, p. 44.

47. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans »..., p. 439, p. 462.

48. *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny...*, p. 202.

49. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 328-331.

La dîme, le champart, différents droits pesant sur les exploitations agricoles et les rustres étaient versés en nature. La petite noblesse pouvait aussi posséder des droits de four, de pressoir ou de moulin et les revenus de la basse et moyenne justice, mais la haute justice (la plus rentable) revenait généralement aux princes territoriaux et aux nobles de second rang, (y compris les établissements religieux).

Des droits et taxes divers frappaient les humbles. Un contrat tacite les justifiait comme étant le prix à payer pour la protection que les puissants accordaient aux faibles. La nécessité et le goût de paraître, le coût de l'armement, les croisades, les pèlerinages ainsi que les guerres avec les Anglo-angevins et les Anglo-normands étaient coûteux. En 1234, une armure neuve coûtait 16 livres, c'est à dire plus cher qu'une maison à Étampes⁵⁰. Cette obligation de service à l'ost, qui faisait la fierté de la petite noblesse, grevait fortement son budget.

Les croisades, avec les pertes en hommes qu'elles engendrèrent, laissèrent le champ libre à des cadets ou les éliminèrent partiellement, mais elles étaient ruineuses. Joinville déconseilla avec bon sens à Louis IX, son ami intime, de partir pour Tunis, car la croisade précédente avait laissé les vassaux champenois de Joinville désargentés et causé la perte de beaucoup de vies humaines⁵¹.

Même en cas de saine gestion, la difficulté à trouver du numéraire contraignait à recourir à l'emprunt. L'Église condamnait l'usure et le bénéfice commercial normal sur les biens indispensables était lui-même mal vu. Pourtant les établissements religieux, par des voies détournées, pratiquaient la banque, en théorie afin d'aider aux départs en Terre sainte. Le principe était simple, on engageait le produit d'une dîme ou d'une autre taxe de nature religieuse en échange d'une somme d'argent. Dans la réalité on engageait des terres, un cens ou diverses taxes sans pour autant partir en Orient. Vers 1170, Gautier de Chalô confia ainsi en mort-gage à la léproserie du Grand-Beaulieu une terre située à « Obville » (Allainville-78)⁵². Plus tard en 1227, Désirée de Sainville mit en gage un muid de dîme qu'elle percevait sur la grange de Saint-Jean-en-Vallée à Manterville (28) pour 15 livres chartraines⁵³. L'année suivante, Gilles de Ruparfont

50. DEPOIN Joseph, « Les vicomtes de Corbeil et les chevaliers d'Étampes au XII^e siècle », *Bulletin SHACEH*, 1899, p. 38 ; nous avons peut-être affaire à un équipement de haut de gamme car il s'agit d'un don royal destiné à l'achat d'une armure neuve.

51. JOINVILLE Jean de, *Histoire de saint Louis*, éditée et commentée par Albert Pauphlet et Edmond Pognon, in *Historiens et Chroniqueurs du Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1952, p. 366.

52. « Cartulaire de la léproserie du Grand-Beaulieu », édité par René Merlet et Maurice Jusselin, Archives d'Eure-et-Loir, Collection des cartulaires chartrains, 1909, p. 35.

53. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 114.

engagea la moitié de sa dîme d'Estouy (45) au profit du chapitre de Notre-Dame d'Étampes⁵⁴ pour 70 livres parisis⁵⁵.

Avant l'apparition en ville des Cahorsins et des Lombards, on avait recours aux Juifs ou aux établissements religieux. À l'exception de ces derniers, ces manieurs d'argent, souffrirent des spoliations royales qui arrangeaient tout le monde, sauf les banquiers vite qualifiés d'usuriers.

Au XIII^e siècle, l'époque des donations pieuses est terminée. On donne pour la fondation de messes anniversaires, comme Guillaume Bourguignel et sa femme Ameline en 1221 au profit de la maladrerie Saint-Lazare⁵⁶, mais on vend aussi. L'emprunt mal géré mène à la ruine. Quand on engage pour longtemps une partie des revenus, afin de rétablir une situation financière délicate, celle-ci se dégrade encore plus lorsque, l'emprunt englouti, il faut faire face avec des revenus diminués.

En effet, les prix agricoles baissaient et la monnaie s'érodait. Vers 1218/1220, il y avait seulement 26 fiefs et arrière-fiefs disposant de plus de 60 livres parisis de revenu dans le bailliage d'Étampes⁵⁷. Rappelons qu'en 1230 une maison de belle apparence coûtait à Étampes 12 livres parisis⁵⁸. Dans la petite noblesse, d'abord seul l'aîné fut adoubé puis on y renonça, faute de revenus suffisants pour les festivités et l'équipement.

Parmi les familles locales disposant d'un revenu annuel minimal de 60 livres, trois allaient parvenir à un niveau social remarqué : d'abord les Bouville, dont la branche aînée fournit plusieurs chambellans royaux au XIII^e et au XIV^e siècle, puis les Prunelé, du parti Armagnac, qui, au XV^e siècle, accédèrent à de hautes fonctions administratives et ecclésiastiques ; enfin les Thignonville dont on retrouve un membre chambellan du roi Charles VI, puis prévôt de Paris en 1408. À un moindre niveau l'humaniste et fin lettré Jean de Thignonville devint bailli de Chartres⁵⁹. Signalons la relative réussite des d'Arbouville, un lignage apparu dans la région depuis le début du XIV^e siècle, dont un représentant fut chambellan royal au début du XV^e siècle⁶⁰.

Dès le début du XIII^e siècle, les ventes de droits féodaux et de terres se multiplient.

54. « Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes »..., p. 116.

55. La valeur des livres chartraines et des livres parisis semble équivalente à cette époque.

56. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 459.

57. *Ibid.*, p. 132.

58. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans »..., p. 314.

59. BILLOT Claudine, *Chartres à la fin du Moyen Âge*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1977, p. 43, 145, 281, 287-288, 297.

60. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 64, p. 176.

Ventes par les hobereaux

Vendeur	acheteur	nature	prix de vente	lieu	Date
Jeanne, veuve de Guillaume de Thignonville ⁶¹	Chapitre de ND d'Étampes	dîme	65 livres parisis	thignonville (45)	1230
Jacques Massières ⁶²	Saint-Jean-en vallée	taxes féodales	100 livres chartraines	Manterville (28)	1233
Anseau de Fraville ⁶³	abbaye de Morigny	37 arpents de vignes	232 livres parisis	« Lhumery » à Étampes	1242
héritiers de Richard du Tronchet ⁶⁴	Saint-Jean-en-Vallée	terre	60 sous chartrains	Mondonville (28)	1259
la veuve de ce Richard, remariée ⁶⁵	prieuré de Châlo-Saint-Mars	arpents de terre et de vignes	9 livres parisis	Châlo-Saint-Mars	1261
Guillaume de Châtignonville ⁶⁶	chapitre de ND de Paris	taxes féodales	200 sous parisis	Corbreuse	1276
Nicolas de Vise de Dourdan ⁶⁷	chapitre de ND de Paris	6 ℥ de cens annuel	80 livres parisis	Corbreuse	1290

Les établissements religieux en profitent pour arrondir leurs possessions, comme Saint-Jean en Vallée de Chartres à Manterville de 1238 à 1250⁶⁸. Nous avons déjà évoqué les acquisitions du même type réalisées au Mesnil-Girault par le chapitre cathédral d'Orléans⁶⁹. Les établissements religieux ont profité de circonstances favorables, parfois attestées, comme les héritages lointains ; par exemple, en 1262, les héritiers de Richard du Tronchet vendent une propriété modeste située à Manterville, à 18 kilomètres du Tronchet⁷⁰.

En 1288, un veuvage suivi d'un remariage permet au chapitre cathédral d'Orléans d'arrondir sérieusement son temporel à Boissy-la-Rivière. « *Hémery de Guays, écuyer, Madame Jehanne de Boissi sa femme, veuve de Crespin de Rochefort, chevalier* » vendent toutes les terres mouvant de l'héritage de Jeanne de Boissy qu'ils avaient à Boissy-la-Rivière « *assavoir la maison, les vignes, les coutils, les aulnaies, les prés, la rivière, les garennnes, les cens, les dîmes et les friches [...] en terres gagnables environ 57 arpents* »⁷¹. D'autres biens sont aussi mentionnés, dont une

61. « Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes »..., p. 126.

62. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 116.

63. *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny*..., acte non numéroté, p. 81.

64. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 164 ; la modestie du prix de vente ne plaide pas en faveur de la superficie et l'éloignement relatif (18 km) peut expliquer ce choix.

65. « Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat »..., t. 2, p. 137.

66. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. 2, p. 318.

67. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. 2, p. 320.

68. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 125, p. 144.

69. BEAUDOIN *et al.*, *op. cit.*, p. 47.

70. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 164.

71. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans »..., p. 476.

maison, diverses taxes féodales et divers arrière-fiefs moins détaillés. La vente s'effectue pour 600 livres parisis. Il s'agit des biens d'un hobereau de la fin du XIII^e siècle encore assez nanti. Les 100 livres parisis payées en 1096 par Philippe I^{er} pour l'achat du fief de Morigny, territoire bien plus considérable, donnent une idée de la dépréciation monétaire et de la hausse des prix.

Les ventes et les échanges peuvent aussi permettre de regrouper des terres, comme en témoignent à la fin du XIII^e siècle les acquisitions d'Hugues II de Bouville autour de Bouville⁷². Les établissements religieux procèdent entre eux à des ventes et des échanges clairement destinés à faciliter la gestion de leur temporel. Dans le pays chartrain, André Chédeville enregistre le même phénomène. Nathalie Desprez décrit un comportement similaire chez les hobereaux de la petite région comprise entre l'Orge et l'Essonne. À Leudeville, à Avrainville, à Lardy, à Bouray, on vend à partir de 1265. À Avrainville, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés semble avoir largement profité de ces ventes, et y a peut-être fortement poussé⁷³.

En effet, les religieux semblent n'avoir pas hésité à exercer des pressions pour arrondir leur temporel et, en 1230, l'évêque d'Orléans confirme les droits féodaux de Richard Harenc sur 32 muids de blé des granges de Mesnil-Girault et de la Forêt-Sainte-Croix, certainement convoités par le chapitre⁷⁴. Lorsque les religieux possédaient des terres ou des biens sur lesquels pesaient des droits féodaux, il était pour eux avantageux de se débarrasser de ces contraintes et ils ne manquaient pas « d'encourager » certains féodaux à renoncer à ces droits. Évidemment, s'il s'agissait de familles qui n'étaient pas gênées financièrement, il fallait accepter les conditions du vendeur, aussi de menues taxes étaient-elles vendues pour des prix qui paraissaient exorbitants. Tout ceci permet de nuancer l'impression de problèmes de trésorerie qu'aurait éprouvé la petite noblesse au XIII^e siècle. Pourtant nous retrouvons 84 ventes entre 1207 et 1321 dans 39 paroisses, dont 78 au profit des religieux. Le vendeur est avec certitude 63 fois un membre du second ordre (une douzaine d'actes résumés ou sommaires ne permet pas d'établir la qualité du vendeur) et 8 fois un religieux ou un établissement religieux. Malgré des spéculations évidentes et des aspects pratiques (héritages lointains), il est impossible d'exclure la nécessité de trouver de l'argent frais dans certains cas. Malheureusement trop souvent les sources ne permettent pas d'apprécier les motivations du vendeur.

72. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 602-610.

73. DESPREZ Nathalie, *L'occupation du sol entre l'Orge et l'Essonne*, Mémoire de maîtrise d'Histoire Médiévale de l'Université Paris I, dirigé Robert Fossier, 1988, p. 62-65.

74. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans »..., p. 316

Les travaux de Guy Fourquin ont révélé l'existence d'une « plèbe nobiliaire. » En 1332, par exemple dans la châtellenie de Boiscommun (45) 80 arrière-vassaux du roi disposaient d'un revenu annuel inférieur à 10 livres parisis. Souvent un tonneau de vin valait plus cher et il ne semble pas que ces petits nobles eussent été nantis d'autres bénéfices⁷⁵. Ceci suggère que parmi les vendeurs du pays d'Étampes, certains devaient éprouver déjà des difficultés financières vers 1250. S'ils voulaient continuer à vivre noblement et maintenir leur rang, il leur fallait impérativement investir les offices royaux, servir les princes territoriaux⁷⁶ et les riches établissements religieux ou trouver des prébendes ecclésiastiques.

5 - Les débouchés de la petite noblesse

Les officiers royaux

Confrontés à la dégradation de leur situation financière, les hobeaux, qui en eurent l'occasion et les capacités, n'hésitèrent pas à s'engager au service du roi. De la fin du XI^e siècle à la fin du XII^e siècle,



Sceau de Guillaume Menier, bailli d'Étampes ; début XIII^e s.
Légende : SIGIL WLLMI MENERRII DE STAMPIS.

75. FOURQUIN GUY, *op. cit.*, p. 342.

76. Philippe de Saint-Yon était au service du comte de Poitiers entre 1265 et 1271 ; André Poirrier, « La maison de Milly-en-Gâtinais (1080-1316) », *Bulletin SHACEH*, 1959, p. 36.

nous trouvons des hobereaux locaux devenus prévôt, ou occupant d'autres fonctions ; puis viennent s'ajouter les assesseurs royaux et les baillis, parfois à Étampes.

Officiers royaux

officier	fonction	lieu	date	remarque
Mainier de Fourchainville (Villeconnin)	prévôt	Étampes	1188	
Philippe de Lévis ⁷⁷	assesseur du roi	Étampes	1192-1193	
Hugues de Gravelles	assesseur du roi	Étampes	1192-1193	d'Auvers-Saint-Georges
Guillaume Menier	bailli	Étampes	1204 à 1235	neveu de Mainier de Fourchainville
Nicolas de Chevanville ⁷⁸	bailli	Étampes	1216	originaire de Marcoussis
Hugues de Milly	bailli	Bourges	1199-1204	
Renaud de Milly ⁷⁹	bailli	Orléans	1201-1217	
Baudouin de Dannemois	bailli	Cotentin	1224-1227	
Josse de Bonnes	bailli	bailliages de Touraine et d'Anjou	1245-1248	originaire de Chamarande
Henri de Gondevilliers	bailli	Bourges	1264	originaire d'Estouy (45)
Thibaut de Nangeville	sénéchal	Toulouse	1269	
Aubert de Nangeville ⁸⁰	sénéchal	Rouergue	1290	
Jean de Vayres ⁸¹	bailli	Sens	1299	

L'administration royale semble avoir assez largement puisé des officiers capables au sein de la fidèle petite noblesse du vieux pays capétien.

La carrière ecclésiastique

Le second ordre a investi très tôt les abbayes, les chapitres et les évêchés par vocation réelle ou pour offrir aux cadets une position en rapport avec leur dignité. Surtout chez les princes territoriaux et les nobles de second rang, les exemples ne manquent pas. La famille de

77. Il était originaire de l'Yonne mais possédait des fiefs près de Montlhéry.

78. John BALDWIN, *Philippe Auguste*, Paris, Fayard, (première édition anglaise 1987), 1991, p. 662.

79. POIRRIER André, *op. cit.*, p. 28

80. STEIN Henri, « Recherche sur quelques fonctionnaires royaux des XII^e et XIV^e siècles originaires du Gâtinais », *Annales SHAG*, 1915, p. 196-197 p. 192-194, p. 1-8, p. 200. ; cette contribution s'étend de 1902 à 1925.

81. *Ibid.*, p. 82-85.

Hugues Bardoul donna deux évêques à Orléans : le propre frère d'Hugues Bardoul, Isambard (1044-1063) et son neveu Olderic (1063-1067). L'accession aux fonctions épiscopales démontre qu'il s'agissait d'une famille d'une certaine importance au XI^e siècle. Un don à l'établissement qui le recevait accompagnait l'entrée dans les ordres d'un membre de la noblesse.

Hobereaux devenus religieux

religieux	Parenté	institution et localisation	fonction	date
Garsilius ⁸²	fil de Paganus Serlo de Dourdan	Prieuré de Longpont	moine	1140
Simon de Milly	fil de Thierry	Chapitre cathédral de Sens	cellerier	vers 1140-1170
Renaud de Milly ⁸³	petit-fils de Thierry	Chapitre cathédral de Sens	chanoine	vers 1140-1170
Thomas ⁸⁴	famille beauceronne	Saint-Jean-en-Vallée de Chartres	?	vers 1156-1159
Hervé de Gallardon ⁸⁵		Abbaye de Josaphat de Chartres	religieux	1162
Pierre ⁸⁶	famille de Boinville	Abbaye de Morigny	abbé	vers 1190
Martin	fil de Haimo de la Fosse	Abbaye de Morigny	moine	1242
Nicolas ⁸⁷	cadet du pays d'Étampes	Romorantin	archiprêtre	En 1256

Les prébendes comme les offices ne se trouvaient pas toujours sur place. Nous pourrions multiplier les exemples.

Une petite noblesse assez peu châtelaine

Les différentes études régionales ont mis en évidence la densité variable des forteresses authentiques. La région d'Étampes correspond à une faible densité de forteresses. Le *castrum* du X^e au XII^e siècle, puis la forteresse de Guinette, existaient, mais ni les textes ni les études de terrains ne rendent compte d'une densité importante de points fortifiés avant la guerre de Cent Ans. Aux XII^e et XIII^e siècles,

82. Le cartulaire du prieuré de Longpont enregistre 22 réceptions au prieuré ; il s'agit de jeunes gens aussi bien que de vocations plus tardives, voire de membres du second ordre arrivés au terme de leur vie.

83. POIRRIER André, *op. cit.*, p. 24 et 27.

84. Les religieux reçoivent une partie de la dîme de Roinville-sous-Dourdan ; « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée », p. 41.

85. Il offre des dîmes à l'église de Châlo-Saint-Mars ; « Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat », t. 1, p. 281.

86. *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny*..., p. 157 ; le microtoponyme Boinville subsiste à Chalô-Saint-Mars.

87. *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny*..., p. 174, p. 196, p. 197.

le hobereau modeste possédait une demeure rurale qui n'avait rien à voir avec une forteresse, et des terres dont éventuellement une partie, la réserve, était mise en valeur directement par le hobereau, tandis qu'une autre partie, les tenures, était cultivée par des paysans.

Mentions d'ouvrages fortifiés avant 1100

Localisation	date de première mention	remarque
Rochefort ⁸⁸	1082	
Bréthencourt	avant 1100	
Auneau ⁸⁹	avant 1100	
Le Puiset ⁹⁰	entre 1031 et environ 1040	
Méréville ⁹¹	1037	
Pithiviers ⁹²	entre 956 et 974	
Yèvres-le-Châtel ⁹³	993	
Malesherbes ⁹⁴	986	
Milly-la-Forêt ⁹⁵	vers 1095	siège d'une châtellenie
Ferté-Alais ⁹⁶	1071	
Montlhéry ⁹⁷	avant 1031	
Bruyères-le-Châtel ⁹⁸	1070	
Dourdan ⁹⁹	956	mention d'une <i>villa</i>
Étampes	Vers 930	<i>castrum</i> ¹⁰⁰

88. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 295.

89. Pour Auneau et Bréthencourt consulter André Chédeville, *Chartres et ses campagnes...*, p. 269.

90. Point fortifié élevé par la reine Constance après 1131 ; *Recueil des Historiens des Gaules et de la France...*, t. 11, p. 159a.

91. Citée en 1032 ; *Recueil des Historiens des Gaules et de la France...*, t. 11, p. 159^e ; on trouve aussi la date 1137, par sécurité nous avons retenu l'année la plus récente.

92. Citée entre 956 et 974 ; Jules Devaux, *op. cit.*, p. 254-255.

93. *Recueil des actes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire...*, t. 1, p. 184.

94. *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, édité par Benjamin Guérard, Paris, 1840, 2 t., t. 1, p. 90

95. MARION A., *op. cit.*, p. 195 ; la nature de la résidence n'est pas précisée, mais le fait que Milly devient rapidement un siège de châtellenie confiée à des fidèles du roi après l'acquisition partielle du Gâtinais au XI^e siècle suggère la présence d'un point d'appui fortifié.

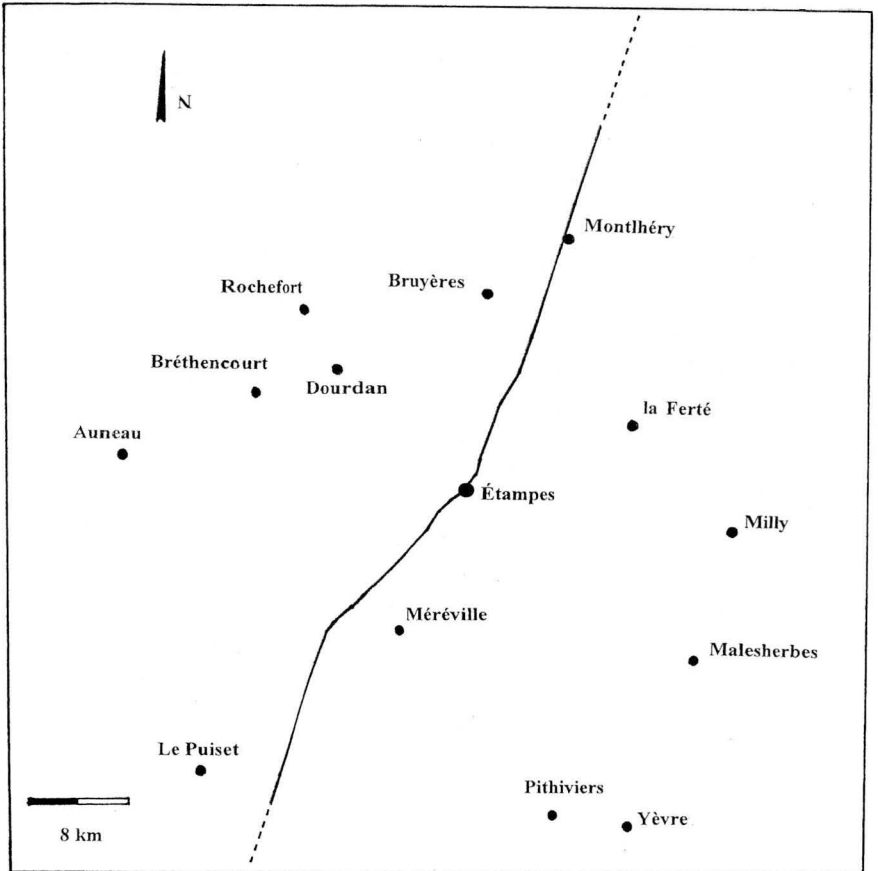
96. PROU Maurice, *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France (1059-1108)*, Paris, 1908, acte de 1071.

97. Le forestier Thibaut file étoupe reçoit le château de Montlhéry avant 1031 ; *La grande Chronique de France*, éditée par Jules Viard, Paris, Société pour l'Histoire de France, 1928, t. 5, p. 29 ; *Recueil des Historiens des Gaules et de la France...*, t. 10, p. 311a.

98. *Gallia christiana in provinciis ecclesiasticas distributa*, Paris, 1744, t. 7, p. 36. L'évêque de Paris donne à Saint-Florent de Saumur le prieuré de Bruyères-le-Châtel ; au passage la chapelle du château est mentionnée (*capellam beatae Mariæ de castello Bruyerias*).

99. En 956 une *villa* est mentionnée : *Recueil des Historiens des Gaules et de la France...*, t. 9, p. 44d ; la proximité du comté de Chartres suggère qu'un point fortifié y a été aménagé au XI^e siècle, s'il n'existait pas auparavant ; le château actuel est mentionné en 1222 ; *Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France*, édités par Michel Nortier sous la direction de Charles Samaran, Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 1965, t. 4, p. 451.

100. Le *castrum* est mentionné dans les légendes des monnaies du roi Raoul (923-936).



Les sites fortifiés autour d'Étampes avant 1100.

→ Avec Dourdan, la boucle est bouclée ; nous sommes à 6 km de Rochefort. Au XI^e siècle, il ne faut pas projeter l'image de Château-Gaillard ni celle plus récente du château de Vincennes sur ces points fortifiés, primitivement inspirés des *castra* et destinés à fixer les scandinaves au IX^e siècle. Un système de rempart de bois, parfois double, des fossés, une tour de pierre, voire encore de bois, et une garnison compétente et déterminée suffisaient à compliquer la tâche des assiégeants. Le Puiset avec sa tour de bois (*turris lignea*) donna bien du mal à Louis VI et Suger avait édifié lui-même un point d'appui de bois à Toury (28)¹⁰¹. À l'exception du Puiset, dont l'importance de la bourgade

101. SUGER (Abbé), *Vita Ludovici Grossi...*, p. 153-171.

n'est pas bien établie, toutes les forteresses antérieures au XII^e siècle semblent implantées en milieu urbain ; c'est un cas général¹⁰².

Nous sommes au cœur du domaine royal, et tout roitelets qu'ils fussent, les premiers Capétiens avaient réussi à limiter la construction de forteresses imprenables. Quelques exemples montrent que, près de chez eux, ils jouissaient d'un pouvoir dissuasif certain. En Gâtinais, le château d'Yèvre fut détruit et reconstruit deux fois au XI^e siècle¹⁰³. En grande partie le Gâtinais fut acheté par Philippe I^{er} à Foulques Réchin en 1068 ou 1069 et, vers 1115-1120, les prévôtés restantes revinrent à Louis VI¹⁰⁴. À l'issue de la lutte l'opposant à la famille des Montfort, Louis VI prit la précaution de se réserver la possession de Montlhéry. À Dourdan et Étampes les forteresses dépendaient du roi. Déjà vers 1025 sur les terres comtales chartraines, le roi ne se gêna pas pour faire raser Gallardon. Le comte Thibaud IV essaya de fortifier Allaines afin de se couvrir d'éventuelles entreprises de Louis VI qui, après un siège victorieux, détenait Le Puiset. Le monarque le fit renoncer à son projet¹⁰⁵. En 1268, Louis IX fit détruire, par son prévôt Pierre d'Auteuil, deux tourelles avec archères du château de la Porte à Autruy (45), qui appartenait aux Prunelé¹⁰⁶. Les hautes tours crénelées des forteresses castrales se détachaient beaucoup moins souvent sur l'horizon que les clochers des églises.

À l'ordinaire, ces forteresses demeuraient entre les mains des princes territoriaux ou de la noblesse de second rang. Leurs vassaux y devaient un service de garde. À la limite nord de notre région, le service du guet dû par quatorze chevaliers au château de Montlhéry est bien connu sous Philippe Auguste¹⁰⁷. Les autres membres du second ordre possédaient des résidences beaucoup plus modestes, mais peut-être moins inconfortables. Elles tenaient plus du manoir que de la maison forte. Elles peuvent être très modestes, vers 1100 à Orangis, Thibaut, déjà mentionné, demeure dans une maison entourée d'une clôture de bois et d'un verger¹⁰⁸. Dans le plat pays les résidences des hobereaux sont dénommées au mieux *atrium*¹⁰⁹, dans le pays chartrain, elles semblent parfois correspondre à des maisons fortes¹¹⁰. Jusqu'au XIV^e siècle les sources mentionnent parfois des

102. Barthélémy, *L'ordre seigneurial (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, Seuil, p. 35.

103. GAND Michel (Abbé), *Le Châtel d'Yèvre*, Pithiviers, p. 3, sans date d'édition ni éditeur.

104. FOURQUIN Guy, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age*, Paris, PUF, 1964, p. 9.

105. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 270.

106. Olim t. 1, p. 227, XIII, p. 730, XVII.

107. BALDWIN John, *op. cit.*, p. 376.

108. MARION A., *op. cit.*, p. 243 ; il pourrait bien s'agir de la description d'une motte.

109. Généralement un *atrium* est un cimetière.

110. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 280.



Sceau de Guillaume III de Lignières, père du seigneur de Méréville (1230). Il s'agit d'une scène de chasse ; le cavalier tient l'épieu pointé, son cor vole au niveau de l'épaule et un chien accompagne le cheval.

Légende : SIGILL[UM] WILLERMI DE LINERIS

hébergements à l'orthographe variable ainsi que des maisons (*domus*). À Farcheville l'inscription conservée marquant le début des travaux mentionne aussi une *domus*. L'archevêque de Sens cite une *domus*, dans sa lettre de mars 1305, par laquelle il accepte la fondation d'une chapelle au château de Farcheville¹¹¹. Pourtant, les éléments d'architecture militaire subsistant encore de nos jours auraient justifié, à eux seuls, l'usage d'un autre substantif.

111. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 50-51, p. 609-610 ; en mars 1304 (en fait en 1305 dans le style de Pâques) l'archevêque écrit « il apparaît qu'il y a quelques temps[...], notre parent, a rédigé son testament dans lequel il a légué 200 livres parisis afin de fonder une chapelle dans sa résidence de Farcheville » ; l'archevêque autorise la fondation de la chapelle et accorde le droit de présentation à l'héritier d'Hugues II et à ses successeurs, sous réserve des droits de regard ordinaires de la hiérarchie ; en mars 1304, Hugues II était encore vivant puisqu'il trouve la mort durant l'été de la même année, malgré les assertions des auteurs l'archevêque n'a donc pas consacré cette chapelle en 1304.



La porte fortifiée du Mesnil-Girault (état 1972 – photographie Jean Caussanel). L'établissement du chapitre cathédral d'Orléans fournit un exemple d'hébergement de bonne qualité (XIII^e-XIV^e s.).

Au début du XIV^e siècle, les hébergements et les hostels dominent dans les sources. D'après les exemples chartrains, il s'agissait d'un espace résidentiel accompagné de constructions à vocation agricole¹¹², une garenne de quelques arpents peut entourer ces « manoirs »¹¹³. C'est le seul indice évoquant la chasse que nous trouvons mentionné sur le plateau¹¹⁴. Au nord de notre région pendant le XV^e siècle, des hôtels seigneuriaux sont abandonnés. La peste et les opérations militaires n'y sont probablement pas étrangères. Certains seront relevés de leur ruine¹¹⁵. En revanche, d'autres deviennent des exploitations agricoles¹¹⁶. Des mentions suggèrent que ce processus

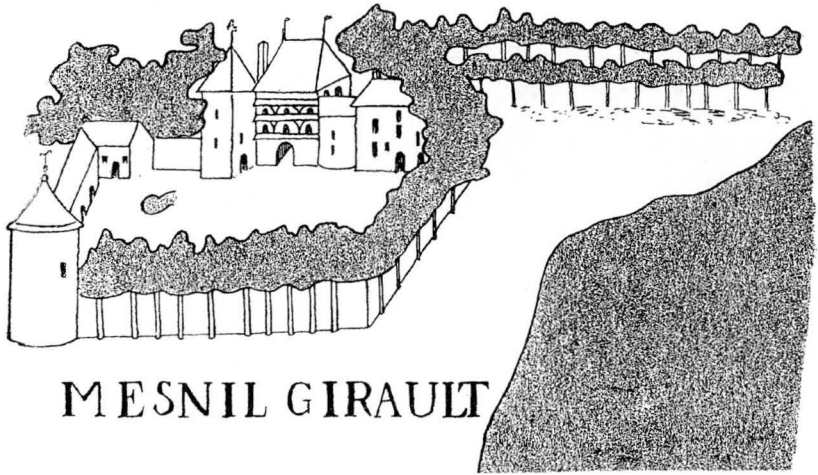
112. Vers 1300, à Ymeray, près de Gallardon, un bel hébergement est clos de quatre murs entourés de fossés et percés d'une porte fortifiée ; à l'intérieur l'*aula*, la maison du métayer, la grange et les poulaillers sont couverts de tuiles alors que les « bercheries » ont un toit de chaume ; « Cartulaire de Notre-Dame de Chartres », édité par E. de LEPINOIS et Lucien MERLET, Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 1865, t. 2., p. 333.

113. Toujours vers 1300, à Bretonvilliers, des fossés renforcés d'une haie d'épines entourent la garenne (*Ibid.*, t. 2, p. 323).

114. La faune du palais du séjour à Étampes n'a fourni quasiment aucun reste de gibier.

115. Un *hostel* de Saclay, cité en 1396, devient maison en 1402 mais est mentionné comme étant une maison seigneuriale au XVI^e siècle (Arch. dép. Essonne, E1114).

116. À Palaiseau, l'*hostel* de la Taupinière de 1407 n'est plus qu'une masure en 1463 ; il est relevé de ses ruines en 1477, mais l'année suivante est baillé à cens à un laboureur et semble voué désormais à rester une exploitation agricole (*Ibid.*, E 1132).



Le Mesnil-Girault en 1764. (SAINT-PÉRIER Raymonde de, « Une ancienne vue de Mesnil-Girault », Bulletin de la Société des amis du musée d'Étampes, 1925-1929, p. 45).

s'est engagé avant la guerre de Cent Ans et la grande peste de 1348¹¹⁷. Faut-il y voir la conséquence des difficultés financières affectant certains lignages d'Ile-de-France ?

L'exemple de Farcheville montre qu'il convient d'être méfiant et qu'un substantif relativement anodin peut s'appliquer à un édifice facile à mettre en défense. Cependant les différents exemples de la volonté royale de contrôler l'édification de véritables forteresses sont trop nombreux pour croire à la multiplication des points véritablement fortifiés dans notre région. Leur coût en limitait d'ailleurs le nombre. Du reste il fallut d'urgence renforcer les fortifications existantes lors de la guerre de Cent Ans.

Les membres du second ordre sont fondamentalement des ruraux, surtout s'ils disposent d'un fief et de revenus mesurés ; certains ont cependant des demeures en ville ou dans des bourgades, comme le représentant des *Dives* rencontré à Étampes au début du XII^e siècle¹¹⁸. Des actes, signés à Auneau, Étampes ou Dourdan, mettent en scène des personnages en apparence moins huppés. La famille Papillon, mentionnée du XII^e siècle au XIII^e siècle, possède rue de la Tannerie à Étampes une censive composée de maisons¹¹⁹. Vers 1236, Aguilmont,

117. Dès 1360, un hostel détruit depuis un certain temps est cité à Palaiseau. Il n'est toujours pas reconstruit au XVI^e siècle (*Ibid.*, E1112).

118. « Cartulaire de l'Abbaye de Josaphat », p. 193.

119. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans », p. 314.

seigneur de Boutervilliers échange avec les Mathurins d'Étampes un terrain à Saint-Martin contre une maison à Saint-Basile¹²⁰.

7 - Le poids démographique du second ordre

Du point de vue démographique le second ordre a joué un rôle modeste. André Chédeville estime que ces familles nobles représentaient 1 % des ménages du pays chartrain à la même époque¹²¹. Au XIII^e siècle, nous avons dénombré 201 lignages qui probablement résidaient dans la région et dans la châtellenie de La Ferté-Alais. D'après des estimations récentes, cet espace comprenait environ 10600 feux à l'époque du monde plein, vers 1300¹²². Dans la plupart des lignages du second ordre, la généalogie est loin d'être connue et nous avons donc intégré au sein du même lignage des branches latérales homonymes. Une à trois familles nobles pour 10 km² semble une densité acceptable et ramenée à la population nous obtenons environ 3 % des ménages, avec évidemment des différences locales. Par exemple, sur la rive droite de la Juine, les emboitements complexes d'arrière-fiefs révélés par le cartulaire du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans suggèrent une densité nobiliaire plus forte du XII^e au XIV^e siècle¹²³. Dès la seconde moitié du XI^e siècle, il en est de même plus près de Paris, si l'on se reporte au cartulaire du prieuré de Longpont.

Densité nobiliaire

région	Période	surface	nombre de lignages ¹²⁴	densité ¹²⁵
sud de Paris ¹²⁶	1050-1199	300 km ²	178	0,59
ouest de la Chalouette ¹²⁷	1050-1199	300 km ²	57	0,19
ouest de la Chalouette ¹²⁸	XIII ^e siècle	300 km ²	53	0,17
est de la Chalouette ¹²⁹	1050-1199	360 km ²	73	0,20

120. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 464.

121. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 322.

122. MARTIN Michel, Frédéric BEAUDOIN, Richard PROT, Bernard MARTIN, Dominique BASSIÈRE, Georges GAILLARD et Jean-Pierre MARTIN, « La population de l'Étamptois », *Bulletin SHACEH*, 1999, p. 107.

123. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans »..., p. 314.

124. Il s'agit de familles nobles possessionnées ou résidant dans la région. Il s'agit évidemment d'un minimum.

125. Nombre de lignages par km².

126. Région comprise entre Chevreuse (78), Vigneux, Chevannes et Rochefort-en-Yvelines (78).

127. Région comprise entre Ablis (78), Dourdan, Angerville et Levesville-la-Chenard (28).

128. La baisse apparente du nombre de lignages est artificielle car le nombre de témoins et de souscripteurs des actes baisse fortement du XII^e au XIII^e siècle.

129. Région comprise entre Dourdan, La Ferté-Alais, Aulnay-la-Rivière (45) et Angerville.

est de la Chalouette	XIII ^e siècle	360 km ²	87	0,24
est de la Juine ¹³⁰	1050-1199	30 km ²	11	0,36
est de la Juine	XIII ^e siècle	30 km ²	32	1,07

Sauf à l'est de la Juine, les différences de densité nobiliaire traduisent uniquement les variations de population mises en évidence vers 1300, à l'époque du monde plein. À l'est de la Juine, la densité plus élevée à l'origine semble liée à la proximité des vallées où la population est plus nombreuse¹³¹. Dans cette petite région, l'augmentation de densité pourrait accompagner une importante remise en valeur de terre délaissées et des défrichements authentiques¹³².

Certes les guerres et surtout les croisades creusent les rangs des hobereaux, mais les unions sont prolifiques. Parfois le père, la mère et 5 ou 6 enfants adultes des deux sexes, souscrivent les actes. Les filles



Pierre tombale de l'église d'Abbéville-la-Rivière. « Ici gist monseigneur Raoul de Ionei jadis chevalier qui trépassa l'an 1309 au mois de octobre le veille de Saint Luc_ Ici gist dame ... sa fame qui trépassa l'an de grâce... »

130. Pour des questions de documentation nous restreignons l'étude à la zone comprise entre Étampes, Méréville et Sermaises (45).

131. MARTIN Michel *et al.*, *op. cit.*, p. 91-114.

132. BEAUDOIN Frédéric *et al.*, *op. cit.*, p. 48.

peuvent être omises mais les fratries comptant 3 ou 4 frères, chevaliers ou écuyers ne sont pas rares. Elles confirment la fécondité de ces familles, malgré une mortalité très forte¹³³. Avec ce taux de fécondité, il n'est pas étonnant que les partages successoraux, même en privilégiant l'aîné¹³⁴, les adoubs et les autres frais eussent déjà sérieusement écorné le patrimoine au XIII^e siècle. Cette fécondité explique aussi la forte densité nobiliaire enregistrée par Guy Fourquin-en-Île de France et sur ses marges.

Il est délicat d'entrevoir la moindre stratégie matrimoniale, sauf dans des cas précis mettant en scène des lignages très bien pourvus comme les Puiset-Méréville et les *Dives* étampois aux XI^e et XII^e siècles, ou encore les Bouville sous Philippe le Bel et plus tard. De même en 1208, Adam Héron, un temps bailli à Étampes avant de devenir bailli du Châtelet près de Melun¹³⁵, maria sa fille à Barthélémy de Corbeil dont le père avait eu la responsabilité de la garde du donjon de Corbeil vers 1160 ; la famille de Barthélémy possédait une fortune considérable¹³⁶.

8 - Le second ordre et la guerre

On ne peut pas étudier le second ordre sans mentionner la participation de ses membres aux opérations militaires. Jusqu'au règne de Louis VI, ils eurent largement de quoi s'occuper sur place¹³⁷. À la fin du XI^e siècle, les croisades viennent s'ajouter aux guerres féodales et aux guerres étrangères. En 1095, Milon le Grand de Montlhéry et Raimbert de Chevanville (Marcoussis) participent à la première croisade¹³⁸. En 1252, nous apprenons que Philippe Chenard est en croisade¹³⁹. Les Landreville, une famille d'Ormoy-la-Rivière, participèrent aux opérations contre les « Albigeois » au XIII^e siècle¹⁴⁰. Mais il y eut bien d'autres croisés¹⁴¹.

133. Souvent seulement la moitié des nouveaux nés atteint l'âge adulte, même parmi les couches aisées de la population.

134. Rappelons que la coutume prévoit un partage relativement égalitaire.

135. Ce baillage fut créé pour lui, ce qui indique des rapports privilégiés avec Philippe-Auguste. En 1228, lui-même ou son fils homonyme, possédait la seigneurie d'Étiolles (communication personnelle de Paulette Cavailler, *in litteris*).

136. DEPOIN Joseph, *op. cit.*, p. 23 et 36.

137. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 135.

138. MARION A., *op. cit.*, p. 109, p. 184

139. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 150

140. DE WEVER Patrick, Marie-José DE WEVER et Jean-Louis DUCLOS, *Ormoy-la-Rivière, un village de l'Étampois*, sans lieu d'édition, CAHOR, 1990, p. 329-333.

141. MARION A., *op. cit.*, p. 250, 264. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 568-569 ; ESTOURNET Gustave, *op. cit.*, p. 65, p. 90 ; POIRRIER André, *op. cit.*, 1959, p. 9-56, 1960, p. 12-54.



Sceau de Jeanne de Saint-Yon, dame de Méréville (1261)
Légende : S JHANN[A] DE S[ANCTO YONIO ET] DE MEREVILLE.

Au XIII^e et au XIV^e siècle, une série de convocations à l'ost nous rappelle que le combat constituait la raison d'être de ces personnages.

Convocations à l'ost

années	combattants convoqués
1242 ost levé contre le comte de la Marche	Guillaume Prunelé et Pierre de Richarville
1272 expédition de Foix	<i>Gaufridus</i> de Guillerville, remplacé par son fils Jean ; Pierre, d'Abbeville-la-Rivière, part à la place de Philippe de Saint-Yon ; Jean dit <i>Chaus</i> (sergent) part à la place de Jean d'Erraville (Itteville) ; Jean de Boutervilliers, chevalier, Jean de <i>Veret</i> (Vayres) ¹⁴² , chevalier, et Jean de Boinville sont renvoyés.

142. BAILLY Roger, Monographie de Vayres, dans *Bull. SHACEH*, 1967, p. 12-13.

1304 campagne en Flandre	Pierre de Richarville, <i>Gaufridus</i> de Guillerville, Pierre d'Abbéville et Guillaume de Boutervilliers ; Jean de <i>Manhecort</i> (Manhecourt-45), <i>Gaudrinus de Cheteinville</i> (Cheptainville), Guyot de <i>Ver</i> (Vert-le-Grand ou Vert-le-Petit) et Jean d'Ormoy, (Ormoy, près de Mennecy ¹⁴³) ; Hugues de Bouville aussi convoqué n'en reviendra pas.
1328 campagne en Flandre	Louis I ^{er} d'Evreux, comte d'Étampes, part avec 40 chevaliers. La campagne s'achèvera par la victoire du Mont-Cassel ¹⁴⁴ .
1356	Louis II d'Evreux, comte d'Étampes, est capturé à Poitiers ¹⁴⁵ .



Sceau de Louis II d'Evreux, comte d'Étampes, deuxième moitié du XIV^e s.
Légende : SIGILLVM LVDOVICI COMITIS STAMPARVM.

Du X^e au XII^e siècle, il est hors de doute que la guerre constituait la raison d'être de la petite noblesse. Même lorsque la région n'était plus troublée, dans le courant du XIII^e siècle, les petits nobles qui n'étaient plus adoués se proclamaient écuyers (*armigeri*) par référence à ces activités. En revanche, ils s'intitulaient arrière-vassal (*domicellus*) beaucoup plus rarement.

La violence et la prise d'arme appartenaient au fond culturel des membres du second ordre et elles furent longtemps des réactions presque automatiques, aussi bien chez les nobles de second rang que les petits nobles. Vers 1116, Hugues de Crécy fit étrangler son cousin Milon de Montlhéry à Châteaufort près de Chevreuse. Le corps fut jeté ensuite par une fenêtre afin de faire croire à un suicide. La ruse n'ayant pas pris, Hugues avoua son crime à Louis VI. Il obtint ainsi la vie sauve et pour expier se fit moine à Cluny¹⁴⁶.

143. LEBEUF (Abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1970, t. 4, p. 258-259 (réédition).

144. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France...*, 1904, t. 23, 727, 766, 769-771.

145. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 157.

146. *Chronique de Morigny...*, p. 22-23 ; sa vie religieuse ultérieure fait contraste avec son comportement de laïc ; il devint prieur à Saint-Denis de la Châtre puis, en 1122, l'auxiliaire de Pierre le Vénéral, abbé de Cluny ; mort en 1147, il laissa le souvenir d'un moine sage et modéré.

Fréquentes jusqu'au début du XII^e siècle¹⁴⁷, ces violences se manifestèrent encore sporadiquement plus tard, par exemple à Corbreuse et Bréthencourt vers 1220¹⁴⁸. En 1236, le bailli d'Étampes¹⁴⁹ intervenait en Gâtinais dans l'affaire de Jean Gâtin et d'Hugues le Bouteillier qui avaient massacré des clercs dépendant du chapitre cathédral d'Orléans. Les coupables s'en tirèrent en finançant une chapelle expiatoire à Sainte-Croix d'Orléans. En 1354, Jean de Bouville, seigneur de Nanteau-sur-Lunain (77), chevalier et clerc, obtint une rémission¹⁵⁰ pour le meurtre de Geoffroy Mignot, de Voulx (77). Après une existence assez peu « catholique » de nombreux membres du second ordre tentaient de racheter les désordres de leur existence en entrant dans les ordres au soir de leur vie¹⁵¹, comme l'avaient fait certains de leurs cadets dès leur jeunesse. Quelques pèlerinages à Jérusalem ou Saint-Jacques de Compostelle devaient correspondre aussi au désir de rachat¹⁵².

Les guerres privées féodales en fait consistaient surtout à élargir l'aire d'influence et à faire du butin chez l'adversaire aux dépens des ruraux et des religieux. Lors des guerres opposants des principautés, les belligérants assiégeaient des points fortifiés. Les batailles rangées semblent avoir été assez peu fréquentes ; on y cherchait d'ailleurs moins à tuer l'ennemi bien né qu'à le capturer afin de le libérer contre rançon. Les effectifs dépassèrent rarement quelques centaines de cavaliers. En revanche, la piétaille moins bien protégée était plus menacée lors des charges de cavalerie lourde ; puisque ces combattants étaient *a priori* incapables de se libérer moyennant finance, il n'y avait aucune raison de les ménager. Les rustres souffraient du pillage et des incendies et les femmes n'échappaient pas toujours au viol. Ce sont surtout les non-combattants et les piétons qui risquaient leur vie, quoique les massacres eussent été loin d'être systématiques.

147. *Ibid.*, p. 22-23.

148. BEAUDOIN Frédéric et Michel MARTIN in Michel MARTIN et Frédéric BEAUDOIN avec la collaboration de Dominique BASSIÈRE, Berbard BINVEL, Alain DEVANLAY, Georges GAILLARD, Bernard MARTIN, Didier MERLE, Dominique MULLER et Richard PROT, *Le pays d'Étampes, regards sur un passé*, sous la direction de Jacques Gélis, t. 1, *Des origines à la ville royale*, Étampes, Étampes Histoire, 2003, p. 186.

149. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans »..., p. 335, 338-341.

150. *Layettes du trésor des Chartes*, inventaire analytique du registre JJ 82, Paris Archives Nationales, 1970, art. n° 543 (registre JJ 82 fol. 354 v°).

151. MARION A., *op. cit.*, p. 131, 138 et 191.

152. *Ibid.*, Jérusalem : p. 85, 121, 155, 167, 173, 188, 264 ; Saint-Jacques de Compostelle : p. 273.

9 - L'accession au second ordre

Il est probable que certains chevaliers domestiques intégrèrent la petite noblesse jusqu'au XII^e siècle ; mais que s'est-il passé plus tard ? Le trésor royal ne faisait pas encore commerce des charges ennoblissantes et nous ne voyons pas « d'Enguerran de Marigny local » apparaître dans les archives. À proximité de Paris dès le XIII^e siècle, des notables vivant noblement, souvent des marchands de l'Eau, bailleurs de fonds du monarque, commencèrent à acheter des fiefs. Plus loin et souvent plus tard, des bourgeois d'Étampes, de Chartres, ou d'autres « villes » figurent parmi les titulaires de fiefs et les bénéficiaires de taxes féodales. Ceci n'alla pas sans réticence de la part du second ordre. Philippe le Bel contraignit la noblesse à accepter l'hommage des roturiers. Elle se plia de très mauvaise grâce à cette injonction car cela impliquait l'hommage des nobles titulaires d'arrière-fiefs à des roturiers¹⁵³.

Dans le tableau ci-dessous nous mentionnons uniquement des exemples locaux de fiefs (taxes et terres) roturiers. Ces hommes nouveaux, certainement plus à l'aise que bien des hobereaux sont-ils sur le chemin qui mène à la particule ? Dans certains cas nous sommes en présence d'investissements destinés à financer des messes anniversaires et il peut s'agir de spéculation pour les autres.

Roturiers titulaires de fiefs

personne	suzerain	qualité	Date	fief	localisation	institution bénéficiaire
Jacquelin Celerier ¹⁵⁴	?	bourgeois d'Étampes	1226	les Sainvillards	Étampes et Morigny	ND d'Étampes
Mathieu Charmont ¹⁵⁵	ND de Paris	bourgeois d'Étampes	1275	terre et maison	Allainville 78	
Roger Quatremaille ¹⁵⁶	St-Jean-en-Vallée	bourgeois d'Étampes	1290	taxe féodale	Mérobert	
Nicolas Fils de Roy ¹⁵⁷	seigneur de Bouville	bourgeois d'Yèvre-le-Châtel (45),	1322	terres et maisons	Mainvilliers (45)	

153. FOURQUIN Guy, *op. cit.*, p.125-126.

154. « Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes »..., p. 97.

155. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris...*, t. 2, p. 319.

156. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée »..., p. 211.

157. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 35.

personne	suzerain	qualité	Date	fief	localisation	institution bénéficiaire
Jean de la porte ¹⁵⁸	?	bourgeois d'Étampes	1368	terres	environs d'Étampes	
Pierre Durant et Ferry Hue ¹⁵⁹	Comte d'Étampes	bourgeois d'Étampes	1384	menus cens	à Saint-Basile et à Saint-Martin	ND d'Étampes

Les bourgeois d'Étampes, probablement conseillés par les futurs bénéficiaires des anniversaires, n'ont pas investi dans des fiefs éloignés afin de fonder une messe pour le repos de leur âme. En revanche, Mathieu Charmont est possessionné à 20 km d'Étampes et le bourgeois de Yèvre-le-Châtel tient un arrière-fief à peine moins loin de chez lui. En 1368, nous ne trouvons qu'un arrière-fief tenu assurément par la roture aisée dans un rayon de 6 à 7 km autour de la ville¹⁶⁰. La bourgeoisie locale est bien timidement présente parmi les arrière-vassaux. Malgré la présence de la « plèbe nobiliaire », les plus aisés des bourgeois ne mariaient pas encore leurs filles à des nobles dépenaillés, riches seulement de leurs ancêtres.

*Fiefs tenus par des roturiers en 1332*¹⁶¹

Châtellenie	nombre de fiefs	nombre de roturiers	Date
Yèvre-le-Châtel	43	2 cas douteux	1332
Corbeil	124	quelques cas douteux	1332
Châteauneuf-sur-Loire	39	1 bourgeois d'Orléans	1332

Le cas des maires ruraux, administrateurs de propriétés ecclésiastiques, est instructif. Assez souvent, ils avaient obtenu l'hérédité de la fonction dès la première moitié du XII^e siècle¹⁶². Souvent membres de la domesticité des chapitres ou des abbayes à l'origine, certains étaient des non libres ; ce qui ne les empêchait pas de se constituer de jolis patrimoines, ni d'exercer une autorité certaine sur des paysans réputés libres et beaucoup moins aisés ; ils devaient parfois le service à cheval¹⁶³. Dès le XI^e siècle, quoique non libres, certains sont alliés par

158. *Ibid.*, p. 137.

159. « Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes »..., p. 46.

160. FLEUREAU Basile (Dom), *op. cit.*, p. 317-320.

161. FOURQUIN Guy, *op. cit.*, p. 184-191, p. 262-269.

162. Ceci n'allait pas de soi et les religieux tentèrent de résister. Vers 1150, les Bénédictins de Morigny s'opposent à leur prévôt d'Étréchy qui prétendait à l'hérédité de sa charge ; *Cartulaire de l'Abbaye de Morigny...*, p. 162 et 168. À Acquebouille en 1142, le cartulaire précise bien que la mairie n'est pas héréditaire ; *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, édité par G. Vignat, Orléans, Herluisant, 1886, p. 66.

163. *Cartulaire de Saint-Père de Chartres...*, t. 2, p. 273.

mariage à des familles de la petite noblesse, comme à Châteaudun (28) vers 1040¹⁶⁴. Quand ce fut possible, il ne resta souvent qu'une seule solution aux religieux, affranchir ces personnages aussi remuants qu'indispensables pour s'en débarrasser¹⁶⁵. Au XIII^e siècle, les maires ruraux subsistants appartiennent souvent à la petite noblesse. Des exemples beaucerons tardifs témoignent d'un processus dont les traces écrites ont pu disparaître. Nous assistons à l'ascension et la décadence de la famille des maires héréditaires de Mignières (28), un village possédé par les chanoines de Notre-Dame de Chartres. Guillaume n'est que sergent au XII^e siècle, alors qu'en 1243 son fils se pare du titre de chevalier, mais commence à manger sa fortune. Or un acte d'affranchissement de 1278 prouve indubitablement que cette famille était d'origine servile. Ce cas ne fut probablement pas isolé et il faut admettre avec André Chédeville que les maires furent « plus portés à faire valoir leur titre de chevaliers ou d'écuyer qu'à évoquer leur macule servile »¹⁶⁶. Certains durent intégrer la noblesse dès le XII^e siècle, contribuant ainsi à gonfler ses rangs. Ruraux et combattant à cheval, ils semblent avoir été bien mieux accueillis par le second ordre que les roturiers des villes enrichis dans le négoce qui achetaient leur dignité nobiliaire.

CONCLUSIONS

La noblesse de second rang, la véritable noblesse châtelaine, paraît modestement présente dans la région d'Étampes, au cœur du domaine royal. Nous discernons seulement à la fin du XI^e siècle la petite noblesse, essentiellement rurale tout au long de la période. De 1050 à 1150 environ, il est parfois difficile de la distinguer des cavaliers domestiques. Ceux-ci méritent à peine d'être rattachés aux couches inférieures de l'aristocratie nantie de biens féodaux modestes. Les uns et les autres paraissent avoir disparu vers 1150. Aux XII^e et XIII^e siècles, la petite noblesse semble plus densément présente au nord d'Étampes et à l'est de la Juine qu'à l'ouest, sur le plateau beauceron. Pendant toute la période, des hobereaux investissent la fonction ecclésiastique alors qu'à la fin du XII^e siècle ils semblent assez nombreux à passer au service du roi. Nos hobereaux continuent

164. BARTHÉLÉMY Dominique, *L'ordre seigneurial (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, Seuil, p. 137. Déjà Ohelme le père d'Ascelin avait causé mille difficultés au monastère de Marmoutier (37) dont il dépendait. Lors de son mariage les moines lui imposèrent de nombreuses contraintes afin de se prémunir de nouveaux problèmes.

165. CHÉDEVILLE André, *op. cit.*, p. 385-386.

166. *Ibid.*, p. 390-391.

régulièrement à partir à l'ost alors qu'assez souvent des ventes au profit des établissements ecclésiastiques pourraient traduire une relative gêne financière. Probablement faute de sources adéquates, nous ne mettons pas en évidence avec certitude de « plèbe nobiliaire » au début du XIV^e siècle. Néanmoins très peu de membres du troisième ordre tiennent des fiefs à cette époque malgré le déclin financier probable de la petite noblesse.

La maison de Léon Gozlan à Corbeil

Par Philippe RÉGIBIER

Pour beaucoup de nos contemporains, le nom de Léon Gozlan n'évoque sûrement pas grand chose. J'avais personnellement gardé le souvenir d'un romancier du XIX^e siècle, dit « de second rayon », dont l'oeuvre est aujourd'hui complètement tombée dans l'oubli.

Il y a quelques mois, le hasard, qui réserve souvent bien des surprises, me l'a fait rencontrer. Quelqu'un m'a confié un modeste petit guide local, paru en 1912, *Corbeil, Melun et environs*, d'un certain E. Guillard, ouvrage publié sans doute à compte d'auteur, car on peut lire sur sa page de titre : « En vente chez l'auteur, 16, rue des Remparts à Corbeil ».

Au bas d'une page de ce livre qui contient un résumé de l'histoire de Corbeil, j'ai découvert que « *dans la rue des Remparts la famille de Léon Gozlan possédait l'immeuble portant le n° 16. Le spirituel écrivain fut souvent l'hôte de Corbeil* »¹.

Voilà une révélation bien alléchante pour le Corbeillois que je suis. Léon Gozlan, qualifié de « spirituel écrivain », avait possédé une maison à Corbeil et c'est le propriétaire de la maison qui avait succédé aux Gozlan qui, lui-même, l'affirmait.

En 1908, était paru un autre petit ouvrage, ayant pour titre *Les rues de Corbeil*, d'Eugène Hamelin, que j'ai consulté, et dans lequel la chose était déjà rapportée ! Dans la notice relative à la « Rue des Remparts », aucune allusion à la maison Gozlan mais dans celle consacrée à la « Rue du Grand-Pignon », petite rue étroite très voisine de la première et parallèle à celle-ci, Hamelin écrit : « *Avant et après 1850, le littérateur Léon Gozlan possédait une maison dans la rue du Grand-Pignon ; il fréquenta longtemps à Corbeil, où il écrivit nombre de pages de ses œuvres. Plus tard sa fortune ayant grandi avec son talent, il dédaigna Corbeil* »².

1. GUILLARD E., *Corbeil, Melun et environs*, Corbeil chez l'auteur, 1912, p.11.

2. HAMELIN E., *Les rues de Corbeil, nouvelles recherches*. Corbeil, librairie H. Xémard, 1908, p. 95.

Mais, bien avant Guillard et Hamelin, quelqu'un avait déjà évoqué la présence de Gozlan à Corbeil, c'est notre historien local bien connu, Théodule Pinard, qui, lui, fut un contemporain du romancier, puisqu'il vécut de 1803 à 1871. L'idée m'est venue de feuilleter son « Album »³ – une pièce maîtresse de la bibliothèque locale, recueil de gravures et de documents divers – à la recherche d'un éventuel dessin de Pinard sur le quartier. En vain. Mais j'y ai découvert un beau portrait gravé de Gozlan et, au dessous, cette inscription de la main de Pinard : « *Ce spirituel et fécond auteur, à qui tous les genres sont accessibles, a beaucoup écrit à Corbeil, où sa femme est née* ».

★

Il convient d'abord d'évoquer le personnage lui-même et de rechercher quelle influence ont pu avoir ses séjours dans cette ville sur sa vie et sur son oeuvre.

Léon Gozlan était né à Marseille, en 1806, d'un père armateur d'origine juive, qui ne réussit pas dans ses affaires, ruiné qu'il fut, sous l'Empire, par les pirates anglais qui capturaient ses vaisseaux.

Léon abandonna ses études à dix-huit ans, considérant qu'il en savait assez. Il fut, un temps, sous-maître de pension, puis, poussé par son père, se lança dans le cabotage sur les côtes d'Afrique. Devant les risques énormes qu'il encourrait à faire un pareil métier, il regagna la terre ferme et, en 1828, il se dirigea vers Paris où, après avoir été un moment vendeur dans une librairie, il commença une carrière littéraire. Il l'exerça dans tous les domaines, le journalisme, le roman et le théâtre, où ses oeuvres, qu'on trouve citées dans toutes ses biographies, sont légion.

Vers 1830, il épousa Marie Agathe Christine Rapharel, de Corbeil, qui fut à l'origine de son implantation dans notre cité. Comment la rencontra-t-il ? Toutes les hypothèses sont permises, mais il est vraisemblable que c'est par l'intermédiaire de Pierre Hesnard, beau-frère de Marie-Agathe, limonadier demeurant à Paris rue Montesquieu n° 3, dans les parages, sans doute, de son domicile parisien et dont il devait être un des clients. C'est aussi l'avis d'Emile Creuzet, éminent historien local et membre de notre Société, qui, à la fin de sa carrière, avait complété une étude parue dans nos bulletins de 1907 et 1908, sur les rue du vieux Corbeil par une publication parue en 1935⁴ où il évoque la présence de Gozlan à Corbeil.

3. PINARD T., *Topographie des ville et arrondissement de Corbeil*, dit « Album Pinard », portant l'inscription manuscrite : « Etienne Théodule Pinard, historien de Corbeil a recueilli ces pièces de 1820 à 1855 ».

4. CREUZET E., *Topographie du vieux Corbeil. Le quartier Notre-Dame*, Corbeil, Imprimerie Crété, 1935, in 8°, 56 p.



Léon GOZLAN (1820 – 1855) dans l'Album Pinard, p. 66. Cl. L. Antoni.

Léon Gozlan fut président de la Société des gens de lettres, de la Société des auteurs dramatiques et officier de la Légion d'honneur. « Pétillant d'esprit, la fantaisie et l'imagination ne lui ont jamais fait défaut »⁵. Très en vogue en son temps, au même titre que Dumas, Hugo, Balzac, Eugène Sue ou Alphonse Karr, c'était, je l'ai dit, un

5. *Dictionnaire de biographie française*, sous la direction de PREVOST et ROMAN D'AMAT, Paris, Letouzey et Ané, 1985, fasc. XCIV, p.884.

auteur très fécond. Vapereau, dans son dictionnaire⁶, publié cinq ans avant la mort de Gozlan, ne donne qu'un échantillon de ses œuvres ; il cite près de cinquante romans et une vingtaine de pièces de théâtre. Écrivit-il de nombreuses pages de ses livres à Corbeil comme le prétend Hamelin ? C'est possible si le calme de la province lui convenait mieux pour composer que la vie parisienne. Il semble bien, en tous cas, avoir eu de l'attachement pour notre ville et sa région. Deux faits au moins le laissent supposer. L'affirmation de Creuzet, d'abord, qui fut, ne l'oublions pas, bibliothécaire et archiviste de Corbeil et qui a du rencontrer, sur ses lieux de travail, des traces du passage du romancier, puisqu'il écrit à son propos : « Ajoutons qu'il connaissait parfaitement le fonds de la bibliothèque de Corbeil, qu'il aimait fréquenter quand il se trouvait dans notre ville ; dans ses loisirs, il rédigea des articles pour le journal local « le Communal »⁷. Mais aussi et surtout le sujet d'un de ses principaux ouvrages, *Les Tourelles. Histoire des châteaux de France*, en deux volumes, paru en 1839. La préface passe en revue un certain nombre de demeures historiques réparties dans les provinces, mais le texte lui-même se limite à sept d'entre elles situées dans la région parisienne, traitées dans le détail, dont cinq se trouvent aux environs de Corbeil : Brunoy, Vaux, Villeroy, Voisenon et Petit-Bourg.

Je tiens à reproduire ici quelques passages de ce livre attachant, qui doit beaucoup, assurément, au goût qu'avait Gozlan de vagabonder dans notre région et d'y rencontrer souvent, à sa façon, le passé qu'il aimait et qu'il voulait mieux connaître. Il précise le pourquoi et le comment de son travail :

« De désespoir de jamais comprendre l'histoire telle que les professeurs nous l'ont broyée, j'ai essayé de la lire au front des vieux monuments, patiemment, à pied, à petites journées, en courant les bois, en m'ouvrant un chemin dans la poussière des plaines, en m'asseyant sur les bornes de la route, en face de quelques vieilles grilles tordues et rouillées, dernières dents d'un beau manoir détruit »⁸.

De Corbeil, des châteaux traités dans son livre, c'est évidemment de celui de Petit-Bourg que Gozlan était le plus proche. Détruit aujourd'hui, comme bien d'autres, Petit-Bourg, que le romancier a pu voir encore, était alors la propriété du banquier Aguado. Il était situé au cœur même de cette vallée de la Seine verdoyante qu'il aimait, dont il appréciait l'accessibilité croissante, mais pour laquelle, en même temps, il redoutait certains effets néfastes du progrès. Il écrit : « On mettait autrefois douze heures avec le coche pour remonter la Seine jusqu'à Petit-Bourg. Une journée entière pour faire huit lieues. Aujourd'hui

6. VAPEREAU G., *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, Hachette et Cie, 1861.

7. E. CREUZET G., *op. cit.*, p.34.

8. GOZLAN L., *Les Tourelles. Histoire des châteaux de France*, Paris, Dumont lib. édit., 1839, 2 vol. in 4°, tome 1, p. 181.

quatorze bateaux à vapeur, luttant de vitesse, accomplissent, en cinq fois moins de temps, le trajet si péniblement fait par les coches. Sans ridiculiser le passé, car un jour nous serons passé [sic], et bientôt peut-être, on doit se féliciter de vivre à une époque comparativement meilleure, où l'on a la faculté de satisfaire si vite son désir de voir les champs et de respirer loin du bruit de Paris. Viennent les chemins de fer sur la ligne déjà tracée de Paris à Orléans, et vingt minutes suffiront pour passer du pont de la Cité au pont de Ris, construit par M. Aguado. Souhaitons cependant que les chemins de fer ne rendent pas la Seine à son ancienne solitude, en la privant de ses bateaux à vapeur, flottille enchantée qui fait du fleuve royal un lac italien pendant les chaudes journées d'automne, quand il est sillonné par « l'Aigle », « le Louqsor », « le Parisien », « la Ville de Corbeil », « la Ville de Montereau », « la Ville de Sens »⁹.

Et, plus loin, après avoir parcouru le parc de Petit-Bourg : « *Quelque profond que soit mon respect pour la Charte et l'article où le sacrifice d'une propriété est prévu dans l'intérêt général, je n'ai pu voir sans colère les déplorables dégâts causés au parc de Petit-Bourg par les ouvriers employés au chemin de fer de Paris à Orléans*¹⁰. Ces honnêtes ingénieurs, qui couperaient en deux leur mère si le tracé l'exigeait, ont arrêté que l'embranchement destiné à desservir Corbeil, Melun et Montereau, traverserait la propriété de M. Aguado. Ils ont déchiré son parc à coups de hache et de bêche ; un des plus beaux fragments et un bassin superbe resteront de l'autre côté du rail. Ce triste ruisseau de fer stérilisera une partie de cet admirable terrain, et cela pour que des ruées de Parisiens aillent dans une heure manger du fromage à la crème en Brie, comme si l'on ne devait pas toujours se croire trop près des Parisiens. Triste progrès ! Ah ! Au temps du duc d'Antin une société d'hommes d'affaires n'eut pas touché à un seul arbre de son parc. Il est vrai qu'au temps du duc d'Antin il n'y avait pas de charte constitutionnelle »¹¹.

Dans ce parc, pourtant, il devait faire une rencontre charmante : « *C'est par la porte qui s'ouvre sur le parc qu'on découvre les indescriptibles richesses d'un paysage déroulé sur tous les points du ciel [...] Caprice que ratifiera la postérité, les noms des principales allées de cet élégante forêt sont empruntés aux opéras de Rossini, l'hôte illustre, fréquent et bien-aimé de Petit-Bourg. Voilà l'allée « Guillaume Tell », l'allée de « Sémiramis », l'allée de « la Pie Voleuse ». Nous avons l'espoir qu'il reste encore beaucoup d'allées à nommer, et que Rossini retournera un jour en France. Connais-tu M. Rossini ?, ai-je demandé à une petite fille de huit ans qui longea le mur du parc en se rendant à l'école de la paroisse. – Oui, monsieur, je connais M. Rossini, c'est un monsieur qui rit toujours »¹².*

9. *Ibid.*, tome 2, pp. 239 et 240.

10. Compagnie qui assumait alors la construction de la ligne.

11. L. GOZLAN, *op. cit.*, tome 2, p. 347.

12. *Ibid.*, pp. 346 et 347.

Un autre passage des « Tourelles » mérite aussi d'être cité, car il est bien dans le style de Léon Gozlan qui réagit à sa façon aux découvertes qu'il fait dans cette région parcourue des années durant.

Comme le duc d'Antin avait été l'« homme de Petit-Bourg », l'« homme de Brunoy » fut Louis-Armand Pâris de Monmartel, le « marquis » aux mille folies, qui, arraché à « son bosquet gracieux, sa tonnelle chérie, sa chapelle dorée, son château de Cocagne » finit, interdit, dans l'ombre, après avoir été la gloire de Brunoy. Gozlan, quittant Brunoy, fit ici encore une rencontre qui le fit rêver et livrer le fond de sa pensée : *« Qu'est-ce donc que la gloire ? C'est peut-être cela, beaucoup de folie. Mais, voilà à l'entrée de Brunoy, où la pluie vient de me surprendre caché sous un arbre, écrivant ces dernières lignes au crayon, un enfant assis sur une botte de foin, qu'un âne porte, et qui va passer sur le pont de Brunoy ; sans ce pont l'enfant qui se hasarderait à traverser la rivière à pieds se noierait par l'eau qui tombe dans l'eau qui court ; à défaut, il serait forcé d'aller un quart de lieue plus loin pour trouver le gué, et sa mère est en peine.*

Passe, mon bel enfant, toi, ton âne et ta botte de foin. Ce pont, c'est M. le marquis de Brunoy qui l'a fait construire. Voilà ce qui reste de quarante millions. C'est peut-être cela la gloire. L'utile, – un pont où passe un enfant »¹³.

Léon Gozlan mourut à Paris en 1866, après une vie bien remplie mais courte car il venait tout juste d'avoir soixante ans. Sa femme lui survécut vingt ans, puisqu'elle quitta ce monde, en 1891, « en sa demeure à Paris, rue de Châteaudun numéro 16 ». Avec son décès, les Gozlan disparurent de Corbeil, puisque leur fille unique vendit tout de suite la maison.

★

Deux questions se posent maintenant : où se trouvait exactement la maison Gozlan compte tenu du fait que les numéros des maisons changent souvent, et, éventuellement, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Sur le premier point, la voie la plus sûre était évidemment de retrouver à Corbeil un acte notarié où figurait le nom de Gozlan. Après un passage au bureau des hypothèques, j'ai découvert un acte de vente d'une maison par une dame Léontine Gozlan, veuve Duval, le 11 décembre 1891, à Antoine-Eusèbe Guillard, donnant à la fois sur la rue du Grand-Pignon et sur celle des Remparts.

Voici les passages les plus significatifs que j'ai relevés dans l'acte notarié du 11 décembre 1891, et que je reproduis textuellement.

13. *Ibid.*, tome 1, pp. 357 et 358.

« Par-devant Me Maurice Charles Alexandre Jozon, notaire à Corbeil (Seine-et-Oise) et Me Pérard notaire à Paris tous deux soussignés a comparu :

Madame Léontine Gozlan, sans profession, propriétaire demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine) Rond Point de la Porte Maillot, n°14, veuve de M. Charles Jérôme Alphonse Duval,

Laquelle a, par ces présentes, vendu en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit,

A M. Antoine Eusèbe Guillard huissier près les tribunaux de Corbeil, demeurant en cette ville et à Made Louise Ernestine Louvet

L'immeuble dont la désignation suit :

Désignation

Une propriété sise à Corbeil, rue du Grand Pignon numéro 3 et rue des Remparts¹⁴. Elle consiste en :

Un grand corps de bâtiment, auquel on accède par un couloir et par une grande porte charretière donnant sur la rue du Grand Pignon, et par une petite porte d'entrée donnant sur la rue des Remparts, élevé partie sur cave, partie sur terre-plein d'un rez-de-chaussée d'un premier et d'un second étage composé de divers pièces et logement ;

Un autre petit bâtiment formant pignon sur la rue du Grand Pignon tenant au précédent et composé au rez-de-chaussée d'une grande pièce, grenier au dessus, chambre au-dessous du grenier auquel on accède par le bâtiment principal précité,

Un autre bâtiment en pignon sur la rue du Grand Pignon à la suite du précédent, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage composé de plusieurs pièces avec grand grenier au-dessus

Ecurie, remise et cour, Jardin donnant sur la rue des Remparts et clos sur cette rue par un mur récemment mis à l'alignement.

Le tout d'un seul tenant [...] tenant par devant à la rue du Grand Pignon, par derrière à la rue des Remparts, d'un côté à Made Surbled et d'autre côté à Leygue (Cadastre section A et n° 342, 343 et 344). [...]

Origine de propriété

L'immeuble présentement vendu a fait partie d'une plus grande maison divisée par l'acte de donation et partage ci-après énoncé et acquis par M. Jean Esprit Rapharel en son vivant peintre en bâtiments et la dame Marie Catherine Hameau son épouse [...] le quatorze mai 1809 ».

[...]

Le temps passe... Mme veuve Rapharel s'est remariée en 1812 avec un sieur Gavard et est devenue veuve à nouveau de ce dernier en 1822. Par ailleurs, trois de ses enfants sont morts, quand elle décide de faire donation à ses quatre enfants survivants, de sa maison :

14. Autrefois rue de l'Archet.

« Aux termes d'un acte reçu par M^e Jozon [...] le dix-sept janvier 1829, Madme V^{ve} Gavard née Hameau a fait donation entre vif à Madme Hesnard, à Madme Avisse, à Madelle Rapharel devenue depuis Madame Gozlan, et à M. Rapharel [le fils survivant], les quatre enfants issus de son mariage avec M. Rapharel son premier mari, de la nue propriété de tous ses droits [...]

Lad. donation a eu lieu à la charge par les donataires qui s'y sont obligés de laisser jouir la donatrice leur mère pendant sa vie de l'usufruit de la portion qui leur revenait de ladite maison....La totalité de lad. maison a été divisée en deux lots dont le premier composé de l'ensemble présentement vendu est échu à Madelle Rapharel devenue Madme Gozlan et la deuxième composée des lieux appartenant aujourd'hui [en 1891] à M. Grumbard et à Madme Avisse ».

En 1854, M^{me} Gavard décédait et les donataires purent joindre l'usufruit à la nue propriété.

Marie-Agathe-Christine Rapharel, qui avait épousé le romancier vers 1830, pu enfin se sentir chez elle, avec son mari, rue du Grand-Pignon.

Les années passent encore. On lit dans la suite de l'acte de vente de 1891 :

« Madame Gozlan née Rapharel sus nommée est décédée en sa demeure à Paris, rue de Châteaudun numéro 16 le vingt juin 1891. Elle a laissé pour seule et unique héritière Madame veuve Duval venderesse aux présentes, sa fille »¹⁵ qui, dès la fin de l'année, revend sa maison de Corbeil aux Guillard, cette maison qui était bien celle de ses parents, la « maison Gozlan ».

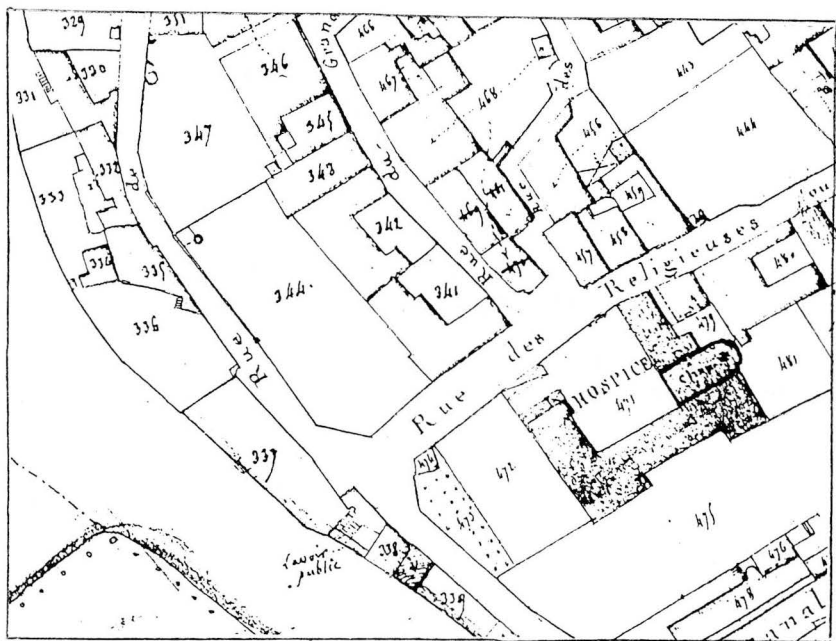
★

La question qui se pose maintenant est la localisation exacte de cette maison.

L'acte de 1891 fournit le nom des rues – il y en a deux – sur lesquelles elle donnait, la rue du Grand-Pignon et la rue des Remparts, mais aussi les numéros dont, je le répète, on ne peut tenir compte aujourd'hui. Il fournit surtout les numéros cadastraux qui, eux, sont indiscutables. Les archives communales de Corbeil conservent les deux documents de base qui nous sont indispensables, le cadastre dit napoléonien, de 1823, encore en vigueur en 1891, et le cadastre contemporain, de 1968.

Le cadastre napoléonien nous montre, dans le quartier qui nous intéresse en particulier, celui de l'actuelle place du marché, un centre de ville bien différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. La

15. Archives de Maîtres Imbault, Laval et Daude, notaires à Corbeil.



Cadastré napoléonien, 1823. Archives communales de Corbeil-Essonnes.



Cadastré contemporain, 1968. Archives communales de Corbeil-Essonnes.

rue du Grand-Pignon et celle des Remparts débouchent bien par un bout, comme c'est toujours le cas, sur la place de la mairie, alors place Saint-Guénault, maintenant place Galignani, mais par l'autre bout sur une petite rue étroite, la rue des Religieuses, située à l'emplacement de la partie nord de la place du marché, bordée d'un côté par des maisons, de l'autre par l'ancien hospice, bâti sur la place et qui ne fut démoli qu'en 1879, ce qui permit, entre autres, l'aménagement de la halle et du pont sur l'Essonne.

La maison des Gozlan, qui n'était, comme on l'a vu, qu'une partie de l'ensemble qu'avaient acquis les Rapharel en 1809, porte sur le cadastre les numéros 342, 343 et 344. On voit bien sur le plan le n° 342 consistant en une cour sur la rue, limitée à gauche par une clôture la séparant de celle de la maison voisine, un grand bâtiment au fond de la cour, un autre en retour sur la rue et un troisième qui lui est accolé et porte le n° 343. Quant au n° 344, il s'agit du « jardin donnant sur la rue des Remparts » et longeant sur l'arrière l'ensemble des bâtiments, y compris les premiers de la rue du Grand-Pignon, (le n° 341 du cadastre), qui faisaient aussi partie de la propriété des Rapharel et furent donnés aux autres enfants. La maison des Gozlan était donc la seconde de la rue, portant, c'est logique, le n° 3 où était son entrée principale, avec une « petite porte d'accès donnant sur la rue des Remparts » à travers le jardin.

Sur un « plan terrier du duché de Villeroy » daté de 1750¹⁶, le groupe des maisons Rapharel est parfaitement dessiné. On y voit bien trois bâtiments perpendiculaires à la rue et un plus long, entre cour et jardin, parallèle à la rue et non encore divisé comme sur le cadastre napoléonien. L'ensemble porte l'inscription « Les Religieuses ». Creuzet, dans sa publication de 1935 a dit quelques mots de l'histoire de ces maisons. Elles étaient très anciennes car elles avaient été acquises, selon lui, au XVII^e siècle, par des religieuses, qui devaient les conserver jusqu'à la Révolution. Elles furent alors vendues comme bien national à un premier acquéreur parisien nommé Dubut, d'après l'acte de 1891, qui les céda ensuite aux Rapharel.

★

À ce point de mon enquête, le moment était venu de me rendre sur place pour tenter de découvrir ce qui peut subsister de la maison Gozlan en m'aidant, pour ce faire, du cadastre contemporain. En bordure de la place du marché¹⁷, entre les deux rues du Grand-Pignon et des Remparts, se dresse l'immeuble d'une banque. Si on emprunte la rue du Grand-Pignon, on rencontre, à gauche, après le

16. Archives communales de Corbeil-Essonnes (copie).

retour de l'immeuble de la banque, deux jardins ayant chacun un grand pavillon sur l'arrière, avant un petit immeuble jouxtant l'hôtel du Grand-Pignon, où la rue tourne à angle droit. Si on prend maintenant la rue des Remparts, on retrouve, presque en bordure de rue, les deux pavillons, aperçus au fond des jardins rue du Grand-Pignon.

Où donc était la maison des Gozlan ? Je n'emploie pas sans raison l'imparfait, car, hélas, en comparant l'ancien et le nouveau cadastre, on est obligé de conclure qu'elle a disparu. Elle se trouvait à l'emplacement des deux jardins, et c'est sur son propre jardin de la rue des Remparts qu'ont été bâtis, au commencement du XX^e siècle, les deux pavillons cadastrés 67 et 68 et la partie gauche de l'immeuble de la banque cadastrée 70.

J'ai plusieurs fois arpenté les deux rues et l'angle de la place dans l'espoir de retrouver quand même quelques restes des anciennes maisons. De la maison Gozlan, il ne subsiste rien. À son sujet, Creuzet, dans sa brochure, écrit : « *Sur une partie du jardin [de la maison Gozlan], l'acquéreur [E. Guillard] construisit un pavillon d'habitation et des bureaux ; la maison, tombant de vétusté fut démolie vers 1928, M. Guillard revendit le surplus de l'immeuble à M^e Courty, notaire, qui y fit édifier les locaux devant lui servir d'habitation et d'étude* »¹⁸.

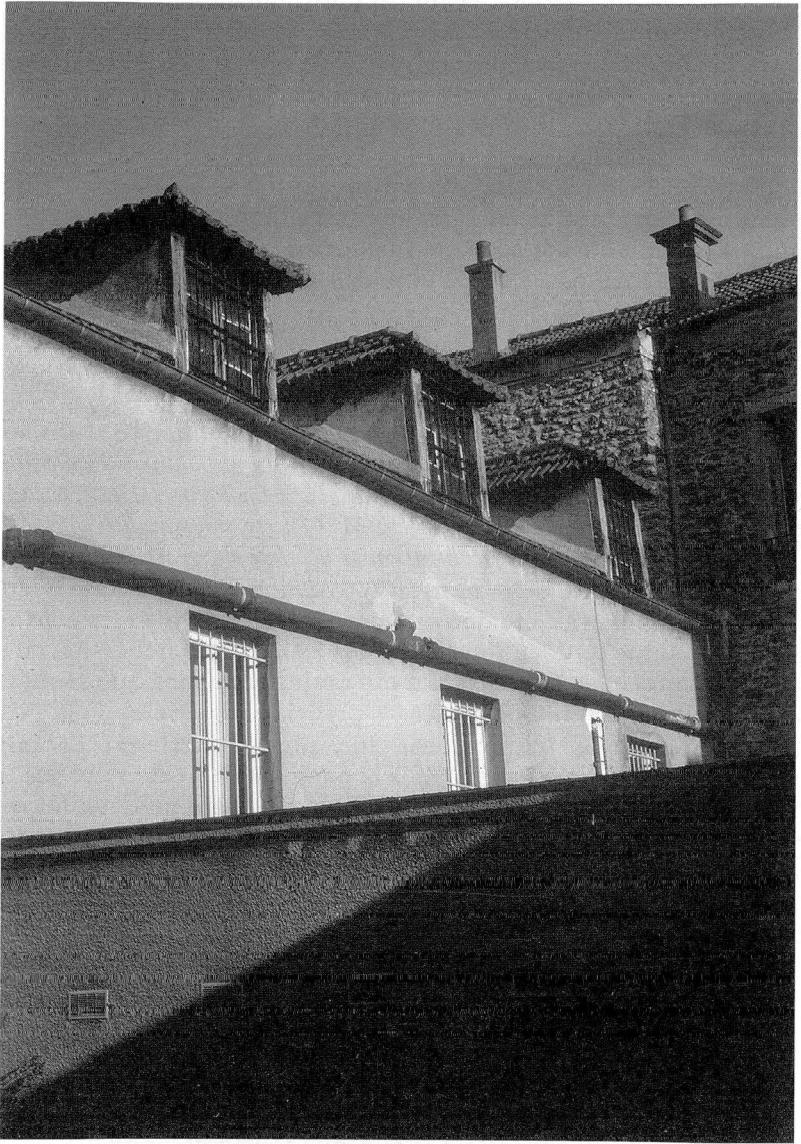
Si la seconde partie de la maison fut démolie par M^e Courty après 1928, la première avait été détruite par A. Guillard lui-même. Mais il ne le fit que sur le tard, en tous cas après 1912, et par nécessité, vu son état sans doute, mais à regrets, lui qui était fier de dire que sa maison avait été celle de Léon Gozlan.

L'immeuble de la banque, est, lui, plus mystérieux. La partie gauche, on le sait, est récente. Mais la partie droite, qui n'est pas tout à fait à l'alignement de l'autre, et où se situait le deuxième lot de la donation faite par Mme Rapharel à ses enfants, n'est-elle pas, sous un ravalement récent, ancienne ?

Je me suis permis de sonner à la porte du propriétaire du premier pavillon de la rue des Remparts, le n°15, la maison bâtie par Guillard, car il me semblait apercevoir de la rue du Grand-Pignon, dans l'enchevêtrement des bâtiments de la banque, sur l'arrière, une vieille construction. Du jardin du 15, on voit très bien, en effet, un tronçon d'immeuble, composé, comme la maison Gozlan, « d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage » aménagé sous le toit percé de grandes et vétustes fenêtres (car aucun grenier n'est signalé) qui est certainement un reste des maisons Rapharel, le prolongement

17. Dont le nom officiel est depuis peu « Place du Comte-Aymon ».

18. CREUZET E., *op. cit.*, p. 35.



Ce qui subsiste des maisons Rapharel (Prolongation du « grand corps de bâtiments », mentionné dans l'acte de vente de 1891). Cl. de l'auteur.

du « grand corps de bâtiment », scindé en deux à la donation et faisant partie du lot n°2.

De la maison Gozlan, ou plus exactement de la maison Rapharel, il subsiste encore quelque chose.

★

Avant de mettre un point final à cette évocation, je voudrais dire quelques mots d'un ouvrage que Gozlan publia en 1856, *Balzac en pantoufles*, suivi d'un autre *Balzac chez lui*, en 1862, recueils de souvenirs sur l'auteur de la *Comédie humaine* qu'il avait bien connu puisqu'il avait été, un moment, en toute amitié, son secrétaire. Gozlan s'était rendu souvent aux Jardies, la campagne de Balzac, et il accompagnait fréquemment, à cette époque, ce dernier dans ses déplacements, dans Paris et dans ses environs. Balzac vint-il jusqu'à Corbeil, chez son ami ? Si vous êtes tenté de faire, comme moi, le pèlerinage pour voir ce qui peut rester de la maison Gozlan et imaginer ce qu'elle était jadis, il vous est permis de rêver et d'imaginer deux silhouettes d'hommes, l'une haute et massive, l'autre plus menue, empruntant la tortueuse rue du Grand-Pignon et gagnant un portail sur la gauche. Ce pourrait bien être l'auteur du *Lys dans la vallée* accompagné de l'« ancien pirate »¹⁹ reconverti dans les lettres.

19. Qualificatif dont il aimait parfois se parer lui-même en souvenir de sa folle jeunesse.

La verrière armoriée de l'église Sainte-Madeleine de Marcoussis

Par Claude CORNETTE

Jean de Montagu, petit homme « poupinet » à la barbe rare et au « chief crespellet », aux allures volontiers un peu mystérieuses, est né vers 1349. Sa famille remonte aux anciens rois de Bourgogne, successeurs de Charlemagne. Montagu est un surnom attribué pour la première fois à Robert le Gros, grand père de Jean. Robert avait fait l'acquisition du château de Montagu situé près de Poissy-en-Laye. Les le Gros étaient originaires du Lyonnais d'où ils se dispersèrent en Bourgogne, Normandie, Languedoc et jusqu'en Piémont. Robert le Gros, dit de Montagu, se maria avec Madeleine de Maugiron et fut vers la fin de sa vie, semble-t-il, secrétaire de Charles V et trésorier de ses chartes. C'est lui qui, selon le frère Simon de la Motte¹, quitta les anciennes armes des le Gros, seigneurs de Princé, qui étaient : « d'or à une aigle éployée de sable bequée et membrée de gueules, à la bordure aussi de sable chargée de 8 besants d'argent ».

Le père « officiel » de Jean est Gérard, seigneur de Montagu, notaire et secrétaire de Jean II le Bon, sa mère est Biette (ou Biote) de Cassinel qui est la maîtresse du prince Charles (futur Charles V), ce qui laisse subsister un doute sur la paternité de Gérard.

Charles V le Sage, devenu roi en 1364, le nomme trésorier et garde de ses chartes. Pour l'aider dans ses lourdes tâches, son fils aîné Jean, vidame de Laon, seigneur de Montagu, de Marcoussis et de Bois-Malesherbes lui est associé.

Devenu roi en 1380, Charles VI, le Bien-Aimé, renvoie ses oncles et les remplace par les anciens conseillers de son père, les Marmousets. Jean de Montagu rentre en grâce. En 1388, Ferry de Cassinel, évêque

1. MOTTE Simon de la (Frère), « La vie de messire Jean de Montagu, grand maistre de France sous le roy Charles sixième, avec les éloges de ses parents et quelques événements dudit monastère », dans *Celestinorum de Marcoussiaco*, 1674-1682, in-folio.

d'Auxerre, frère de Biette de Cassinel, mère de Jean de Montagu, donne à son neveu la seigneurie de Marcoussis.

L'influence de Jean de Montagu dérange beaucoup de monde et particulièrement le duc de Bourgogne qui obtient, lors d'une crise de folie du roi, qu'il soit châtié, ainsi que les officiers des finances. Accusé d'avoir envoûté le roi, de l'avoir rendu malade par des maléfices, il est torturé puis décapité à la hache aux Halles de Paris, par Pierre du Préau, le 17 octobre 1409. Son corps est pendu au gibet de Montfaucon et sa tête exposée aux Halles au bout d'une lance. Son frère Gérard II, évêque de Paris, réclame ses restes.

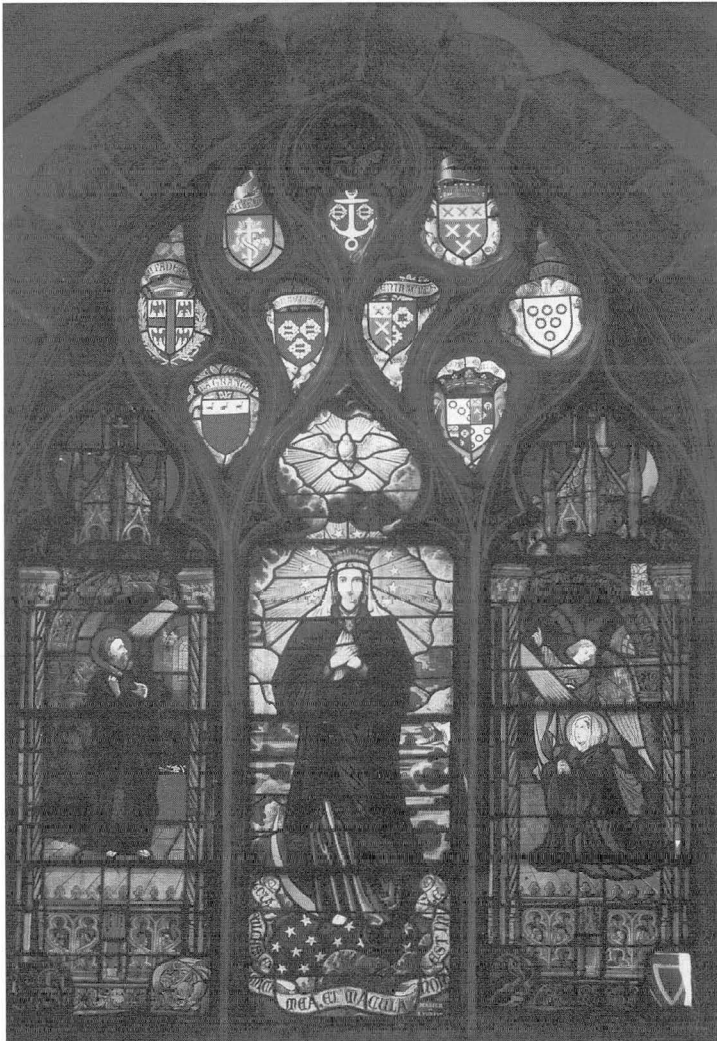
Les propriétés terriennes de Jean de Montagu sont attribuées au duc de Guyenne, fils aîné du roi, qui cède la seigneurie de Marcoussis à son oncle Louis de Bavière. A la mort de celui-ci, en 1417, elle est restituée aux descendants directs de Jean de Montagu dont la mémoire avait été réhabilitée le 12 septembre 1412 par un arrêt du grand Conseil. Ses obsèques sont célébrées solennellement dans l'église des Célestins de Marcoussis, où on lui élève un riche tombeau.

C'est en 1392, lors de la première crise de folie de Charles VI que Jean de Montagu, réfugié en Avignon, avait fait le vœu d'élever un monastère à la gloire de la Sainte Trinité si le roi recouvrait la raison. La première pierre est posée par Pierre de Fresnel, évêque de Meaux, le 17 février 1404 et la dédicace célébrée le 17 avril 1408 par le frère du fondateur, archevêque de Sens, en présence du duc de Berry. C'est la douzième fondation de l'ordre des Célestins en France.

Pendant que se construit le couvent des Célestins, Jean de Montagu entreprend, en 1402, de faire reconstruire l'église-chapelle du prieuré de Saint-Wandrille alors en ruines. Le prieur, craignant d'avoir à lui reconnaître un droit de patronage, s'oppose à la poursuite des travaux au delà du chœur, qui est celui de l'église actuelle. C'est Jeanne d'Amboise, l'une des filles de l'amiral Louis Malet de Graville, qui fait rebâtir la nef dans la première moitié du XVI^e siècle. Saint-Wandrille étant décédé le 22 juillet 668, un pèlerinage avait lieu tous les 22 juillet, jour dédié à sainte Marie-Madeleine. La chapelle Saint-Wandrille devient alors l'église dédiée à sainte Madeleine.

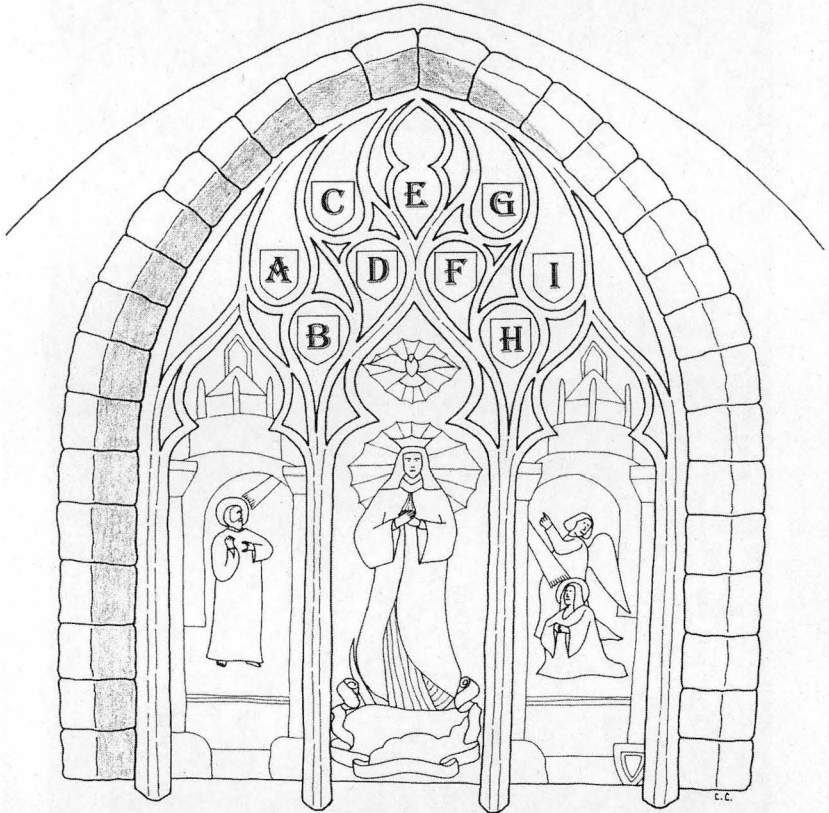
Sa façade offre les caractéristiques de l'architecture flamboyante : porte surmontée d'un gâble en accolade orné de choux frisés et large fenêtre à remplage de courbes et de contrecourbes. Au dessus se situe la verrière armoriée (fig. 1) signée par Messieurs Forest, dessinateur et lithographe, ami du peintre Corot, et Mazier, instituteur et secrétaire de mairie à Marcoussis mais également maître verrier. Cette verrière, datée de 1869, réalisée dans les ateliers de M.V.N. Lorin à Chartres est mise en place par les soins du doyen Sarrian. Elle a été restaurée en 1930 grâce à l'action de l'abbé Martinand, curé de la

paroisse. La partie basse représente, à gauche, Pierre-aux-Liens sortant du cachot, au centre, le Triomphe de la Vierge et à droite l'Annonciation. Dans le réseau du tympan sont représentées les armes repérées sur la figure 1 et sur la photographie ci-dessous (et couverture).



Je n'ai pu savoir ce qui a motivé le remplacement de la verrière précédente mais il faut situer cette opération dans le climat de l'époque. Le XIX^e siècle voit l'apogée du romantisme, la mode

« gothique », importée d'Angleterre, prend la tournure d'un mouvement à la fois architectural (Viollet-le-Duc) et littéraire. De cet intérêt pour le Moyen Âge « le goût devint historique et, si la science héraldique laissait à désirer, jamais aucune époque, peut être, n'a été aussi « friande » d'armoiries. »² Gérard de Nerval n'a-t-il pas dit : « la connaissance du blason est la clé de l'histoire de France »



C : Couvent des Célestins **E** : Amiral de Graville **G** : Balsac

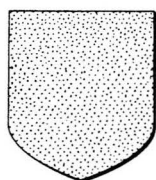
A : Montagu **D** : Graville **F** : Entragues **I** : Illiers

B : La Grange **H** : Illiers-Entragues

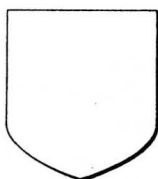
Figure 1

2. PASTOUREAU Michel, *Traité d'héraldique*, 2^{ème} édition, Paris, Picard, 1993.

METAUX

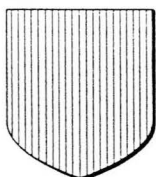


Or
(jaune)



Argent
(blanc)

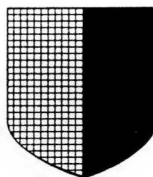
EMAUX



Gueules
(rouge)



Azur
(bleu)



Sable
(noir)



Sinople
(vert)



Pourpre

Les écrivains sensibles au roman gothique, le furent aussi aux tendances décoratives que supposait l'épithète. Victor Hugo et Zola appréciaient fort l'héraldique, Balzac ne négligea pas de parer d'écussons ses objets personnels et Stendhal, le plus "gothique" des « romanciers réalistes », utilisa largement l'héraldique dans son œuvre³.

C'est dans cette ambiance que le projet de Messieurs Forest et Mazier et du doyen Sarriani voit le jour. Il est important que figurent dans l'église les armes de ses bienfaiteurs qui sont, par ailleurs, des personnages illustres de l'histoire de France. Il est probable que ces armes, en partie ou en totalité, figuraient déjà sur l'ancienne verrière car il était de coutume que les donateurs fassent représenter leurs armes sur les vitraux ou aux clés de voûte (il y a quelques clés de voûte armorisées dans l'église Sainte-Madeleine). Il se peut également que des recherches aient été effectuées dans les différents armoriaux, plus ou moins exacts, qui foisonnèrent à cette époque⁴.

N'oublions pas le côté esthétique, les vitraux mettent particulièrement en valeur les armoiries, la lumière fait éclater les couleurs, les plombs qui délimitent les partitions, les pièces honorables ou les meubles les font ressortir et cet aspect flatteur ne pouvait que satisfaire le maître verrier qu'était Monsieur Mazier.

A : ARMES DES MONTAGU

Les armes des Montagu (fig. 2) se blasonnent : « d'argent à la croix d'azur cantonnée de quatre aiglettes de gueules au vol abaissé, becquées et membrées d'or ».

L'écu est timbré d'une couronne de vidame (Jean est vidame de Laon) surmontée d'un listel (ou banderole) lui-même coiffé de deux fleurs d'or, les tiges passées en sautoir, une fleur de lis d'or surmontant le tout. Sur cette banderole est inscrite la devise de Jean de Montagu qui est : « ILPADEL T ». Cette devise a longtemps été une énigme. Une première explication a été donnée par un Turc qui était de la suite de François 1^{er} et présent au château de Marcoussis : « Il padelt » serait du Syriaque corrompu et signifierait « Dieu est mon espérance ». L'explication qui est finalement admise est la suivante : il s'agit des initiales I L P A D E L T des mots : « Je L'ai Promis A Dieu

3. LOSKOUTOFF Yvan, « L'héraldique dans le roman réaliste » dans *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, tomes 69-70, 2002

4. EYSENBACH G., *Histoire du blason*, Tours, 1848 ; AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS F. A., *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*. Paris, 1863-1876, 19 vol. in-4° ; PORTE de la, *Trésor héraldique*, Tournay, 1864 et d'autres mentionnés ci-après.

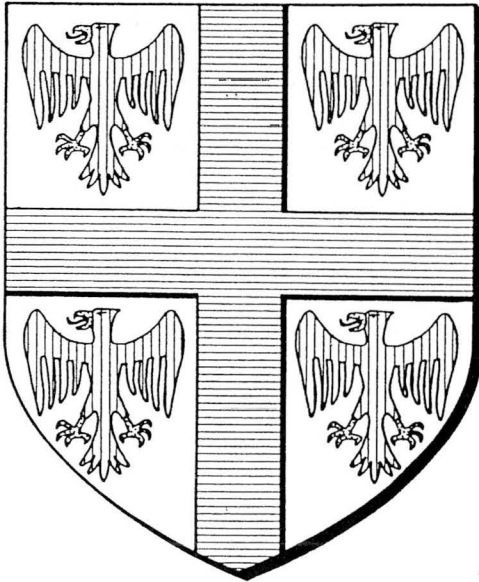


Figure 2

Et Le Tiendrai » (le J et le I ayant, anciennement, les mêmes graphies), allusion au vœu fait en Avignon d'élever un couvent si Charles VI guérissait de sa folie.

Les deux fleurs qui surmontent la banderole sont très certainement des fleurs, ou plutôt des feuilles, de mauve. Certains auteurs attribuent des feuilles et des fleurs de courge, comme emblème, à Jean de Montagu. Pour ma part je me rallie à la version du père Ménestrier⁵ qui écrit « Jean de Montagu adopta pour devise des feuilles de mauve, en latin « malva » pour exprimer qu'alors tout allait mal en France. Cette devise était prophétique pour celui qui la portait car les choses allèrent si mal qu'il fut condamné et mis à mort comme dilapidateur des finances, empoisonneur et sorcier ».

Les armes des Montagu ont été reprises par la municipalité pour la ville⁶. Il faut signaler que la ville de Montlhéry, commune limitrophe de Marcoussis, a adopté les armes dites « Montmorency ancien » qui sont : « d'or à la croix de gueules cantonnée de quatre alérisons d'azur⁷ » On notera la similitude qui existe entre ces armes. Le dessin

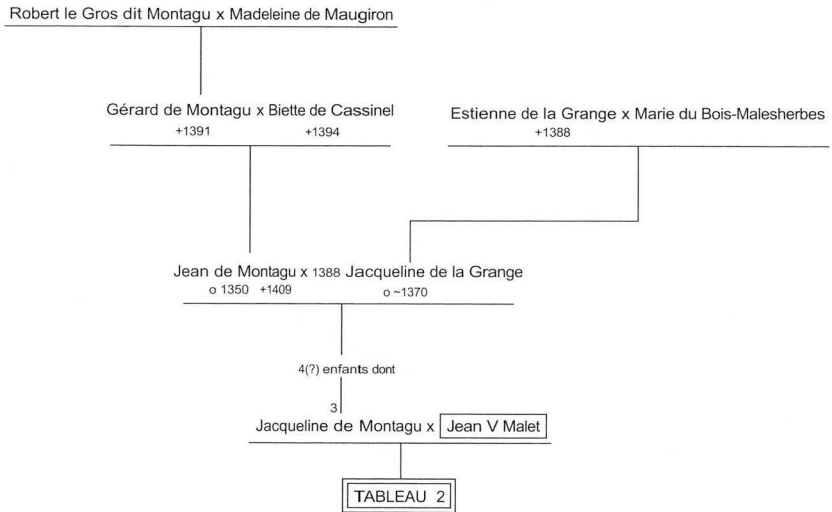
5. MENESTRIER (Père), *La science du blason et l'art des devises*. Lyon, 1730.

6. La commune de Villeconin a également repris les armes des Montagu comme armes municipales.

7. Après la bataille de Bouvines (1214), les Montmorency portèrent : « d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérisons d'azur ». Au X^{ème} s. (période pré-héraldique), les Montmorency auraient porté une bannière d'or à la croix de gueules qu'ils cantonnèrent, par la suite, de quatre aiglettes d'azur.

est identique, les couleurs sont inversées et les alérions (petites aigles sans bec ni pattes) présents chez les Montmorency font place chez les Montagu, à des aiglettes (petites aigles)⁸.

Tableau 1. Montagu.



B : ARMES DES LA GRANGE

La généalogie de la famille de la Grange, originaire du Beaujolais, est assez mal connue.

Étienne de la Grange, conseiller lai au parlement en 1369, chevalier le 19 janvier 1371, devient quatrième président au parlement de Paris le 12 novembre 1373. Il a un frère, Jean de la Grange, cardinal d'Amiens et premier ministre de Charles V.

Selon différents armoriaux, nous trouvons deux représentations des armes des La Grange. La représentation de la figure 3, qui me semble la plus plausible, se blasonne : « de gueules à trois merlettes d'argent posées 2 et 1, au quartier (ou franc quartier) d'hermine ». La deuxième représentation est celle de la figure 4 qui se blasonne : « de gueules à trois merlettes d'argent posées 1 (à senestre) et 2, au quartier d'hermine ».

8. La similitude qui existe entre les armes des Montmorency et des Montagu n'est certainement pas fortuite et les historiens ont cherché les liens qui pouvaient les unir.

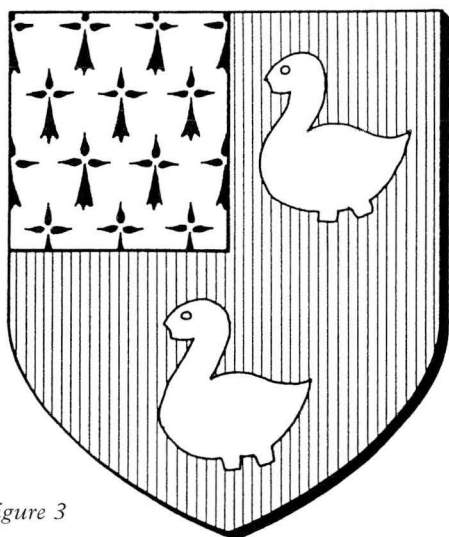


Figure 3

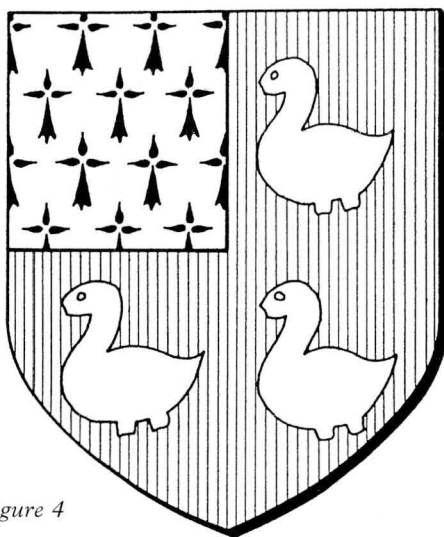


Figure 4

Étienne de la Grange, né vers 1340, épouse Marie du Bois (ou du Bos), née vers 1345, qui lui apporte en dot, entre autres, la seigneurie de Bois-Malesherbes. Ils ont deux fils et une fille, Jacqueline, née vers 1370, qui épouse Jean de Montagu le 18 mai 1388. De leur union naissent trois filles : Jacqueline, dame de Bois-Malesherbes, Elisabeth et Jeanne. Pour l'anecdote, il est à noter que Jean de Montagu fait fondre et offre à Notre-Dame de Paris une cloche de 15000 livres prénommée Jacqueline en l'honneur de sa femme, qui se trouve dans la tour méridionale en compagnie de Marie, cloche de taille supérieure. La cloche Jacqueline est refondue en 1681 et incorporée à la grosse cloche nommée Gros Bourdon.

Après le décès de son père, le 26 novembre 1388, Jacqueline de la Grange, alors unique héritière, se voit attribuer les biens de son père et de son oncle le cardinal Jean de la Grange. A son décès en 1402, Jacqueline laisse tous ses biens à son mari.

Nous voyons sur la figure 1, placé en B, un écu surmonté d'une banderole portant le nom de la Grange. Les armes figurant sur cet écu sont représentées figure 5 et se blasonnent : « de gueules au chef d'argent chargé de trois (oies, canes, canettes ?) contournées de sable ».

Ces armes ne sont pas celle des la Grange. En fait, ce sont les armes adoptées par Jacqueline de la Grange et que l'on retrouve sur les figures 6 et 7. Nous voyons sur ces deux gravures l'habit de cérémonie porté par l'épouse de Jean de Montagu. Sa jupe porte, en mi-partie, de Montagu et de Jacqueline de la Grange. Cette dernière a adopté ces armes qui semblent être celles de sa mère, Marie du Bois. En effet,

la seule famille dont le nom et les armes ont une corrélation est la famille du Bois-Gamat qui porte, d'après Palliot⁹ : « de gueules au chef d'argent chargé de trois râles de sable becqués et membrés de gueules ».

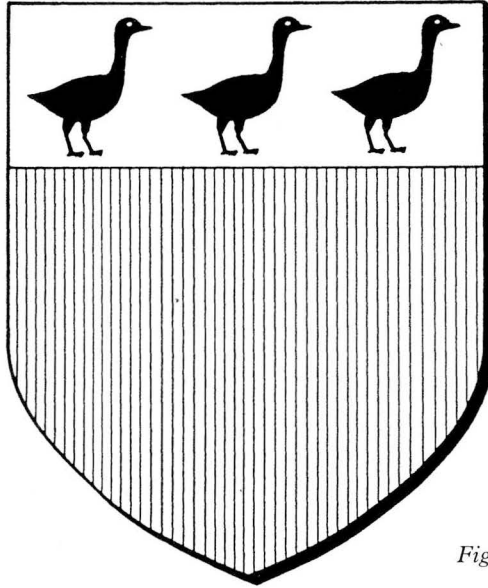


Figure 5

Sur les figures 6 et 7, il semblerait que les oiseaux soient des merlettes, ici représentées dans leur forme primitive, avec un bec.

Nous trouvons, dans plusieurs armoriaux du XIX^e siècle¹⁰, le même blasonnement concernant les Bois-Gamat : « de gueules au chef d'argent chargé de trois aigles de sable, becquées et membrées de gueules ». Nous retrouvons ici les erreurs assez courantes en héraldique à cette époque. Les aigles mentionnées ci-dessus sont, en réalité, des merlettes, ce que nous confirment les gravures des figures 6 et 7.

Il reste maintenant à résoudre le problème de l'orientation des merlettes qui sont, sur la verrière, contournées c'est à dire regardant à senestre. En effet, la représentation habituelle est celle que l'on voit sur la figure 8, les merlettes regardant à dextre. Nous voyons, sur les figures 6 et 7, la robe de Jacqueline de la Grange parée de ses armes et de celles de son époux. Les aiglettes et les merlettes se regardent, ce que l'on appelle une représentation « par courtoisie » (particulièrement utilisée dans l'héraldique germanique) afin de ne pas se tourner le dos.

9. PAILLOT P., *La vraie et parfaite science des armoiries*, Dijon et Paris, 1660.

10. GOURDON DE GENOUILLAC H., *Recueil d'Armoiries des maisons nobles de France*. Paris, 1860 ; JOUFFROY D'ESCHAVANNES M., *Armorial universel*, Paris, 1844-1848.



Figure 6¹¹

Jacqueline de la Grange, femme de Jean de Montagu, surintendant des finances sous Charles VI. Sa coiffure se compose d'un bonnet au-dessus duquel est placé un escoffion, un arrangement fait à partir d'anneaux de taille et de forme différentes. Le spécimen que l'on voit ici est de grandeur moyenne. Les armoiries des de la Grange et des Montagu sont brodées sur sa robe.



Jacqueline de ^{B.P.} la Grange
f. de de Montagu.

Figure 7¹²

11. RACINET A., *Histoire du costume*. Paris, 1888.

12. GERMAIN H., *Marcoussis, le réveil de son histoire et monographie*, La Chapelle-Montligeon, Imp. de Montligeon, 1973, in-8°, 346 p. (p.27).

Il est possible que les auteurs des dessins ayant servi à la réalisation de la verrière aient supposé que les merlettes étaient tournées vers la dextre « par courtoisie » et que leur position primitive était « contournée », à moins qu'il ne s'agisse d'une inversion accidentelle de l'image. Quoi qu'il en soit, les armes de Jacqueline de la Grange sont, sans aucun doute, celles qui sont reproduites figure 8 et qui se blasonnent : « de gueules au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable ».

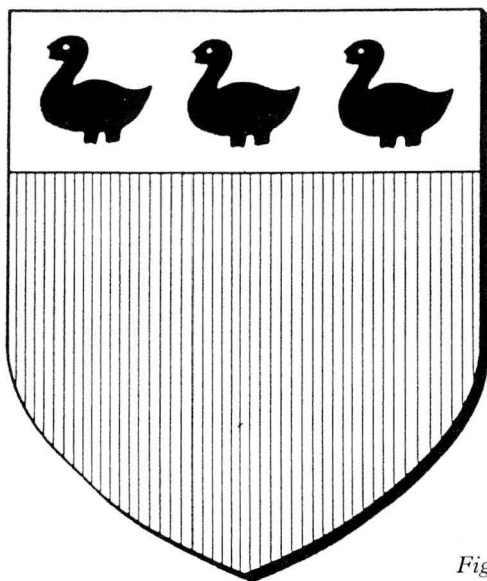


Figure 8

Sur ces armes les râles, très peu usités, figurant sur l'écu des du Bois-Gamat ont été remplacés par des merlettes, certainement pour rappeler que trois merlettes figurent sur les armes des la Grange¹³.

C : ARMES DU COUVEN DES CÉLESTINS

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le couvent des Célestins fut construit de 1404 à 1408 suite à un vœu de Jean de Montagu.

Pietro Angeleri, né vers 1215, onzième fils d'un couple de pauvres cultivateurs d'Isernia (Italie) est très pieux. Il se fait ermite à Morrone et est alors connu sous le nom de Pierre de Morrone. Il fonde une congrégation approuvée par Urbain IV en 1264 et de nouveau par

13. La merlette est, après l'aigle, l'oiseau le plus représenté en héraldique.

Grégoire X en 1274, qui prendra le nom de « Célestins » après son accession au trône pontifical, en 1294, sous le nom de Célestin V. La congrégation présente la particularité de se rattacher à la famille bénédictine tout en empruntant des principes de vie plus stricts à d'autres familles religieuses. Elle est influencée par les Franciscains et plus particulièrement par le courant « spirituel » des coutumes camaldules. Célestin V protégera ceux qui se nommaient « Spirituels ».

L'ambitieux cardinal Benoît Gaëtan use d'un stratagème « diabolique » pour pousser Celestin V, faible de caractère, à l'abdication. Il se fait élire pape sous le nom de Boniface VIII et ne songe plus qu'à réaliser ses projets d'établir la souveraineté temporelle et spirituelle du Saint-Siège sur tous les royaumes chrétiens. Il entre en conflit avec Philippe le Bel qui, pour le contrer, favorise le développement de la congrégation.

En France, les Célestins deviennent un ordre très populaire. Ils comptent dix-sept maisons au XV^e siècle. Le monastère de Paris, maison de Saint-Georges, fondé en 1352 est généreusement doté par le dauphin Charles. L'ordre sera durement touché par les guerres de religion. La commission des Réguliers chargée, par le pouvoir royal, de le réformer les ordres monastiques, abolira l'ordre des Célestins par arrêt du conseil du roi du 4 juillet 1778. Le couvent de Marcoussis, quant à lui, verra son clocher abattu en 1792, puis les bâtiments seront saccagés, vendus et finalement détruits sous le 1^{er} Empire.

Les armes de l'ordre des Célestins (fig. 9) se blasonnent : « d'azur à la croix haute (ou croix latine) tréflée, anglée en chef de 6 rais, le jambage inférieur entrelacé d'un S, le tout d'or et accostée de deux fleurs de lis du même ».

Le S qui entrelace le jambage de la croix est l'initiale du surnom mystique des Célestins : les « Spirituels ». Les fleurs de lis, quant à elles, rappellent que l'ordre était sous la protection royale.

Il subsiste d'ailleurs sur le territoire de la commune de Marcoussis des bornes délimitant les anciennes propriétés du couvent des Célestins qui portent une croix gravée avec un S entrelaçant le jambage inférieur.

Les armes qui figurent sur la verrière de l'église Sainte-Madeleine diffèrent légèrement : la fleur de lis qui accompagne la croix à senestre est ici remplacée par deux feuilles de mauve, leurs tiges passées en sautoir. Nous avons vu précédemment que Jean de Montagu avait des feuilles de mauve pour emblème. La représentation de ces armes est donnée par la figure 10 dont le blasonnement est : « d'azur à la croix latine tréflée, anglée de 6 rais, le jambage inférieur entrelacé d'un S et accompagnée à dextre d'une fleur de lis et à senestre de 2 feuilles de mauve, leurs tiges passées en sautoir, le tout d'or. »

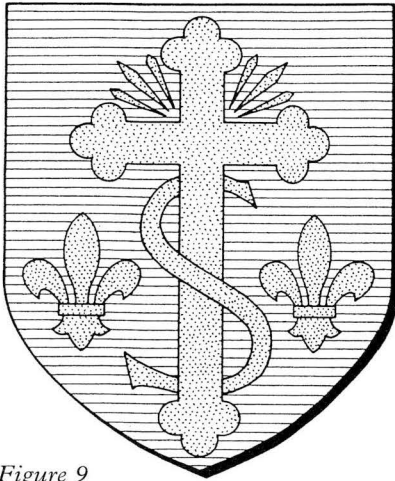


Figure 9

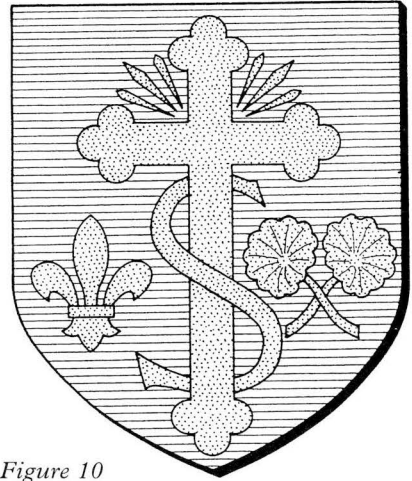


Figure 10

Les armes de la figure 10 sont brisées par rapport aux armes de la figure 9. Ici la brisure est le remplacement d'une fleur de lis par deux feuilles de mauve, en hommage au fondateur du couvent.

D : ARMES DES MALET DE GRAVILLE

Ces armes, représentées ci-après, (fig. 11), se blasonnent : « de gueules à trois fermaux d'or ».

Les Malet sont originaires du pays de Caux en Normandie où ils possédaient des terres, dont celle de Gravelle sur l'estuaire de la Seine, entre Harfleur et Le Havre.

Les sires de Gravelle sont mentionnés dès 1066 dans les chroniques d'Orderic Vital et de Guillaume de Poitou. Pendant la guerre de Cent Ans, les Malet de Gravelle se battent pour le roi de France, contre les Anglais qui ont dévasté et occupé leurs terres.

Jean V Malet, sire de Gravelle et de Marcoussis, né vers 1390, grand panetier de France en 1414, grand fauconnier en 1415, négocie, en 1416, le mariage de Charles VII avec Marie d'Anjou. En 1429, il combat aux côtés de Jeanne d'Arc à la prise de la bastille de Saint-Loup et au fort des Tournelles où la pucelle est blessée. Au sacre du roi à Reims, il est caution de la Sainte-Ampoule avec Gilles de Rais, Jean de Brosse et Louis de Culant. Quand, en 1437, Charles VII fait son entrée à Paris, Jean Malet ouvre la marche devant 800 archers.

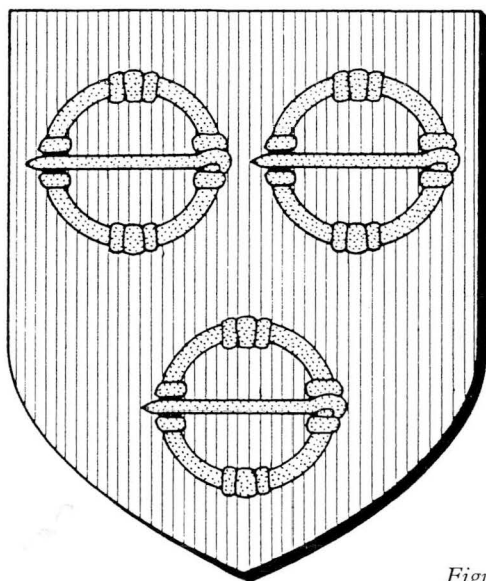


Figure 11

Veuf de Jeanne de Bellengues (ou de Belingues), il épouse en secondes noces, Jacqueline de Montagu, dame de Bois-Malesherbes. Cette dernière avait hérité des fiefs et titres de son frère Charles de Montagu, mort sans enfants à la bataille d'Azincourt. Elle était veuve de Jean de Craon, tué également à la bataille d'Azincourt et était sans postérité. Jacqueline décède en 1436 et Jean V vers 1449. Leur fils Jean VI Malet, seigneur de Gravelle aura deux fils de Marie de Montauban : l'aîné, Jean VII Malet de Gravelle, seigneur de Gravelle et de Marcoussis meurt en 1470 sans postérité et laisse à son cadet Louis les titres de seigneur de Gravelle, de Marcoussis, de Sées, de Bernay, de Milly en Gâtinais, de Bois-Malesherbes et de Chastres (aujourd'hui Arpajon).

E : EMBLÈME DE L'AMIRAL DE GRAVILLE

Louis Malet de Gravelle, seigneur de Gravelle, Marcoussis, Sées et Bernay, né vers 1438, est un personnage considérable. Amiral de France en 1486, il a énormément de crédit et d'autorité à la cour des rois Louis XI, (qui, dans une lettre du 20 août 1476 le qualifie de : « son amé et féal cousin »), Charles VIII et Louis XII à qui il prête des sommes importantes en 1513 (90000 livres) et en reçoit, en gage, les domaines de Melun, Corbeil et Dourdan. Dans son testament, il abandonne cette somme aux pauvres selon le bon vouloir du roi « Afin

que la povre peuple prie Dieu pour luy et pour moy ». En septembre 1489, avec 25 vaisseaux, il disperse une flotte anglo-bretonne forte de 60 navires qui assiège Brest. Sous François 1^{er}, il prend une grande part dans la réunion de la Bretagne à la France. De son mariage avec Marie de Balsac, fille de Roffec de Balsac, seigneur de Glisenave et de Jeanne d'Albon, décédée le 23 mars 1503 et inhumée à Marcoussis, naissent cinq enfants, les deux derniers étant Jeanne Malet de Gravelle, dame de Marcoussis et Anne Malet de Gravelle, dame du Bois-Malesherbes et de Montagu, que nous allons retrouver. L'amiral de Gravelle meurt le 30 octobre 1516 dans son château de Marcoussis et est enterré dans l'église des Cordeliers qu'il avait fondée à Malesherbes.

L'emblème de l'amiral Louis de Gravelle, (fig. 12), se situe dans un médaillon au centre supérieur de la verrière. Sa description est : « de gueules à l'ancre d'argent accompagnée de 2 fermaux (ou fermails) d'or ».

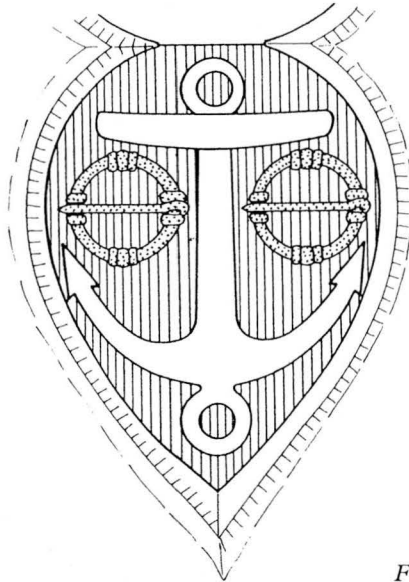
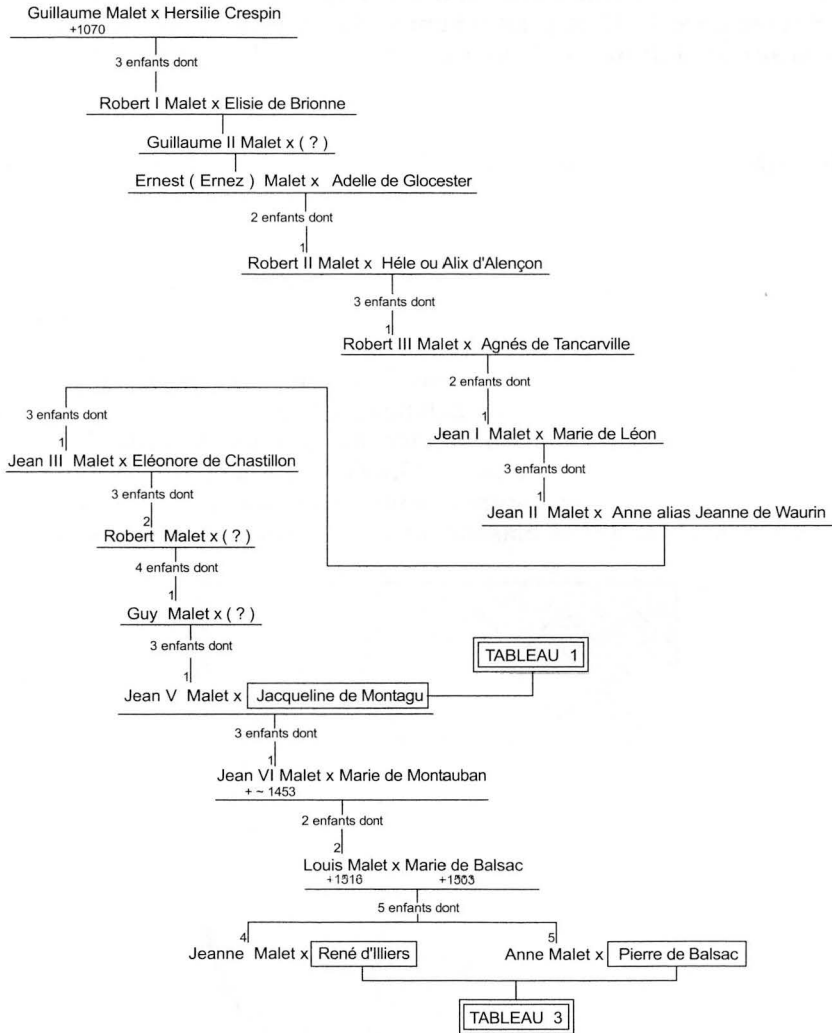


Figure 12

Cet emblème réunit les armes des Gravelle, les fermaux étant ici réduits à deux dans un souci d'esthétique, et l'ancre qui symbolise sa qualité de grand amiral de France. Au dessus du médaillon une banderolle porte la devise des Malet de Gravelle : « Ma force d'en haut ».

Tableau 2. Malet de Graville.



La troisième fille de l'amiral, Jeanne Malet de Gravelle, dame de Marcoussis, veuve de Charles II d'Amboise, seigneur de Chaumont épouse, en seconde noce René d'Illiers, en Beauce, seigneur de Milly, d'Yèvres, de Bures, de Francvilliers et de Chavernay. Jeanne, qui termina la reconstruction de la nef de l'église, décède à Marcoussis le 18 septembre 1540 et y est inhumée. Les armes de son second mari sont situées à droite sur la verrière (placées en **I** sur la figure 1).

F : ARMES DES BALSAC D'ENTRAGUES-GRAVILLE

La quatrième fille de Louis Malet, Anne Malet de Gravelle, dame de Bois-Malesherbes et de Montagu, hérite, à la mort de sa sœur Jeanne, de tous ses biens. Anne aime son cousin germain Pierre de Balsac, seigneur d'Entragues, qui l'enlève de façon romantique en 1509. Femme de lettres, elle mit en vers le roman des amours d'Arcite et Palémon, écrit en prose et vieux langage, d'après le poème italien « la Théséide de Boccace ». Au service de la reine Claude, première femme de François 1^{er}, Anne de Gravelle peut se permettre d'irriter son père. Elle se marie, contre la volonté de celui-ci, avec son cousin. Leurs armes (fig. 13) se blasonnent : « mi-parti d'azur à trois sautoirs

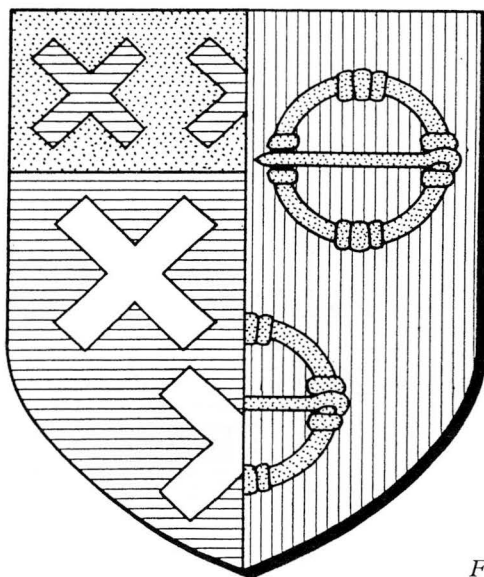


Figure 13

d'argent, au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur et de gueules à trois fermaux d'or »¹⁴.

Ces armes, dites d'alliance, associent sur un même écu la moitié dextre des armes masculines et la moitié senestre des armes féminines (la moitié dextre est la place d'honneur, à droite du possesseur de l'écu et, par conséquent à la gauche du regardant). Cette représentation par deux moitiés a pu créer des ambiguïtés dans certains cas tels que : bande, barre ou chevron entre autres comme on le voit sur les figures qui suivent : dans un mi-partie où se représente une moitié d'écu, on ne peut dire si l'écu entier est ici : « d'azur à la barre d'or » ou « d'azur au chevron d'or »

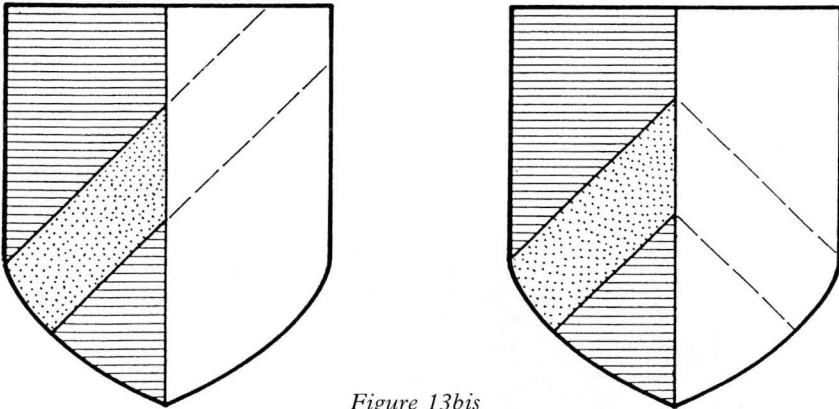


Figure 13bis

Pour écarter ces risques d'interprétation, d'autres solutions furent adoptées, comme l'accolage de deux écus entiers. Une étape décisive fut franchie en Espagne avec la création de l'écartelé. La Castille et le Léon avaient eu des souverains communs à plusieurs reprises. C'est aux environs de 1230 que naquit l'idée de réunir les armes des deux royaumes sur un écu divisé en quatre parties, chacune de celles-ci gardant les proportions de l'écu. Chaque arme était représentée deux fois dans leur intégralité (aux 1 et 4 et aux 2 et 3) avec, parfois, une altération graphique dans les quartiers inférieurs (3 et 4) dûe à la forme de l'écu (ce n'est qu'à la fin du XIV^e siècle que l'on trouve des écartelés avec quatre quartiers différents).

14. DE BOOS E. *et alii*, *L'armorial Le Breton*, Paris, Éditions d'art somogy, nouv. éd., in 4^o, article 865.

G : ARMES DES BALSAC

Cette famille de vieille souche auvergnate, connue dès la fin du VIII^e siècle, tire son nom du village de Balsac situé à proximité de Brioude. Ses armes (fig.14) se blasonnent : « d'azur à trois sautoirs d'argent au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur ».

L'écu est timbré d'une couronne de comte. Jean de Balsac, premier seigneur d'Entragues, fut le grand père de Marie de Balsac, épouse de l'amiral Louis de Graille. De ce mariage naquit, entre autres, Anne Malet de Graille qui épousa, comme nous l'avons vu précédemment, son cousin Pierre de Balsac, baron d'Entragues et de Saint Amand. Un de leurs six enfants, Guillaume, seigneur d'Entragues, de Marcoussis et de Bois-Malesherbes se marie, le 18 octobre 1538, avec Louise d'Humières qui lui donne neuf enfants. François, leur second fils, hérite de Marcoussis et Bois-Malesherbes. Il est capitaine et conseiller du roi Henri III et épouse, en premières noces Jacqueline de Rohan. Nous retrouverons leur progéniture un peu plus loin.

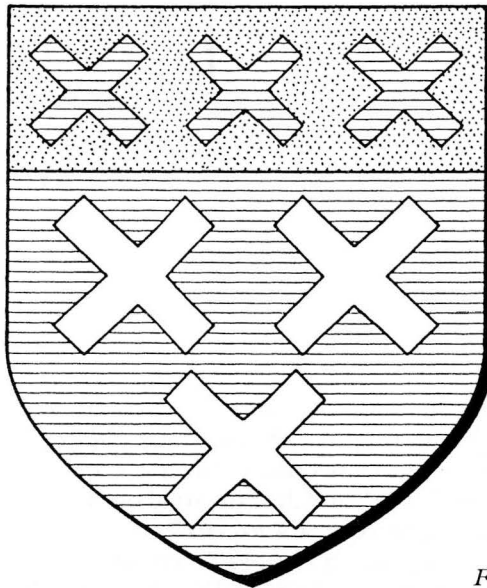
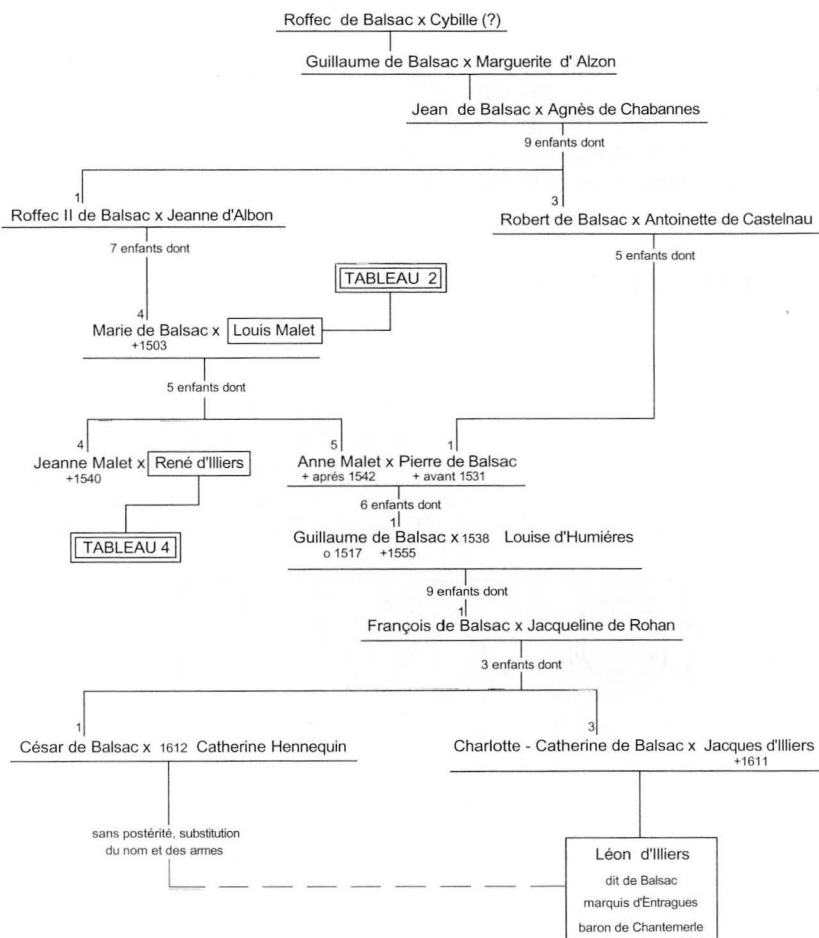


Figure 14

En secondes noces, François épouse, en 1578, Marie Touchet, dame de Belleville, née en 1549, fille de Jean Touchet, seigneur de Beauvais et du Quillart, conseiller du roi, lieutenant du baillage et

Tableau 3. Armes de Balsac.



présidial d'Orléans, et de Marie Mathi. Elle a été la favorite du roi Charles IX jusqu'à sa mort en 1574. Elle en eut deux fils. De son mariage avec François de Balsac naissent deux filles, Marie-Charlotte et Catherine-Henriette, en 1579, qui devient, à 20 ans la favorite du roi Henri IV (telle mère, telle fille !) dont elle obtient le titre de marquise de Verneuil. Par dépit de n'être pas épousée par le roi, Henriette d'Entragues participe à plusieurs complots contre le souverain. Jacqueline Le Voyer, dite d'Escoman, au service de la marquise de Verneuil, affirmera, après l'assassinat d'Henri IV, le 14 mai 1610, qu'Henriette avait comploté la mort du roi avec le duc d'Epéron et qu'elle lui avait envoyé François Ravailac au château de Marcoussis.

H : ARMES DES ILLIERS DE BALSAC D'ENTRAGUES

Nous venons d'évoquer précédemment le premier mariage de François de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis et de Bois-Malesherbes, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur d'Orléans et lieutenant général de l'Orléanais et des pays adjacents, fait chevalier des ordres du roi par Henri III, en 1578, lors de la première

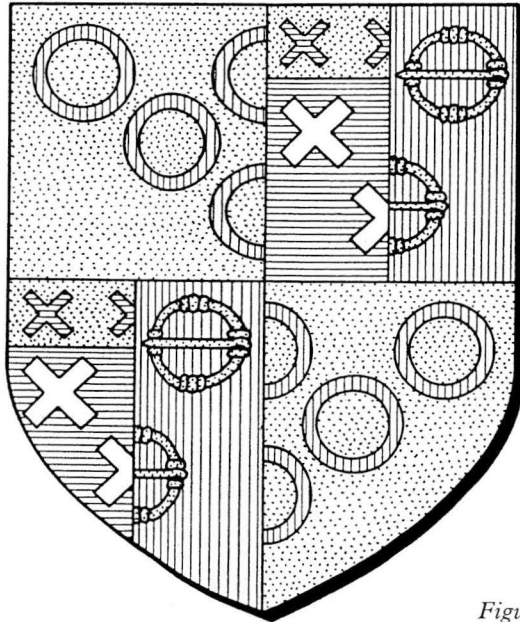


Figure 15

promotion, avec Jacqueline de Rohan, fille de François de Rohan, seigneur de Gié et du Verger et de Catherine de Silly. De cette union naît, entre autres, César, héritier des titres qui, se voyant sans postérité, lègue et substitue son nom et ses armes, à condition de les porter, à Léon d'Illiers, fils de sa sœur Charlotte-Catherine mariée le 23 novembre 1588 à Jacques d'Illiers seigneur de Chantemesle, baron de Vaupillon et de Beaumont. C'est de Léon d'Illiers, dit de Balsac, seigneur de Chantemesle, de Marcoussis, de Vaupillon et de Bois-Malesherbes, marquis d'Entragues et de Gié que descendent les seigneurs d'Illiers d'Entragues. Leurs armes, timbrées d'une couronne de marquis, représentées sur la verrière de l'église (fig. 15) sont mal dessinées.

En effet, les quartiers 1 et 4 reprennent les armes des Illiers mais coupées par moitié, au 1 mi-parti dextre et au 4 mi-parti senestre. Nous avons vu précédemment au sujet des armes des Balsac d'Entragues-Graville (fig. 13) que la représentation de deux mi-partis permettait de faire figurer sur un même écu deux armes différentes. Dans le cas d'un écartelé, chaque quartier se doit de faire figurer des armes pleines. La bonne représentation des armes des Illiers de Balsac d'Entragues est celle de la figure 16 qui se blasonne : « Ecartelé au 1 et 4 d'or à six annelets de gueules (qui est d'Illiers), au 2 et 3 mi-parti

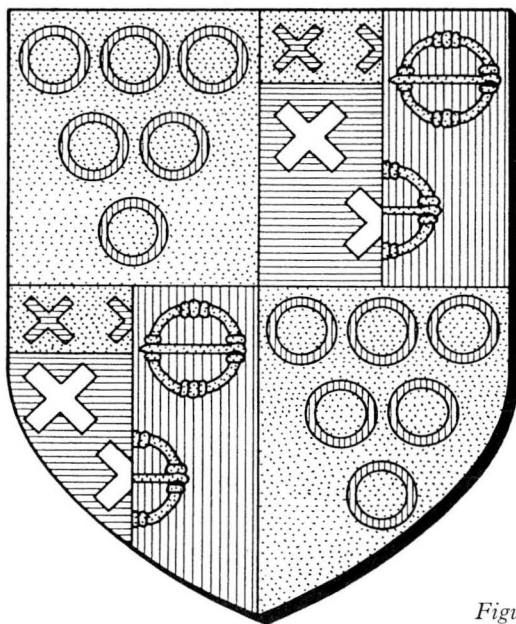


Figure 16

d'azur à trois sautoirs d'argent au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur (qui est de Balsac) et de gueules à trois fermaux d'or (qui est de Graville) ».

I : ARMES DES ILLIERS

Les seigneurs d'Illiers remontent à des temps très anciens : « Il est constant que du temps de Thibaud, premier Comte de Chartres, qui vivoit environ l'an 600 (sic), les Sires et Seigneurs d'Illiers estoient desja en possession des premiers rangs parmy l'ancienne Chevalerie de France »¹⁵. Leur nom vient d'une petite ville beauceronne et la chronique dit qu'ils seraient sortis des puînés des comtes de Chartres. Un des plus illustres représentants de cette ancienne famille est Florent d'Illiers, fils aîné de Pierre et petit-fils de « haut et puissant chevalier » Geoffroy, vicomte de Châteaudun. Il est sire d'Illiers et de Maisoncelles, chambellan du roi Louis XI, gouverneur de Châteaudun, de Nogent le Rotrou, capitaine et bailli de Chartres. Il est le

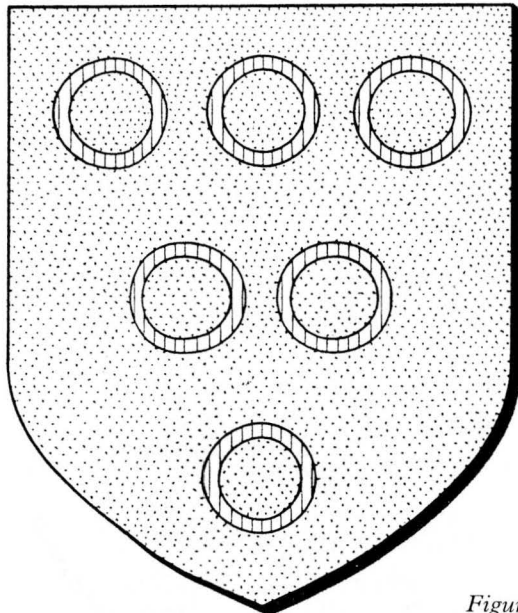
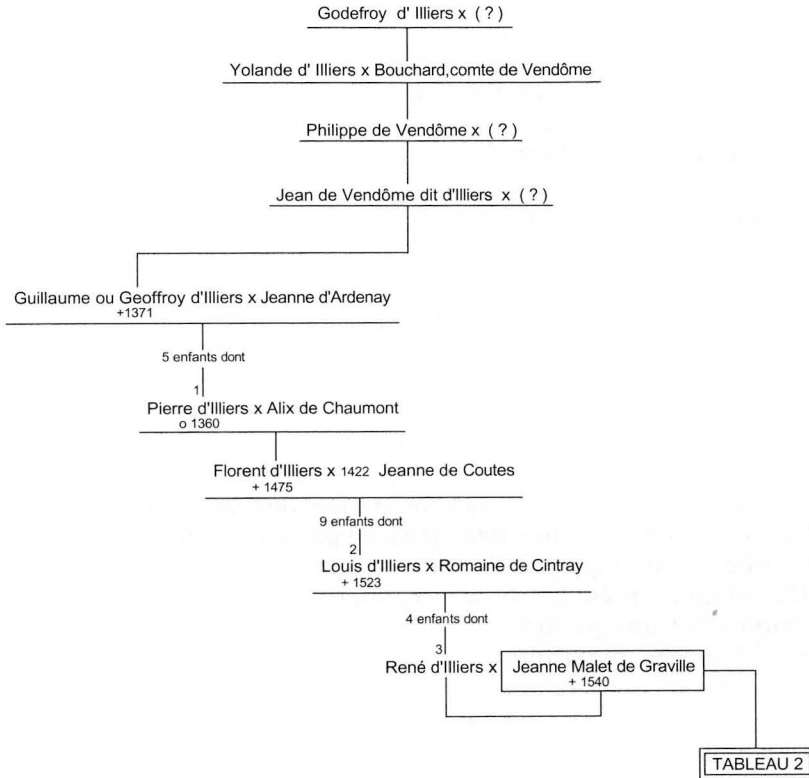


Figure 17

15. LE BOUVIER G., Histoire de Charles VII, roy de France. Paris, 1661 (tome VII : Mémoires de Florent, Sire d'Illiers, capitaine au service de Charles VII, XV^e siècle).

Tableau 4. Illiers.



grand-père de René, seigneur de Milly, d'Yèvre, de Bures, de Francvilliers et de Chavernay qui épouse Jeanne Malet de Graville et sera sans postérité.

Charles VII fit appel à l'ancienne chevalerie comme principale force du royaume. Florent d'Illiers fut un des premiers appelés et vint renforcer l'armée de Jeanne d'Arc et c'est lui qui, le premier, entra dans Orléans, le mardi 3 mai 1429, Jeanne n'y entrant que le lendemain 4 mai. César Balsac d'Entragues, mort sans postérité, lègue, en 1634, ses biens et titre à son neveu Léon d'Illiers à condition de porter ses armes, ce qu'il fait en les écartelant avec celles des Illiers. Les armes de la famille Illiers (fig. 17) se blasonnent : « d'or à six annelets de gueules ».

Signalons que les Illiers comptaient, parmi leurs alliances, la famille Prunelé¹⁶ très présente dans le sud de l'Essonne.

Léon d'Illiers de Balsac d'Entragues vécut surtout à la Cour et résida peu à Marcoussis. Pendant la Fronde, il prit parti pour le cardinal Mazarin. C'est dans son château de Marcoussis que furent emprisonnés les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville, arrêtés le 18 janvier 1650.

★

L'étude des armoiries ornant la grande verrière de l'église Sainte-Madeleine nous a plongé dans le riche passé historique de Marcoussis. Elle nous rappelle également que la deuxième moitié du XIX^e siècle, après les bouleversements de la Révolution et de l'Empire, fut une période de regain d'intérêt pour le médiévisme et l'héraldique en particulier. La nostalgie pour une époque révolue, avec ses fastes et ses grandeurs, dans laquelle sont associés chevalerie, noblesse et armoiries¹⁷, et surtout un manque de créativité favorisèrent le retour au passé avant l'éclosion de l'Art Nouveau.

Les familles et les personnages évoqués dans cette étude ne constituent qu'une partie de ce passé. Bien d'autres, tous aussi illustres, ont marqué la mémoire de Marcoussis, mais ceci est une autre histoire.

16. Notons que les Prunelé portaient « de gueules à six annelets d'or » (même représentation, mais couleurs inversées).

17. Il est fréquent d'associer noblesse et blasons. Bien qu'aucune statistique n'ait été faite, on peut évaluer la proportion d'armoiries non nobles entre 40 et 70 %. Michel PASTOUREAU, quant à lui, avance le chiffre de plus de 50 %.

Lutte contre l'incendie et sapeurs-pompiers : l'exemple d'Étampes (XVII^e - XIX^e siècle)

Par Clément WINGLER

I - LE TEMPS DES CRAINTES ET DES IMPROVISATIONS (XVII^e-XVIII^e siècles)

1 - Vivre avec l'incendie

Aussi vieille que la ville elle-même, la peur de l'incendie, la hantise du feu qui détruit en quelques instants la vie d'une famille ou de tout un quartier, avec ses logis, échoppes et récoltes, est une composante essentielle de la mentalité urbaine, au moins jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. Traduisant le désarroi des populations face à l'impuissance des pouvoirs publics et au caractère souvent dérisoire des moyens de lutte, elle n'est jamais totalement absente des préoccupations quotidiennes et prend une ampleur extraordinaire en périodes de troubles politiques ou de guerres.

Loin d'être infondée, cette crainte est nourrie par une expérience commune à tous les gros bourgs. Les matériaux traditionnellement employés dans la construction, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, bois pour l'armature des maisons à poutres apparentes, torchis pour le remplissage des murs, voire chaume pour la couverture, alliés à la compacité d'un tissu urbain où se mêlent rues étroites et tortueuses, logis, moulins, greniers et granges, ces derniers remplis de matières fortement combustibles (grains, foin, paille, bois et charbon de chauffage), encouragent en effet grandement la propagation d'incendies causés par les accidents, la négligence, la foudre, parfois la malveillance et les exigences de la guerre de siège. Aucune ville n'est à l'abri d'une destruction totale par le feu, à l'image de Bolbec en 1656 et de Roubaix en 1684, ou partielle, à l'exemple d'Étampes lors des combats de 1562, 1567 et 1652.

Face au danger récurrent d'incendie, les autorités de l'Etat déclinent toute responsabilité quant à l'organisation de la lutte, assimilée à une question strictement locale. Il est de la compétence des habitants et de leurs éventuels représentants, maire et échevins, de concevoir des actions préventives telles que le ramonage de cheminées, d'édicter d'éventuelles règles de construction, et de mettre sur pied, s'ils le jugent utile, des milices bourgeoises implantées dans les différents quartiers et faubourgs, chargées entre autres du maintien en bon état des seaux et des points de ravitaillement en eau, rivières, fontaines et puits.

Si, à l'initiative de Gabriel d'Argenson, son lieutenant de police, Paris dispose dès 1670 d'un corps de pompiers composé de « gens de métier » payés, artisans du bois et du bâtiment, maçons, charpentiers et couvreurs, équipés de trente pompes à bras, la plus peuplée des villes françaises fait encore figure d'exception. À la même époque, un gros bourg comme Étampes, ne peut guère compter que sur la bonne volonté et la spontanéité de ses habitants, naturellement solidaires dans le danger et le malheur, même si une ordonnance de police adoptée en 1670, enjoint aux maîtres maçons, charpentiers et couvreurs, ainsi qu'à leurs ouvriers, à secourir immédiatement et sous peine d'amende, les maisons en proie aux flammes.

2 - Une lutte rudimentaire

Il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle pour voir les officiers municipaux d'Étampes, multiplier les initiatives en matière de lutte contre l'incendie, tant du point de vue de l'organisation d'une garde bourgeoise, que de l'achat d'équipements collectifs.

a. Naissance d'une garde bourgeoise contre le feu (1778)

Le 15 janvier 1778, suite à un sinistre ayant frappé le quartier Saint-Martin quelques jours plus tôt, très difficilement éteint par les riverains à l'aide de seaux, crochets et autres instruments par ailleurs « en très mauvais état », le maire, Hochereau des Grèves, insiste lors d'une réunion du corps de ville, sur la nécessité de créer enfin une unité régulière chargée de combattre les incendies¹. Les édiles adoptent à l'unanimité une délibération en ce sens, homologuée sans aucune difficulté, le 16 mai, par l'intendant du roi. Trois mois plus tard, le 16 août, les officiers municipaux convoquent les majors, aide-majors

1. Arch.mun. Étampes, 1 D 6 : registre des délibérations, 1778, p. 106.

et capitaines qui représentent les cinq paroisses de la ville, pour leur faire savoir que celles-ci seront dès à présent tenues « de fournir soixante hommes avec deux [officiers] pour les commander lorsqu'il surviendra un incendie, afin de pourvoir aux secours nécessaires et de parer aux désordres. Les hommes ... commandés par un capitaine, un lieutenant et un enseigne, seront avertis par un tambour de ville... et seront de service pendant trois mois. [En échange de] leur engagement volontaire, ils seront exemptés du logement des gens de guerre [auquel sont assujettis les habitants], après un service de vingt années non interrompues »². Les nouveaux soldats du feu ne recevront donc aucune indemnité financière, le bénévolat et le désintéressement constituant la base du service.

La décision du corps de ville est, selon toute vraisemblance, bien accueillie par la population car des listes de volontaires sont rapidement dressées dans chaque paroisse. Si le recrutement s'opère avec célérité, quelle est l'efficacité réelle de la nouvelle unité ?

Le bilan, après quelques mois de fonctionnement, est, de l'aveu même du conseil municipal, en demi-teinte³. Les effectifs apparaissent insuffisants, d'une part en raison des vols qui se commettent communément lors des sinistres et qui imposent de détacher des hommes « à la garde de la cour et de la chambre des citoyens incendiés », d'autre part en raison des femmes et des enfants qui, en grand nombre, s'agglutinent autour du brasier, et « qu'il faut écarter car ils ne servent qu'à augmenter la confusion et l'embarras ».

L'incendie qui éclate le 15 juillet 1779 chez le voiturier Brichard, faubourg des Capucines, en apporte une nouvelle fois la preuve. Une foule de badauds entoure la maison ou cherche à y pénétrer tandis que seuls quelques uns des soixante soldats du feu, en l'occurrence ceux qui habitent le quartier, parviennent à se rendre assez rapidement sur les lieux.

Les carences d'organisation de la garde bourgeoise, qui n'est dotée d'aucun équipement d'intervention, sont encore plus nettement mises en lumière le mois suivant. Dans la nuit du 25 au 26 août, un feu de cheminée causé par un amas de suie, embrase le second étage de l'hôtel de ville, juste au-dessus de la salle du conseil, « avec une telle violence qu'il faut abattre...la cheminée jusqu'au premier étage..., une façade et la tourelle menaçant de s'effondrer »⁴. Au milieu du « tumulte extraordinaire », le maire Michel Pommeret, accouru avec ses ouvriers maçons, parvient à sauver la caisse

2. *Ibid.*, p. 125.

3. *Ibid.*, p. 170.

4. *Ibid.*, p.176 et 182.

municipale et à circonscrire l'incendie, alors que la garde bourgeoise brille par son absence, du moins pendant la première heure du sinistre.

Sous-effectif, absence de système d'alerte efficace, éloignement physique des gardes bourgeois les uns des autres, dans une ville aux paroisses étendues, manque total de matériel autre que « cinq douzaines de seaux d'ozier doublés de peau, en réserve à l'Hôtel de Ville ou distribués dans les différents quartiers à la charge des quelques bons habitants choisis à cet effet »⁵, ne peuvent que se traduire par une efficacité douteuse de l'unité en charge de la lutte contre l'incendie.

b. La réorganisation de 1779

Une réorganisation s'impose donc, mise en œuvre au cours du second semestre de l'année 1779. Désormais, le détachement comprendra 72 hommes commandés par un capitaine, répartis en 12 compagnies dirigées par un sergent, pour lesquels « l'état de veille ne cessera qu'après le premier incendie ». Dès que le tocsin sonnera, chaque sergent se procurera une ordonnance délivrée par les officiers de police, qui l'autorisera à réquisitionner les voitures et chevaux des aubergistes ou des autres habitants, « et à se faire conduire sur le champ à l'endroit où serait le feu... et à faire porter une échelle, si nécessaire, par le premier passant qui serait rencontré dans la rue »⁶.

Comment les membres de la garde bourgeoise perçoivent-ils ces changements ? Si l'attribution de pouvoirs de police, la faculté de réquisitionner hommes et matériels sont bien entendu appréciées, l'obligation d'être de veille « jusqu'à la fin du premier incendie » l'est beaucoup moins, le délai paraissant « trop indéfini »⁷ à des hommes qui, ne l'oublions pas, sont des bénévoles exerçant par ailleurs le métier d'artisans ou, plus rarement, de commerçants. En conséquence, ils obtiennent de la municipalité, en novembre 1781, que « les hommes du service d'incendie ne seront commandés que pour six mois ... et que pour les autres missions confiées habituellement à la garde bourgeoise, [notamment la surveillance de nuit] des voitures de poudre transitant par Étampes et destinées au ministère de la Guerre, ou encore le service des cérémonies publiques, [ils] pourront se faire remplacer par qui bon leur semblera pourvu que le remplaçant soit habitant d'Étampes et vêtu décemment »⁸. L'exemption, après 20 ans de service, de logement des militaires de passage, est confirmée. Le

5. *Ibid.*, 1 D 4, p. 95.

6. *Ibid.*, 1 D 6, p. 170.

7. *Ibid.*, p. 106

8. *Ibid.*, 1 D 7, p. 89.

premier à en bénéficier, maigre récompense pour un dévouement sans faille depuis 1760, est le capitaine Claude Mahy, de la paroisse Saint-Basile.

c. Les méthodes de prévention et de lutte

Les nouvelles dispositions en matière de lutte contre l'incendie, prises en 1779, sont-elles efficaces ? Indiscutablement, l'étoffement des effectifs et surtout le fait de pouvoir réquisitionner un moyen de transport jusqu'au brasier, permettent des interventions plus rapides, mais la lutte contre le feu est toujours aussi rudimentaire puisqu'elle se fait essentiellement par projection d'eau à partir de seaux ; l'élément liquide étant capté dans la rivière ou dans les puits et acheminé jusqu'au lieu de l'incendie grâce à une chaîne humaine, non sans que « beaucoup de seaux se trouvoient (*sic*) égarés, beaucoup de personnes devant alors prêter les leurs »⁹.

En l'absence de tout système de canalisations, les puits jouent non seulement un rôle essentiel dans l'approvisionnement quotidien en eau des habitants, mais suscitent encore l'espoir de maîtriser ou du moins de circonscrire l'incendie. De ce fait, leur multiplication et leur bon entretien sont au cœur des préoccupations municipales. Entre 1760 et 1787, sept puits sont ainsi construits ou restaurés, toujours à la charge des riverains. À l'été 1777, par exemple, est percé le puit du Haut Pavé, « proche le grand cimetière et l'ancienne porte Saint-Martin »¹⁰ à la demande des habitants de ce quartier. Robert Lecerf, un marchand bourrelier, est élu « commissaire du puits » et interlocuteur de Jean-Pierre Gasser, ingénieur et architecte de l'Intendance de Paris, sous l'œil vigilant des officiers municipaux. Le coût de la construction s'élève à 717 livres 13 sols et 10 deniers, supporté par les propriétaires fonciers « établis depuis l'ancienne porte jusqu'à la barrière, à proportion de ce que chacun possède »¹¹.

D'une manière générale, l'implantation d'un nouveau puits ou une intervention sur son gros œuvre sont soumis à l'autorisation du bureau de ville et du service des Ponts et Chaussées de l'Intendance de Paris, et le financement de l'opération, après devis, donne lieu à la confection d'un rôle de répartition entre les contribuables riverains.

Nombre de puits peu sollicités souffrent cependant d'un manque flagrant d'entretien, à l'image de celui dit « de la Chaîne » qui, en 1798, menace ruine et « est totalement encombré d'immondices et d'ordures que les enfants ne cessent d'y apporter »¹².

9. *Ibid.*, 1D4, p. 95.

10. *Ibid.*, p. 90.

11. *Ibid.*, 1D6, p. 61.

12. *Ibid.*, 1D5, p. 72.

En cas d'incendie, la conséquence peut être dramatique. Ainsi, dans la nuit du 15 au 16 décembre 1784, la milice bourgeoise ne peut-elle se servir du puits de Sainte-Barbe, « pas curé depuis longtemps », situé devant la maison du voiturier Jacques Moulin, en proie aux flammes. Le hangar et l'écurie brûlent totalement, causant la mort « de deux bons chevaux »¹³.

Compte tenu de la négligence coupable manifestée par de nombreux habitants quant à l'état de leurs puits, et de l'absence de possibilité d'en installer dans certaines rues, la municipalité envisage dès 1777, l'achat de deux pompes à bras qui seraient mises à la disposition de la garde bourgeoise en cas d'incendie. D'un coût estimé à 1200 livres environ, elles seraient entreposées dans un des bâtiments de l'hôtel de ville, voisin d'une chambre située au-dessus du portail, « servant de dépôt pour les seaux, crochets et torches, ainsi que pour les habits des hallebardiers »¹⁴.

Séduisant, le projet est malheureusement ajourné faute de crédits. Il n'est réinscrit à l'ordre du jour du conseil municipal qu'en janvier 1787, soit dix ans plus tard¹⁵. Les officiers du corps de ville estiment alors utile « d'envoyer à Paris quelqu'un d'intelligent qui apprendrait la manœuvre des pompes, [pour former à son tour] quelques ouvriers ou les hallebardiers de cette ville ». Leur choix se porte sur Auguste Pommeret, maçon en plâtre et couvreur en tuiles et ardoise, engagé « à séjourner à Paris autant de temps qu'il sera jugé nécessaire pour apprendre la manœuvre des pompes destinées à porter des secours aux incendies, moyennant gratification ».

En même temps, est lancée une souscription destinée à réunir les fonds nécessaires à l'acquisition des deux pompes, soit 4 500 livres. « La communauté d'arts et de métiers ainsi que le bureau de l'Hôtel-Dieu, offrent [immédiatement] de notables sommes pour le succès de ce projet, faisant espérer de le voir mettre à exécution par la seule bienfaisance des citoyens, les fonds une fois faits, l'administration se chargeant de l'entretien des pompes [en prélevant les montants nécessaires] sur les octrois et les deniers patrimoniaux de la ville », constate avec satisfaction le maire Picard, lors d'une assemblée générale de ville organisée le premier janvier 1788¹⁶. Le 19 mars suivant, le projet est prêt d'aboutir, le maire et les échevins décidant « de faire dresser le plan des lieux les plus commodes pour l'implantation des pompes »¹⁷, mais déjà, l'ordre des priorités municipales est bouleversé par l'actualité

13. *Ibid.*, 1D8, p. 15.

14. *Ibid.*, 1D6, p. 103 et 107.

15. *Ibid.*, 1D9, p. 47.

16. *Ibid.*, p. 41.

17. *Ibid.*, p. 48.

nationale et la question des pompes disparaît du registre des délibérations.

d. Désintérêt et négligences

Dans les années qui précèdent la Révolution, plusieurs pétitions d'habitants relatives aux questions d'incendie, traduisent le désarroi de nombre d'Étaminois face à des négligences toujours plus fréquentes de la part des autorités locales et de la garde nationale, non sans que l'attitude de la population elle-même soit totalement exempte de reproches.

Chez les soldats du feu de la garde bourgeoise, les cas d'absentéisme passager ou définitif ne sont malheureusement pas rares, encouragés par un manque flagrant de vigilance des officiers municipaux, bien obligés de reconnaître lors d'une séance du conseil de ville, en 1787¹⁸, « s'être relâchés dans l'exécution du règlement sur l'incendie ». Depuis de longs mois, « il n'existe plus de liste de [volontaires], avec pour conséquence, qu'il n'y aurait personne de commandé pour porter secours s'il arrivait un incendie ». Une enquête menée deux jours après la séance montre que plusieurs officiers supposés commander les soldats du feu, ne résident plus à Étampes depuis plusieurs semaines : « le capitaine Delaplace, de Saint-Martin, a quitté sa paroisse [sans laisser d'adresse] ... et le sieur Mahy, enseigne de Saint-Basile ... est parti pour Étrechy ».

Outre les cas d'absentéisme, l'unité de la garde bourgeoise souffre d'absurdes querelles de préséance entre paroisses, au point qu'en avril 1787, le conseil municipal doit décider¹⁹ que « la garde sera commandée par les trois officiers de la paroisse Notre-Dame et successivement par ceux des autres compagnies suivant leur rang.. ; cependant que pour le bien du service, le premier officier qui se trouvera au lieu incendié, commandera la dite garde jusqu'à l'arrivée des officiers de Notre-Dame ! » Cette disposition qui introduit arbitrairement une hiérarchie des quartiers au sein de l'unité, est supposée constituer un frein à l'insubordination ; le sous-aide-major Gallois, [du quartier Notre-Dame], ne s'était-il pas plaint, en décembre 1781, [du fait] « que l'officier porte-drapeau de Saint-Pierre ait refusé de prendre ses ordres, [au motif, semble-t-il, qu'il habite une autre paroisse ?] »²⁰.

Les déficiences de la garde bourgeoise obligent les édiles étaminois à réquisitionner assez fréquemment les agents de la ville, pour le service

18. *Ibid.*, p. 1617 (séance du 19 août 1787)

19. *Ibid.*, 1D7, p.137.

20. *Ibid.*, 1D8, p. 15 (séance du 2 janvier 1785).

d'incendie, surtout les tambours auxquels il est rappelé en 1785, qu'en cas de sinistre par le feu, « il leur est fait défense de se retirer chez eux sans battre le tambour, sous peine d'être mis en prison »²¹, et les hallebardiers, qui obtiennent en 1785, une gratification de 75 livres pour ces « corvées supplémentaires » qui les « empêchent, pendant ce temps, de travailler de leurs mains pour leurs familles »²².

Il est vrai que le travail des secouristes n'est pas toujours facilité par l'attitude de la population. Ceux, notamment, qui ont la garde des seaux, oublient souvent de veiller à leur bon état, au grand dam de la municipalité qui malheureusement ne s'en avise qu'après les sinistres importants ou suite à des pétitions d'habitants, à l'exemple de celle des notables de Saint-Martin et de Saint-Pierre, en mai 1780, et de celle des paroissiens de Saint-Gilles et à nouveau de Saint-Martin, en juin 1785²³. Les lettres de doléances résument invariablement les mêmes griefs : état déplorable des seaux à incendie, simples paniers en osier plus ou moins bien garnis de bazane et aux anses souvent cassées, conservation des dits paniers « en seulement trois endroits de la ville, trop éloignés des dernières maisons des faubourgs Saint-Martin et Saint-Pierre, ... ce qui oblige à courir à l'hôtel de ville et à perdre un temps précieux lorsque le malheur arrive... ».

e. Les victimes de l'incendie

Les victimes du feu sont multiples : agriculteurs, meuniers (celui de l'Hospice, lors du siège de 1652), commerçants, artisans (le menuisier Bourdier, de Saint-Martin, en 1758), mais aussi les bâtiments publics ou de l'administration, comme en témoignent l'incendie de l'hôtel de ville en 1779, et surtout, celui de la prison, le 6 janvier 1785.

Ce dernier sinistre est le plus violent qu'ait connu Étampes, avant la Révolution. Si le feu a été maîtrisé après le délai relativement court de trois heures, « grâce au concours d'un grand nombre d'habitants de toutes classes..., il a fallu évacuer les prisonniers à l'hôtel de ville, où ils ont passé la nuit sous la garde de la maréchaussée et d'un détachement de la milice bourgeoise ». Pour venir à bout du foyer, situé dans la chambre forte, « il a fallu enfoncer des portes, faire des trous dans le plancher, et même percer des passages [entre] greniers..., et couper la couverture, avec [la perte] de 2 000 tuiles... »²⁴.

Du fait de l'absence de tout système d'assurance dommages-incendie, l'existence matérielle de la victime peut être totalement

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*, p. 147 (séance du 7 janvier 1785).

23. *Ibid.*, 1D6, p. 10 et 32, 1D8, p. 31.

24. *Ibid.*, 1D8, p.16.

brisée par un sinistre majeur. Dans ce cas, la solidarité entre habitants est primordiale. À plusieurs reprises, le bureau de ville se réunit pour décharger, d'une voix unanime, la victime de ses impositions au titre de la capitation, « afin de pouvoir se soulager mutuellement dans des occasions aussi impressionnables »²⁵. Pierre Duverger, marchand-épiciers établi rue Saint-Jacques, bénéficie ainsi, en 1760, « d'une année d'exemption du tarif de sa maison », de même que Louis Argant, manouvrier demeurant à Saint-Martin.

Quant à l'Église, elle se charge régulièrement de l'aide financière aux sinistrés. Ainsi, le dimanche 2 juin 1805, une quête à leur profit a lieu dans tous les lieux de culte de la ville et du département, répétée à tous les offices²⁶.

3 - Sous la Révolution et l'Empire : des initiatives locales couronnées de succès

a. Le non-engagement de l'État

Pas plus que sous l'Ancien Régime, les autorités de l'État n'envisagent, sous la Révolution et l'Empire, de prendre en main l'organisation de la lutte contre l'incendie, toujours considérée comme étant du ressort des villes. Le titre XI de la loi du 16-24 août 1790, précise en effet qu'il appartient aux autorités municipales « d'avoir soin de prévenir par des précautions convenables et par la distribution des secours, les accidents et fléaux calamiteux tels que les incendies », et le décret de la Convention du 5 novembre 1792 rappelle que le service des pompes est exclusivement objet de dépense locale. Par ailleurs, des circulaires sont régulièrement envoyées aux maires par le Ministre de l'intérieur et les préfets, pour les inciter à mettre sur pied des compagnies de sapeurs-pompiers dans les bourgs « suffisamment peuplés », c'est-à-dire essentiellement les villes chefs-lieux de canton. Le 3 mai 1797, les communes de Seine-et-Oise reçoivent un arrêté de l'administration centrale du département, qui les enjoint « de prévenir par une surveillance active les malheurs qui résultent des incendies trop souvent occasionnés par la négligence et l'incurie de quelques citoyens »²⁷, et le 14 décembre 1804, le préfet Richaud fait parvenir une lettre au sous-préfet d'Étampes, dans laquelle il lui demande quelles sont les mesures de précaution adoptées par la ville en cas de sinistre, tout en lui ordonnant de soumettre au conseil

25. *Ibid.*, 1D5, p. 106 (séance du 28 janvier 1760).

26. *Ibid.*, 2D 100-1807, p. 156 (rég. des arrêtés, séance du 10 Prairial an XIII).

27. *Ibid.*, 1D15, p. 39.

municipal, dont la prochaine séance doit avoir lieu le 5 janvier suivant, une délibération portant au budget de l'année 1805, « par distraction du produit des revenus communaux, la somme nécessaire pour faire l'acquisition d'une ou de plusieurs pompes ».²⁸

Ce dernier courrier montre non seulement que, dès les premières semaines de l'Empire, les assemblées locales n'ont plus que des attributions strictement consultatives, le pouvoir décisionnaire étant désormais exercé par les agents directs du pouvoir central, mais encore que la lutte contre l'incendie devient une priorité de l'action publique, cependant financée par les seuls budgets communaux, comme par le passé, ce qui lui enlève généralement une grande part d'efficacité, compte-tenu de la faiblesse des finances locales.

De ce fait, à la chute de l'Empire, beaucoup de gros bourgs ne disposeront pas encore de corps de sapeurs pompiers, et François de Montesquieu, ministre de l'Intérieur de Louis XVIII, en dressera l'« amer constat », s'efforçant, dans sa circulaire du 6 février 1815 aux sous-préfets, de leur donner par consigne de susciter à ce propos, l'intérêt des maires.

b. De la garde bourgeoise à la garde nationale

Dans les premières années de la Révolution, l'organisation à Étampes de la lutte contre l'incendie demeure égale à elle-même, si ce n'est qu'en juillet 1789, la garde bourgeoise devient la garde nationale, à l'image de ce qui se passe à Paris et dans les autres villes du royaume. Le règlement de la section étampoise de la garde nationale, qui compte neuf compagnies à l'été 1790, est adopté dès le 9 août 1789. Son article 13 prévoit l'implantation de quatre corps de garde, « dans le quartier de l'hôtel de ville et de la porte Saint-Jacques, dans celui des Portes de la Couronne et de Saint-Pierre, dans la paroisse Saint-Martin et enfin, dans le quartier Saint-Gilles »²⁹. Dix-sept citoyens sont plus particulièrement chargés du service de la pompe. Tous sont artisans : on relève cinq maçons, quatre menuisiers, deux charpentiers, un serrurier, un coutelier, un terrassier, un graveur, un tonnelier, et un cordonnier.

Faute de moyens financiers permettant l'achat de pompes, la prévention contre les sinistres est plus que jamais à l'ordre du jour. Elle prend avant tout deux formes : entretien des puits, toujours aux frais des riverains, et inspection des cheminées et des fours, menée dans toute l'étendue de la commune en juillet 1797 et à nouveau en

28. *Ibid.*, CES (Centre de Secours à Étampes), lettre non cotée.

29. *Ibid.*, 1D9, p. 166.

janvier 1799, « au son de la caisse », par les maçons et plâtriers Pommeret et Simonneau³⁰.

En cas de « vice de construction et de vétusté des tuyaux de cheminée, exposant le quartier aux dangers d'un incendie », des procès-verbaux ordonnant leur reconstruction sont délivrés aux propriétaires et aux locataires, non sans que certains, à l'exemple du sieur Hardouin, résidant rue Darnatal, ne fassent la sourde oreille, obligeant ainsi le conseil municipal, sur plainte des voisins, à prendre un arrêté de démolition des cheminées incriminées.

c. De l'achat de pompes à la création d'un corps de sapeurs-pompiers

Sous le Consulat, la santé financière de la ville s'améliore grâce à la « rentrée de deniers communaux anciennement dus et à l'économie dans l'emploi de recettes », ce qui autorise enfin le conseil municipal, lors de sa séance du 11 janvier 1803, à voter avec soulagement et à l'unanimité, l'achat d'une pompe à incendie. Ses caractéristiques techniques nous demeurent malheureusement inconnues, le registre des délibérations étant muet à ce sujet³¹.

Deux ans plus tard, suite aux injonctions du préfet départemental transmises par le sous-préfet d'Étampes, le conseil municipal se réunit à nouveau pour débattre des questions de lutte contre l'incendie. Le 4 février 1805, il confie à la commission des travaux publics, la mission de lui présenter ses vues en matière d'achat d'une seconde pompe, « qui serait très utile, la ville étant fort étendue », et de création « d'une ou plusieurs compagnies de pompiers choisis parmi les hommes de métiers industriels et de bonne volonté »³².

Le projet d'acquisition d'une pompe aboutit rapidement de même que la mise sur pied d'un corps de sapeurs pompiers. Celui-ci voit le jour par arrêté du maire en date du 28 juin 1806³³.

30. *Ibid.*, 1D5, p. 72 et 135.

31. *Ibid.*, 1D16, p. 161.

32. *Ibid.*, p. 93.

33. *Ibid.*, 2D 1800-1807, p. 172.

II - VERS UNE EFFICACITÉ CROISSANTE DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE AU XIX^e SIÈCLE

1 - Organisation et statuts du corps des sapeurs pompiers

a. L'arrêté du 28 juin 1806

L'arrêté instituant la compagnie fait office de règlement³⁴. Le titre 1, relatif à la « formation », précise que « la compagnie sera composée d'un sous-directeur, de deux lieutenants, l'un attaché à chaque pompe, de seize pompiers..., d'un secrétaire, d'un cordonnier et d'un conducteur de hacquet ». Il y aura autant de divisions que de pompes, soit deux, chacune dotée de deux sections de quatre hommes. On reconnaîtra les pompiers à leur pompon ou à leur chapeau, ainsi qu'à leur veste bleue. Ils seront nommés par le maire, soit directement pour les officiers, soit sur proposition des officiers, pour les hommes de troupe.

Le titre 2 concerne le « service ». À la première connaissance d'un incendie, les pompiers « se rendront sur le champ à la mairie... où sont déposées les pompes..., d'où elles seront conduites à l'endroit du feu. Quatre hommes s'occuperont des pompes et « quatre hommes seront munis de deux seaux chacun ». Les exercices de manœuvre auront lieu les dimanches et jours de fêtes, de manière à ne pas perturber la vie professionnelle des pompiers, tous volontaires. Quant au cordonnier, « il sera obligé de se trouver...à chaque incendie ou manœuvre, muni de fils et de cordons et autres agrès... et devra marquer les endroits des cuirs des seaux qui auront besoin de réparation. Lorsque les pompes reviendront d'un incendie ou de manœuvre, elles seront aussitôt lavées..., les cuirs ou chausses seront suspendus sur les chevalets en bois...posés dans l'hôtel de la mairie..., afin de les égoutter. Le lendemain, ils seront graissés par le cordonnier... et les paniers mis à leur place ».

Faisant suite au titre 3, qui menace de radiation du tableau de la compagnie, les pompiers coupables de négligence, « regardée comme indifférence et insouciance à la confiance de leurs concitoyens », le titre 4 traite « du tocsin » qui « frappera trois coups lorsque l'incendie se manifesterà dans le quartier Notre-Dame, quatre coups pour Saint-Basile, cinq coups pour Saint-Gilles, six pour le quartier Saint-Martin et sept pour le Perray.

34. *Ibid.*, p.125-126.

b. L'évolution des statuts jusqu'en 1882

Le 23 octobre 1826, le règlement de la compagnie est modifié une première fois, sur injonction de l'Etat. La nomination des officiers et sous-officiers est désormais du ressort du préfet, avec approbation du ministère de l'Intérieur pour les officiers, et non plus du ressort du maire, ce dernier se voyant toutefois attribuer le droit de recruter les hommes de troupe.

Le règlement connaît un nouveau remaniement suite à la Révolution de 1830, marquée par un regain de prestige de la garde nationale en tant que milice bourgeoise. L'article 40 de la loi du 22 mars 1831, incorpore ainsi les compagnies de pompiers volontaires à la garde nationale. Les effectifs du corps d'Étampes sont portés à 80 hommes, pour former une sous-unité du bataillon communal de la garde nationale qui, en juillet 18510, compte 939 hommes dont une subdivision de cavalerie, une compagnie de 25 sapeurs porte-haches et une autre de 28 sapeurs de musique. Depuis 1831, le service de la garde nationale est obligatoire pour tous les Français de 20 à 60 ans³⁵.

La garde nationale est supprimée par le Prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, le 11 janvier 1852, mais les corps de pompiers sont maintenus, même si les postulants sont désormais soumis, de la part du pouvoir central, à de sérieuses enquêtes portant sur leur moralité et sur leurs sympathies politiques réelles ou supposées.

Suite à la publication de ce décret présidentiel, le corps d'Étampes est réorganisé le 22 mai 1852, dans le sens voulu. Seuls pourront en faire partie les habitants de la ville « jouissant d'une bonne réputation ». Il est vrai que les pompiers constituent la seule force armée de la commune. À ce titre, ils sont souvent amenés à remplacer la défunte garde nationale dans les tâches de maintien de l'ordre et de sûreté publique. Ainsi, la compagnie est régulièrement réquisitionnée pour les revues, prises d'armes, services funèbres et services d'escorte lors des fêtes nationales.

Quant à la nomination des officiers (capitaine, lieutenant et sous-lieutenant), elle échappe toujours totalement au maire et appartient au président de la République. Le chef de corps ainsi désigné, nommé à son tour un sergent-major, un sergent-fourrier, quatre sergents, huit caporaux, et les hommes de troupe, soit au total 75 pompiers.

L'article 14 de la constitution impose une prestation de serment aux officiers. Dans le cadre d'une cérémonie publique, le 12 septembre 1852, ces derniers jurent obéissance à la Constitution, et fidélité au Président³⁶.

35. *Ibid.*, 1D24, p. 84-85.

36. *Ibid.*, 3H3.

Dans sa formulation de 1852, le règlement de la compagnie tient, à présent, compte des feux qui se déclarent dans les localités voisines d'Étampes. Dans ce cas, le sinistre est signalé par roulement de tambour et trois coups de baguette, et la séparation en deux compagnies n'est plus nécessaire car l'urgence prime. Si le feu a éclaté « dans un rayon rapproché », l'ensemble des pompiers et les deux pompes sont dépêchés sur les lieux, en revanche si le « feu est éloigné », seuls les douze premiers hommes arrivés à la remise de l'Hôtel de Ville, et au moins un officier, sont habilités à quitter la ville avec une seule pompe, les autres hommes et la seconde pompe demeurant en réserve³⁷.

À nouveau changement de régime politique, nouvelle réorganisation des corps de pompiers. Sous la III^e République, le décret organique du 29 décembre 1875, rattache les compagnies au ministère de l'Intérieur, affirme que la lutte contre l'incendie est leur mission principale, et impose la règle de l'engagement quinquennal de volontaires ayant satisfait aux obligations militaires. Les réunions des compagnies sont réglementées, ainsi que leurs déplacements, le souvenir de la Commune de 1870 et du ralliement des pompiers parisiens aux insurgés, étant encore présent dans toutes les mémoires.

Le règlement municipal des pompiers d'Étampes, arrêté par le maire le 4 mai 1877, un an et demi après le décret organique, précise en conséquence, que les engagements volontaires ne seront pas ouverts à ceux qui ont été privés par jugement de leurs droits civils, et que si les officiers peuvent donner à leurs hommes des ordres relatifs au service, aux revues, manœuvres et exercices, ils ne pourront les rassembler sans autorisation du maire, sauf, bien entendu, en cas d'incendie. Les hommes, toujours volontaires, seront exonérés de l'obligation faite aux habitants de loger les militaires, toucheront une indemnité annuelle de 35 F, et leurs enfants seront placés par préférence au collège tout en étant favorisés pour l'obtention d'une bourse.

À partir du 3 février 1878, la compagnie d'Étampes est dotée d'un conseil d'administration dont le chef de corps est le président. En sont membres de droit, les deux autres officiers, le plus ancien des sous-officiers, un caporal et un sergent élus pour quatre ans par leurs pairs respectifs. Depuis le 10 avril 1876, le contingent est fixé, outre les cadres, à 60 hommes³⁸.

L'arrêté préfectoral du 16 mai 1882, enfin, nomme les membres d'une commission de recrutement des sapeurs-pompiers d'Étampes, au nombre de trois : les conseillers municipaux Breuil et Duclos, et

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*, 1D29, p. 106.

l'ancien capitaine et chef de corps Themun. La désignation des soldats du feu, y compris des officiers, relève à présent de l'autorité municipale. Le même arrêté fixe le nombre de sapeurs pompiers à 81 pour l'ensemble de l'arrondissement³⁹.

c. La composition sociologique du corps

Comme sous l'Ancien régime, les volontaires sont de préférence recrutés parmi les artisans qui pratiquent les métiers du bois et du bâtiment. Pour devenir officier, la qualité de « notable » est cependant souvent indispensable pendant les premières décennies du XIX^e s. Dans une lettre adressée au sous-préfet en 1835⁴⁰, relative à la situation du corps, le maire se félicite ainsi de la « position sociale des officiers, presque tous anciens militaires et notables », à l'exemple du capitaine Martin Privé, « qui a servi ce 1809 à 1812 au 12^{ème} régiment d'infanterie légère ». En revanche, les hommes de troupe « sont des charpentiers, maçons, couvreurs et menuisiers, beaucoup n'étant que simples ouvriers mais pleins de zèle ».

Si les pompiers bénéficient d'un prestige réel aux yeux de la population, les autorités municipales peinent néanmoins à trouver suffisamment de bénévoles et la compagnie souffre, dès sa création, de sous-effectif chronique. La raison essentielle est l'absence de toute rétribution, situation difficile à accepter pour des hommes de troupe aux revenus modestes et par ailleurs pères de famille. De plus, les uniformes de petite et de grande tenue ne sont pas fournis par la ville et demeurent en majeure partie à la charge des volontaires. Il faut attendre le 6 février 1865⁴¹, pour que le conseil municipal daigne ouvrir une ligne de crédit additionnel pour le financement des tenues, « les ouvriers ne pouvant les payer ».

Dès lors, le recrutement s'accélère quelque peu, permettant à la ville de surmonter définitivement la grave fronde des pompiers qui, après des années de tensions, avait fini par éclater en 1856. Cette année-là, le capitaine Basile Gérard avait, en effet, démissionné avec fracas, alors que « l'ensemble de ses hommes ne se rendaient plus aux convocations » du maire⁴², ne laissant d'autre choix au sous-préfet que de porter à la tête de la compagnie, le serrurier Louis Antoine Themun, jugé « zélé, créatif et capable » par les autorités, mais également connu pour son franc parler et la confiance dont l'honorent ses camarades. Themun, qui restera à ce poste de commandement jus-

39. *Ibid.*, 3H1.

40. *Ibid.*, C.E.S., doc. non coté.

41. *Ibid.*, 1D27, p.90.

42. *Ibid.*, C.E.S., lettre du maire au sous-préfet, août 1856, doc. non coté.

qu'en 1878, n'hésitera d'ailleurs pas à adresser une lettre cinglante au conseil municipal, le 21 mai 1860⁴³, dans laquelle il soulignera « le nombre toujours insuffisant de sapeurs-pompiers, les hommes restants étant appelés à faire un service trop fréquent et finissant par se décourager et quitter la compagnie, la dispense de logement militaire n'étant qu'une [médiocre contrepartie au bénévolat] ». En réponse à cette lettre, les officiers municipaux s'empresseront de voter, le même jour, une indemnité de 1500 F aux pompiers, pour l'exercice 1861. Une prime régulière de 35 F ne sera introduite qu'en 1877, amputée de 12 F pour « l'acquisition et l'entretien de l'habillement ».

Jusqu'au début du XX^e siècle, la composition sociologique du corps ne connaît pas de changement notable, si ce n'est une « démocratisation » de l'accès aux fonctions d'officier, sous la III^{ème} République. En 1878, le capitaine Rémy Labbé est maçon, son successeur, Berthelot, en 1887, est charpentier et ses adjoints sont menuisier et serrurier.

Sur les 87 noms de pompiers volontaires portés sur les listes de contrôle matricule en 1880, on relève 27 qualifications professionnelles différentes. Les menuisiers, au nombre de 14, sont les plus nombreux, suivis des serruriers (12), des peintres (8), des maçons (8) et des couvreurs (7)⁴⁴. Les anciens militaires ne sont pas rares : le scieur de long François Véret est un ancien des campagnes d'Italie de Napoléon III, de même que Louis-Sylvain Charmeteau, marchand de journaux, tandis que le cordonnier Jules Constancier a participé à l'expédition du Mexique.

Si l'âge n'est pas un critère essentiel de sélection, certains pompiers ayant dix-sept ans et d'autres plus de soixante, la situation matrimoniale, elle, est un élément déterminant, le fait d'avoir épouse et enfants étant considéré comme un facteur de stabilité et de durée dans le service. Ainsi, en décembre 1886, la candidature de Romain Chambaz, serrurier et charpentier, est-elle acceptée, « attendu qu'il a un casier judiciaire net... et qu'il est marié », alors que celles d'Henri Rousseau et de Désiré Poussin sont rejetées, « car ils ne sont pas mariés, étant chez père et mère ; on ne peut donc savoir où ils ont l'intention de se fixer ».

Enfin, pour l'Etat, le postulant doit être obligatoirement ressortissant français. En mars 1894, le sous-préfet précise au maire que « le

43. *Ibid.*, 1D26, p.152.

44. *Ibid.*, C.E.S., doc. non coté. On relève également : 4 jardiniers, 3 cordonniers, 3 scieurs de long, 3 charpentiers, 3 chaudronniers, 2 tailleurs de pierres, 2 mégissiers, 2 fondeurs, 2 chauffeurs, 1 cordier, 1 tailleur, 1 coiffeur, 1 journalier, 1 imprimeur, 1 maître de musique, 2 marchands de vin, 1 sabotier, 1 graissier, 1 fumiste, 1 maréchal, 1 tonnelier et 1 marchand de journaux.

sapeur Besana doit se faire naturaliser, sans quoi il devra être rayé des cadres »⁴⁵.

d. La Société de secours mutuels et la Caisse de retraites

Jusqu'au printemps 1851, aucune contrainte légale n'oblige les pouvoirs publics, Etat et communes, à porter secours aux pompiers victimes de leur devoir, et à leurs familles. Il faut attendre la loi du 5 avril 1851, pour que soit affirmé le droit à une pension temporaire ou définitive, dépense obligatoire du budget communal, en cas de « décès ou de blessures ou de maladie entraînant une incapacité de travail, survenus ou contractés pendant le service »⁴⁶.

Le 26 mars 1852, un décret complémentaire confie aux communes l'approbation d'éventuelles caisses de secours mutuels ouvertes aux pompiers et habilitées à recevoir des dons et des subventions, mais dans nombre de villes, la loi de 1851 est délibérément ignorée ou n'est appliquée qu'à contre-cœur, en raison de la lourdeur que représente cette charge pour les finances communales. En 1878, par exemple, ni le bataillon d'Orléans, ni la section de Rambouillet, ne possèdent encore de société ou de caisse de secours.

À Étampes, la municipalité soutient en 1865 la création d'une société de secours mutuel des sapeurs pompiers, présidée par Julien Rémy Guerraz, adjoint au maire, et autofinancée par l'épargne des associés, mais le ministre de l'intérieur impose la modification de ses statuts le 24 avril 1866, en rappelant que « le secours pour blessures reçues ou maladies contractées au service de la pompe », c'est-à-dire lors des interventions, « sont à la charge du budget communal »⁴⁷, et non des pompiers eux-mêmes.

Treize ans plus tard, le 24 mai 1878, le conseil d'État autorise la création d'une caisse de retraite en faveur des sapeurs pompiers d'Étampes. Pourront en bénéficier les hommes ayant accompli 30 ans de service et âgés de 60 ans, ou ceux qui auront accompli 25 ans de service et qui seront dans l'impossibilité de le continuer, à la condition qu'ils puissent justifier du paiement d'au moins dix ans de cotisations à la caisse.

La cotisation annuelle de chaque membre s'élève à 12 F, la moitié étant prise en charge par la commune, et le montant de la pension de retraite s'élève à 120 F par an. À la mort du bénéficiaire, la pension réintègre le fonds de retraite de la caisse. Si le bénéficiaire entre à l'hospice ou dans un établissement charitable, le montant de la

45. *Ibid.*, C.E.S., lettre non cotée/

46. *Ibid.*, 3H4.

47. *Ibid.*

pension est abaissé de 50 %, sauf si l'épouse de l'intéressé est indigente. L'article 12 des statuts précise que « tout pensionné qui serait condamné à une peine afflictive ou infamante ou correctionnelle pour vol, escroquerie, abus de confiance ou atteinte aux mœurs, perdrait ses droits à pension »⁴⁸.

Le premier à obtenir une pension de retraite est le sergent major Pavard, dès 1884, après 36 ans de service, grâce à une dérogation votée à l'unanimité par le conseil municipal, le sapeur ne pouvant bien entendu justifier de dix ans de cotisations à une caisse créée six ans plus tôt.

2 - Équipements et moyens de lutte

a. Puits, bornes-fontaines et canalisations

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, l'eau destinée à combattre les incendies continue à être prélevée dans les rivières et surtout dans les puits dont l'entretien est désormais pris plus au sérieux par les municipalités successives.

De nouveaux puits sont percés, à l'image de celui de la promenade Henri IV, en 1832, tandis que d'autres sont supprimés ou déplacés, à la demande de l'administration des Ponts et Chaussées, dans la mesure où ils constituent une entrave à l'élargissement des rues importantes et donc à une circulation toujours plus dense. C'est le cas, en 1840, du puits jusqu'alors établi sur le parvis de l'église Saint-Basile, et en novembre 1856, de celui de la rue du Sablon, sur la route de La Ferté-Alais⁴⁹.

Au début du Second Empire, en mai 1854, le conseil municipal envisage une modernisation des puits communaux par l'installation progressive de pompes à la place des poulies et des cordes. Les puits du faubourg Évezard et de la place de l'Hôtel de Ville en sont équipés courant 1856, bientôt suivis de ceux du carrefour de l'Orme et de la place Geoffroy-Saint-Hilaire, mais le système est fragile et sujet aux pannes, à la grande exaspération des habitants qui, à l'instar des riverains du théâtre, en janvier 1860, n'hésitent pas à lancer une pétition demandant « le démontage de la pompe et le retour de la corde, de la chaîne et du treuil »⁵⁰. Une enquête de l'architecte Magne montre cependant que la malveillance est bien souvent à l'origine des pannes,

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*, 1D2, p. 122 et 128 ; 1D23, p. 33.

50. *Ibid.*, 1D26, p. 144.

le mécanisme de la pompe étant volontairement obstrué par des cailloux, du sable et même des grains.

Les pompes de puits ne donnant guère satisfaction, les officiers municipaux lancent en novembre 1857, un projet d'établissement de bornes-fontaines dans les différents quartiers de la ville. Grâce cette nouvelle technique, les habitants pourraient enfin bénéficier « d'une eau assainie, au contraire des eaux peu salubres de la rivière et des puits... [par ailleurs d'un coût d'entretien] dispendieux »⁵¹, et les pompiers pourraient y brancher leurs lances d'incendie.

À la demande du conseil municipal, l'ingénieur Mouton dresse un devis et des plans. L'eau serait acheminée depuis l'étang de Chalou par un aqueduc souterrain long de 14 km, mais le coût total estimatif des travaux, qui excède 200 000 F, effraie les élus, contraints de renoncer au moins temporairement au projet. Il est vrai que la ville est lourdement endettée jusqu'en 1870, du fait de la construction de l'abattoir, de l'aménagement du Marché-Franc et d'importants travaux de pavage⁵².

Le projet réapparaît momentanément en 1862, sous l'impulsion d'un certain Grimaud de Caux qui propose d'installer à ses frais un réseau de huit bornes-fontaines ainsi que des bouches à incendie dans la ville, avec création d'une usine à vapeur, en échange d'une concession de 90 ans, pour la fourniture en eau des particuliers, et d'une indemnité annuelle payée par la ville. Une nouvelle fois, le projet est ajourné, puis définitivement abandonné.

Une solution pour la distribution de l'eau est enfin trouvée en 1877. La ville ayant retrouvé sa santé financière, la municipalité peut voter, le 9 février, un emprunt de 220 000 F remboursables en 25 années, aux fins de transformer le moulin à Tan, établi sur la Louette, en usine de distribution d'eau, et d'installer des canalisations souterraines dans les différents quartiers. Les travaux sont exécutés par la Société des forges du Périgord, aux termes de l'adjudication du 19 août 1880. Quarante-quatre bouches d'arrosage, sur les 80 prévues, sont en place en octobre 1881 et, le 10 août 1882, a lieu la réception définitive des machines élévatoires de l'usine. Les pompiers disposent enfin d'un système de prise et de distribution d'eau efficace⁵³.

Deux ans plus tard, en septembre 1884, le conseil municipal dresse la liste des puits à pompe qui seront supprimés du fait des nouvelles bouches reliées aux canalisations, et de ceux qui seront maintenus, le réseau de distribution ne desservant pas encore toutes les rues.

51. *Ibid.*, p. 125.

52. *Ibid.*, 3OB10.

53. *Ibid.*, Il fut d'abord envisagé d'installer l'usine à la fosse de Gombier, sur le bras gauche du Juineteau, à quelque distance du moulin de "Baccanal".

Disparaissent ainsi les puits de la place du Théâtre, du carrefour au Chat, des rues du Coq, Mauconseil, du faubourg Evezard, du Sablon, face au débouché de la rue de la Boucherie, et de la rue Sans Pain. Sont maintenus, avec un entretien aux frais de la ville, les puits des rues Saint-Mars, Reverseleux et du Gué des Aveugles, et aux frais des riverains, les puits de la place du Tribunal, du carrefour de l'Ouche, des rues du Haut-Pavé, de la Bretonnerie, du Perray, du moulin du Bourgneuf, de la rue du Sablon, vers l'octroi de la Ferté-alais, et de la rue de la Boucherie, près de l'auberge du Bon laboureur. La borne-fontaine du cloître Notre-Dame enfin, est remplacée par une prise et bouche d'eau installée rue Évezard⁵⁴.

b. Un matériel progressivement à la pointe de la modernité

Au moment où la compagnie est créée, en 1806, deux pompes mobiles à bras existent à Étampes, l'une installée dans une remise située à l'arrière de l'hôtel de ville, donnant sur la rue Saint-Mars, l'autre étant entreposée dans le corps de garde de la place du Jeu de Paume, où sont également exposés, à partir de 1818, « [les corps] de ceux qui sont trouvés morts et qui sont inconnus des habitants »⁵⁵.

En 1831, la pompe la plus ancienne est remplacée par du nouveau matériel, foulant et aspirant, « avec pomme d'arrosoir, chariot à deux roues et 75 pieds de boyau en cuir clouté »⁵⁶, acheté à Paris, chez l'équipementier Gailard, pour un montant total de 1 600 F. L'aubergiste et voiturier étampois Latourte se charge du transport, moyennant une indemnité de 975 F soit plus de 50 % de la valeur du matériel !

Pour les pompiers, cette acquisition est certes précieuse, mais l'étendue de la ville, qui compte à présent 8100 habitants, et l'obligation faite à la compagnie de porter secours à 30 communes plus ou moins éloignées d'Étampes, au rang desquelles figurent Étrechy, Boissy-le-Sec, Chalou-Moulineux, Monnerville, Guillerval, Puisetle-Marais et les communes de la vallée de la Juine, rendent indispensable la mise à disposition d'au moins une troisième pompe. C'est chose faite en 1835, mais la circonscription desservie par la compagnie s'étend désormais à 40 communes, avec des temps d'intervention après alerte, qui varient de trente minutes à une heure et demie.

Quarante pompiers sont en alerte permanente. Le service de manœuvre et d'entretien des pompes a lieu tous les premiers

54. *Ibid.*, séance extraordinaire du Conseil municipal du 8 septembre 1884.

55. *Ibid.*, 1D16, p. 43 et 1D18, p. 42.

56. *Ibid.*, C.E.S. doc. non coté.

dimanches du mois et, à partir de 1875, une revue générale est organisée le troisième dimanche de chaque saison⁵⁷.

En 1855, la pompe aspirante et foulante doit être réparée suite à l'écrasement des corps de cylindres. Les pistons, remis à neuf, « étaient dans un état tel qu'on ne pouvait plus s'en servir ». Le coût de l'intervention, qui s'élève à 511 F, est supporté à hauteur de 50 % par la compagnie d'assurance contre l'incendie, grâce à la « pression amicale » exercée par le maire qui, dans une lettre en date du 9 octobre 1854, lui « rappelle qu'elle assure toutes les propriétés mobilières et immobilières de la ville... et que grâce à la surveillance de l'administration et au zèle des sapeurs pompiers, les sinistres sont très rares et peu importants »⁵⁸.

En juillet 1867, le parc de matériel est entièrement renouvelé. Une pompe aspirante et foulante, « du modèle de Paris », et deux pompes uniquement foulantes, sont livrées par l'ingénieur hydraulicien Thirion. La remise de la rue Saint-Mars étant devenue trop petite, la Ville met un second garage à la disposition des pompiers, attenant à l'hôtel de ville et donnant sur la rue des Marionnettes⁵⁹, mais celui-ci est régulièrement encombré de bois de chauffe entreposé là par le concierge de la mairie, ce qui oblige les soldats du feu « à remonter et nettoyer la pompe dehors ». Depuis 1872, existe également une remise à pompe à incendie pour le faubourg Saint-Pierre⁶⁰. En 1898, la compagnie possède une seconde pompe aspirante et foulante, un dévidoir avec 80 m de tuyaux en toile, un chariot avec deux échelles à coulisse et un sac d'ambulance, et en juillet 1899, la Ville fait l'acquisition de « douze grenades extinctives du progrès », c'est-à-dire des extincteurs, fabriqués à Savigny-sur-Orge⁶¹.

À la fin du XIX^e siècle, Étampes est indiscutablement à la pointe de la modernité, tant en ce qui concerne l'achat du matériel que de la mise en place d'un réseau d'alimentation en eau, avec bouches à incendie.

c. Uniformes et armement

Le règlement de 1806 prévoit que le directeur et le sous-directeur de la compagnie bénéficieront d'un chapeau à pompon blanc surmonté d'une houppe rouge. Les deux lieutenants auront droit à une houpette de la couleur de leur division respective, rouge pour la première, jaune pour la seconde. Le secrétaire, le cordonnier et le conducteur de haquet, porteront un chapeau à houpette blanche. Les sapeurs

57. *Ibid.*, C.E.S., reg. délib. 1876-1906.

58. *Ibid.*, lettre non coté.

59. *Ibid.*, 1D29, p. 236.

60. *Ibid.*, 1D28, p. 155.

61. *Ibid.*, 3H7.

auront une tenue « au feu » se composant d'un casque sans chenille, d'une veste bleue et d'une ceinture ; pour le service d'ordre des cérémonies, ils porteront un fusil ou leur ceinture sera munie d'un porte-baïonnette.

Outre leur tenue bleue, les pompiers pourront revêtir à partir de 1826, s'il le désirent et à leurs frais, un uniforme plus « prestigieux », comprenant « un habit bleu de Roi avec revers, parements et collet de velours noir, boutons de cuivre jaune avec oriflamme, doublure et retroussis de serge rouge et passepoils de même couleur, épaulettes de laine rouge garnie de jaune, pantalon en drap bleu avec passepoils rouge, gilet ventre de biche et guêtres noirs. [La ville leur fournira] un casque en cuivre jaune garni d'une crinière noire et frappé d'une plaque avec un oriflamme »⁶². Cet équipement est partiellement renouvelé et complété en 1829. Les casques reçoivent un plumet rouge, et les sapeurs peuvent faire l'acquisition d'un bonnet à poils et d'un baudrier noir.

En 1877, pour leur grande tenue, les pompiers se voient attribuer une tunique aux frais de l'Etat et un pantalon aux frais de la commune, mais le ceinturon complet demeure à leur charge⁶³.

En 1899, enfin, le capitaine Achille Godin, obtient de la ville l'achat de 65 casques « nouveau modèle », avec l'aide financière du ministère de l'intérieur, en remplacement des vieux casques « qui ont environ 25 ans et sont dans un état déplorable, malgré une première demande introduite [en 1896]... »⁶⁴. Le renouvellement des casques est-il réellement justifié ? Godin reconnaît que « les nouveaux casques serviront pour les sorties officielles... et que les vieux seront gardés pour le service des incendies ».

Compte tenu de leur rôle dans le maintien de l'ordre public et lors des cérémonies nationales et locales, les pompiers sont, dès la création de la compagnie, équipés de fusils et d'armes blanches. En 1852, sont recensés sur le registre matricule, 66 fusils de voltigeurs à silex, de différents modèles, treize sabres-poignards des troupes à pied et 56 sabres dits « briquets »⁶⁵.

À l'échelle de la Seine-et-Oise, les 25 compagnies et subdivisions de sapeurs-pompiers sont dotées, en 1863, de 7000 fusils dont le maintien en parfait état de fonctionnement est supervisé par un inspecteur général du matériel, ancien officier de l'armée. Chaque arme est bien entendu numérotée et, en 1868, les vieux fusils à silex des pompiers d'Étampes qui n'ont jamais servi que pour tirer des salves d'honneur,

62. *Ibid.*, 1D19, p.125-126.

63. *Ibid.*, C.E.S., reg. des engagements quinquenaux, 1877.

64. *Ibid.*, 3H5.

65. *Ibid.*, C.E.S., reg. matricule de 1852.

sont remplacés par de plus modernes fusils d'infanterie et mousquetons à percussion, au nombre de 80, prêtés par l'arsenal du service de l'artillerie, sis au Mont Valérien.

3 - Sur le front des incendies... et des fêtes et cérémonies

a. Les interventions mémorables contre des sinistres accidentels

Au XIX^e siècle, les étampois ne subissent pas d'incendie de grande ampleur, accidentel ou par fait de guerre. Aucun brasier ne s'étend en effet au-delà de l'édifice où le feu s'est déclaré.

Les salles de spectacles et les fêtes importantes sont l'objet d'une surveillance toute particulière, plus encore après l'incendie qui ravage le Bazar de la charité, à Paris, en mai 1897.

Dans les années 1830, outre les 40 pompiers de veille, trois hommes sont de garde à l'intérieur du théâtre, les jours de spectacle, et douze hommes assurent la sécurité de la fête Saint-Michel, qui dure neuf jours⁶⁶, avec un succès certain, puisqu'à l'exception d'un feu qui éclate dans une baraque de figures de cire, en 1876, rapidement éteint par le sapeur Beaumont, et d'un incendie plus violent qui, de nuit, détruit un établissement de bal et exige l'intervention de deux pompes, en 1899, les manifestations qui ont lieu sur la place du Port ne sont troublées par aucun incident notable. Les effectifs du poste de la Saint-Michel sont d'ailleurs réduits à partir de 1884, ne comprenant plus que neuf hommes, relevés chaque heure, dont un tambour et un clairon, qui patrouillent de 11 heures du matin à 5 heures du soir et demeurent au poste pendant la nuit⁶⁷.

Au premier rang des professions menacées par les incendies, figurent les meuniers et les boulangers. Le moulin de Vauroux brûle en 1838 et celui de la Trinité en 1843. Le 25 décembre 1884, à 1 h 30 du matin, c'est le moulin de Coquerive, sur le Juneteau, qui s'embrase. Pendant près de trois heures, l'ensemble de la compagnie lutte contre le feu, totalement maître des deuxième et troisième étages, alimenté par les matières grasses et huileuses entreposées là et attisé par le vent du nord. Malgré l'extrême difficulté de la tâche, les sapeurs parviennent à sauver une grande partie du mobilier et à circonscrire l'incendie à l'intérieur d'un des corps de bâtiment, sauvant ainsi

66. *Ibid.*, *id.*, rapport du maire au sous-préfet (situation du corps en 1835), doc. non coté.

67. *Ibid.*, 3H2.

l'écurie et le local de la machinerie⁶⁸. En octobre 1904, le feu se déclare dans le fournil du boulanger Berthier, rue Sainte-Croix, et en février 1907, dans celui du boulanger Parat, rue Saint-Martin. Outre le combat contre les flammes, vite gagné, avec le concours des gendarmes, les pompiers se distinguent par leur heureuse initiative consistant à mettre en lieu sûr, livres et argent de caisse⁶⁹.

Plus délicates sont les interventions à l'église Saint-Basile, en 1864, dont la sacristie est endommagée par des flammes maîtrisées au moment où elles se communiquent aux combles⁷⁰, et de nuit, dans une ferme de La Forêt-Sainte-Croix, en mars 1888, quand « les routes couvertes de neige et de glace », tout autant que la pénombre, entravent la progression des secours venus d'Étampes⁷¹.

En 1856, c'est la compagnie du chemin de fer qui demande l'intervention urgente des pompiers, à Ormoy-la-Rivière, où brûle un wagon et, en février 1851, c'est le maire d'Angerville qui remercie les hommes d'Étampes pour « leur zèle en faveur du bien public, [malgré] les rigueurs du froid »⁷².

En 1839, enfin, la compagnie s'attire la sympathie et la reconnaissance de tous par son dévouement aux victimes du « désastre de Bouville », terrifiant orage de grêle suivi d'inondations qui, selon le témoignage du sous-préfet, « a dévasté tous les champs, détruit les récoltes ; rien, absolument rien ne restant sur ces terres de désolation, la plupart des habitants ayant tout perdu », malgré « l'intervention très rapide et appréciée des sapeurs-pompiers d'Étampes, sous les ordres du capitaine Hamouy ».

b. Les incendies volontaires d'origine criminelle

À plusieurs reprises, les pompiers d'Étampes sont amenés à intervenir contre des sinistres volontaires ou très fortement suspectés de l'être qui donnent lieu à enquête, à inculpation et à procédure devant le tribunal de première instance de l'arrondissement. Provoqués presque toujours par des querelles de voisinage ou de famille, en milieu rural, ils se concluent invariablement par des sentences de relaxe ou de non lieu en raison de l'insuffisance de charges. Ainsi en est-il de l'affaire des « fermes de l'Humery », en 1821, avec destruction de récoltes, dont le point de départ semble être une demande en mariage rejetée, mais également de l'affaire « de l'incendie de la ferme de Mondeville », en 1830, qui voit une fermière suspectée d'avoir

68. *Ibid.*, 3H7.

69. *Ibid.*, 3H1.

70. *Ibid.*, C.E.S., doc. non coté.

71. *Ibid.*

72. Arch. dép. Essonne, 3U2828 (Incendies volontaires 1821-1859).

voulu « punir » la famille du mari, ou encore de l'affaire « des feux de meules de foin de Quincampoix », en 1824, peut être imputable à une rivalité de cultivateurs voisins, « habitués à en venir aux mains ».

4 - Reconnaissance des mérites et difficultés sociales

a. Actions d'éclat et récompenses

À défaut de compensation financière aux services rendus, les sapeurs pompiers doivent, pendant une grande partie du XIX^e s., se contenter de la reconnaissance verbale de leurs concitoyens, parfois agrémentée de la remise de distinctions et diplômes officiels.

En 1851, par exemple, l'annuaire départementale de Seine-et-Oise, donne la liste des attributaires, depuis 1846, de « médailles et récompenses pour traits de courage et d'humanité ». Ils sont au nombre de trois pour l'ensemble du département, tous pompiers d'Étampes : le sous-lieutenant Basile Girard, « médaillé d'argent pour les courage, dévouement et sang-froid dont il a donné les preuves en exposant sa vie dans un grand nombre d'incendies entre 1825 et 1846 » ; ainsi que le sergent Mathurin Simon et le sapeur Félix Vramaux.

Si nous ne pouvons citer qu'un déroulement de carrière forçant l'admiration, retenons l'exemple de Louis Antoine Thémun. Il rejoint la compagnie en 1836 et en reste membre pendant 42 ans. En 1838, il sauve un de ses camarades de la noyade, sous la décharge du moulin de Vauroux ; en 1843, il se distingue par son énergie lors de l'incendie du moulin de la Trinité, et le 15 septembre 1856, il est nommé commandant des sapeurs pompiers d'Étampes, par décret impérial. En 1864, il arrête les progrès de l'incendie qui s'est déclaré dans la sacristie de l'église Saint-Basile, avant même l'entrée en action des pompes ; l'année suivante, il joue un rôle essentiel dans la fondation de la Société de secours mutuels et en 1866, il « fait circonscrire dans une maison de vannerie, un incendie qui menace tout le quartier », ce qui lui vaut les remerciements écrits de la municipalité. En mai 1871, pendant la « semaine sanglante », il fait partie des « quatre pompiers d'Étampes, sûrs, volontaires et exercés » qui, à l'appel du ministre de l'Intérieur, se rendent à Paris pour lutter aux côtés de l'armée régulière, contre l'incendie déclenché par les Communards. Enfin, il quitte ses fonctions en 1878 et se voit attribuer en 1889, par décision gouvernementale, une médaille d'honneur de seconde classe⁷³.

73. *Ibid.*, C.E.S., lettre du maire au sous-préfet, doc. non coté.

D'une manière générale, l'Etat se montre très vigilant quant aux critères d'attribution de récompenses. En juin 1891, par exemple, le préfet de Seine-et-Oise refuse de prendre en compte une demande de distinctions honorifiques au profit de quatre sapeurs de la compagnie, formulée conjointement par le sous-préfet et le maire, au motif « qu'il n'est pas avéré qu'ils ont opéré des sauvetages au péril de leur vie »⁷⁴, observation bien sévère, attendu que l'un des pompiers en question, le sous-lieutenant Achille Godin, a souffert de graves blessures aux mains lors d'un incendie survenu le 26 décembre 1884⁷⁵.

b. Des obsèques au cérémonial particulier

Lors de sa séance du 13 février 1883, le conseil municipal décide que le maire déposera chaque année une couronne sur la tombe des pompiers morts en service ou ayant servi pendant plus de 30 ans. La cérémonie aura lieu le 4 décembre, date de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs, carriers, des sapeurs et de toutes les corporations fabriquant ou employant la poudre. Cette délibération ne pouvant être appliquée que si l'emplacement des cendres est respecté, les pompiers concernés bénéficieront d'une concession trentenaire dans le cimetière, aux frais de la ville. Dix-huit sépultures seront ainsi prises en charge entre 1883 et 1903, uniquement au titre de l'ancienneté de service, aucun sapeur n'étant décédé » dans l'exercice de ses fonctions⁷⁶.

Le 12 juillet 1909, est adopté un « Règlement des convois des sapeurs pompiers morts en activité de service », dont les dispositions seront souvent étendues à d'anciens sapeurs totalisant de nombreuses années de présence à la compagnie. Le règlement prévoit le transport du défunt pompier sur le chariot de sa pompe, conduit par quatre hommes et un caporal en petite tenue. Le piquet d'honneur sera composé de tous les hommes de la pompe qu'il aura servi, en grande tenue mais sans armes ni plumet. Le reste de la compagnie sera bien entendu présent, en petite tenue avec pantalon de drap. Les officiers seront en tenue de ville, avec képi et sabre mais sans épaulettes. Si le décédé était sous-officier, le piquet sera composé non pas seulement d'une pompe mais de deux, et si le décédé était officier, toute la compagnie sera en grande tenue et en armes, mais sans plumet. Dans ce dernier cas, seul le commandant de la compagnie aura un crêpe à son sabre⁷⁷.

74. *Ibid.*, 3H1, lettre du préfet au maire du 13 juin 1891.

75. *Ibid.*, 3H6, États de service de F.A. Godin.

76. *Ibid.*, 3H1.

77. *Ibid.*, 3H1 et C.E.S. (règlement de 1909, non coté).

a. Manquements à la discipline et difficultés sociales

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, une sourde rivalité de préséance se fait jour entre les hommes de la compagnie et leurs collègues de la garde nationale. Les attitudes de mépris ou d'agacement se transforment en véritable hostilité en 1851, comme en témoigne l'affaire d'insubordination qui éclate à l'occasion de la fête Saint-Michel et qui se termine par la retentissante dissolution de la compagnie.

L'affaire débute par le refus verbal du sous-officier commandant la garde montante des pompiers, le premier jour de la foire Saint-Michel, d'emprunter l'itinéraire menant de l'hôtel de ville à la place du Port, ordonné par le chef du bataillon local de la garde nationale, Guerraz. Le sous-officier réfractaire à l'autorité est non seulement soutenu par l'ensemble de ses hommes, mais également par le capitaine Hamouy, chef de la compagnie, qui refuse de désavouer son subordonné face à Guerraz, appuyé, lui, par le maire. Marc-Antoine Hamouy est alors convoqué par le préfet Arrighi de Padoue qui lui notifie sa suspension pendant deux mois, au motif « qu'en refusant d'obtempérer aux ordres du chef de bataillon et d'user de l'influence que lui donne son grade, il s'est rendu coupable d'un acte d'indiscipline et a donné le plus fâcheux exemple »⁷⁸. Cette sanction préfectorale est très vraisemblablement jugée insuffisante par le ministre de l'Intérieur, puisque celui-ci fait prononcer, par décret présidentiel en date du 29 octobre 1851, la dissolution de la compagnie des sapeurs pompiers d'Étampes, l'Etat ne pouvant évidemment accepter qu'une force armée territoriale, fût-elle composée de pompiers, puisse se montrer collectivement rebelle à l'autorité légale. Dès l'année suivante, l'unité est recrée, sur la base des statuts antérieurs, et confiée à un nouveau capitaine, le charpentier Basile Gérard.

Si cet exemple d'insubordination touchant l'ensemble des sapeurs d'Étampes, demeure unique dans l'histoire de la compagnie, plusieurs cas individuels méritent d'être évoqués. À cet égard, le Centre de secours conserve, pour les années 1881 à 1898, le registre du conseil de discipline de l'unité, institué en 1853 et composé de cinq membres : le capitaine, président de droit, un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et un sapeur.

Ce conseil est compétent en matière d'intérêt de service et de police de la compagnie. Il peut prononcer la radiation d'un pompier ou sa suspension, ou encore lui infliger des amendes selon le barème suivant : 3 F pour avoir manqué à l'appel quand les cloches sonnent, 2 F pour avoir été absent à une revue des pompes, 1,50 F pour ne pas

78. *Ibid.*, 3H3.

avoir fait le service de la garde nationale, 0,75 F pour être arrivé en retard à l'appel du service, 1 F pour avoir manqué le départ de la pompe ou le début d'une revue, etc.

Malheureusement, le barème oublie d'évoquer, certainement en toute connaissance de cause, le motif le plus fréquent de manquement à la discipline, qui porte par ailleurs tous les stigmates d'un véritable phénomène de société : l'alcoolisme. Entre 1881 et 1898, on recense pas moins de 30 exemples de pompiers ivres pendant le service, sans compter les cas non signalés. Plus grave encore, les autres infractions au règlement, absences, retards et abandons de poste, au nombre de 15 pour la même période, ou encore les altercations avec des supérieurs, au nombre de 7, s'expliquent bien souvent par l'état d'ébriété du coupable. Le dimanche 3 janvier 1887, par exemple, la police verbalise « deux sapeurs revêtus de leur uniforme [et appréhendés] devant le collègue en état complet d'ivresse, après avoir commis un outrage public à la pudeur, au grand scandale des voisins et des passants ». Le 14 avril 1888, quatre pompiers se distinguent par leur ivresse lors d'une retraite et un cinquième, qui a quitté le service sans autorisation, est « retrouvé, le lendemain, [totalement ivre] et errant dans les rues, en uniforme ». En novembre 1896, encore, un pompier ivre et en uniforme s'endort au milieu de la place du Port, à même le sol et au vu et au su des passants, et le même mois, le sapeur affecté à la garde du théâtre, trouble la séance avec ses cris d'ivrogne.

Ces quelques cas, s'ils ne sont pas isolés, ne sauraient ternir l'évidence d'un grand courage et d'une parfaite probité chez l'immense majorité des volontaires qui luttent contre l'incendie. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont à l'image d'une société dont l'alcoolisme est le premier des fléaux, comme le démontre à loisir la place qu'occupent les internements d'office pour « delirium tremens », dans le registre des arrêtés du maire.

Les élites contemporaines sont certes conscientes du problème, mais peinent à trouver des réponses satisfaisantes. Les blâmes et amendes infligés aux pompiers coupables d'ivresse, sont à cet égard très éloquents puisqu'ils se caractérisent par une modestie due soit à un sentiment de fatalité ou même d'indifférence, soit à la crainte de décourager les sapeurs bénévoles et ceux qui pourraient le devenir, alors que la compagnie souffre déjà de sous-effectif.

C'est ainsi qu'en novembre 1892, un pompier est condamné au seul remboursement des frais de réparation de plusieurs casques qu'il a détériorés, du fait de son état d'ébriété, et que le même pompier, en mars de l'année suivante, est condamné à une amende de 5 F pour s'être battu avec le concierge pendant son tour de garde au théâtre, et pour avoir quitté son poste à deux reprises « pour aller boire »,

amende réduite à 3 F le 22 juillet, « en raison des bons résultats obtenus par ce pompier lors du concours des pompes de Longjumeau ».

Entre 1881 et 1898, 6 radiations sont prononcées par la commission de discipline, sur un effectif constant d'environ 75 hommes ayant souscrit à un engagement quinquennal, à raison de deux pour « ivresse et coups », de deux pour « insultes en public contre des supérieurs », d'une pour « diffamation des membres du conseil d'administration », et d'une pour « incapacités et négligences », mais aucune pour des motifs de droit commun ou ayant donné lieu à des poursuites devant les tribunaux.

En définitive, la discipline des hommes de la compagnie est exemplaire lors des interventions contre l'incendie, parfois plus relâchée après les manœuvres et les cérémonies et lors des tours de garde au Théâtre et au moment de la fête Saint-Michel ; surtout, elle n'est acceptée qu'avec une certaine réticence lorsqu'elle constitue un frein aux habitudes du quotidien et au tempérament particulier d'hommes qui sont avant tout des bénévoles, ouvriers et artisans, portant, certes, armes et uniformes, mais non comme des soldats ou des agents de l'État.

Les cloches de l'église Saint-Martin de Vert-le-Petit¹

Par Guy LECLERC

1 - Les cloches antérieures au XVII^e siècle

À Vert-le-Petit, parmi les archives communales les plus anciennes, se trouve un registre des comptes de la fabrique de l'église Saint-Martin, couvrant la période qui va de 1667 à 1724. Les feuillets 53 recto à 56 verso concernent l'exercice qui s'étend de la Saint-Martin 1682 à la Saint-Martin 1683 et relatent le détail des recettes et dépenses se rapportant à cette période. Ce document nous informe, d'une part, de ce que contenait le clocher, à cette époque et d'autre part, de la décision prise par les paroissiens, de faire fondre trois nouvelles cloches, Marin Houdoyer, marchand, étant alors marguillier en charge. Sur ce registre, on peut lire :

« Chappistre cinquiesme contenant le jour et datte que les cloches de la dict église onte esté fondues, de deux quy estoient on nan na faict trois en augmentant du métaille.

Du lundy sixiesme jour de septembre mil six cent quatre vingt trois a esté fondue les trois cloches des deux cloches anciennes quy étoit. Sur la grosse étoit ecryt/ Cette cloche futte fondue par l'orde du sieure Perroque Hyrne² prestre et curé de Sainct Marthin de Verlepetit, l'an mil cent quatre et sur la seconde étoit écryt Ave Marya gratya plesna dominus tecum/ Les dict trois cloches cy dessus onte esté fondues l'année que le dict rendant compte étoit an charge par l'orde de Mre Accurse Chantecler curé de la dict Eglise. »

On ne peut manquer d'être surpris par l'inscription que certains ont cru lire, à l'époque, sur la plus grosse des cloches. En 1104, elle aurait plus vraisemblablement été écrite en latin. Il y a lieu de penser que la date était 1504 (confusion fréquente entre 1 et 5). Quant à la seconde,

1. Arr^l. d'Évry, canton de Mennecy.

2. Il s'agit probablement de Perroche (nom courant), Henri (mal déchiffré).

*Plus qu'il a payé a Louis Guignard cabaretier pour les disners des dictz
fondeurs et fourny le vin pendant le jour de la fontte et que pour quantte
on na tirrée les cloches de dan terre la somme de cinq livres dix neuf sols*

cy V^l xix s

*Plus requyere luy estre allouée pour avoire estéé trois voyasges a Parys
pour faire venire les fondeurs pour faire marchée et que pour aller achepter
le métaille et la breloquerie avecque un chartier et deux voyage à Chastre
pour le charpentier et poure avoire estéé a Challyes avecque Mre le
vicquaire pour avoire du metaille ayant paye la depansce des hommes et
des chevauls et que pour aultres frais fait pour poursuivre les marguilliers
pour la rendition de leur compte et faire contraindre au payement
requyere luy estre allouée la somme de XX £*

cy XX^l »

En ce qui concerne les recettes, il arrive à un total de 662£ 10 sols 4 deniers, somme à laquelle il faut ajouter un chapitre de reprise de « deniers comptés et non reçus » pour un montant de 16 livres, 10 sols, 6 deniers ce qui, avec les recettes ordinaires de l'année « monte la recette du présent compte a 912£ 7 sols 12 deniers ». Par ailleurs, il estime « la depansce à la somme de 894£ 17s. 7 deniers ».⁴

Puis tous ces calculs faits, Marin Houdoyer expose que la recette excédant la dépense de 17 livres 10 sols 5 deniers, cette somme sera utilisée à l'achat d'un étui pour la bannière des processions. « ce faisant partant et demeurant quitte et déchargé ».

Au bas de l'approbation de ce compte de gestion, figure la signature de l'archidiacre de Josas, l'abbé de la Motte, qui s'était déplacé pour la circonstance.

La fonte des cloches représentait-elle une dépense élevée ? Par comparaison, disons que le vicaire avait perçu un salaire de 280 livres la même année.

Un contexte local particulier

Nous sommes en 1683, en pleine période de reprise en main des fidèles par l'État et par les représentants de l'Église catholique, apostolique et romaine. La lutte contre les huguenots est intense. L'édit de Nantes sera bientôt révoqué. Or, à l'époque, et ce depuis deux ans, le seigneur du Bouchet, Valpetit-Valgrand, n'est autre que le célèbre Abraham Duquesne, lieutenant général de la flotte du Levant, qui vient de triompher des flottes hollandaise et espagnole, en Méditerranée. Louis XIV lui a accordé 300 000 livres pour l'acquisition de la baronnie du Bouchet Valgrand, qu'il vient d'ériger en marquisat, sous

4. On remarque que sur cette somme, la dépense pour les cloches ne représente que 646£ 19s.

le nom de marquisat Duquesne. Mais Duquesne est protestant et Louis XIV, qui, fait exceptionnel, ne contraint pas son fidèle serviteur à abjurer, lui interdit cependant toute manifestation de son culte dans son marquisat. Par contre, la population locale est foncièrement catholique. On peut donc imaginer que les Vertois aient voulu marquer leur attachement à la religion de leurs ancêtres par l'installation de nouvelles cloches dans le beffroi de leur église.

Une affaire de famille

À ce qui précède, ajoutons que les personnages principaux qui vont conduire cette opération sont tous des proches et tous fervents catholiques. En effet, le curé de la paroisse est Accurse Chantecler. Originaire de Vert-le-Grand, il exerce son ministère à Vert-le-Petit depuis 1656 et est âgé alors d'environ 52 ans. La fonte des cloches eut lieu dans la cour de Louis Guignard, cabaretier, marié à Appoline Chantecler, sœur du curé. C'est donc le beau-frère du curé. Quant au marguillier en charge, Marin Houdoyer, marchand laboureur, il est marié à une autre Appoline Chantecler, fille de Vincent Chantecler, procureur fiscal à Vert-le-Grand et frère du curé. Il est donc neveu par alliance du curé.

Une rixe instructive

Une plainte pour coups et blessures fut déposée, en 1683, au greffe du baillage du Bouchet⁵ par Gilles Edeline du Coudray, maître fondeur de cloches, demeurant à Paris rue Bourdelle, paroisse Saint-Étienne du Mont contre Marin Hébert le jeune, vigneron et marguillier en second. Elle nous apprend que la fonte de trois cloches pour Vert-le-Petit et une pour Bouray eut lieu dans la cour de Louis Guignard, cabaretier et sergent au baillage et, comme nous l'avons vu plus haut, beau-frère du curé⁶. Aux environs de 6 heures du soir, impatient de voir les cloches, Marin Hébert s'était « mis en devoir de les découvrir » au grand dam du maître fondeur qui voulut l'en empêcher. D'où quelques horions réciproques, sans gravité, mais qui nous permettent de connaître l'identité du maître fondeur. Le baron de Guilhermy⁷ fait référence à Gilles Édeline du Coudray, à plusieurs reprises : en 1696, pour la réfection de la moyenne cloche de l'église de Mitry⁸ où il apparaît avec la famille le Guay ; à Janvry, à l'église

5. Arch. Dep. Essonne, B 2816

6. Cette cour se situait à l'actuel n° 55 de la rue du Général Leclerc.

7. GUILHERMY (François de), *Inscriptions de la France du V^{ème} au XVIII^{ème} ... Ancien diocèse de Paris*. Paris, 1873-1883, 5 vol. in 4°.

8. Mitry-Mory, Seine-et-Marne, arr^t de Meaux, chef lieu de canton.

paroissiale Notre-Dame, une cloche porte l'inscription : « G.E. du Coudray et J. Legay monct fait, 1684 » ; de même à l'église Saint-Didier de Bruyères-le-Châtel, en 1682, : « Pierre, Jacques et Gilles Edeline du Coudray mont fait » ; encore, en 1688 à Santeny⁹ église paroissiale Saint-Germain d'Auxerre : « H. Guillot mon hoste, G. Edeline du Coudray ma fait »¹⁰.

Les trois cloches de Vert-le-Petit, fondues par Gilles Edeline du Coudray, n'existant plus, on peut toutefois supposer qu'elles portaient de semblables inscriptions. Il est certain aussi qu'il y en avait d'autres, du même fondeur, qui ont disparu à la Révolution.

3 - Les cloches et la révolution

En 1793, les cloches de l'église Saint-Martin connurent le même sort que nombre de leurs semblables. En application des lois des 23 juillet et 3 août 1793, le directoire du district de Corbeil, prit, le 7 octobre 1793, un arrêté relatif à la descente des cloches : une seule devait rester en place, les autres devaient être conduites au chef-lieu du district, pour en récupérer le bronze, nécessaire à la fabrication des canons. Celles de Vert-le-Petit (du moins deux d'entre elles) ne furent pas conduites à Corbeil, comme on aurait pu s'y attendre mais à Montlhéry où, le 21 vendémiaire an II, elles en rejoignirent trois de Montlhéry et trois de Saint-Germain-lès-Arpajon.

4 - La cloche de 1853

Le 25 juin 1853, M. Delanau, maire de Vert-le-Petit, informe le sous-préfet de Corbeil que la cloche de l'église (celle de 1683 qui restait) était cassée et lui demandait de pouvoir réunir le conseil municipal, « sur ce sujet important. » Dans sa lettre, il précisait même qu'il était, en personne, monté dans le clocher constater la chose. (Il est vrai que Louis-Marie Delanau était charpentier de métier). L'autorisation fut, bien sûr, accordée et le maire prit rapidement contact avec la maison Hildebrand fondeur à Paris, 272 rue Saint-Martin. Dès le 15 juillet, Auguste Hildebrand présentait le devis suivant :

9. Val-de-Marne, arr^d de Créteil, canton de Villecresnes.

10. Le baron de Guilhermy précise pour H. Guillot : *probablement celui chez qui la fonte avait eu lieu*. Il ajoute : *la cloche de Santeny n'est pas la seule dont l'inscription fasse mention de pareille circonstance*.

«Le sieur Hildebrand s'engage envers M. Delanau

1°) à fournir et mettre en place dans le clocher de la dite commune, une cloche de six cents Kg environ, à 20 kg en plus ou en moins en métal de première qualité à raison de trois francs cinquante le kg soit environ 2100F

2°) une monture complète composée d'un mouton en bois d'orme, toute la ferrure à écroux, une bascule à quart de cercle pour sonner, un battant et deux coussinets, le tout mis en place au clocher prêt à sonner pour la somme de 35F

3°) à reprendre la vieille cloche cassée de la dite commune, déduction faite du fer qui pourrait en faire partie, à raison de deux francs soixante dix centimes le Kg, poids de la cloche estimé à trois cents kg soit environ 810 F

Reste à payer environ 1325F

4°) à se charger à ses frais du transport de la cloche neuve et de la vieille et à donner garantie de deux ans contre la casse de la cloche.

De son côté, M. Delanau, maire de la dite commune s'engage envers le sieur Hildebrand Auguste

1°) à faire percer la voûte de l'église et à faire exécuter les travaux d'élargissement et de réparation de la charpente du clocher pour le passage de la cloche neuve et la recevoir convenablement le tout aux frais de la commune.

2°) A payer ou à faire payer à Paris au sieur Hildebrand Auguste, la somme de mille francs au moins dans le délai de trois mois, date du jour de la livraison de la cloche et le reste dû, fin décembre mil huit cent cinquante trois.

Fait double de bonne foi entre les soussignés, Paris, le 15 juillet mil huit cent cinquante trois

Delanau

Hildebrand.

Le 18 février 1855, M. Hildebrand précise que le poids de la cloche fondue, qui avait été estimé à 300kg, n'est en réalité que de 257kg. La commune devait donc encore 116F. Cette somme fut prévue au budget additionnel de 1854 sur fonds libres.¹¹

L'inscription sur la cloche : « L'an 1853, j'ai été bénite par Mr J.M. Béranger né à Crouy en Thelle Oise et nommée Marie Lucie par Mrs et Mlle : M.L.M. Delanau maire de Vert le Petit, M. Colliard adjoint, M. J.B. Delavallée marguillier en charge, Mr Goubé, irard, Podemy, Legendre, Baurienne, Avenard, Vernier, Leseurre conseillers municipaux, M. Huet instituteur, Mrs G. Baurienne, Brochet, Popot, Auger, conseillers de la fabrique, Perchereau curé de Vert le Grand et Lucie Bessat. Auguste Hildebrand, fondeur à Paris »

11. Arch. Com., Vert-le-Petit, registre de délibérations.

5 - La cloche de 1958

Au printemps de l'année 1958, la cloche mise en service un peu plus de cent ans plus tôt se fêla à son tour. De nouveau, sans attendre, le conseil municipal décida de procéder à son remplacement par une cloche de poids sensiblement équivalent. On fit appel, cette fois, aux fils de Georges Paccard à Annecy-le-Vieux. Le processus retenu fut sensiblement le même qu'au siècle précédent : reprise de l'ancienne cloche, prix du métal récupéré venant en déduction de la facture. On apprend ainsi que la cloche de 1853 pesait 632 Kg et que lui étaient jointes deux petites cloches fêlées, provenant du Bouchet et pesant ensemble 90 Kg.

Au mois de juillet, l'entreprise « Les fils Paccard » proposait un devis qui fut confirmé au mois de décembre par la facture finale suivante :

« Anciennes cloches : $722\text{kg} - 6\% = 679\text{kg}$

1 cloche sol, 650 kg, au prix de refonte

soit : 315F le kg 204 750 F

A déduire : métal en excédent 679-650

Soit : 29 kg à 350 F 10 150 F

Reste F 194600 F

ACCESSOIRES LANCE 36 960 F

DEPOSE DE L'ANCIENNE CLOCHE (à forfait) 35 000 F

INSTALLATION DE LA NOUVELLE id 55 000 F

194 600 F 36 960 F 90 000 F

Total général en francs : 321 560 F

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

(selon feuilles de gare ci-jointes)

a) anciennes cloches 14 278

b) cloche neuve 15 596= 29 874

Total en francs 351 434

Certifiée sincère la présente facture arrêtée à la somme de
TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE CENT
TRENTE QUATRE FRANCS.

Annecy le vieux le 30 décembre 1958

La commune souhaitant que la cloche fût en mesure de fonctionner avant Noël, l'entreprise Paccard donna alors quelques conseils pour permettre la bénédiction de la cloche.

« Comme il s'agit d'une petite cloche, nous pensons que vous pourrez vous procurer très facilement deux forts tréteaux de maçon que vous surmonterez d'une poutre placée en travers. Pour faciliter au prêtre-consécrateur les onctions, il est nécessaire que la cloche soit placée à une certaine hauteur, soit la partie inférieure à environ 1, 20 m. du sol. »

Pour mettre la nouvelle cloche en place, on l'introduisit, cette fois, dans le beffroi en passant par un abat-son.

Bien sûr, elle fut à commande électrique et seuls les trous percés dans la voûte, sous le clocher, rappellent que jadis, la bascule des cloches était actionnée par des sonneurs tirant sur des cordes.

L'inscription sur la cloche actuelle : « L'an 1958, j'ai été bénite par Mgr. Assemaine Vic. Gen. de Versailles et nommée Marie-Thérèse Jeanne par Isidore Gennes et Marie-Thérèse Français, Henri Vincent, curé de Vert le Petit, Raymond Monniot maire, Marcel Châron adjoint. »

CONCLUSION

À Vert-le-Petit, comme ailleurs, les cloches ont toujours eu un rôle important dans la vie de nos ancêtres. On remarque qu'ici, dès qu'elles étaient « en panne », elles étaient rapidement remplacées. C'est qu'elles n'avaient pas seulement une fonction religieuse : tocsin d'alarme ou célébration de la Libération, elles marquaient tous les grands événements dramatiques ou heureux. De nos jours, « la cloche sonnée en la manière accoutumée » ne convie plus les villageois « à l'issue de l'office dominical pour y discuter des affaires de la communauté ». Il semble cependant que bien des gens sont toujours sensibles à leur voix et ressentent un manque si leur clocher reste trop longtemps silencieux.

Le site magdalénien d'Étiolles en 2004¹

par Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN,
Nicole PIGEOT et Yvette TABORIN

I - INTRODUCTION

L'année 2004 est la première d'une nouvelle autorisation de recherche triennale. Elle fut riche en activités : opérations de terrain, stages de formation, diffusion, médiation auprès du public, poursuite des différentes recherches en cours présentées dans le bilan du précédent programme triennal. A ces activités habituelles s'est ajoutée la réalisation d'une opération de diagnostic sur la rive opposée du ru des Hauldres : « Étiolles – La fontaine au soulier ». Cette opération était placée sous la responsabilité de l'INRAP en collaboration étroite avec l'équipe d'Étiolles. Elle s'est avérée riche en données archéologiques et paléoenvironnementales et a démontré que l'habitat magdalénien s'est étendu de part et d'autre du ruisseau des Hauldres. Enfin, durant la campagne 2004, nous avons aussi procédé au déménagement de l'ensemble du matériel archéologique découvert depuis le début des fouilles et qui était entreposé jusque là dans le bâtiment de l'IUFM en face du chantier.

1 - La problématique de recherche sur le site d'Étiolles

Les opérations de terrain et les recherches en cours sur le site d'Étiolles s'inscrivent dans un double questionnement lié à l'extension et à la durée de l'habitat magdalénien.

1. Arrt. d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

- *Une problématique paléogéographique*

Les recherches menées sur les fouilles programmées d'Étiolles ont établi l'existence d'une relation étroite entre la concentration des occupations magdaléniennes et la présence du ru des Hauldres. L'étude archéologique et sédimentaire des deux locus de fouilles a clairement fait apparaître une implantation des campements sur la berge d'un paléo-chenal, correspondant soit à l'ancien lit du ru des Hauldres pour l'un, soit à un ancien bras de la Seine pour l'autre. Le diagnostic réalisé en 2004 sur la rive opposée du ruisseau a conforté ce mode d'installation. Au-delà d'une recherche extensive de l'habitat, il s'agit de construire un modèle d'implantation des campements magdaléniens dans la vallée de la Seine, en bordure de chenaux plus ou moins mouvants. Il s'agit aussi d'apprécier le rôle de cet affluent de la Seine dans la localisation de ces campements et aussi dans la conservation des dépôts tardiglaciaires.

- *Une problématique paléohistorique*

Sans pouvoir évaluer précisément la durée d'occupation du site d'Étiolles, les données paléoenvironnementales, archéologiques, et les datations 14^C , convergent vers une estimation assez longue. En effet, le temps écoulé entre les premiers et les derniers occupants du site paraît suffisamment important pour que l'on perçoive une évolution, discrète mais sensible, des choix et des comportements des groupes magdaléniens. C'est la conclusion d'une publication récente sur l'unité d'habitation Q31², un des niveaux les plus récents du locus 1. La fouille actuelle du secteur intermédiaire entre les deux locus apporte de nouveaux éléments d'appréciation avec la découverte récente de plusieurs pointes à dos courbe – armatures encore inédites sur le site – et l'obtention d'une nouvelle datation 14^C . Les changements que manifestent les groupes d'Étiolles pourraient bien annoncer une transformation plus radicale encore du monde magdalénien conduisant progressivement vers les sociétés aziliennes. C'est donc bien aussi dans une perspective paléohistorique que s'inscrit l'analyse comparative des sols d'occupation successifs.

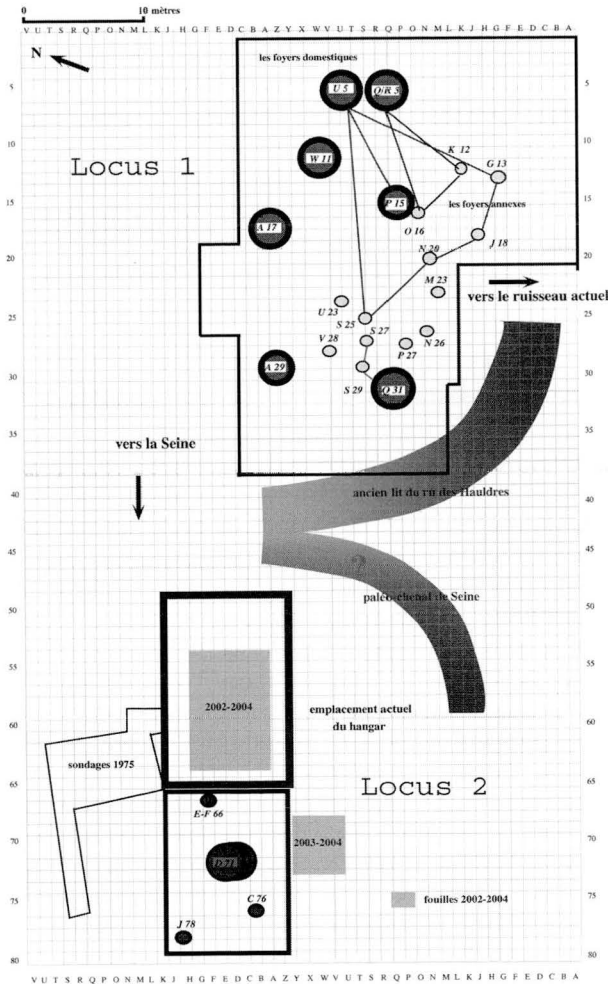
2. *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles : perspectives culturelles et paléohistoriques (l'unité d'habitation Q 31)*, sous la direction de Nicole PIGEOT. XXXVII^e suppl¹ à Gallia Préhistoire, 2004, 351 p.

2 - Le programme de fouille 2004-2006

Les opérations de terrain envisagées pour le triennal 2004-2006 ont un double objectif :

– établir progressivement la jonction entre les locus 1 et 2

Ce projet doit s'envisager sur un temps assez long et il est fort probable que ce triennal ne suffira pas à sa réalisation. C'est ce que



Les différents secteurs de fouille en 2004.

laissent présumer les découvertes déjà effectuées dans ce secteur intermédiaire.

– *mettre au jour l'espace extérieur des habitations D71*

Le caractère exceptionnel de ces trois habitations superposées nous incite à programmer leur étude dans un avenir proche. Cette étude ne prendra tout son intérêt qu'à la double condition de connaître les habitations avec leurs extensions périphériques (l'espace d'activité extérieur) d'une part, et d'autre part de les traiter ensemble car ces habitations, qui se succèdent rapidement dans le temps, ont fort probablement été occupées par les mêmes individus.

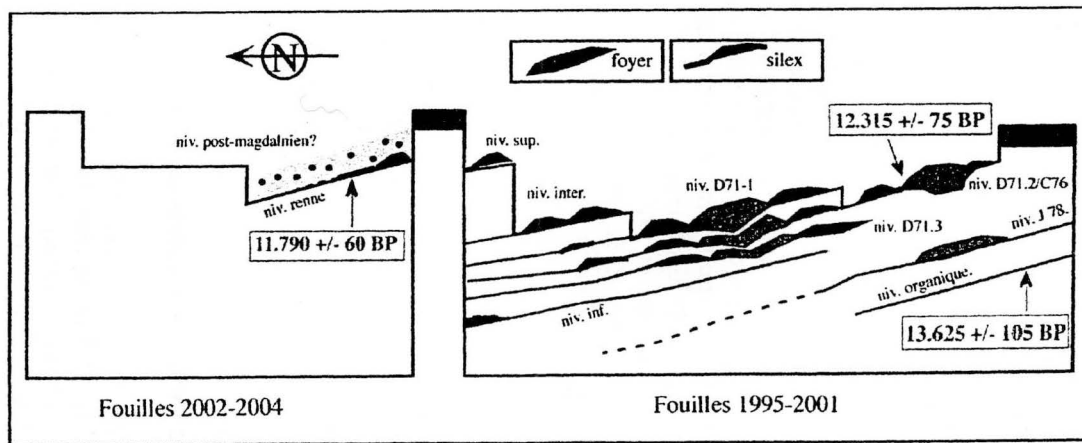
II - LE BILAN DES OPÉRATIONS DE FOUILLE

Les fouilles réalisées en 2004 ont répondu aux objectifs fixés pour ce nouveau triennal. Deux secteurs ont donc été parallèlement explorés dans la continuation d'opérations entamées l'année précédente : la surface actuellement protégée par le hangar et un secteur extérieur correspondant à la périphérie des habitations D71.

1 - La jonction entre les deux locus de fouilles

Durant la campagne 2001, le hangar de protection a été déplacé de façon à établir progressivement la jonction entre les locus 1 et 2 et, depuis 2002, les fouilles se déroulent dans ce secteur intermédiaire.

Un niveau d'occupation constitué de plusieurs amas de silex associés à quelques pierres chauffées et à plusieurs ossements de renne a été découvert en 2003. Le décapage de cette surface a été poursuivi cette année. Il a permis de dégager de nouvelles concentrations lithiques et de nouveaux ossements, mais aucun foyer n'a encore été mis au jour. Ce secteur s'annonce dense en occupations comme l'indique la découverte de plusieurs vestiges signalant l'existence de niveaux stratifiés. Précisons que ces niveaux archéologiques suivent un pendage identique à celui de l'ensemble des sols d'habitat découverts dans le précédent secteur de fouille (comme les habitations D71 par exemple). Du point de vue stratigraphique, ils apparaissent comme plus récents et il est probable qu'ils ont été partiellement tronqués vers le sud au moment du nivellement général de la plaine alluviale à l'Holocène et à la suite des labours.



La stratigraphie simplifiée du locus 2 avec les dates obtenues

À l'actif des fouilles réalisées cette année, on doit aussi signaler une autre découverte intéressante : celle d'une mandibule de cheval pour l'instant isolée. Cette mandibule est celle d'un jeune individu et fournira une indication de saisonnalité. Il convient de rappeler que la seule donnée actuellement disponible a aussi été obtenue sur des ossements de poulain qui appartenaient à une concentration d'os de chevaux (« l'amas cheval ») découverte dans le locus 1. Ces restes de juvénile indiquaient une chasse effectuée vers la fin de l'hiver, début printemps. Jusqu'à présent, il nous a paru peu prudent de généraliser cette détermination à l'ensemble des habitations d'Étiolles. Cette nouvelle mandibule apportera donc un élément d'appréciation supplémentaire sur la saison (ou les saisons) d'occupation du site. Dès l'ouverture de cette nouvelle surface, la découverte d'éléments lithiques inédits – des pointes à dos courbe et une série de petits nucléus à éclats débités par percussion dure – ont provoqué des questions sur la durée de fréquentation du site. Ces indices ouvrent la possibilité d'une occupation peut-être plus tardive encore, pouvant se prolonger au-delà du Magdalénien. Une datation 14^C a été récemment réalisée à partir d'une vertèbre de renne prélevée sur le niveau en cours de fouille. C'est la plus jeune date obtenue sur le site et elle apparaît cohérente avec la stratigraphie. Malgré les imprécisions liées à la méthode, on constate qu'elle va aussi dans le sens d'une certaine permanence de cet habitat.

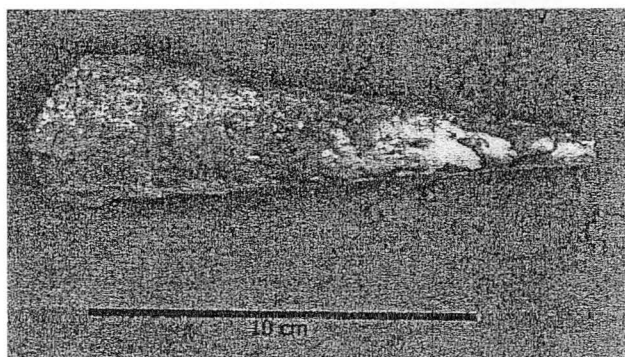
En conclusion, le bilan archéologique de ce nouveau secteur de fouilles, ouvert il y a 2 ans, est déjà riche. Il apporte de nouvelles informations sur la durée et sur la saison d'occupation du site. Le contexte sédimentaire des niveaux d'habitat récemment mis au jour est comparable à celui des habitations D71 : un milieu dans lequel l'influence de la Seine se fait davantage sentir que celle du ruisseau des Hauldres, un pendage identique qui indique une installation sur la même rive d'un paléo-chenal.

2 - La recherche de l'espace extérieur des habitations D71

La surface décapée en 2004, qui correspond à la périphérie orientale des habitations D71, a été réouverte. Les découvertes faites cette année montrent que cet espace extérieur fut un lieu d'activités multiples : deux foyers, de l'ocre, des amas de débitage, des restes fauniques, et de nombreux supports laminaires témoignent de la réalisation de travaux divers dans ce secteur proche de l'abri. On se trouve en présence d'un schéma d'occupation récurrent à Étiolles avec une extension des activités en plein air, autour de l'habitation. La

proximité stratigraphique des trois niveaux D71 et l'existence d'un pendage assez prononcé dans cette zone rendent parfois délicate l'attribution de certains vestiges ou structures à une occupation précise mais les remontages de silex et de pierres devraient aider à résoudre ce problème assez facilement.

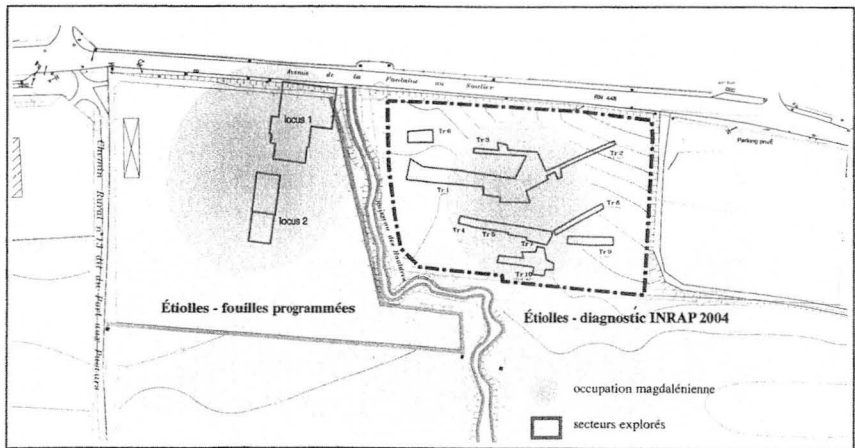
On doit signaler aussi la découverte d'un coquillage entièrement ocré. Il s'agit de la partie médiane d'un *Crommium giganteum*. C'est le second exemplaire de ce coquillage mis au jour à Étiolles, et toujours le même fragment médian : le premier a été trouvé dans le foyer de l'habitation A29 du locus 1. Ces deux coquillages pourraient provenir du même gîte fossilifère : le Lutétien moyen ou inférieur de la région de Champagne, situé à une distance de 150 km environ. Rappelons que c'est autour du foyer D71 qu'ont aussi été trouvés des fragments de dentales (*dentalium sp.*) et de valves de moules (*Mytilus edulis L.*) qui témoignent de contacts lointains, directs ou indirects, avec des groupes fréquentant les rivages atlantiques ou méditerranéens. Si l'on ajoute à tous ces coquillages la présence du galet gravé près du foyer D71, on peut affirmer que les occupants de cette habitation, et vraisemblablement tous les Magdaléniens d'Étiolles, n'appartenaient pas à un groupe isolé au sein d'un territoire aux frontières peu perméables. Les coquillages comme l'œuvre d'art mobilier démontrent amplement le contraire et révèlent des échanges avec d'autres Magdaléniens beaucoup plus lointains. Mais pouvait-on en douter ?



Fragment d'un *Crommium giganteum* découvert dans l'espace extérieur de l'habitation D71

3 - Le diagnostic archéologique d'Étiolles « La fontaine au soulier » (19 avril-30 avril 2004)

Bien que placée sous la responsabilité de l'INRAP, cette opération, qui s'est déroulée tout à côté de l'emplacement des fouilles programmées, est évoquée ici car elle a enrichi notre connaissance du site d'Étiolles. En outre, plusieurs membres de l'équipe y ont été associés très étroitement, sur le terrain comme dans la rédaction du rapport de diagnostic : M. Christensen et M. Olive pour la partie archéologique, A. Roblin-Jouve et P. Rodriguez pour le paléoenvironnement. Elle a révélé la présence d'au moins un niveau magdalénien bien conservé sur la rive opposée du ru des Hauldres, à 70 mètres de distance de la fouille programmée. Cette découverte a mis en valeur un fait particulièrement intéressant : une implantation identique sur une berge, probablement l'ancien lit du ruisseau. Ainsi, le site d'Étiolles apparaît comme un habitat magdalénien étendu, situé au débouché du ruisseau des Hauldres dans la plaine alluviale. Il reste à clarifier le rôle exact de cet affluent de la Seine dans la localisation des campements : fut-il seulement un point d'appel dans le paysage ou a-t-il aussi joué un rôle dans la conservation des limons tardiglaciaires contenant les niveaux magdaléniens ? Cette question fait l'objet d'un projet de recherche en cours.



L'occupation magdalénienne sur les deux rives du ru des Hauldres.

III - LES RECHERCHES EN COURS

Plusieurs recherches sont actuellement développées sur le site d'Étiolles. Deux d'entre elles sont réalisées dans le cadre de programmes collectifs sur le Bassin parisien.

1 - Taphonomie des sites tardiglaciaires dans la vallée de la Seine en amont de Corbeil-Essonnes

Ce thème s'inscrit dans le projet collectif de recherche « Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien » du Ministère de la Culture (responsables : B. Valentin, P. Bodu et M. Julien) et dans le programme « Archéologie du Bassin parisien » (responsables : C. Karlin et P. Brun) de l'UMR 7041 du CNRS. Il réunit plusieurs membres de l'équipe scientifique d'Étiolles (M. Olive, A. Roblin-Jouve, P. Rodriguez) et du Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (L. Costa et S. Robert).

La problématique

Ce projet est centré sur la vallée de la Seine autour du gisement d'Étiolles. Il vise à analyser les conditions de conservation de sites tardiglaciaires dans un secteur déjà bien étudié du point de vue archéologique afin d'apprécier l'impact des phénomènes taphonomiques sur notre connaissance du Magdalénien dans la vallée de la Seine en aval de la confluence avec l'Essonne. Le cadre géographique choisi est volontairement limité pour favoriser une modélisation de ces phénomènes à l'origine de la préservation ou de la destruction des sod'habitat : il correspond à un tronçon de 2 kilomètres de vallée, compris entre Corbeil-Essonnes et Evry, et à un contexte géomorphologique homogène : la plaine alluviale. A terme, nous espérons que cette étude servira de modèle d'évolution des sites tardiglaciaires pour un développement à l'échelle régionale.

Les moyens

Cette approche taphonomique vise à cartographier les dépôts favorables à la conservation de niveaux archéologiques tardiglaciaires et à comprendre les phénomènes d'érosion qui ont entraîné leur démantèlement. Il s'agit donc de reconstituer la dynamique du paysage dans la vallée depuis cette époque. Ce travail d'analyse consiste à compiler toutes les sources documentaires disponibles sur le secteur concerné : les sources archéologiques (à l'échelle du site et de la plaine alluviale),

stratigraphiques (sondages géologiques, géotechniques, bathymétriques...) cartographiques (historiques et actuelles)³. Cette méthode, consistant en une « hyperdocumentation » d'une zone géographique, a été utilisée au SDAVO dans le cadre d'une étude sur la plaine alluviale de l'Oise (Krier 2004) et repose sur le constat que le paysage actuel est la résultante de phénomènes complexes, naturels et anthropiques, et que sa lecture sur la longue durée permet de révéler et de comprendre des dynamiques anciennes⁴.

Le croisement de l'ensemble de ces informations nécessite donc la mise en place d'un système d'information qui nous permettra d'aboutir à différents documents analytiques, sortes de « cartes documents », résultats mais aussi bases de la réflexion. Pour cela, ce projet va bénéficier d'une part de l'expérience acquise par le SDAVO qui possède un SIG déjà opérationnel depuis plusieurs années et d'autre part des moyens matériels et de la dynamique d'étude lancée dans le cadre du programme de recherche « Archéologie du Bassin Parisien ».

Le bilan des recherches en 2004

Ce secteur bénéficie déjà de données archéologiques et chronologiques assez importantes : aux informations apportées par les fouilles programmées d'Étiolles s'ajoutent celles provenant de plusieurs diagnostics archéologiques, de sondages réalisés dans le cadre de travaux sur le paléoenvironnement ou les ressources lithiques. En outre, le diagnostic réalisé au printemps 2004 dans la parcelle « La fontaine au soulier » a été riche en informations nouvelles, tant sur l'extension des occupations magdaléniennes que sur leur relation avec le ru des Hauldres. De nombreux prélèvements devraient apporter des éléments de datation sur la mise en place de l'ancien lit du ruisseau responsable du déblayement d'une partie des limons tardiglaciaires et sur les phases de comblement de ce chenal.

Par ailleurs, durant l'année 2004, une importante documentation a été réunie, notamment des plans historiques correspondant au secteur pris en compte dans cette étude. Nous disposons maintenant de sources diversifiées qui seront numérisées puis intégrées au SIG. Une

3. Nous tenons à remercier Philippe Bonnin du Groupement de Recherches en Archéologie Sub-aquatique et le Conservatoire des espaces naturels sensibles du département de l'Essonne pour nous avoir communiqué des documents. Nous voulons remercier également le Service régional de l'Archéologie d'Ile-de-France, notamment la cellule de la carte archéologique, qui a mis à notre disposition une documentation cartographique importante.

4. KRIER V. : *La plaine alluviale de l'Oise dans le Val-d'Oise. Stratigraphie des formations alluviales et archéologie du Tardiglaciaire à l'Holocène dans le Val-d'Oise*. Saint-Ouen-l'Aumône, SDAVO, 2004.

analyse comparative préliminaire de plusieurs cartes dressées entre le XVIII^e et le XX^e siècles fournit des indices sur l'évolution de la plaine alluviale, notamment sur le tracé d'anciens chenaux qui ont pu éroder des alluvions tardiglaciaires.

Les recherches à venir

Dans un premier temps, l'analyse cartographique a été menée à vue sur les différents plans séparément. L'étape suivante consistera à assembler ces plans (à l'échelle de quelques communes et centré sur la vallée de la Seine et la confluence du ru des Hauldres), puis à constituer une véritable base de données dans le SIG qui permettra d'avoir une vision planimétrique continue et à moyenne échelle de l'évolution de la rivière dans le temps. La présence de vastes domaines en bordure de la Seine limite la lecture des plans du XVIII^e. La recherche de plans terriers plus anciens aux archives départementales et nationales pourrait permettre de restituer le paysage avant l'implantation de ces domaines. De la même manière, une recherche en archives sur le château d'Étiolles devrait préciser les conditions de canalisation du ru des Hauldres. Enfin, l'étude peut être complétée par une photo-interprétation sur les missions verticales IGN qui peuvent faire ressortir aussi des informations sur l'évolution de l'occupation des sols dans la vallée. Ces informations pourront au fur et à mesure être assemblées et corrélées avec toutes les autres données, archéologiques et stratigraphiques, cumulées sur le site et autour du site.

On espère ainsi pouvoir reconstituer l'évolution de la plaine alluviale, repérer les changements du lit majeur, les éléments marquants du paysage qui ont pu exister au Tardiglaciaire (l'existence de gués notamment). On devrait aussi pouvoir évaluer l'importance de l'érosion holocène et ainsi apprécier le potentiel de conservation des sites tardiglaciaires autour d'Étiolles.

2 - L'informatisation des données sur les habitations D71

Dans la perspective d'une étude comparative des trois habitations superposées D71, nous avons entrepris un enregistrement informatique de l'ensemble des vestiges découverts dans ces trois niveaux d'occupation, proches dans le temps. Ce projet s'intègre également dans le programme collectif de l'UMR « Archéologie du Bassin parisien ».

Une base de données prenant en compte la nature des vestiges ainsi que leurs coordonnées spatiales a été définie. En 2004, la presque totalité des vestiges démontés ont été inclus dans cette base de

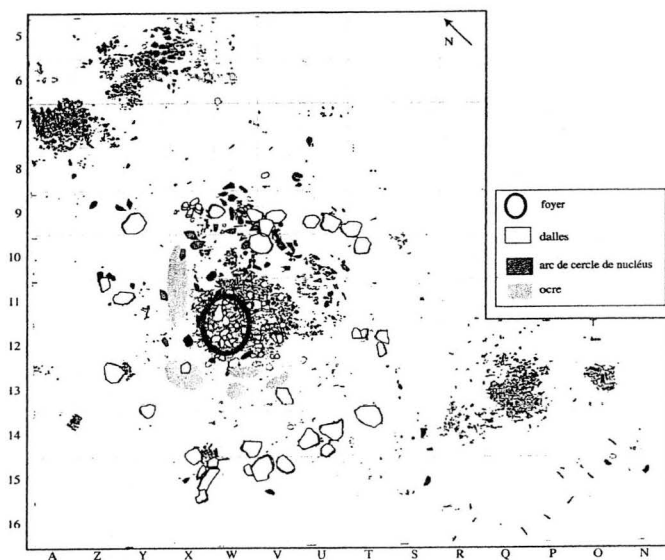
données : ce qui représente près de 9300 pièces réparties sur une centaine de m². De plus, les photographies verticales prises par m², utilisées pour le démontage de ces unités, sont en cours de numérisation afin de procéder à un enregistrement des coordonnées spatiales de chaque pièce grâce à un logiciel de traitement d'image (Mappublisher). Ces données seront ensuite intégrées dans un SIG.

Dans un premier temps, ce travail d'analyse spatiale permettra de multiplier les profils qui serviront à résoudre les problèmes d'attribution stratigraphique des vestiges entre ces trois niveaux. Ensuite, cette base de données sera enrichie de l'apport des remontages de pierres et de silex et sera utilisée pour l'élaboration des plans de répartition, généraux et sélectifs, et de nombreuses coupes micro-stratigraphiques. Jusqu'à présent, ce travail était réalisé manuellement, notamment les plans de répartition des remontages de silex. Cela représentait un investissement en temps considérable qui limitait les possibilités d'analyse. Cet enregistrement informatique des habitations D71 servira aussi de test méthodologique pour les unités d'occupation qui seront démontées dans l'avenir et celles qui restent à étudier.

3 - L'étude de l'unité d'habitation W11

L'analyse de cette habitation est en cours. La clarté de son organisation spatiale et la qualité des débitages laminaires en font un ensemble exceptionnel. W11 est en effet une habitation limitée par un cercle de dalles, avec un grand foyer pierreux central, un arc interne de nucléus, une zone ocrée et, autour de l'abri, des amas extérieurs bien délimités, de nettes concentrations de supports laminaires. Quant à la qualité des débitages, cette unité a livré la plus grande lame à crête débitée à Étiolles qui est actuellement exposée au Musée régional de Préhistoire de Nemours.

Cette unité témoigne aussi de la variabilité des habitations à Étiolles. Par sa structuration et par sa position stratigraphique, elle se rapproche de l'unité U5, déjà étudiée : ces deux ensembles font partie des niveaux anciens dans la succession des sols d'occupation. En revanche, elle s'en dégage par son extrême pauvreté en outils retouchés, notamment par l'absence totale d'armatures de chasse. À Étiolles, la proportion d'outils retouchés par rapport aux supports bruts est toujours faible et ce caractère est encore plus affirmé dans cette habitation. Nous voici face à une situation unique d'une habitation (car il s'agit clairement d'une habitation comme l'atteste le cercle de dalles) où étaient exclues les opérations de fabrication et d'entretien



Plan de l'habitation W11.

des armes de chasse, preuve, s'il en était encore besoin, de l'ambiguïté des faits archéologiques.

En 2004, l'analyse de cette habitation n'a pas progressé autant que nous l'aurions souhaité. La réalisation d'opérations à l'origine non planifiées cette année (comme le diagnostic archéologique et l'emménagement du matériel archéologique dans de nouveaux locaux) ont en effet retardé cette étude. La quasi-totalité des remontages de silex de cette unité a été analysée et les plans de répartition effectués. L'étape suivante est celle de la synthèse. Elle sera surtout orientée vers une interprétation spatiale de cette habitation afin de conforter le modèle d'évolution culturelle proposé dans la publication récente du niveau Q31. Ce modèle met en avant un relâchement progressif des règles sociales qui organisent les comportements et les activités. Aux premières habitations, caractérisées par une structuration spatiale claire et une gestion rigoureuse du silex, succèderaient les habitations plus récentes pour lesquelles cette rigueur se fait moins sentir. L'habitation W11 (comme l'unité U5), qui correspond à une occupation ancienne du site, serait exemplaire d'une société soumise encore à des règles sociales strictes. Le propos de cette étude consistera notamment à démontrer la corrélation entre l'organisation spatiale de l'habitat et l'organisation sociale de l'activité de taille (la seule représentée en W11).

Notes archéologiques

Ballancourt-sur-Essonne¹ – La Butte

Une nouvelle prospection a permis de découvrir un abri orné dans une sablière abandonnée. On a pu y repérer un quadrilatère et des sillons dont certains naviformes.

G.E.R.S.A.R.

La Forêt-Sainte-Croix² – Église Saint-Saturnin

Avant la pose d'un carrelage, sur le sol en terre battue que recouvrait l'estrade placée devant le retable tridentin du chœur de l'église Saint-Saturnin, la fouille préparatoire au coulage de la dalle a permis deux découvertes importantes. D'une part, une pierre calcaire taillée, haut d'une ouverture romane, sans doute étroite, dont le cintre était d'un seul bloc, selon une technique archaïque utilisée de la fin du XI^e à la seconde moitié du XII^e siècle, et, d'autre part, des morceaux de vitrail, épais, colorés, avec un motif de décoration dit « grisaille en cage à mouche » qui a été identifié, avec le laboratoire de recherche des Monuments historiques de Champs-sur-Marne, comme un décor pouvant être daté, sans équivoque, du XIII^e siècle. Ces découvertes viennent confirmer l'existence d'un édifice antérieur à l'église actuelle dont les vestiges (pouvant remonter au plus tôt à la création de la paroisse, dans la seconde moitié du XII^e siècle), ont été, en grande partie, rasés, lors de sa reconstruction au début du XVI^e siècle, après les destructions de la guerre de Cent Ans.

Marcoussis³ – Église

Depuis 2001, l'Association historique a repris son chantier de restauration. En 2004, une grande partie du "boulevard" a été consolidée. Le puits est toujours en travaux. Le toit de la terrasse de la pièce voûtée où est stocké le matériel a été recouvert d'une chape étanche.

1. Arr^t d'Évry, canton de Mennecy.

2. Arr^t d'Étampes, canton de Méréville.

3. Arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

*Prunay-sur-Essonne*⁴

La prospection du bois de Prunay a amené la mise au jour de deux nouveaux abris ornés de sillons, d'un quadrillage et de cupules.

G.E.R.S.A.R.

*Saint-Germain-lès-Corbeil*⁵ – *Les Prés Hauts*

Au cours des trois dernières années, le GERAME a prospecté ce site gallo-romain, découvert fin 1999, et y a dégagé deux murs en meulière sur 7m de long, distants de 18m. Des milliers de tessons témoignent de l'activité des occupants du lieu et de leurs relations commerciales.

Comptes-rendus d'opérations archéologiques⁶**Arpajon**⁷

PEIXOTO (Xavier), Arpajon (91) : Place du marché, Document Final de Synthèse, 38 p., 36 fig., 2004.

Brunoy⁸

PECQUEUR (Laure) : 4, place Saint Médard, rapport de diagnostic archéologique, 25 p., 31 fig., 2004.

Dourdan⁹

GOHIN (Ludwig) : Moulin Choiselier, rapport de diagnostic archéologique, 47 p., 13 fig., 2004.

Essonne

BESSE (François) : Prospections aériennes en Essonne : rapport 2003, 328 p., 2004.

4. Arr^t d'Évry, canton de Milly-la-Forêt.

5. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

6. Ces rapports sont consultables au Service régional d'archéologie, 6 rue de Strasbourg, 93200 Saint-Denis.

7. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

8. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

9. Arr^t d'Étampes, chef-lieu de canton.

Étampes¹⁰

RENEL (François) : Bd. de Montfaucon, rapport de diagnostic archéologique, 11 p., 3 fig., 2004.

Étiolles¹¹

SAMZUN (Anaïck) *et alii.* : Avenue de la Fontaine au soulier, rapport de diagnostic archéologique, 50 p., 20 fig., 2004.

Fontenay-le-Vicomte¹²

BLAIN (Olivier) *et alii.* : le Parc de Fontenay, rapport de diagnostic archéologique, 2004.

Gif-sur-Yvette¹³

CORTES (José-Luis), Gif-sur-Yvette (91) : secteur du Moulon (C et D), rapport de diagnostic archéologique, 9 p., 11 fig., 2004.

LABAT (Olivier) : Université de Paris XI, rapport de diagnostic archéologique, 9 p., 2004.

GIGANON (Daniel) : le trésor monétaire romain de Gif-sur-Yvette, Document Final de Synthèse, 28 p., 12 fig., 2004.

Lisses¹⁴

FRANGIN (Elsa) : ZAC du Bois Chaland – Parcelle 41, rapport de diagnostic archéologique, 16 p., 8 fig., 2004.

FRANGIN (Elsa) : Ferme du Bois Chaland, rapport de diagnostic archéologique, 21 p., 16 fig., 2004.

Milly-la-Forêt¹⁵

DURAND (Stéphane) : Bois Rond / Bois du Chenay, rapport de diagnostic archéologique, 14 p., 10 fig., 2004.

Montgeron¹⁶

DARDIGNAC (Cécile), MARMET (Eric), DAVID (Christian) : rapport de prospections géophysiques, site gallo-romain du ru d'Oly, 48 p., 18 fig., 2004.

10. Arr^t d'Étampes, chef-lieu de canton.

11. Arr^t d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

12. Arr^t d'Évry, canton de Mennecy.

13. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

14. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

15. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

16. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

Palaiseau¹⁷

LABAT (Olivier), Palaiseau : Ecole Polytechnique – Zone Naux sud, rapport de diagnostic archéologique, 2004.

LABAT (Olivier) : Les Ullis, sections BM et BN, rapport de diagnostic archéologique, 2004.

Ris-Orangis¹⁸

VINCHON (Jean-Pierre) : Souterrains de Ris-Orangis, dossier traitant de l'état de nos connaissances des souterrains, 2004.

Saclay¹⁹

BLAIN (Olivier), BERTRAND (Christophe) : rue Pierre Razel, lot n° 8, rapport de diagnostic archéologique, 2004.

Saint-Pierre-du-Perray²⁰

LEGRIEL (Jacques) *et alii.* : ZAC du Trou Grillon, rapport de diagnostic, 32 p., 14 fig. 2004.

LEGRIEL (Jacques) *et alii.* : Bassin du Trou Grillon, rapport de diagnostic archéologique, 30 p., 36 fig., 2004.

Tigery²¹

BOULANGER (Lionel) *et alii.* : ZAC de la Pépinière, rapport de diagnostic archéologique, 60 p., 22 fig., 2004.

BRUANT (Jean) : allée des Peupliers, R.N.6, rapport de diagnostic archéologique, 2004.

Wissous²²

DESRAYAUD (Gilles) *et alii.* : ZAC du haut de Wissous, « Le Tartre », « Le Pérou », rapport de diagnostic archéologique 147 p., 15 pl., 1 fig. et 7 annexes, 2004.

17. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

18. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

19. Arr^t de Palaiseau, canton de Bièvres.

20. Arr^t d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

21. Arr^t d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

22. Arr^t de Palaiseau, canton de Lngjumeau.

Patrimoine architectural

Boullay-lès-Troux¹ – église Saint-Jean l'Évangéliste

C'est en avril 2004 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Jean l'Évangéliste de Boullay-lès-Troux.

La petite église janséniste a été construite d'un seul jet au milieu du XVII^e s. Sa position isolée du bourg ancien la singularise. Bien qu'ayant fait l'objet de travaux récents (couverture et façade), certaines pathologies ont perduré et ont fait hésiter la mairie à aborder des travaux de restauration des intérieurs.

Une étude complète a donc été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

Châlo-Saint-Mars² – pont du hameau de Boinville

À Châlo-Saint-mars, dans la vallée de la Chalouette sur la sente qui relie les hameaux de Boinville et de Beaumont, se trouve un ponceau franchissant le tranquille cours d'eau.

Depuis de nombreuses années, ce pont se délabrait doucement dans une quasi indifférence, usé par le temps et la végétation qui l'envahissait.

1. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

2. Arr^t et canton d'Étampes.

D'une discussion entre l'architecte du Service du patrimoine culturel du Conseil Général et le maire de la commune sur l'état préoccupant du ponceau, ont découlé son inscription au répertoire départemental du patrimoine, en mai 2003, puis les subventions pour sa restauration votées en novembre de la même année.

C'est l'entreprise SPRA de Marolles-en-Hurepoix qui a été retenue pour mener à bien ce délicat chantier. Les deux compagnons ont œuvré en respectant strictement, et admirablement bien, tant les règles de l'art que les consignes de l'architecte.

Depuis des décennies, la terre avait dévalé du plateau pour venir combler le chemin et le tablier du pont. En décapant cette terre sur plusieurs dizaines de centimètres et après arrachage du lierre des élévations, on a retrouvé quelques restes d'enduits en bon état, de couleur rose. Cette couleur était obtenue par l'ajout de terre cuite pillée (la chamotte) au mortier ou à l'enduit et leur conférait une meilleure résistance à l'eau. Cette technique a bien sûr été restituée pour la restauration. Notons aussi la mise au jour et le redressement de deux chasse-roues en grès, côté champs (Beaumont).

Les maçonneries instables ont été démontées pour pouvoir repartir sur des bases saines. La reconstruction a pu commencer. Seuls des matériaux locaux et naturels ont été utilisés : sablon de grès provenant d'une carrière de la vallée, moellons de calcaire du plateau, chaux hydraulique naturelle et terre cuite.

Lors du décapage, un reste de maçonnerie avait été découvert, inclus dans le mur bordant le chemin, mur nettement postérieur au pont. Il correspondait très probablement à la hauteur d'origine des parapets. Ceux-ci ont été reconstruits en conséquence, puis enduits "à pierres vues", ainsi que le reste du pont.

La date gravée sur une pierre en grès située sur le côté aval (1795), n'est probablement qu'une date de restauration. La forme générale du pont (arche et parapets) indiquerait une origine plus ancienne, plutôt médiévale. Le millésime de l'année de cette nouvelle restauration, 2004, quant à lui, a été gravé sur une pierre au bout du parapet aval. L'histoire continue...

Enfin, petite note archéologique, sur le tablier du pont, plusieurs traces ont été retrouvées à l'issue de son décapage et de son lavage. Différentes empreintes, dont celles d'un pied d'enfant, qui court avec son âne depuis plus de 200 ans.

Fabrice OLLIER,
Architecte D.P.L.G. spécialiste du patrimoine bâti rural

Égly³ – église Saint-Pierre

C'est en décembre 2004 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Pierre d'Égly.

L'église a subi de profonds travaux intérieurs dans les années 1982-84 qui, au prétexte d'une remise en propreté, ont annihilé le caractère et le décor intérieur du monument. Extérieurement, le vingtième siècle a répandu sur l'ensemble des façades son bien-aimé mortier de ciment gris. Les éléments sculptés de la partie sommitale du clocher – authentifiés du XIII^e s. – ont été incorrectement restaurés. Une étude complète a donc été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

À ces tâches a été associée une étude dendrochronologique.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

Étréchy⁴ – église Saint-Étienne

Au cours des vingt dernières années, l'église d'Étréchy a bénéficié de plusieurs campagnes de travaux dont la dernière fut précédée d'un projet d'étude préalable. Un tel dossier a permis, comme il se doit, de parfaire notre connaissance de l'édifice en ce qui concerne sa conception et surtout son état de conservation.

Le récent chantier a porté sur la mise hors d'eau rendue indispensable du fait de la vétusté des versants en tuile plate, d'autant que certains d'entre eux furent bousculés par l'ouragan du 26 décembre 1999. À ce sujet, il convient de souligner, comme cela a été observé sur bien des édifices, les saccages concentrés en quelques points de l'édifice, d'autres parties s'avérant indemnes. La force de cet ouragan a détruit sur son passage, épargnant parfois des ouvrages faibles, dans les parcs des sujets condamnés, et inversement mettant à terre des architectures et des parties de parc parfaitement saines.

3. Arr^t de Palaiseau, canton d'Arpajon.

4. Arr^t d'Étampes, chef-lieu de canton.

Études et chantiers successifs ont donné l'occasion d'un examen attentif des charpentes. Homogènes sur la nef et les bas-côtés, elles se sont avérées extrêmement hétéroclites sur les croisillons et les absides. Ces derniers ouvrages sont, en fait, le résultat du réemploi de pièces issues de couverts antérieurs. Sur de telles charpentes, il est souvent difficile d'intervenir, car la conservation du « bricolage » n'est pas tout à fait satisfaisante du point de vue de la rigueur de la conception. Bois tordus, de section variable sur une même pièce, sur-dimensionnés, sous-dimensionnés, irrégulièrement distants, ont pourtant vécu sur certains versants plusieurs siècles, ce constat gommant finalement les éventuelles réticences. Reste à convaincre le compagnon charpentier désireux de corriger ses prédécesseurs et auquel il convient d'inculquer l'intérêt de l'authenticité.

La campagne de réfection des couvertures qui s'est achevée au cours du premier semestre 2004 aura précédé une nouvelle campagne envisagée pour les prochaines années et qui portera sur les façades du monument. Ces travaux intégreront la restauration des verrières, dont certains panneaux ont dû être déposés en leur état d'extrême vétusté. Enfin, un jour viendra où l'intérieur de l'édifice devra à son tour faire l'objet de tous les soins nécessaires à sa mise en valeur.

Dominique LARPIN
Architecte en chef des Monuments Historiques

La Forêt-le-Roi – église Saint-Nicolas⁵

C'est en avril 2003 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Nicolas de La Forêt-le-Roi.

Les déformations relevées sur l'ouvrage trahissent une histoire mouvementée et une stabilité relativement précaire. L'ouverture répétée de fissures et l'aspect inquiétant des superstructures déformées ont engagé la commune à lancer une étude complète en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Analyse structurelle numérique de l'ensemble du monument ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

5. Arr^t d'Étampes, canton de Dourdan.

- À ces tâches, des investigations complémentaires ont été associées :
- Étude géotechnique ;
 - Étude dendrochronologique ;
 - Reconnaissance des massifs de fondation.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

Gometz-le-Châtel⁶ – église Saint-Clair

C'est en juillet 2004 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Clair à Gometz-le-Châtel.

L'église perchée sur sa colline sableuse surplombe la vallée de Chevreuse. Les désordres structurels y sont très anciens. Les années 1980 ont vu la réalisation de nombreux travaux sur les parties occidentales de l'ouvrage qui tendait à s'affaisser vers le nord en entraînant les maisons mitoyennes. Les travaux limités n'ont pas permis de mettre l'édifice hors d'atteinte des pathologies graves et actives. Une étude complète a donc été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire
- Analyse structurelle numérique de l'ensemble du monument ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

- À ces tâches, des investigations complémentaires ont été associées :
- Étude géotechnique ;
 - Reconnaissance des massifs de fondation.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

Janvry⁷ – église Notre-Dame du Mont-Carmel

C'est en novembre 2004 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Notre-Dame du Mont-Carmel.

6. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

7. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

Cette petite et ravissante église pâtit aujourd'hui d'une accumulation de travaux réalisés de bonne volonté mais sans connaissance des règles constructives traditionnelles. C'est ainsi que, outre l'altération esthétique de l'édifice, de gros problèmes sanitaires ont pour origine des mises en œuvre de matériaux discutables qui ont dégradé le monument. Une étude complète a été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

À ces tâches a été associée une étude dendrochronologique.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

Lardy⁸ – église Saint-Pierre

C'est en mars 2004 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Pierre de Lardy.

Devant de nombreuses pathologies structurelles et un gommage général du caractère du monument par divers aménagements tant intérieurs qu'extérieurs de ces dernières décennies, une étude complète a été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Analyse structurelle numérique de l'ensemble du monument ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

À ces tâches, des investigations complémentaires ont été associées :

- Étude géotechnique ;
- Étude dendrochronologique ;
- Reconnaissance des massifs de fondation.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

8. Arr^t d'Étampes, canton d'Étréchy.

Longjumeau⁹ – église Saint-Martin

À flanc de coteau, précédée d'un parvis en pente qui lui sert visuellement de socle, l'église de Longjumeau est un édifice désormais bien isolé du village qu'elle desservait.

Terriblement encrassée, dotée de couvertures à bout de souffle, elle a été l'objet voici quelques années d'une étude préalable à travaux, la commune et la Conservation Régionale des Monuments Historiques désirant un bilan de son état de conservation et un ordre des urgences à traiter. Finalement, c'est la façade principale, visible de tous, qui a bénéficié des premiers travaux, couvertures et clocher devant attendre un peu.

Un relevé graphique détaillé a permis de mettre en évidence, malgré les salissures, la présence de calcaire et de grès sans effet polychrome apparent et une litre funéraire qui se poursuit sur les élévations externes, y compris sur celles de la sacristie à l'est.

La mise en place d'échafaudages a rendu possible un examen rapproché des parements et des portails. Crochets des rampants du pignon et des demi-pignons latéraux, quand ils n'avaient pas disparu, étaient très fragilisés et de deux styles différents.

Si les voussures et piédroits du grand portail étaient bien conservés, il n'en était pas de même des ornements surmontant le petit portail nord accidenté et altéré.

Une fois de plus le chantier s'est déroulé en grande partie en hiver, connaissant les aléas qu'une telle saison ne manque pas de provoquer sur le déroulement de tout chantier. Tailleurs de pierre, sculpteurs, maître-verriers, menuisiers et peintres ont pu exécuter leurs ouvrages comme leurs prédécesseurs des siècles passés, redonnant à la façade occidentale l'allure que la pollution avait fait oublier.

Une réflexion a été menée sur le clocher en raison de la chute de pierres et de mortiers issus des têtes de contreforts et des parements courants. Un avant-projet a déterminé les interventions à mener pour que soient assurées tout autant la sécurité du public que la restauration et la mise en valeur de cet important ouvrage.

La réfection des couvertures devra suivre pour empêcher qu'il ne soit porté atteinte aux charpentes et aux intérieurs, eux aussi dans un état d'encrassement considérable.

Dominique LARPIN
Architecte en chef de Monuments Historiques

9. Arr^d de Palaiseau, chef-lieu de canton.

Méréville¹⁰ – domaine du château

L'arrêt du délabrement du parc et du château ainsi que leur restauration progressive ont considérablement avancé cette année :

- Les châblis ont été déblayés aux abords des fabriques (Pont des Roches, Île Nathalie) et au Coteau suisse.
- Une bande de 4 m a été dégagée tout au long des murs de clôture, ce qui a permis de boucher les brèches et de reprendre les arases. Les deux tiers de l'ensemble (3 500 m) sont remis en état.
- Les neuf portails ont été révisés, et deux nouveaux, métalliques, ont été créés.
- Les premières plantations ont été réalisées au Coteau suisse et dans l'Île Nathalie.
- Dans le potager, les murs de soutènement ont été restaurés, les fossés et rigoles curés, des structures maçonnées mises au jour, et les allées déblayées et renforcées.
- Les abords des fabriques ont été dégagés, de nombreux enrochements découverts, qui ouvrent de nouvelles perspectives vers le château et à partir du château. Le pigeonnier, la ferme suisse, la porcherie et l'orangerie ont été déblayés, les ruines de la maison du jardinier stabilisées. Leurs couvertures sont en cours de restauration, ou des parapluies sont posés, selon leur état.
- Le château a été entièrement dégagé et mis hors d'eau, un paratonnerre est en cours d'installation, les façades sont consolidées, les intérieurs sécurisés et nettoyés.
- Des études se poursuivent au sujet de l'hydraulique, de l'hydrogéologie et de la géotechnique. Une réflexion est engagée sur la gestion du domaine et son ouverture au public. La restauration se poursuivra avec l'objectif de préserver tout ce qui peut l'être des XVIII^e et XIX^e s.¹¹

Saint-Cyr-la-Rivière¹² – église Saint-Cyr

C'est en juillet 2003 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Cyr de Saint-Cyr-la-Rivière.

L'église, d'origine fort ancienne, prend place sur un terrain très humide de la vallée de la Juine. La présence d'une crypte construite

10. Arr^t d'Étampes, chef-lieu de canton.

11. D'après le *Journal du chantier* n° 1 à 3 (janvier septembre 2004) publié par le Centre de ressources patrimoine et jardins (domaine de Chamarande).

12. Arr^t d'Étampes, canton de Méréville.

au XVIII^e s. à l'est de l'édifice a été le point de départ de la volonté municipale de conduire une étude globale. La présence permanente d'eau dans cette crypte avait en effet posé la question de la conservation et de la salubrité de l'ouvrage. Une étude complète a donc été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

À ces tâches a été associée une étude dendrochronologique.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

Saint-Cyr-sous-Dourdan¹³ – église Saint-Cyr

C'est en juillet 2003 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église de Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Devant de nombreuses pathologies structurelles révélées et accélérées par la tempête du 26 décembre 1999, une étude complète a été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Étude documentaire et historique ;
- Étude archéologique ;
- Examen sanitaire ;
- Analyse structurelle numérique de l'ensemble du monument ;
- Diagnostic global ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

À ces tâches, des investigations complémentaires ont été associées :

- Étude géotechnique ;
- Étude dendrochronologique ;
- Reconnaissance des massifs de fondation.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

13. Arr^t d'Étampes, canton de Saint-Chéron.

Saulx-lès-Chartreux¹⁴ – église Notre-Dame de l'Assomption

C'est en octobre 2004 que mon agence a remis le rapport final de l'étude préalable à la restauration de l'église de Saulx-lès-Chartreux.

Les multiples réparations subies par le clocher au niveau de la chambre de cloches et de la flèche voient aujourd'hui un entremêlement de bois de cornières métalliques et autres renforts dont l'objet et la justification laissent perplexe. Une étude limitée au clocher a donc été réalisée en intégrant les éléments suivants :

- Relevés architecturaux détaillés ;
- Examen sanitaire ;
- Analyse structurelle numérique de la structure du beffroi ;
- Diagnostic ;
- Projet de restauration et chiffrage des travaux.

À ces tâches a été associée une étude dendrochronologique sur l'ensemble du monument.

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine

14. Arr^t de Palaiseau, canton de Villebon-sur-Yvette.

Bibliographie

À l'école de nos villes. Les Portes de l'Essonne. Actions d'éducation à l'environnement urbain, au patrimoine en banlieue et à l'architecture. Année scolaire 2003-2004. Athis-Mons, Maison de Banlieue, 2004, in-4°, 15 p.

Actes du congrès de Lille-Bavay. Société française d'étude de la céramique en gaule, 2001, 522 p.

p. 265-282 : DELOR (Anne), *Diffusion et commercialisation de la céramique sigillée. Le territoire Sénon durant le Haut-Empire* (le matériel de Saclas y est étudié et Buno-Bonnevaux est cité).

ALLARD (Sébastien), « *Dante et Virgile aux enfers* » d'Eugène Delacroix. Paris, R.M.N., 2004.

Catalogue de l'exposition présentée au Louvre, du 9 avril au 5 juillet 2004.

ALTOUNIAN (Jean-Pierre) et GAUCHET (Jacques), *Fêtes à Brunoy et dans la région.* Saint-Cyr-sur-Loire (37540), Alan Sutton, 2004, in-8°, 128 p.

Évocation des fêtes locales depuis le XVIII^e s. C'est au début du XX^e s., quand les Parisiens viennent nombreux prendre l'air à Brunoy et en forêt que les fêtes sont le plus appréciées et les plus spectaculaires.

Aménagement de la Région Parisienne (1961-1969). Le témoignage de Paul Delouvrier accompagné par un entretien avec Michel Debré. Paris, École nationale des Ponts-et-Chaussées, 2003, 220 p.

André Lalande. *Une ville... un homme.* Document-mémoire n° 6 de « Mémoire de la ville nouvelle », novembre 2004, in-4°, 72 p.

Courte biographie de celui qui fut l'infatigable chef d'orchestre de la réalisation de la ville nouvelle entre 1966 et 1979 suivie d'hommages rendus par Michel Aurillac, prestigieux préfet de l'Essonne, de 1959 à 1973, d'élus, d'administrateurs et de nombreux collaborateurs.

ANTOINE (Serge) et PIZZRONI-ITIÉ (Florence), *Almanach de la Bièvre 2005. La Bièvre vivante.* Bièvres, Association de la vallée de la Bièvre, 2004, in-4°, 94 p. ill.

Sous une forme ludique et pratique, rassemblement d'informations multiples sur la Bièvre et son bassin.

Arbre (L') remarquable dans les Hauts-de-Seine. Suresnes, Conseil général, 2004, 179 p., 200 ill.

Architectures d'usines en Val-de-Marne, 1822-1939. Paris, Inventaire général des Monuments..., 2004, in-4°, 144 p., ill.

Rédition de l'ouvrage paru en 1988.

ARNOUL (Gérard) et GUITTET (Jean), *Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*. Paris, Museum national d'histoire naturelle, 2004, 608 p. Collection « Parthenope ».

ARRAMBOURG (Michel), LIÉNARD (Annie), PASQUETTE (Claude), PASQUETTE (Nicole), *Des Abruzzes à Marcoussis : le monastère des Célestins, un lieu, une mémoire*. Marcoussis, Association historique, 2004, in-8°, 33p.

Athis-Mons, Paray-Vieille Poste, les Portes de l'Essonne, t. I. Paris, direction régionale de l'Inventaire, 2004, in-f°, 108 p., ill. Collection « Images du patrimoine », n° 226.

Ce volume est consacré à Athis-Mons et à Paray dont le territoire est trois fois moins étendu que celui d'Athis et qui a conservé très peu de son patrimoine ancien. À Athis, trois châteaux, une très belle église au riche mobilier, de belles demeures de la fin du XIX^e et du début du XX^e s. constituent un héritage remarquable auquel se sont ajoutés, au cours du XX^e s., lotissements et grands ensembles. Textes de Brigitte Blanc et photographies de Philippe Ayrault.

Atlas des Franciliens sous la direction de Philippe LOUCHARD et Marie-Odile LIAGRE. t. I *Territoire et population*, t. II *Logement*, t. III *Populations et modes de vie*. Paris, IAURIF et INSEE, 2000-2002, in-f°, 85 + 117 + 117 p., cartes, ill.

Le précédent atlas date de 1991 suite au recensement de 1990.

Audeville (Loiret). Comité des fêtes d'Audeville, 2001, 125 p.
Concerne les seigneuries de Nemours, Méréville et du Tronchet.

AUDIGIÉ (Claude), *Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge*. Joué-lès-Tours, Alan Sutton, 2001, 128 p., ill.

AUTIER (Raymonde), *Méréville, capitale du cresson*. Méréville, chez l'auteur, 2001, in-4°, non pag.

BACKOUCHE (Isabelle) et EUSTACHE (Sophie), *Morillon-Corvol, une entreprise née de la Seine*. Paris, Textuel, 2003, 182 p.

BECKER (Céline), *Étude morpho-mécanique des charpentes, bois des halles et marchés couverts du XIV^e au XVI^e siècle. Analyse, interprétation, corpus*. Mémoire de l'École d'architecture de Lyon. Laboratoire d'analyse des formes, 2001, 2 vol., 123 p.

S'intéresse, bien entendu, aux halles d'Arpajon, Méréville et Milly.

Bibliothèque Cheron-Vivaux, Lardy. Supplément à l'inventaire des dossiers-clients de l'étude Chéron (XVII^e-XIX^e s.). Lardy, chez l'auteur, s.d., in-4°, 6 cartons n. p.

BREBAN (Alix), *Germain-Louis Chauvelin (1685-1762) ministre de Louis XV*, thèse de l'École des Chartes, 2004.

Campagnes (Les) de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis : rapports et synthèse de la 2^e journée. Actes du colloque de Nanterre, mai 2001 sous la direction de P. OZOULIAS et P. VAN OSSEL. *L'époque romaine tardive en Ile-de-France*, document de travail n° 5. Paris, 2001.

Carte archéologique de la Gaule, 91 Essonne, par François NAUDET, avec la collaboration de Stéphane ARDOUIN, Alain BÉNARD, François BESSE et Magali BAILLOT, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture..., Maison des Sciences de l'Homme, 2004, in 8°.298 p..

Le principe de cette série est excellent puisqu'il devrait permettre pour chaque département d'établir une liste des points où l'occupation humaine antique a été repérée. Outre le bilan global contribuant à améliorer la connaissance des périodes concernées par l'archéologie historique, ces documents fournissent, aux administrations, aux collectivités locales et aux aménageurs, un inventaire permettant ainsi la protection des sites et, éventuellement, l'évaluation des risques de découvertes archéologiques pouvant nécessiter une fouille en cas de travaux importants et inévitables menaçant leur intégrité. Ceci suppose un travail d'équipe réel, de la compétence et un sérieux sens critique vis à vis des données brutes afin d'inventorier les points dignes de protection, d'éviter les doublons et d'éliminer les biais. La nature des éditeurs fait supposer que l'entreprise aboutit à un travail complet et approfondi. Il n'en est rien, malheureusement.

La méthode employée en est responsable, pratiquement aucun des prospecteurs au sol ou fouilleurs du département, en particulier dans le sud-ouest soit 30 % de la superficie du département et près de

25 % des communes, n'ayant été consulté. Pour un inventaire, un travail d'analyse et la connaissance du finage sont indispensables. C'est la cause fondamentale des carences enregistrées, criantes dans la région que nous prospectons depuis plus de 35 ans. Le résultat est très décevant et c'est d'autant plus grave que la publication se veut exhaustive.

Un crible à mailles variables aboutit à une carte des sites gallo-romains invraisemblable (p. 58) : il admet la présence de 16 sites à Roinville-sous-Dourdan sur 13,4 km², tandis que, à Étampes, territoire tout aussi bien prospecté, on en compte 4 sur 40 km². Parmi d'autres sites omis, la villa de *Villesauvage*, connue depuis plus d'un siècle et figurée (p. 156, fig. 71) n'est pas retenue (p. 66).

Le tracé des voies antiques (p. 61) relève de la fantaisie. Mais nous avons déjà fait litière de ce problème¹.

Les doublons sont légions et nous enregistrons une quantité importante de structures étrangères à la période considérée, y compris l'époque contemporaine. En revanche, à Auvers-Saint-Georges, cinq implantations gallo-romaines s'étendant chacune sur plus d'un hectare manquent à l'appel ; nous notons au moins 26 omissions pour 503 km², soit plus de 30 % des sites connus dans la région pour cette époque. C'est beaucoup, c'est trop !

Pour les doublons, citons le site gallo-romain de Torfou découvert à l'ouest des *Landes* par B. Martin en 1986 et redécouvert par A. Garriot et J.M. Galindo en 1989, mais positionné au sud du *Bois du poltron*. Malgré quinze ans de prospections, une seule zone livre du matériel.

À Étampes, les bâtiments découverts en prospection aérienne, cités page 156 (n° 28), correspondent à des lieux encore habités en 1797 et 1938. Cet exemple n'est pas unique. Par exemple, la « ferme indigène » de l'Âge du Fer photographiée près de la ferme de Quincampoix à Abbéville-la-Rivière (fig. 31, p. 100) correspond à un bois essarté avant 1952 !

La photographie ancienne du sanctuaire de la *Remise des murs*, à Méréville (p. 187, fig. 95), repéré par Daniel Jalmain il y a plus de 30 ans, est réutilisée pour illustrer *La Pièce du Champeau* à Estouches (p. 154, fig. 69, et sur la quatrième de couverture). De même, le milliaire conservé au musée d'Orléans figuré page 212 (fig. 110) n'est pas le milliaire d'Aurélien découvert à Saclas. Ce ne sont pas les seules erreurs, loin de là.

1. MARTIN M., « La carte archéologique de l'Essonne », dans *Cahiers d'Étampes Histoire*, n°7, 2005.

Les structures fossoyées répertoriées correspondent au moins pour les deux tiers à des zones où nous trouvons du Néolithique (du Danubien au Néolithique récent et final²), voire des vestiges de l'Âge du Bronze depuis 30 ans ; ils n'ont rien à faire là en raison de la tranche chronologique concernée ou alors ce sont des centaines de sites supplémentaires qu'il faut répertorier.

Le constat de la rareté des vestiges de l'Âge du Fer et du haut Moyen Âge dans le sud-ouest du département repose sur l'ignorance de la bibliographie récente³ et des sources historiques ; 43 sites de l'Âge du Fer et 25 sites du haut Moyen Âge sont connus au lieu de respectivement 25 et 8 signalés dans l'ouvrage analysé !

En revanche F. Naudet refuse de croire que le *vicus* « étampois » se trouvait à Morigny, en partie sur l'emprise de la zone industrielle, et n'y admet que la présence d'un four à chaux⁴. Pour sa part, S. Ardouin croit, sur la foi d'un ouvrage de numismatique à la réputation sulfureuse⁵, que des monnaies ont été frappés à Étampes sous le règne de Lothaire (954-986) alors qu'il s'agit du monnayage de Philippe I^{er} (1060-1108) mal déterminé.

Dans le nord et le centre du département, les fouilles récentes effectuées dans les zones urbanisées améliorent partiellement le résultat. Il existe, cependant, des omissions, des confusions et des erreurs. Certains auteurs, utilisant le polyptyque d'Irminon de seconde main, déplorable méthode, citent imparfaitement l'abbé Lebeuf (ouvrage publié en 1757) et datent le don de la comtesse Adèle à Leudeville du IX^e siècle, alors qu'il s'agit d'un document du XI^e. Enfin ils attribuent à l'abbé Genty (1893) des données en provenance du polyptyque d'Irminon concernant Épinay-sur-Orge. Parmi les omissions, citons la nécropole du haut Moyen Âge de Brétigny, installée près de l'ancienne église Saint-Philibert... Ces carences ne viennent pas tempérer le constat navrant effectué dans la moitié sud de l'Essonne. Contrairement aux buts proclamés page 50, ce travail ne peut pas constituer « un outil de connaissance et de préservation du patrimoine historique et archéologique ». Il n'est pas exhaustif car les omissions

2. Souvent plusieurs cultures sont présentes.

3. Par exemple notre article, « Cadastration romaine et habitats antiques et médiévaux » par M. MARTIN, B. BINVEL, B. MARTIN et R. PROT, dans *Bulletin de la Société historique de Dourdan et du Hurepoix*, n° 45, 2003, p. 2-19 ; dans le sud du département, nous y citons dix localités mentionnées par les sources du haut Moyen Âge au lieu de trois répertoriées dans l'ouvrage analysé.

4. Il faut croire que nous avons rêvé lorsque, à l'automne 1974, nous avons vu les engins de chantier s'acharner à démolir les fondations des divers bâtiments afin d'en interdire le relevé, travail qui n'aurait pas retardé le chantier.

5. DEPEYROT G., *Le numéraire carolingien/Corpus des monnaies*, (collection Moneta, 9), 1998, 314 pl.

sont trop nombreuses ; ni fiable parce que près de la moitié de l'inventaire est hors sujet tandis que le reste, pour une bonne moitié, est plus ou moins faux, voire complètement faux. Espérons qu'une édition revue corrigée et complétée soit envisagée par les éditeurs.

Michel Martin

Centenaire de la mort d'Edmond Nicard (1850-1903). Maisons-Alfort, École nationale vétérinaire d'Alfort, 2003, 64 p.

Biologiste qui fut directeur de l'école vétérinaire.

C'était hier. Le circuit de Linas-Montlhéry. Association « Agir pour tous et avec vous », 2004, in-4°, 96 p., nombr. ill.

Ce livre essentiellement d'images retrace l'histoire de l'autodrome depuis 1924 : manifestations, accidents, records, prototypes d'autos et motos, pilotes.

CHARDON (Michèle), *Chevannes, paroisse Saint-Symphorien, diocèse de Paris : Mariages (1662-1792)*. Centre généalogique de l'Essonne, 2003, grand in-8°, n. pag.

Charles Cordier, 1827-1905, l'autre et l'ailleurs. Paris, La Martinière, 2004.

On y trouve des renseignements sur la villa de ce sculpteur à Orsay [grâce à des informations fournies par Denys Klein]. Cette maison fut l'œuvre de l'architecte Jacques Drevet (1832-1900) qui aurait commencé sa carrière par l'édification de la « Villa Christine » à Verrières-le-Buisson et aurait participé aux travaux de restauration du château de Chamarande. Il épousa en 1868 Jeanne Lenormand (1845-1934), fille de Louis Lenormand, architecte (v. 1801-1862).

Pierre WITTMER

CHASSON (Vincent), *Esquisse d'une économie de la production et de la diffusion de l'outillage agricole. Une étude de l'outillage agricole et de ses acteurs économiques entre Beauce et Hurepoix (1775-1825)*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris I, 2004, 2 vol. in-4°, 201 + 114 p.

Travail très approfondi sur l'outillage pré-industriel à partir d'actes de notaires de Dourdan concernant à la fois les utilisateurs et les producteurs.

CHEVALIER (Aurélia), *Histoire d'eau : étude, restauration et conservation d'une œuvre du musée de l'Ile-de-France à Sceaux, « La jeune fille » de Jean Fautrier (1942). Le cas d'une technique mixte sur papier marouflé sur toile*. Mémoire de l'École du Louvre, 2003-2004.

Chevilly-Larue. Mémoire en images. Les Amis du vieux Chevilly-Larue, Alan Sutton, 2003, in-8°, 127 p.

CHODRON de COURCEL (Robert), *Vigneux-sur-Seine, étude historique*. Paris, le livre d'histoire, 2004, in-8°, 200 p. Collection « Monographies des villes et villages de France ».

Réédition par fac similé de l'édition originale de 1928, tirée à peu d'exemplaires et devenue introuvable. Depuis 1928, la recherche historique et archéologique a avancé...

Clémences (Les) de Napoléon. L'image au service du mythe. Paris, Ed. d'art Somogy, 2004.

Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition présentée à la bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt du 6 octobre 2004 au 29 janvier 2005. Nombreuses gravures de Jean-Pierre-Marie JAZET, mort à Yerres en 1871.

Cocteau. Catalogue de l'exposition « Jean Cocteau sur le fil du siècle ». Centre Georges Pompidou, 25 septembre 2003 - 5 janvier 2004. Paris, Centre Pompidou, 2003, in-4°, 415 p.

CORVISIER (Christian), *L'Ile-de-France des châteaux forts : Châteaux, donjons et maisons fortes*. Collection « Promenages en Ile-de-France ». Paris, Parigramme, 2004, in-16°, 128 p.

Livre de poche pour promeneurs, ce modeste ouvrage, sommaire mais bien fait, rendra service aux amateurs de monuments historiques. Bibliographie brève mais de qualité.

COUTY (Mathieu), *Jean-Benjamin de Laborde ou le bonheur d'être fermier général*. s.l., Michel de Maule, 2001, 406 p., in-8°.

CUBERO (José), *L'émergence des banlieues. Au cœur de la fracture sociale*. Toulouse, Privat, 2002, in-16, 125 p.

Dannemois, la vie d'autrefois (1800-1900). Ed. « Village ancien », 2003.

DARBONNE (Marc), *Mes mémoires*. Milly-la-Forêt, 2002, in-8°, 2002.

La famille Darbonne a développé à Milly, la culture, la sélection et le commerce des plantes médicinales puis des fruits et légumes divers.

DAUMAS (Philippe), *Familles en Révolution. Vie et relations familiales en Ile-de-France, changements et continuités (1775-1825)*. Rennes, PUR, 2003, in-8°, 337 p.

DELABOS (Christian) et GAILLARD (Philippe), *Montlhéry 16 juillet 1465. Louis XI face à la Ligue du Bien public*. Collection « Les batailles oubliées ». Annecy-le-Vieux, Historic'one, 2004, in-4°, 96 p.

De l'école de la nature au rêve symboliste, la donation Marie-Thérèse Laurence au musée départemental de l'Oise. Paris, Somogy, 2004.

À signaler : un dessin d'Auguste-Paul-Charles Anastasi signé A. Anastasi, Champrosay, juin 1850 – « Portrait de femme », fusain de Jules-Adolphe Duvocelle, mort à Corbeil-Essonnes en 1961 – « Étude de rochers », huile sur papier de Paul Flandrin, représentant probablement le secteur de l'actuelle sente des Roches à Montgeron – un crayon, plume et encre brune sur papier, vers 1862, de Jean-Paul Laurens – « La lutte de Jacob avec l'ange » v. 1862, du même, qui séjourna à diverses reprises à Montgeron – des œuvres de Gustave Guillaumet, Eugène-Antoine Lavieille, Luc Olivier Merson qui séjournèrent également à Montgeron – enfin un fusain « Énigme » d'Ernest-Joseph Laurent, mort à Bièvres, en 1929.

P. WITTMER

Derniers (Les) Magdaléniens d'Étiolles : perspectives culturelles et paléohistoriques (l'unité d'habitation Q 31) sous la direction de Nicole PUGEOT. XXXVII en supplément à *Gallia Préhistoire*, 2004, 351 p.

Cet ouvrage réunissant treize articles est consacré à l'habitation Q 31, une des plus récentes du site occupé au Tardiglaciaire, plus précisément au 13^e millénaire. L'étude de l'ensemble du gisement fouillé à ce jour montre des divergences entre les niveaux probablement dues à un changement dans l'organisation sociale et culturelle. Q 31 semble révéler un relâchement des comportements et des valeurs. Entre les premiers Magdaléniens qui recolonisèrent l'Europe du N.O. et les Aziliens qui ont affirmé la première des grandes mutations du Tardiglaciaire, l'habitat Q 31 montre une simplification des normes sociales, une modification des pratiques techniques, une intégration des chaînes de production des outils et des armatures, un investissement différent dans la fabrication de la pointe de projectile et un changement des grandes traditions symboliques qu'expriment les représentations artistiques.

DESCHAR (A.), ARRAMBOURG (M.) et THURION (J.), *Tours [ou tous] aux Archives ! Catalogue de l'exposition « A la découverte des sources de l'histoire. Aide à la recherche historique »*. 2002. Marcoussis, Association historique 2002, in-4°, 48 p., ill.

Deux maisons de Sion, Grand-Bourg et Evry par une ancienne élève de Grand-Bourg. Paris, Notre-Dame de Sion, s.d., in-12, 241 p.

Dictionnaire de Port-Royal sous la direction de Jean LESAULNIER et d'Antony Mc KENNA. Paris, H. Champion, 2004, in-4°, 1176 p.

Dictionnaire bio-bibliographique de tous les personnages liés à Port-Royal au XVII^e s. (2500) accompagné des listes des religieuses et pensionnaires de l'abbaye, des professeurs et des élèves des Petites Écoles. Apport considérable à l'histoire du jansénisme.

Diplomata regum Francorum e stirpe merovingica sous la direction de Calrichard BRÜHL et Theo KÖLZER. Hanovre, Hahnsche Buchhandlung, 2001, 2 vol., in-4°, XXXI-965 p., pl.

Rassemble 209 actes concernant essentiellement le nord, la Loire (aucun acte « vrai » n'est conservé pour le sud) et 415 *deperdita* (parmi lesquels le fameux précepte de Dagobert 1^{er} conférant plusieurs *villae* à Saint-Denis, connu par une confirmation postérieure qui cite cinq lieux et par les *Gesta Dagoberti* rédigés à Saint-Denis vers 835 qui ajoute à la liste : Saclas). Voir le compte-rendu détaillé de Laurent MORELLE dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2003 (2004), t. 161, p. 653-675.

DUBOIS (Thierry), *La route Paris-Côte d'Azur*. Toulouse, ed. Drivers, 2004, in-8° carré, 158 p., ill.

Amusante évocation des nationales 5, 6 et 7 entre Paris et Menton depuis les débuts de l'automobile. La part de l'histoire est réduite au profit du souvenir des garages, des restaurants et de la publicité. Les illustrations en couleur dans le genre BD sont savoureuses

DUFAUX (Frédéric), FOURCAULT (Annie) et SKOUTELSKY (Rémy), *Faire l'histoire des grands ensembles. Bibliographie 1950-1980*. Paris, ENS ed. 2003, in-8°, 207 p.

DUPLAN (Émile), *Une famille de parlementaires aux XVII^e et XVIII^e s., les Bailleul, seigneurs de Soisy-sur-Seine*. Mémoire de maîtrise, Univ. Paris IV, 2004, in-4°, 266 p., ill.

Égly et son histoire. Arpajon, Art et Histoire en pays de Châtres, 2003, in-4°, 56 p.

Essonne. Carte économique 2004. Evry, Agence pour l'économie et Chambre de commerce et d'industrie, 2004, 63 × 84 cm.

FAUVET (Simone), *Glossaire des patois de la Beauce et du Gâtinais*. s.l., ed. CCB Royer, 2003, in-8°, 222 p. Collection « Patoisthèque ».

FINANCE (Laurence de) et HERVIER (Dominique), *Un patrimoine de lumière (1830-2000). Verrières des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne*, Paris, Ed. du Patrimoine, 2003, in-4°, 381 p. (Cahiers du Patrimoine).

FRANCE (Jean-Luc), *Mespuits, an 2000*. s.l., 2001, in-4°, n.p.

France (La) archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découverte sous la direction de Jean-Paul DEMOULE. Paris, Hazan, 2004, 255 p.

Méréville, p. 206 et Saint-Germain-lès-Corbeil, p. 158 et 163.

GABIS (Marie-Anne), *Moigny et son évolution durant les années 1900-2000*. Moigny-sur-École, Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, 2001, in-4°, 27 p.

GATINEAU (Frédéric), *Ils sont passés faisant le bien : saints et saintes de l'Essonne*, Évry, Info 91, 2004, in-8°, 115 p.

GOMBERT (Pierre), *Louis-Antoine de Noailles, cardinal-archevêque de Paris (1651-1729)*. Thèse de l'École des Chartes, 2004.

GOUGET (Jean) et LE HETE (Thierry), *Les comtes de Blois et de Champagne et leur descendance agnatique. Généalogie et histoire d'une dynastie féodale, X^e-XII^e s.* Chez les auteurs, 2004, 464 p.

Concerne les seigneuries de Méréville et Milly.

GOURIC (Nicole), *Le parc de Méréville. Synthèse historique pour le projet de restauration*. Evry, Conseil général, 2003, 2 vol. in-8°, 343 p.

GRIMAUD (Renée), *L'Ile-de-France gallo-romaine : sanctuaires, nécropoles, théâtres, villae*. Paris, Parigramme, 2004, in-12. Collection « Promenades en Ile-de-France ».

GRUAU (Pauline), *L'église Saint-Georges de Villeneuve-Saint-Georges. Étude et restitution des parties médiévales*. Mémoire de maîtrise, Univ. Paris IV, 2003, 2 vol.

GUILHAUMOU (Jacques), *Sieyès et l'ordre de la langue, L'invention de la politique moderne*. Paris, Tumé, 2002, in-8°, 242 p.

HANTRAYE (Jacques), *La société française et la guerre : les invasions et les occupations étrangères en Seine-et-Oise (1814-1816)*. Thèse, Univ. Paris I, 2001.

HATTON-FÉTU (Lise), *Recherche et étude des témoignages du passé au XIX^e s. : La contribution d'Alexandre de Laborde*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Univ. Paris IV, 2004, 3 vol, 208 p.

HATZFELD (Marc), *Petit traité de la banlieue*. Paris, Dunod, 2004, in-8°, 274 p.

Histoire illustrée de Baulne. Baulne, Association « Baulne Village », 2000, in-8°, 168 p., ill.

La partie historique (p. 3-16), résumé d'une monographie parue en 1984 est assez sommaire mais la présentation des cartes postales et des photographies depuis le début du XX^e s. est bien faite et montre les aspects les plus divers du village et son évolution jusqu'à nos jours.

Hôpital d'Orsay. Évolution de la médecine hospitalière et de sa gestion vue à travers l'histoire du centre hospitalier d'Orsay. Orsay, CHLOE, 2001.

HOUSSINOT (Jean-Claude et Marie-Josèphe), *Saint-Arnoult, son histoire, sa légende, ses homonymes et ses mystères.* Ed. de La Tour Gile, 2002, 385 p., ill.

HURSTEL (Olivier), *Edouard Lièvre, créateur de meubles et objets d'art. Catalogue de l'exposition présentée galerie Roxane Rodriguez à Paris du 16 septembre au 16 octobre 2004.*

Cet artiste qui s'intéressa aux arts majeurs et mineurs, précurseur de « l'Art dans l'Histoire » fondée en 1900 à Paris, fit appel, pour de petits meubles, à Claudius Popelin, peintre-émailleur, qui avait installé son atelier au Buet, à Yerres !

Industrialisation (L) en Essonne, XVIII^e-XX^e s. Guide de recherche. Inventaire des sources. Comité de recherches sur les révolutions en Essonne, 2004, in-4°, 413 p., ill.

Ce guide, selon le principe déjà retenu pour l'*Essonne au milieu du XIX^e s.*, paru en 1998, recense les sources (Archives nationales, départementales, communales, de collectivités et privées) et l'iconographie indispensables pour une étude approfondie et indique quelques pistes de recherche autour et au cœur de l'industrie. Une bibliographie et des tables complètent cet outil de travail indispensable à tout chercheur intéressé par ce thème essentiel pour une bonne connaissance du département.

JACQUET (Annie), *Au feu les pompiers. Exposition du 2 au 31 octobre 1995.* Limours, Bibliothèque Raymond Queneau, 2003, in-4°, n.p.

JACQUET (Annie), *L'église Saint-Pierre de Limours.* Limours, 2000, in-4°, 7 p.

JACQUET (Annie), *Les halles de Limours.* Limours, 1999, in-4°, 9 p.

JACQUET (Annie), *Histoire des écoles de Limours.* Limours, Bibliothèque Raymond Queneau, 1999, in-4°, 15 p.

Jardin (Le) de Méréville. Paris, L'Yeuse, 2004, 108 p.

Sélection des vues du parc réalisées au cours d'une mission sur un cycle de quatre saisons par Jacqueline SALMON avant le début des travaux de sauvegarde. Texte de Monique MOSSER.

JARRY (Alfred), *Œuvres* sous la direction de Michel DECAUDIN. Paris, Robert Laffont, 2004, in-8°, 1410 p. Collection « Bouquins ».

JOASSARD (Bernard), *Érudition hagiographique au XVIII^e s., Jean Lebeuf et les Bollandistes*. Bruxelles, Société des Bollandistes, 2003, in-8°, 212 p.

Très intéressante étude sur le grand érudit et l'infatigable chercheur que fut l'abbé Lebeuf auteur de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* qui reste, encore de nos jours, la base de nos connaissances sur les communes du Nord de l'Essonne.

JUBELIN-BOULMER (Catherina), *Hommes et métiers du bâtiment, 1860-1940. L'exemple des Hauts-de-Seine*. Paris, Ed. du Patrimoine, 2001, 349 p., ill.

LABORDE (Alexandre de), *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*. Paris, Ed. Connaissance et Mémoire, 2004, 384 p.

Rédition de cet ouvrage publié en 1808. Préface de Michel BARIDON.

LACROIX (Jean-Pierre), *La déchristianisation du district de Corbeil sous la Révolution. Bibliographie analytique et critique*. Le Mée-sur-Seine, Ed. Amatteis, 2004, in-8°, 128 p.

Recensement de 197 livres et articles sur les événements religieux survenus dans le district de Corbeil. De bonnes analyses ainsi que des index d'auteurs, de communes, d'ecclésiastiques et de thèmes permettent des recherches rapides et fructueuses.

LAURENT (Yannick), *Saint-Sulpice de Favières, Essonne, la plus belle église de village de France*. Chamarande, Ed. du Soleil Natal, 1997, 178 p., ill.

LECLERCQ (Pierre-Robert), *George Sand, les années Aurore*. Paris, Ed. Anne Carrière, 2004, in-8°, 286 p.

George Sand était l'arrière-petite-fille de Maurice de Saxe qui vécut au château de Lagrande-du-Milieu, à Yerres de 1748 à 1750 mais, surtout, elle habita Palaiseau de 1834 à 1839. On ne trouvera rien sur ce séjour dans cette biographie qui s'intéresse surtout à l'adolescente et s'achève en 1832.

LEFÉBURE (Christophe), *Campagnes oubliées d'Ile-de-France*. Paris, Parigramme, 2004, 216 p.

LEROUX (Martial) et BARRIER (Monique), *Châtillon [Hauts-de-Seine], aux portes de Paris*. Châtillon, la ville, 1998, 281 p., ill.

LIAUDET (Jean-Claude), *Le complexe d'Ubu ou la névrose libérale*. Paris, Fayard, 2004, in-8°, 310 p.

Liens publics en Essonne. Photographies de Sylvain LARNICOL et Christophe ROLLAND. Exposition réalisée par le Conseil Général de l'Essonne. Janvier 2004, in-4° carré, 50 p., ill.

Document-photo sur les relations des services (surtout socio-culturels) avec la population du département.

LOGOSSEGH (Marie), *Peinture et nature au XVIII^e siècle dans L'Esprit et les Lettres, mélanges offerts à Georges MOULHOS*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, 535 p.

p. 291-301, évocation d'Hubert Robert et Chateaubriand à Méréville.

LORIDANT (Paul), *Paul Loridant, un sénateur, au service de l'Essonne.* s.l. [Les Ulis, chez l'auteur], 2004, in-4°, 19 p.

MARINVAL (Philippe) et MARINVAL (Marie-Christine), *Au fil du temps en Beauce : Archéologie du canton d'Outarville*, Toulouse, Ed. Patrimoine insolite, 2003, 128 p.

Sont cités : Méréville et Saclas.

Mémoire (La) en poche. Guide des Archives départementales des Yvelines sous la direction d'Arnaud RAMIÈRE de FORTANIER. Versailles, Archives départementales et Conseil général, 2003, in-8°, 192 p.

Si la dévolution des archives de l'ancienne Seine-et-Oise aux nouveaux départements créés en 1964 est achevée et si, par conséquent, la majorité des documents concernant l'Essonne est maintenant à Chamarande, il reste aux Arch. dép. des Yvelines des fonds concernant l'ensemble de la Seine-et-Oise qui intéressent les historiens locaux. Ce guide très clair et joliment illustré les aidera à pénétrer dans cet univers récemment installé dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et qui jouit des instruments de recherche et de travail les plus modernes.

Mémoire et images de Draveil au XX^e siècle. Souvenirs de Marcel PASDELOUP. Draveil, Cercle littéraire et historique, 2004, in-8°.

MENAHÈZE (Sophie), *L'invention du jardin romantique en France, 1761-1808.* Ed. Spiralinthe, 2002, 576 p.

Le jardin de Méréville et le rôle d'Alexandre de Laborde.

MÉNARD (Jean), *L'étonnante histoire des jeux d'eau et du réseau hydraulique du domaine royal de Meudon, 1654-2000.* Le Taureau volant, 2003, 208 p.

Met en évidence les « parties techniques » adoptés par les hydrauliciens au service de Louvois ainsi que le génie de Lenôtre.

MEYSSONNIER (J.-M.), *Historique de Boissy-sous-Saint-Yon*. Boissy-sous-Saint-Yon, mairie, 2003, gr. in-8°, 6 p., ill.

MIGNARD (Gérard) et PRUNETTA (Pierre), *Un enfant des Molières. Le général Andry, 1850-1911*. Les Molières, La Mémoire au village, 2004, in-4°, 43 p., ill.

Biographie concernant presque exclusivement la carrière militaire de François-Augustin Andry. On aimerait connaître la vie privée du personnage, sa famille et sa relation avec Les Molières.

Moulins (Les) -hydrauliques de l'Essonne. s.l., DIREN-ACAIA, 2003, in-4°, n. p.

NEAU, DAUCHEZ et GRUELLE, *Ballainvilliers. Actes des baptêmes par ordre chronologique du 25 février 1599 au 31 décembre 1800*. Épinay-sur-Orge, Épinay-Généalogie, 2002, in-4°, 141 p.

Objets d'art. Mélanges en l'honneur de Daniel Alcouffe, Quétigny (21803), Ed. Faton, 2004, in-4°, 480 p., ill.

A noter : CHEVALLIER (Bernard), *Vases « forme fuseau » en porcelaine de Sèvres avec portrait de l'Empereur en costume de sacre* et ARIZZULI-CLEMENTEL (Pierre), *Deux vases monumentaux en Sèvres dédiés à la gloire de Louis XIV*.

Petites leçons d'espace public. Situations essonniennes. Athis-Mons, Maison de banlieue et de l'architecture, 2002, in-8°, 53 p. (Cahier n° 7).

Cette plaquette accompagnant une exposition analyse plusieurs cas à Sainte-Geneviève-des-Bois, Torfou, Ris-Orangis, Paray-Vieille-Poste, Athis et Juvisy, Vigneux, Arpajon, Draveil et présente les entretiens avec Annie Fourcault et Sébastien Marot.

PEYRAFITTE (Jacques), *La vallée de l'Orge. Mémoire en images*, Alan Sutton, 2004.

Beau livre d'images tirées de cartes postales anciennes, intéressant toutes les communes traversées par l'Orge de sa source à Saint-Martin-de-Bréthencourt jusqu'à son confluent avec la Seine à Athis-Mons.

PICHON (Anne), *Beauce insolite. Autres regards sur un patrimoine méconnu*. Éditions patrimoniales, 2004, 192 p.

Un article est consacré aux « folies de Méréville et de Jeurre ». Vues de Dourdan, d'Estouches, d'Étampes et de Méréville.

Plein ciel sur le pays : Beauce, Gatinais en Pithiverais. Ed. M. Berger et Bernard Valery, 2001, 272 p.

Méréville est évoqué p. 132 à 139.

Portes (Les) de l'Essonne, t. I : Athis-Mons-Paray-Vieille-Poste, Essonne. Paris, A.P.I.F., 2004, in-4°, 108 p., ill.

Après une introduction historique, présentation du patrimoine : châteaux, grands ensembles (où les lotissements et la reconstruction d'après guerre tiennent une grande place), art religieux, édifices publics, équipement et industrie. En p. 3 de couverture, belle carte des lieux présentés. Texte de Brigitte BLANC, photos de Philippe AYRAULT.

Preserving the image of Méréville. Groupe de travail ERASMUS, 2004, 42 p.

Sous la direction d'Isabelle Auricoste.

Promenades en Ile-de-France. Paris, Ed. Parigramme, 2004, 128 p.

Quand on est mort c'est pour la vie. De quelques cimetières essonniers. Athis-Mons, Maison de banlieue et de l'architecture, 2004, in-4°, 96 p. (Cahier n° 10).

Après un historique des pratiques funéraires, des lieux d'inhumation et de l'architecture des monuments, liste des personnalités reposant dans le département et 186 photographies de tombes.

RICHARD (Thibault), *Vivre en Région Parisienne sous l'Occupation. La Seine-et-Oise dans la guerre (1940-1944).* Condé-sur-Noireau (14110), Ed. Charles Corlet, 2004, in-8°, 320 p.

SAINT-EXUPÉRY (Consuelo de), *Mémoires de la rose.* Paris, Plon, 2000, in-8°.

La muse et l'épouse de Saint-Ex., la « rose » du *Petit Prince*, vécut vers 1939-1940, en 1944 et en 1946, à La Feuilleraie, maison du 18^e s., sise à Varennes-Jarcy.

Saint-Maurice - Charenton-le-Pont. Notre histoire commune de Louis-Philippe à Internet... Saint-Maurice, la ville, 2003, in-8°, 23 p.

Sept générations d'exécuteurs. Mémoires de bourreaux. 1688-1843 par H. SANSON édités par Françoise PRADO. Paris, 2003, 359 p.

Les Sanson vécurent quelque temps à Vert-le-Petit.

SERRETTE (Renaud), *Décor intérieur et ameublement du château de Choisy-le-Roi sous Louis XV et Louis XVI (1739-1792).* Mémoire de maîtrise, Université Paris IV, 2002, 3 vol.

SERULLAZ (Arlette), *Delacroix*, Paris, coéd. Cinq-continent et Musée du Louvre, 2004, in-4° carré, 96 p. (collection Cabinet des dessins).

Delacroix dessinateur.

SERULLAZ (Arlette) et POMARÈDE (Vincent), « *La Liberté guidant le peuple* ». Paris, R.M.N., 2004, 72 p., 41 ill. (collection Solo).

Soisy au fil du temps. Soisy-sur-Seine, Association Soisy-Étiolles environnement, 2004, in-8° carré, 100 p. ill.

En dépit de son titre, il ne s'agit pas d'un livre d'histoire (3 p. très sommaires tirées de Lebeuf – et non Leboeuf ! – de la monographie d'instituteur et de la notice de Bourdon – avec leurs erreurs). C'est un recueil de souvenirs sur le XX^e s., très vagues et approximatifs. Beaucoup de conditionnels qu'il aurait été facile de contrôler. Livre très décevant malgré une jolie présentation et des illustrations intéressantes.

Archéologie aérienne, le passé francilien. DRAC, SRA et GERSAR, 2004, in-4°, 146 p., 400 photos.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'observation aérienne, à ses techniques, à ses limites et à son utilisation archéologique, sont présentées, pour chaque période du Néolithique à nos jours, les photos de nombreux sites avec commentaires critiques. [Chez Alain Bénard, 59, sq. Guynemer, 91070 Bondoufle]

Toits et charpentes des édifices anciens. Comment savoir quand ils ont été construits. Evry, Conseil général, 2004, in-8°, 12 p.

Outre les notions générales, quelques notes sur les édifices essonniers cités.

Vanves, Hauts-de-Seine. Textes d'Antoine LE BAS. Photos de Jean-Bernard VIALLES. Paris, A.P.P.I.F., 2004, in-4°, 105 p., carte h.t., ill. Collection « Images du Patrimoine » n° 225.

Vigneux libéré, 1944. 2004, 60^e anniversaire de la Libération de Vigneux-sur-Seine. Vigneux, la ville, 2004, 4 p.

Village d'autrefois, Marolles en images. Rétro-perspective. Marolles-en-Hurepoix, Histoire et Patrimoine, 2003, in-8°, n. p.

VILLIEN (Bruno), *Talma, l'acteur favori de Napoléon 1^{er}*. Paris, Pygmalion, 2001, in-8°, 542 p.

Wissous au temps jadis. Un village du Hurepoix. Wissous, Association pour l'environnement et le patrimoine, 2004, in-4°, 122 p., ill.

Bel ouvrage très joliment illustré évoquant la première moitié du XX^e s. dans ce village encore rural malgré sa proximité de Paris. Les données historiques et archéologiques ont été puisées aux meilleures sources, on note avec regret que les belles propriétés possédées par la commune sont laissées à l'abandon.

Yvelines (Les) à travers leurs archives, Versailles, Archives départementales et Conseil général, 2003, in-8°, 190 p., nombr. ill.

Ce magnifique ouvrage fut réalisé pour accompagner l'exposition des plus belles et des plus étonnantes pièces conservées dans le nouveau bâtiment des Arch. dép., à Montigny-les-Bretonneux, inauguré en novembre 2003.

Périodiques

ANDRÉ (Louis), *La papeterie d'Essonnes des Didot à Robert* dans *Revue du Musée des Arts et Métiers*, n° 36, 2002, p. 20-27.

BEAUVAIS (Lydia), « *Les patriarches sortent des limbes* », deux tableaux de Charles Lebrun pour la chapelle du château de Sceaux, dans *Revue des Musées de France*, février 2004, p. 74-80, ill.

Le Brun participa au décor du château après son acquisition par Colbert en 1670 : Pavillon de l'Aurore et chapelle (coupole décorée d'après le thème de la continuité de la religion). Le tout disparut lors de la démolition du château en 1801 mais les travaux préparatoires subsistent.

BENSON (Malcolm J.), *Port-Royal and the 17th Century paradigm shift in language teaching* dans *Histoire de l'Éducation*, 2002, vol. 31, n° 6, p. 521-534.

BERHAULT (Stéphane), *Les tuiles glaçurées médiévales* dans *Atrium*, n° 13, 2004, 62 p.

p. 14-17, la collégiale Notre-Dame du Fort d'Étampes.

Bornes (Les) anciennes gravées du plateau de Saclay dans *Sites et Monuments*, n° 153, 4^e trim. 2003.

BREBAN (Alix), *Germain-Louis Chauvelin, ministre de Louis XV* dans *Positions des thèses... 2004 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe*. Paris, École des Chartes, 2004, in-8°, 224 p. (p. 35-42).

Ce garde des sceaux fut seigneur de Brie-Comte-Robert, Grosbois, Marilles-en-Brie, Santeny, Villecresnes et Yerres.

CONSTANTIN (Claude) et VACHARD (Daniel), *Anneaux d'origine méridionale dans le rubané récent du Bassin Parisien* dans *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, n° 1, janv.-mars 2004, p. 75-84.

FERGANI (François), *Quelques maires du Montargois et la Chine dans Les Amis du Vieux Montargis*, sept. 2003, p. 39-44.

Thierry Falour, avoué installé à Corbeil en 1872 et marié dans cette ville puis devenu montargois en 1876 joua un rôle important en tant que maire de Montargis dans la venue d'étudiants chinois en 1912 puis 1919 qui ouvrirent la voie aux nombreux ouvriers de l'usine Hutchinson de Chalette à partir de 1920.

GESLIN (Pierre), *Le raid de Labienus sur Lutèce, printemps 52 avant J.-C.* dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 43, 2002 (2004), p. 105-116.

Nouveau regard sur l'itinéraire de Labienus et sur le combat de Lutèce par un militaire qui fait une analyse fine de la stratégie de Labienus, cavalier émérite bien connu grâce à ses combats ultérieurs dans les rangs de l'armée de Pompée. L'auteur estime invraisemblable la théorie d'Anne Lombard-Jourdan selon laquelle Labienus serait arrivé de Sens par la rive droite et aurait rebroussé chemin devant les marais de Lutèce.

GOMBERT (Pierre), *Louis-Antoine de Noailles, cardinal archevêque de Paris (1651-1729)* dans *Positions des thèses ... 2004 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe*. Paris, École des Chartes, 2004, in-8°, 224 p. (p. 111-120).

GOURIC (Nicole), *Remarques sur l'interprétation des cadastres : Deux exemples du jardin de Méréville* dans *Poliz, revue de l'art des Jardins*, n° 2, 2004, p. 41 à 61.

HAMON (Étienne), *Une famille d'artistes d'origine troyenne à Paris à la fin du XV^e siècle, les Trubert* dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 162, 2004, p. 163-189.

Oudart Trubert a travaillé pour l'amiral Louis Malet de Graville. Précisions sur les tombeaux des seigneurs de Marcoussis dans l'église des Célestins.

HANTRAYE (Jacques), *La Société française et la guerre : les invasions et les occupations étrangères en Seine-et-Oise (1814-1816)* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 333, juillet-août 2003 (2004).

J. Hantraye, auteur d'une thèse soutenue à Paris I en 2001 donne les raisons de ses recherches et les constatations générales qu'il a faites. Il présente son projet d'étudier l'immigration au XIX^e siècle.

JUDRIN (Claudie), *Acquisition de deux aquarelles de Rodin provenant de la maîtrise de Burne-Jones* dans *Revue des Musées de France*, octobre 2004, p. 76-79.

Il semble que l'artiste travaillait alors à Meudon.

LEFEVRE (Annie) et MAHÉ (Nadine), *La céramique du haut Moyen Âge en Ile-de-France à travers la fouille des habitats ruraux (VI-XI^e s.)*. État de la question et perspectives de recherche dans *Revue archéologique de Picardie*, 2004, n° 3-4, p. 105-149.

Sont cités : Orsay, Palaiseau, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Maurice Montcouronne, Saint-Pierre du Perray et Tigery.

MAIRÉ (Béatrice), *Les livres de la comtesse de Verrue à Meudon ou les péripéties d'une bibliothèque de campagne* dans *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 2002, n° 12, p. 47-52.

MOULÈNE (Claude), *André Pizen de Bétoulat, seigneur de La Petitpierre, seigneur des Tessonnières (Indre) ou la conversion d'un spadassin qui se retira à l'abbaye de Port-Royal des Champs* dans *Au fil du Temps* (Le Blanc), 2001, n° 25, p. 22-23.

NOTIN (Véronique), « *Les Béatitudes* », un ensemble peint inédit de Maurice Denis offert au musée municipal de l'Évêché de Limoges, dans *Revue des Musées de France*, juin 2004, p. 83-86.

Les huit panneaux peints par l'artiste en 1915-1916, installés dans sa demeure à Meudon ont été donnés en 2001 au musée par Béatrice Thomas-Mouzon.

OLIVE (Monique), *À propos du gisement magdalénien d'Étiolles : réflexion sur la fonction d'un site paléolithique* dans *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. 101, 2004, n° 4, p. 797-813.

PEYRÉ (Élisabeth), *À la bibliothèque du Moulin [à Saint-Arnoult-en-Yvelines] chez Aragon et Elsa Triolet* dans *Bulletin des Bibliothèques de France* (Paris), 2002, t. 47, n° 4, p. 47-50.

POISSON (Georges), *Le grand homme aimait passer l'été avec sa famille auprès des Bertin, ses amis. Le château des Roches, dans l'Essonne [à Bièvres], est aujourd'hui un lieu de mémoire : la maison littéraire de Victor Hugo* dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 205, décembre 2004, p. 70-72.

POITOU (Christian), *Une enquête de 1777 sur l'ergot du seigle en Sologne : l'abbé Tessier à La Ferté-Imbault* dans *La Sologne et son passé* (41600 Lamotte-Beuvron), n° 34, 2004, p. 27-44.

Henri-Alexandre Tessier, savant agronome né à Angerville, 1741-1837.

ROBREAU (Bernard), *Les dieux des Carnutes (suite) : Vulcain le dieu forgeron* dans *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XXXIII-5, 2004, p. 205-212.

SCHERF (Guilhem), *Les bas-reliefs de Pierre Julien pour la laiterie de Rambouillet acquis par dation* [en 2003] dans *Revue des Musées de France*, avril 2004, p. 18-24.

SCHWARZBACH (Yseult), *La cinquième division de l'hôpital Bicêtre dite division des aliénés dans les années 1830* dans *Revue de la Société française des hôpitaux*, 2002, n° 106, VIII p.

SERULLAZ (Arlette), « *L'éducation de la Vierge* » de Delacroix entre au musée national Eugène Delacroix dans *Revue des Musées de France*, février 2004, p. 18-19, ill.

Tableau peint à Nohant, chez George Sand, en 1842.

SERULLAZ (Arlette), *Un « trésor national » pour le département des Arts graphiques du Louvre : l'album des Pyrénées d'Eugène Delacroix* dans *Revue des Musées de France*, octobre 2004, p. 19-20.

TREBUCQ (Mathilde), *Pourquoi sauver Méréville* dans *Passions, Jardins, Décorations*, 2004, n° 32, p. 120-124.

VESSIER (Maximilien), *Histoire hospitalière de la basse Bièvre* dans *Bulletin Société archéologique du XIII^e arrondissement*, 2002, n° 31, p. 15-47.

La Fédération des sociétés historiques de Paris et de l'Ile-de-France a distribué, en 2004, le tome 55 de ses *Mémoires : Paris et Ile-de-France*. Il est consacré à la publication des actes du colloque organisé par l'École doctorale d'histoire de l'Université Paris I et la Fédération (26-28 septembre 2002) consacré au Parisien. À noter : p. 135-150, *De Cartouche à Poulailleur, l'héroïsation du bandit dans le Paris du XVIII^e s.* par Patrice PEVERI : Poulailleur a sévi au sud de Paris et le prévôt de Corbeil a été chargé, en 1785, de l'enquête sur plusieurs vols commis dans et hors la prévôté.

La Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France a fait paraître son bulletin 2004. Nous y avons relevé : p. 1 à 32, *George Sand et la censure* par Odile KRAKOVITCH.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France a publié en 2003 ses quatre cahiers trimestriels. Nous avons remarqué celui du premier trimestre où figure une étude sur *les métropoles franciliennes* (p. 27-38).

Les Archives départementales ont fait paraître les numéros 13 à 16 du *Papyvore*. Dans le n° 14 qui recense les fonds récemment classés, nous signalons le fonds de Courcel (581 articles de 1296 à 1965).

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR) a diffusé son bulletin n° 51 (décembre 2003). Il ne comporte qu'un article concernant notre région : *le massif de Fontainebleau classé en « forêt de protection »*. Outre son intérêt pour la défense des zones boisées, ce classement du 19 avril 2002 aura l'avantage de protéger le patrimoine archéologique comprenant 408 abris ornés dont 40 dans la partie essonnienne (Massif des Trois Pignons et du Coquibus à Milly-la-Forêt).

Le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne a distribué les numéros 25 et 26 de l'*Écho du Comité*. On y trouve le résumé de la conférence faite à Étampes le 16 mars par Steven KAPLAN « L'État, le peuple et le contrat social des subsistances, 1700-1850/1950 » (n° 25) et des communications présentées à Dourdan le 15 mai : « Le rôle des matières premières urbaines dans le développement industriel de l'agglomération parisienne au XIX^e s » par Sabine BARLES, « Une usine de construction de machines agricoles à Dourdan, 1854-1909 » par Marianne CHARDINE et « Les établissements Cérés à Méréville, 1916-2004 » par Raymonde AUTIER.

Dans les bulletins 101 à 104 du Centre généalogique de l'Essonne, nous avons relevé : les dépouillements des minutiers d'Étampes et de Briis-sous-Forges (contrats de mariages fin XVII^e s.) par Pascal HERBERT et divers petits articles : *Vente de matériaux de l'église supprimée de Fontaine-la-Rivière en 1814* ; *Plainte en justice contre une débauchée de Chamarande* par Bernard BRACQ ; *Les pionniers essonniers au Québec* ; *Chanson sur la foire d'Arpajon au début du XIX^e s.* ; *Quelques actes du bailliage de Chalou et Moulineux (1661-1662) : Liste des confirmés de Villeneuve-sur-Avvers en 1685 et 1687 et La famille Fabineau* par Pierre BLIN.

La Société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître son bulletin n° 28 (2003). Il comporte : p. 8-18, *La restauration du clocher de l'église Saint-Clément d'Arpajon juillet 2002-juin 2003, une nécessité pour redonner vie aux deux cloches* par Gilbert VERRIER ; p. 19-24, *Un jeudi après-midi au « patio »* [année 1948] par Jacques GUISET ; p. 25-35, *Il y a cent ans quand Arpajon s'inspirait des travaux du baron Haussmann* par Marie-Madeleine THIBIERGE ; p. 37-38, *Reconstruction d'un pont boulevard Jean-Jaurès à Arpajon* par G. VERRIER et p. 41-43, *Une borne miliaire à Arpajon*.

La Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres a distribué : *Le Monmartel* n° 30 (décembre 2004). Nous avons noté : p. 29-30, *Les chalets à Brunoy* [fabriques de jardins puis de maisons de campagne] par Xavier BENOIST ; p. 39-41, *1870 ... siège et gastronomie*,

par Jean GAUTIER ; p. 43-59, *La vie à Brunoy autrefois* [dans la première moitié du XX^e s., d'après interviews] par Jean-Pierre ALTOUNIAN ; et articles de presse sur le cinéma « Le Palace » ; p. 61-64, *Rendez-vous d'histoire en Dauphiné, une exposition sur les frères Pâris* par Arlette LAVIGNE-LUKIÉ ; p. 65-77, *De 1863 à 1876, à Yerres, un peintre émailleur méconnu : Claudius Popelin (1825-1892) au Buet* par Pierre WITTMER et p. 79-117, *Les guerres dans la vallée de l'Yerres [des Romains à 1945]* par Jacques GAUCHET.

L'Association historique du Vieux Bruyères a fait paraître son bulletin n° 18. Nous y avons relevé : p. 3-6, *La pierre Beaumirault* [menhir classé en 1976, situé à Bruyères-le-Châtel sur une presqu'île du bassin de retenue de l'Orge] par Pierre THORANT de VILLIERS ; p. 21-29, *À propos de quatre vitraux [de l'église de Bruyères]* par Christiane BALUFIN et p. 38-63, *Qu'est devenue la seigneurie de Bruyères-le-Châtel* (suite) par le même auteur. L'association a également diffusé les lettres n° 55 (avril) qui trace brièvement l'histoire des sapeurs-pompier du village et n° 56 (septembre).

La Société historique de Dourdan-en-Hurepoix a publié ses bulletins n° 45 (juin 2003), n° 46 (décembre 2003) et 47 (juin-décembre 2004). On trouve, dans le n° 45 : p. 12-19, *Cadastration romaine et habitats ruraux antiques et médiévaux* par Michel MARTIN, Bernard BINVEL, Bernard MARTIN et Richard PROT ; p. 25-30, *Les maisons bourgeoises de Dourdan appelées châteaux au début du XX^e s.* (fin) par André GARRIOT et Jean-Luc PRETER ; p. 31-34, *La maison de retraite de l'Étoile en 1948* par B. DURAND ; p. 35-65, *Connaître Dourdan [les rues]* (suite) ; p. 66-69, *Mémoires de Roustam* (suite) ; p. 70-82, *La vie à Dourdan et sa région en 1900* par J.-L. PRETER et p. 83-90, *À propos de la restauration d'une partie du château* par le même. Dans le n° 46 (décembre 2003) : p. 2, *La cave du boulevard Émile Zola à Dourdan* par J.-L. PRETER ; p. 3-29, *Les Drouet de Richarville, une illustre famille de colons du Québec et de l'Amérique* par B. DURAND ; p. 30-40, *La fabrication des bas à Dourdan* (1^{re} partie) par Geneviève DAVID ; p. 41-62, *Connaître Dourdan* (suite) ; p. 63-66, *Les Granges-le-Roi au début du XIV^e s.* par M. MARTIN ; p. 67-70, *Le souterrain du fossé sud du château de Dourdan* par J.-L. PRETER ; p. 71-75, *La dendrochronologie, une science au service de la datation du bois* par Jean-Jacques IMMEL et Stéphane BERTHAULT ; p. 76-90, *La vie à Dourdan et dans sa région en 1901* par J.-L. PRETER et p. 91-94, la fin des *Mémoires de Roustam*.

Dans le n° 47 (juin-déc. 2004) : p. 2-21, *Les métiers entre Loire et Seine au début du XVI^e s.* par M. MARTIN ; p. 22-24, *Un curieux sceau découvert à Richarville* par B. DURAND ; p. 25-31, *Le grenier à sel de Dourdan* par G. DAVIC ; p. 32-39, *Connaître Dourdan* (suite) ; p. 40-

77, deux articles sur l'année 1944 par Roland ROBERT et Émile AUVRAY ; p. 78, *Une installation « moderne » d'eau en 1802 au château de Boissy-le-Sec* par Jean-Pierre DOBLER.

L'Association des Amis du château de Dourdan a diffusé ses bulletins de liaison n° 29 à 31. Nous avons noté, dans le n° 29 (mars), *Le choléra à Dourdan en 1832* par Marianne CHARDINE et dans le n° 30 (juin), la présentation d'une exposition présentée de juin à septembre montrant le rôle important joué par Joseph Guyet à Dourdan.

« Étampes-Histoire » a distribué le n° 6 de ses *Cahiers* (2004). Il comporte : p. 4-13, *Louise Abbema, une femme peintre, 1853-1927* par Sylvie BARTA-CALMUS et Cécile RIVIÈRE ; p. 14-30, *Sur les traces d'Édouard Béliard, peintre et homme politique, 1832-1912* par Jean-Pierre DURAND ; p. 31-39, *Narcisse Berchère et Gustave Moreau, quarante ans d'amitié* par C. RIVIÈRE ; p. 40-48, *Un peintre à la campagne, les séjours de Gustave Moreau à Étampes* par Sylvain DUCHÊNE ; p. 49-53, *Un patrimoine symbolique, la girouette de l'Hôtel de Ville d'Étampes* par Jacques GÉLIS ; p. 54-66, *Le « Jugement dernier » de l'église Saint-Basile d'Étampes* [roman ou byzantin ?] par Bernard GINESTE ; p. 67-71, *La localisation de la bataille de 604 entre Thierry et Landry* [entre Boutevilliers et Étampes ?] par Michel MARTIN ; p. 72-84, *Les vieilles Étampes, Champdoux, les Terres Octave, trois énigmes toponymiques* par B. GINESTE [et réponse de M. MARTIN] ; p. 85-86, *La première page du censier Foresta de 1511* par M. MARTIN et par 87-88, des comptes-rendus d'ouvrages.

À Fontenay-le-Vicomte, un groupe d'anciens élèves intéressés par l'histoire de leur village a publié au cours des années passées cinq numéros de leur bulletin : *Les souvenirs de la grenouille verte*. Ils ont sorti, en 2004, les n° 6 et 7, l'un consacré à la Libération et l'autre au docteur Cathelin de Longjumeau qui habitait Fontenay dont il fut maire en 1914.

« Linas patrimoine et traditions » a fait paraître ses bulletins n° 28 et 29. Dans le premier, on trouve : p. 2-12, *Le reliquaire de la collégiale de Linas et L'antiphonaire de Saint Méderic* par Roger BERTEL et dans le second : p. 2-28, *Histoire d'un territoire 3^e partie : Les voies de communication* par Michel PETIT.

La Société historique de Lonpont-sur-Orge a publié son bulletin n° 17. Nous avons noté : p. 19-36, *La seconde guerre mondiale. Chronologie des événements à Lonpont* ; p. 40-41, *La fontaine de la place des Combattants* [détruite le 29 septembre 2004] par Geneviève LETESSIER et p. 53-54, *Villiers-sur-Orge : le général Perrot (Benjamin-Pierre)* par Jacques PEYRAFFITTE.

« Mennecy et son histoire » a diffusé ses quatre bulletins habituels, n° 79 à 82. Le n° 79 est consacré au *troisième duc de Villeroy ou Louis-Nicolas cet inconnu* par Pierre BLANCHOT et le n° 80 au *lavoir* par Nicole DUCHON ; le n° 82 est un *Hommage à Jacques Combet, peintre-graveur*, décédé le 13 juillet 1993 par son fils Alain COMBET ; dans le n° 87, nous trouvons : p. 6-12, *Un maire de Mennecy au XIX^e s.*, Louis-Marie-César Guerton (1804-1879) par Jean-Pierre MANGE et p. 13-17, *Les bornes limitatives du duché de Villeroy* par P. BLANCHOT.

Dans le bulletin de « Moigny et son histoire » n° 13 (avril), nous avons relevé une étude de Victor GABIS sur *Les cahiers de doléance de Boissy-aux-Cailles* (S. et M.).

La Société d'histoire locale de Montgeron a sorti son bulletin 2003-2004. Nous avons noté : p. 11-27, *Des chemins ruraux aux rues de la ville* par Michel CHANCELIER.

« Saint-Vrain jadis » a fait paraître son bulletin n° 8. Il donne la suite des recherches sur *les fiefs et les grands domaines*.

La Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline (SHARY) a publié ses bulletins 90-92. Nous signalons dans le n° 90 (janvier) : p. 4-9, *Maires puis sous-préfets de Rambouillet : promotion exceptionnelle pour Henry Levasseur et Jean-Sébastien Delorme* par Raphaël PINAULT ; p. 12-29, *Le château de Saint-Hubert, maison de chasse de Louis XV* par Sylvain POSTOLLE ; p. 30-37, *La Carterie de la reine à Rambouillet de Louis XVI à Napoléon I^{er}* par Edouard STEPHAN et dans le n° 91-92 (juin) : *Le château de Corbeville et ses propriétaires depuis 1920* et *Collection de tableaux d'Émile Avril (1848-1894) en l'auberge des Cascades, à Cernay-la-Ville, dispersée*.

La Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines a distribué ses bulletins 45 et 46. Nous avons noté, dans le n° 45 (1^{er} semestre) : p. 3-8, *Les fours à chaux de Saint-Arnoult* ; p. 19-22, *Les nourrissons à Saint-Arnoult entre 1690 et 1789* par Louis CROISSIER et Jean-François THIOL et, dans le n° 46 (2^e trimestre) : p. 5-9, *Nouvelles rues et résidences de Saint-Arnoult* et p. 23-37, « *La vie de saint Arnoult et de sainte Scariberge* » par le père Jean-Marie Cernet [reproduction d'une copie de l'original daté de 1676].

Les Amis de Sceaux ont sorti, en 2002, leur bulletin n° 18. Nous y avons relevé la fin de l'*Histoire des communautés religieuses à Sceaux* par Françoise PETIT (p. 1-26).

Le Comité de liaison des sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne a publié *Clio 94* n° 22 (2004) qui est consacré à la mort dans le sud-est parisien. Nous avons noté : p. 101-116, *Testaments et inventaires après décès à Vitry (XVII^e-XVIII^e s.)* par A. CARVILLE et

p. 171-204, *Architecture et sculpture funéraires dans le Val-de-Marne 1800-1950* par Véronique BELLE.

Nous avons remarqué quelques articles dans les bulletins municipaux pour la plupart consacrés à l'année 1944 : *La Libération* par François MIONE dans *Ballancourt-sur-Essonne, bulletin municipal* n° 68 (2^e semestre) ; *Le château du Chapitre depuis le XVII^e s.* dans *Breuillet infos*, n° 183, oct. ; *Petite chronique brogassoise : 1335, le chapitre de Sens devient haut justicier de Brouy* par Frédéric GATINEAU dans *La Gazette de Brouy* ; *Histoire de Corbreuse du XIII^e s. à la Révolution* par Madeleine MAZIÈRE dans *Corbreuse bulletin municipal* n° 129 et 130 (printemps-été 2003) ; *L'aéro-club de Villeneuve-Saint-Georges et les souterrains de Crosnes* ; *Les distractions des Crosnois, 1940-1950* ; *Histoire du château de Bel-Air* et *Le lotissement Baille-Lemaire et l'usine de Jumeilus*, tous articles dus à Chantal LAURENT dans *Crosne Info*, n° 186 à 193 (janv. à sept.) ; [Souvenirs de la Libération] dans *Le Forgeron, magazine de ... Montlhéry*, n° 75 (oct.) ; *Serge Ragu et la Libération de Morangis* dans *Morangis Actua*, n° 150 (oct.) ; [événements de la dernière guerre] dans *La vie à Nozay*, n° 62 (sept.) ; *Raid aérien des Alliés sur Paray* ; *Histoire de l'école privée Notre-Dame de Nazareth* ; *Histoire du dispensaire* dans *Paray-Vieille-Poste, Infoflash* n° 145 à 148 (mars à juin) ; *L'église Saint-Denis a-t-elle brûlé [en 1719]* et *La libération de Roinville* par Roland et Liliane PRISCA-MORANO dans *Roinville Infos*, n° 93 et 95 (mai et juillet) ; [Les élections de 1904] par Guy LECLERC dans *Vert-le-Petit, vivons ensemble*, n° 30 (avril) ; *L'arrivée des Américains le 21 août 1944* par P. BRANGER dans *Le Villeconinois* n° 32 (juillet) ; *Histoire du cimetière de Viry-Châtillon* dans *Hélice, magazine... de Viry-Châtillon*, n° 99 (nov.).

Enfin, parmi les périodiques religieux, nous signalons : *Découvrons l'Essonne jacquaire* par F. GATINEAU ; *Les héros ne meurent jamais [J.-B. Isoard, résistant de Mongeron]* par Lise VERSLUYS et *Philippe Lejeune [peintre à Étampes]* par F. GATINEAU dans *Info 91 - diocèse d'Évry-Corbeil* n° 417, 421, 426 (mars, juin et nov.) ; *L'abbé Fèvre [qui officia dans plusieurs paroisses de la région de Dourdan et fut résistant pendant la dernière guerre]* par Victor POLONI dans *Le Trait d'union du secteur paroissial de Dourdan*, n° 426 (janv.) ; *Histoire de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge* (suite) par Marius CIBOULET dans *La Voix de Saint-Michel*.

Chronique

Archives départementales

Les collections se sont accrues de plus de 1000 m. À noter parmi les archives publiques, quatre notariats (Longjumeau, Mennecy, Orsay, Saint-Chéron, soit 271,60 m) ; les dépôts des mairies de Bruyères-le-Châtel (suite), Itteville, Mauchamps et La Norville (9,80 m), les versements de tribunaux d'Évry (246,50 m), de succursales de la Banque de France d'Étampes et d'Évry et des services départementaux et préfectoraux (437,50 m).

L'espace informatique et numérique a été inauguré le 11 décembre.

Parmi les activités du service, rappelons l'initiation à la recherche (méthodologie et sources de l'histoire de l'Essonne), les cours de paléographie, de latin médiéval, d'histoire des institutions et d'histoire de l'art, le service éducatif à l'intention des enseignants et de leurs élèves.

Enfin, sept expositions ont été présentées : du 8 janvier au 27 février : « Archéologie et patrimoine historique », préparée par le service départemental du patrimoine culturel, avec une conférence de Vincent Goustard le 10 janvier ; du 4 mars au 30 avril : « Les femmes et la Révolution », réalisée par « Mille et une femmes de Draveil », avec une conférence le 13 mars ; du 6 mai au 27 mai : « L'homme de la meulière », réalisée par la Maison de banlieue d'Athis, avec une conférence le 15 mai ; du 8 juillet au 3 septembre : « L'Essonne des hôpitaux », réalisée par le service du patrimoine culturel, avec une conférence le 10 juillet ; enfin du 9 septembre au 23 décembre : « L'Essonne, une rivière en mouvement – la basse vallée vue du ciel ».

Colloques

Les associations historiques et archéologiques du sud et du centre de l'Essonne se sont réunies pour la troisième fois, le 6 mars, à Limours. Le thème de la rencontre était : « *Le corps malade ; maladies, épidémies, médecins et lieux de soin en Essonne* ».

Comme lors des réunions précédentes, à Étampes en 2000 et Brétigny en 2001, l'objectif n'était pas de couvrir l'ensemble du thème choisi, mais plutôt de proposer, à travers la variété des sujets traités, des pistes de recherches aux membres des associations participantes intéressés par la démarche.

Les interventions peuvent être regroupées autour de trois thèmes majeurs : les affections du corps (hydropisie à Saint-Germain-lès-Arpajon, choléra à Dourdan, scarlatine à Méréville), les soignants (Leuville et Étampes) et les lieux de soins (léproseries, hôpitaux de Bligny et Dourdan, thermes de Forges-les-Bains) ; une dernière communication abordait le problème spécifique de la croyance populaire (les colliers prophylactiques pour enfants trouvés à Montgeron).

Ces exposés ont fait prendre conscience de l'ampleur du domaine qu'est l'histoire du corps malade. Si le sujet paraît facile au premier abord, il requiert beaucoup de prudence dans les interprétations, ne serait-ce que parce que le corps tel qu'il est vécu aujourd'hui n'est pas le corps tel que le vivaient nos ancêtres. Quant au savoir médical, il était encore, il y a deux ou trois siècles, dans l'enfance de l'art ; les praticiens ne disposaient que de moyens limités pour connaître les maladies et soulager les corps souffrants. Ce n'est guère qu'au début du XIX^e siècle que le corps médical a commencé à donner à l'art de soigner davantage d'efficacité, mais après beaucoup de tâtonnements qui souvent nous étonnent et parfois nous scandalisent. Le XVIII^e siècle a en effet servi de banc d'essai pour les médecins ; soucieux de perfectionner leurs connaissances, dans un contexte de progrès, ils ont reçu l'appui de l'État qui, lui, avait avant tout une perspective « populationniste » (nous dirions aujourd'hui nataliste). Mais on sait que la Révolution, en supprimant les corporations de métiers, a profondément bouleversé le paysage médical. C'est la loi de l'an XI (1803) qui est venue clore cette période d'incertitudes et fonder au moins pour un siècle les règles nouvelles de formation et d'organisation des professions de santé.

Les discussions qui ont suivi les interventions ont montré l'intérêt qu'il y aurait à étudier les pratiques préventives, le développement des règles d'hygiène personnelles et collectives ; dans ce domaine, il faudrait se préoccuper du contenu des cours d'hygiène donnés tant aux soignants (infirmières ou sages-femmes) qu'aux enfants à partir du moment où l'école, à la fin du XIX^e siècle, entreprend de former des citoyens soucieux de leur destinée et de celle de leur famille. Mis à part les pratiques spécifiques liées au thermalisme, on s'est peu intéressé à l'eau, à celle que l'on boit, et à la propagation des maladies par les eaux polluées.

Mais c'est aussi la dimension religieuse des thérapeutiques utilisées autrefois qu'il faudrait prendre en compte ; on pourrait s'intéresser

non seulement au rôle des curés de paroisses dans la diffusion des méthodes de soins et des médicaments fournis au XVIII^e siècle par l'administration, mais aussi à la place importante tenue par les « sœurs grises », les Augustines des hôpitaux, qui témoignent de l'importance que l'Église accordait autrefois aux soins charitables.

Il faudrait également approfondir localement le rôle de l'hôpital comme refuge des pauvres malades à partir de la fin du XVII^e siècle : comment est-on passé des pratiques charitables à la délivrance contemporaine des soins, organisée selon des critères d'efficacité et de rentabilité ? Quelles sont les conditions d'émergence d'une politique de santé dans le sud de région parisienne au XIX^e siècle ?

Qui s'intéresse aux soins du corps ne peut négliger les recours parallèles ; les recettes proches de la magie ont longtemps subsisté dans les campagnes mais aussi dans les villes (rebouteux, mireurs d'urine, charlatans, vendeurs d'eaux miraculeuses, etc.). Mais il est vrai qu'il s'agit là d'un sujet en soi. Ne négligeons pas non plus le vocabulaire qui est souvent révélateur des comportements, des pratiques et des manières de « dire la maladie » : « coliques de miserere », « méthode échauffante », animaux qui passent pour tirer le « mauvais sang » (sangsues, yeux d'écrevisses).

Une cinquantaine de personnes du sud et du centre du département ont participé activement à cette journée. C'est indéniablement un encouragement à pérenniser et étendre à l'ensemble des sociétés historiques et archéologiques de l'Essonne ce type de rencontre de bon niveau scientifique. Les textes des communications doivent être prochainement publiés pour garder une trace des exposés de cette journée et encourager la recherche dans un domaine où il y a beaucoup à faire. Souhaitons que d'ici quelques années nous puissions reprendre ce dossier pour apporter des débuts de réponses à toutes ces questions ouvertes.

Jacques GÉLIS

Une table ronde consacrée à « connaître, conserver, réutiliser le patrimoine industriel en Val-de-Marne » s'est tenue le 10 novembre, à Créteil, dans la salle du Conseil Général. Parmi les dix communications présentées, nous avons noté :

- Olivier GODET et Jacques DEVAL, Le travail mené sur le patrimoine industriel de Seine – amont ;
- François CASTEIGNAU et Valérie VAUDOU, Le programme d'aménagement de la briqueterie de Gournay à Vitry-sur-Seine en centre de danse contemporaine ;

– Patrice BIGEL, Le travail de la compagnie théâtrale « La Rumeur » dans l'usine Hollander à Choisy-le-Roi ;

– Marcelle AUBERT, Histoire et protection de l'usine de la Suze à Maisons-Alfort.

En outre, un film a été projeté sur l'implosion de la centrale Arrighi de Vitry-sur-Seine.

Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

Le comité a tenu son assemblée générale le 6 février, et de nombreuses réunions de travail ont eu lieu au cours de l'année.

Plusieurs communications ont été faites : le 16 mars, à Étampes, : « L'homme ne vit pas seulement de pain – L'État, le peuple et le contrat social des subsistances 1700-1850-1950 » par Steven Kaplan ; le 15 mai, à Dourdan, : « Le rôle des matières premières urbaines dans le développement industriel de l'agglomération parisienne au XIX^e siècle » par Sabine Barles ; « Une usine de construction de machines agricoles à Dourdan, 1854-1909 » par Marianne Chardine et « Les établissements Cérés à Méréville, 1916-2004 » par Raymonde Autier.

Les numéros 25 et 26 (mars et septembre) de l'*Écho du Comité* ont été distribués.

Le *Guide de recherche sur l'industrialisation en Essonne XVIII^e-XIX^e siècles* a été présenté le 11 décembre aux Archives départementales à l'occasion de la journée consacrée à l'industrie en Essonne et aux archives numériques.

Expositions

Le musée Carnavalet a présenté, fin 2004 - début 2005, une soixantaine de vues de Paris et de l'Île-de-France réalisées par Albert Marquet (1875-1947), peintre essentiellement paysagiste.

Le musée de préhistoire d'Île-de-France, à Nemours, a organisé une exposition sur la vannerie dans l'Antiquité, qui était visible du 3 avril au 14 novembre.

À Louveciennes, le musée-promenade de Marly-le-Roi a proposé, du 28 avril au 11 juillet, « À la recherche des châteaux disparus d'Île-de-France », exposition de gravures.

Monuments historiques

La commission départementale des objets mobiliers s'est réunie le 24 juin. Elle a accepté l'inscription à l'Inventaire supplémentaire de treize objets mobiliers : cloche d'Abbéville-la-Rivière (1772), un dessin représentant une Piéta signé J. Valadon à Breux-Jouy (XIX^e s.), sept tapisseries faites à la main par Madame Canapville, de Grigny (1886-1897), une châsse-reliquaire de saint Caprais, de Saint-Vrain (époque Louis XIV), trois tableaux d'Yerres (deux scènes de la vie de Joseph et mariage de la Vierge – école vénitienne, 1620-1630).

Elle a recommandé le classement d'un tableau de l'église de Mennechy (Baptême du Christ, XVII^e s.), de la cloche d'Abbéville et de la châsse-reliquaire de Saint-Vrain.

À l'occasion de l'exposition présentée au Louvre sur l'art au temps de Charles VI, trois œuvres ont été prêtées : Vierge à l'Enfant de Saint-Sulpice de Favières, Vierge de Marcoussis et vitraux de Bruyères-le-Châtel.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Une lettre autographe de Louise Abbema a été acquise, le 2 février 2002, à l'Hôtel des ventes de Gien par le service des archives des musées nationaux.

Le Musée d'Orsay a acheté « La vie du peintre », cahier de dessins au crayon noir, plume à encre brune et lavis bleu réalisés, vers 1910, par Pierre Bonnard (né à Fontenay-aux-Roses en 1867)¹.

Le musée Dubois-Corneau de Brunoy a présenté du 2 mai au 31 juillet une exposition consacrée à Numance Bouel (1824-1884), peintre paysagiste qui représente avec talent les bords d'Yerres et les alentours de Brunoy dont il fut élu maire, l'année de sa mort.

Au musée du dessin et de l'estampe de Gravelines, une exposition a été consacrée du 24 octobre 2004 au 16 janvier 2005 à Félix Bracquemond sous le titre « Le portrait de Goncourt par Bracquemond, une exceptionnelle conjonction d'art ». Ce musée conserve soixante-dix estampes de cet artiste. Le Musée d'Orsay a reçu en don un plat rond en faïence fine et décor imprimé fabriqué par la manufacture de Creil-Montereau, faisant partie du service « Rousseau », peint par ce même artiste entre 1866 et 1875². Vingt-trois pièces du service à fleurs et rubans créé en 1879 par la même manufacture, ainsi qu'un pichet en

1. Voir illustration dans *Revue des Musées de France*, octobre 2004, p. 98 et 104.

2. Voir reproduction dans *ibid.*, février 2004, p. 95.

cristal de Sèvres d'après des modèles de ce peintre, ont été achetés par le musée du Petit-Palais³. Le musée Adrien Dubouché de Limoges a reçu en don deux coupelles en porcelaine dure du service « fleurs et rubans » dessiné par le même et édité en 1882 par la manufacture Haviland, dont il était directeur artistique⁴.

Six lettres autographes d'Eugène Delacroix ont été acquises, en 2002, par le service des archives des musées nationaux. Deux expositions consacrées à cet artiste ont été proposées par le musée du Louvre, du 9 avril au 5 juillet : « Dante et Virgile aux enfers », première peinture présentée par le peintre au salon de 1822 et « Dessins de Delacroix : soixante œuvres », évoquant ses grandes étapes, dont un carnet, « l'album des Pyrénées », récemment acquis. Au musée des Beaux Arts – Palais Rohan de Strasbourg, « Eugène Delacroix, La Liberté guidant le peuple » a fait l'objet d'une exposition du 16 septembre au 15 décembre.

Du 8 février au 28 mars, l'orangerie de Chamarande a accueilli une œuvre monumentale de Foujita, « Composition aux lions », créée en 1928, qui n'avait été exposée qu'une fois, en 1929, au musée du Jeu de Paume. Restaurée récemment, elle fait partie des quatre tableaux donnés au Conseil Général par la veuve du peintre, en 1992, en même temps que sa maison-atelier à Villiers-le-Bâcle.

Au musée des Beaux Arts de Rouen, s'est tenue, de juin à août, l'exposition « Mère Geneviève Gallois (1888-1962) le génie et le voile », consacrée à cette artiste peintre qui fut religieuse à l'abbaye Saint-Louis du Temple, au Limon à Vauhallan, dont elle créa le vitrail de la chapelle.

Le musée de l'évêché de Limoges a reçu, en affectation de la mairie, un fusain sur papier beige d'Armand Guillaumin (mort à Orly en 1927) représentant le « Moulin de la Folie » dessiné vers 1918 à Crozant (Creuse)⁵.

Au château de Versailles a été présentée, du 1^{er} mars au 30 mai, une exposition « Jean-Antoine Houdon, sculpteur des Lumières », où figuraient de nombreux chefs d'œuvre conservés au Louvre. Le plâtre original pour le buste en marbre – conservé au Louvre – de Jean-Charles-Pierre Lenoir, réalisé par cet artiste⁶ dont la famille était originaire d'Étréchy, a été acquis par le musée Lambinet de Versailles.

Du 5 au 26 mai, le musée d'Aniche (Nord) a proposé une exposition « Autour de Fernand Léger – Les hommes au travail », et, du 1^{er} juillet

3. Voir reproduction dans *ibid.*, juin 2004, p. 96.

4. Voir reproduction dans *ibid.*, octobre 2004, p. 96.

5. *Revue des Musées de France*, octobre 2004, p. 104.

6. Voir reproduction dans *Id.*, juin 2004, p. 90.

au 30 septembre, c'est le musée des Beaux Arts de Lyon qui a exposé une soixantaine d'œuvres du même artiste provenant du musée de Biot.

Le musée Rodin a reçu en don du musée des Beaux Arts de Québec la fameuse lettre citée dans toutes les études concernant Camille Claudel, qu'Auguste Rodin écrivit vers la mi-mai 1895 à Octave Mirbeau, concernant son ancienne élève⁷.

La salle de bains de Louis XV, au château de Versailles, est en cours de restauration. La sculpture sur bois, très originale, mêlant scènes de la vie quotidienne et ornements sur le thème de l'eau, est due à l'atelier des frères Rousseau, originaires de Lardy⁸.

On a commémoré, cette année, le bicentenaire de la naissance de Georges Sand à Gif-sur-Yvette, Orsay et Palaiseau, où l'écrivain vécut de 1864 à 1869. Exposition, conférence – dont une de Denys Klein – lectures, concerts film, randonnée, et même dîner berrichon et dégustations fromagères se sont succédés dans ces trois villes en octobre et novembre.

Le musée des Beaux Arts d'Angers a présenté du 19 juin au 19 septembre une exposition « Niki de Saint-Phalle 1930-2002 », qui a réuni des travaux variés, depuis les assemblages jusqu'aux œuvres monumentales.

Du 5 au 26 juin, s'est tenue, à Denain, une exposition « Autour de Jean Tinguely – le détournement des objets ».

Patrimoine

La commune de **Varennes-Jarcy** a remporté le concours des rubans du patrimoine pour la restauration de son église dédiée à Saint-Sulpice. Après les travaux de gros œuvres (toiture, clocher) commencés en 1998, fut dégagée une fresque médiévale. Enfin, les vitraux de Carole Benzaken évoquent, par un décor de tulipes, l'Arbre de Jessé. C'est dans cette église rajeunie que fut remis à la municipalité, le 15 décembre, le prix départemental.

À l'occasion de la fin des travaux de sauvetage et de restauration de l'église Saint-Saturnin de **La Forêt-Sainte-Croix**, débutés en 1993, La fête patronale, le jour de la Sainte-Croix, a été l'occasion de plusieurs manifestations. Après une conférence d'Alain Devanlay qui a expliqué comment ces travaux avaient contribué à une meilleure connaissance de l'édifice, de son architecture et de son histoire, les

7. Voir reproduction dans *Id.*, octobre 2004, p. 107.

8. Voir reproduction dans *Id.*, *idem*, p. 32-33.

travaux ont été officiellement réceptionnés, en présence des autorités locales, départementales et régionales, et de Monseigneur Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes qui a présidé la cérémonie religieuse.

Athis-Mons

La Maison de banlieue et de l'architecture a proposé, du 11 février au 21 juillet, une exposition sur quelques cimetières essonniers, intitulée « Quand on est mort, c'est pour la vie », et, à partir de décembre, à l'occasion de la sortie du n° 228 de la collection « Images du patrimoine » consacré aux Portes de l'Essonne, une autre exposition, « Ouvert pour inventaire : Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste ».

Bondoufle

L'association historique a présenté, du 27 novembre au 15 décembre, l'exposition « Bondoufle du village à la ville », illustrant les années 1974-2004, qui ont vu la transformation du village compris dans la ville nouvelle d'Évry.

Boutigny-sur-Essonne

Au cours de la séance du 2 octobre de la Société de l'Histoire de l'art français, Monsieur Arnauld Brejon de Lavergnée a fait une communication sur « Deux tableaux inédits de J.-B. Wicar (1762-1834) sur le thème de saint Sébastien et de saint Jean-Baptiste, à l'église de Boutigny ».

Chatou

Au cours du 1^{er} trimestre s'est tenue une exposition : « La maison Fournaise, son histoire et ses hôtes ».

Corbeil-Essonnes

L'association « Mémoire et patrimoine vivant » a réalisé une très intéressante exposition : « Mémoires de guerres ». Elle s'est tenue du 28 février au 4 avril dans la chapelle de la commanderie hospitalière de Saint-Jean.

Dourdan

Le musée a proposé deux expositions : du 9 juin au 19 septembre, « Le Moyen Âge retrouvé, Joseph Guyot et le château de Dourdan », et, du 16 octobre au 31 décembre, « Île-de-France médiévale, la vie de tous les jours ». L'association des Amis du château a choisi pour ses activités le thème du Moyen Âge. Nous signalons tout particulièrement la conférence du 20 novembre, « Retour vers le futur : de Philippe Auguste à Joseph Guyot ».

Épinay-sur-Orge

L'hôpital psychiatrique du Perray-Vaucluse, créé en 1862, est, depuis octobre 2004, en partie remplacé par le nouvel hôpital Henri-Ey, situé porte de Choisy, à Paris. Il ne conserve que des malades ne pouvant sortir, ainsi que des patients désocialisés, polyhandicapés, et des autistes adultes.

Étampes

À l'occasion du printemps des musées, le 1^{er} mai, celui d'Étampes a proposé de le découvrir à travers le répertoire de la chanson française.

Le 27 juin, est mort, à l'âge de 96 ans, Boris Holban, ancien haut responsable communiste des FTP-MOI. Juif roumain, il se réfugia en France en 1934. Il fut décoré de la Légion d'Honneur, le 8 mai 1994, par François Mitterand.

Évry

Le 27 novembre a été inaugurée la rue André Lalande, en hommage au premier directeur de la ville nouvelle (de 1966 à 1979), décédé en 2003.

Gometz-le-Châtel

En hommage au physicien Jean Bertin, l'association Mémoire castel-gometzienne et l'association des amis de Jean Bertin ont organisé, les 27 et 28 novembre, une rencontre scientifique consacrée à son œuvre, et principalement à l'aérotrain, qui fut testé, de 1965 à 1974, sur la ligne Paris-Chartres, entre Gometz et Limours (exposition, conférences, projections).

Juvisy-sur-Orge

Alain Fleischer, cinéaste, écrivain, plasticien et photographe, a réalisé quinze grandes photographies composant un « poème ferroviaire », intitulé « Les voyages parallèles », pour le passage souterrain de la gare, commande publique de la ville, de la SNCF et du ministère de la culture.

Longjumeau

Le groupe archéologique a présenté en décembre, au musée municipal, une exposition « Archéologie, un métier passionnant », qui lui a permis de montrer le résultat de quarante ans de fouilles, à Longjumeau et ailleurs (Palaiseau, Ris-Orangis, Saclay), dirigées par le regretté Gérard Amaury, et maintenant par Pierre Grain. Tous deux ont bataillé pour éviter le dépeçage complet de l'ancien musée du docteur Cathelin.

Marcoussis

L'Association historique a réalisé une exposition consacrée au monastère des Célestins, qu'on a pu visiter du 18 au 26 septembre.

Marolles-en Hurepoix

On a pu visiter, en septembre, une exposition consacrée au chemin de fer : « L'épopée du P.O ».

Les Molières

La bibliothèque municipale et l'association « Mémoire au village » ont organisé, en avril, une exposition sur François-Augustin Andry, général né aux Molières en 1850, qui s'illustra au Tonkin et à Madagascar avant de devenir gouverneur de Verdun.

Montgeron

Michel Chancelier, président de la Société d'histoire locale, a fait, le 11 février, une conférence sous le titre « le mandat municipal de Jean Hardouin » (1977-1979), un homme de conviction ».

Saint-Cyr-sous-Dourdan

L'association « Maisons paysannes de France » propose des formations théoriques et pratiques sur la connaissance, l'entretien et la restauration du bâti ancien. Elles ont lieu à Paris (8 passage des deux sœurs – 75 009) et sur leur chantier permanent à Saint-Cyr.

Saint-Germain-lès-Corbeil

À l'occasion des journées du patrimoine, l'association « Histoire et patrimoine » a présenté, à la mairie, une exposition sur les du Tillet, seigneurs de Saint-Germain au XVI^e siècle.

Saint-Michel-sur-Orge

Nous apprenons la naissance d'une nouvelle association, « La Geste du Hurepoix », 4 ter rue Chopin.

Sèvres

Le Musée du Louvre a reçu en don une assiette à dessert du service « Petites vues de France », commandé par Louis-Philippe, et réalisé de 1833 à 1848. Le comte et la comtesse Waleswki lui ont offert une paire de vases « Rimini » en porcelaine dure, achevée en 1851⁹.

Le Musée de la céramique a acheté un service à café de douze pièces à fond blanc et décor de paysages de Normandie, en porcelaine dure, créé à la manufacture en 1855, et offert par Napoléon III à un grand commis de l'État¹⁰.

Le Musée de la chasse et de la Nature a acquis un déjeuner complet (quatre tasses), en porcelaine dure, dit « des Pressoirs du roi », réalisé en 1840, acheté par Louis-Philippe en 1843, et offert par Napoléon III au général Noizet¹¹.

Le musée national de Versailles-Trianon a acheté : une paire de cuvettes à compartiments, en pâte tendre, « à guirlande de fleurs et médaillons avec oiseaux », datée de 1774, et provenant de Louveciennes ; un seau à glace faisant partie d'un service à dessert « cartel de

9. Voir reproductions dans *Revue des Musées de France*, octobre 2004, p. 100.

10. Voir *Ibid.*, octobre 2004, p. 102.

11. Voir *Ibid.*, octobre 2004, p. 97.

fleurs sur terrasses et fleurettes », réalisé en 1783 pour la comtesse de Provence¹², ainsi qu'une tasse à glace, en pâte tendre, décorée d'une allégorie de la justice, livrée aux Tuileries en 1790, et faisant partie du service de Louis XVI dont l'exécution programmée en 1783 fut suspendue en 1792. Il a reçu en don un seau à bouteilles, en pâte tendre, faisant partie du service du gobelet du Roi, destiné à la table des officiers qui avaient droit à la deuxième salle à manger, dite des « salles neuves », et livré entre 1783 et 1790¹³.

Le musée du château de Compiègne a acquis une tasse et une soucoupe, en porcelaine dure, la tasse décorée du portrait en camée du duc d'Orléans (mort en 1842) est datée de 1845. La soucoupe, ornée d'une vue du château de Compiègne, et datée de 1840, ne lui était pas associée à l'origine¹⁴.

Le musée Louis-Philippe du château d'Eu a acheté une tasse et une soucoupe datées de 1843, en porcelaine émaillée – platine et or (la tasse est ornée d'un profil de la tête du duc de Nemours, la soucoupe porte une vue du château, côté jardin) ainsi qu'un coffret à bijoux en porcelaine émaillée et bronze doré, décoré de cinq plaques représentant les Tuileries, Saint-Cloud, Fontainebleau, Neuilly et Eu, daté de 1846¹⁵.

Le musée du château de Pau a acquis une tasse et sa soucoupe, en porcelaine dure, décorées par Marie-Victoire Jacquotot, représentant Henri IV et le château de Pau, réalisées entre 1822 et 1824, et offertes par le roi au duc de Bordeaux¹⁶.

Vauhallan

Le tracé du chemin de Saint-Jacques de Compostelle entre Paris et Tours via Chartres, appelé GR 655, va traverser Vauhallan, empruntant l'itinéraire déjà balisé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Erratum

Dans notre bulletin n° 73 (2003) publié en 2004, p. 22, au 5^e alinéa, ligne 12, au lieu de *maison Bouel*, il convient de lire : *maison Bearel*.

12. Voir *Ibid.*, avril 2004, p. 96.

13. Voir *Ibid.*, avril 2004, p. 97.

14. Voir *Ibid.*, février 2004, p. 91.

15. Voir *Ibid.*, février 2004, p. 91-92.

16. Voir *Ibid.*, octobre 2004, p. 101.

Nécrologie

Monsieur Léon CHRISTOPHE est décédé le 17 décembre 2003. Il avait adhéré en 1970, et s'intéressait particulièrement à l'histoire de Brunoy, où il demeurait.

★

Madame Jean LAGNEAU, de Vigneux-sur-Seine, avait remplacé, en 1998, son mari, adhérent depuis 1988. Tous deux se sont toujours montrés très généreux envers notre Société.

★

Après Marguerite LECORCIER, décédée en 2004, son époux, André LECORCIER, nous a quittés à son tour au mois de juillet. Ils avaient adhéré en 1961.

★

Monsieur Jean TABUTEAU, qui habitait le charmant village d'Oncy-sur-Ecole, est décédé le 10 mars 2004. Il fut un des premiers chefs de service mutés de Versailles à Corbeil lors de la création du département. Il poursuivit sa carrière comme directeur des affaires communales à la préfecture d'Évry. Ayant pris sa retraite, il adhéra à notre société, comme membre bienfaiteur, en 1988. Nous assurons Madame Tabuteau de tous nos regrets.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Société historique et archéologique de l'Essonne
Archives départementales de l'Essonne
91730 Chamarande

Cotisation annuelle pour 2006

membre ordinaire : 16 €

membre bienfaiteur : 23,50 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M



59, Av. Émile DIDIER
06003 G.A.P. Cedex
Tél. 04 92 53 17 00

Dépôt légal :
613 - octobre 2005
Imprimé en France

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ESSONNE

BULLETINS

Année 1944	Année 1980	Année 1990	Année 2000
Année 1947	Année 1981	Année 1991	Année 2001
Année 1964	Année 1982	Année 1992	Année 2002
Année 1972	Année 1983	Année 1993	Année 2003
Année 1973	Année 1984	Année 1994	Année 2004
Année 1975	Année 1985	Année 1995	
Année 1976	Année 1986	Année 1996	
Année 1977	Année 1987	Année 1997	
Année 1978	Année 1988	Année 1998	
Année 1979	Année 1989	Année 1999	

Les bulletins antérieurs à 1980 sont soldés à 5 €.

Les autres bulletins sont vendus 15 €.



MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, 1975, 178 p., 20 pl.
15 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan*, 1979, 85 p., 22 pl..
7 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838*, 1983, 74 p., 10 pl.
7 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789*, 1988, 143 p., 26 ill..
15 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799*, 1990, 160 p., 27 ill..
15 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècles (1993, 160 p., 23 ill.)*.
15 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées*, 1998, 96 p.
7 €
- XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill.
7 €

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.). 7 €



TABLE GÉNÉRALE 1895-1994 (1989 et 1997, 70 +20p.). 6 €



Nous disposons d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	Prix	1 €	N° 5, décembre 1948,	Prix	1 €
N° 2, janvier 1948,	Prix	1 €	N° 6, année 1949,	Prix	4 €
N° 3, avril 1948,	Prix	1 €	Les six numéros,	Prix	8 €
N° 4, juillet 1948,	Prix	1 €			



Réduction de 30 % pour les membres de la société sur toutes les publications



C.C.P. de la Société : Paris 1 508-40 M